



JEUDI 6 JUIN 1996

No 36281 - 116e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00  
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Bœuf britannique

## Levée partielle de l'embargo

La Commission européenne a décidé hier d'adoucir l'embargo sur les exportations de bœuf britannique, en exemptant désormais les produits dérivés que sont le suif, la gélatine et le sperme. Mais cette concession est assortie d'une sévère mise en garde à la Grande-Bretagne d'avoir à cesser l'obstruction qu'elle pratique en guise de représailles.

Page 2

Conseil des Etats

## Initiative balayée



Le peuple doit se prononcer en connaissance de cause sur une éventuelle adhésion de la Suisse à l'UE. Après le National en mars, le Conseil des Etats (photo Keystone-Della Valle) a recommandé à l'unanimité le rejet de l'initiative de partis antieuropéens exigeant une votation préalable sur l'ouverture de négociations.

Page 5

Echec d'Ariane-5

## Enquête ouverte

Les enquêteurs de l'Agence spatiale européenne mettent les bouchées doubles pour déterminer les causes exactes de l'échec cuisant mardi du premier lancement d'Ariane-5. L'Europe comptait sur le dernier-né des lanceurs de satellites pour conforter sa suprématie commerciale mondiale dans ce domaine.

Page 6

Le National pour une police préventive bridée

# Une fouine sourde

Après avoir rejeté, lundi, l'initiative «SOS pour une Suisse sans police fouineuse», le Conseil national a approuvé hier la loi sur la sûreté intérieure. Mais les fonctionnaires chargés par la loi de la lutte préventive contre le terrorisme, l'espionnage et l'extrémisme violent, ne pourront pas utiliser certains moyens comme les écoutes téléphoniques. En somme: on veut bien d'une fouine, pourvu qu'elle soit dure d'oreille, borgne et enrhumée.

Berne  
François NUSSBAUM

L'affaire des fiches, qui a éclaté en 1989, a lourdement pesé sur ces deux jours de débats: on ne veut plus que des services fédéraux et cantonaux mal définis puissent espionner n'importe quel citoyen dans l'exercice de ses droits politiques. D'où le lancement, à l'époque, de l'initiative «SOS pour une Suisse sans police fouineuse», qui réclame la suppression de toute police politique.

Le conseiller fédéral Arnold Koller a, depuis lors, entamé un vaste réaménagement des diverses activités policières au niveau national. En proposant, notamment, cette loi sur la sûreté intérieure qui définit les compétences et les moyens d'action de la police préventive. Il ne



s'agit plus de surveiller des groupes politiques plus ou moins marginaux, mais de lutter contre le terrorisme, l'espionnage et l'extrémisme violent.

Mais cette distinction n'a pas réussi à s'imposer. Encore tétanisée par l'affaire des fiches, la gauche - favorable à l'initiative SOS - s'est systématiquement opposée à la loi: battue sur son refus d'entrer en matière, elle a

tenté ensuite de réduire au minimum les moyens préventifs de la police. N'ayant que partiellement obtenu gain de cause, elle a finalement voté contre le projet.

La droite, divisée, n'a pu s'entendre sur la «recherche spéciale d'informations» à titre préventif: écoutes téléphoniques, surveillance du courrier, pose de micros, etc. Malgré le caractère

exceptionnel défini pour ces pratiques et l'étroite surveillance judiciaire prévue, ce point a été balayé par 134 voix contre 37. Du coup, une majorité de radicaux pourrait s'abstenir en fin de parcours. Pour l'heure, la loi a passé par 84 voix contre 51 et retourne aux Etats. F.N.

● Lire aussi en page 5

Tennis - Roland-Garros: Marc Rosset en demi-finale

## L'impossible retour



Bernd Karbacher (de dos) - Marc Rosset

L'Allemand a mené la vie dure au Suisse, qui s'est néanmoins imposé en cinq sets au terme d'un match qui a duré trois heures et demie. (Keystone)

● Page 17

CICR au Burundi

## Activités suspendues

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a suspendu ses activités au Burundi après l'assassinat des trois délégués suisses dans ce pays. Un porte-parole de l'armée, tenue par les Tutsis, a attribué mercredi la responsabilité de l'attaque à des extrémistes hutus. Les Chambres fédérales ont exprimé leurs condoléances aux familles des victimes et au CICR.

On ignore pour l'instant pour combien de temps le CICR va suspendre ses activités au Burundi, a indiqué hier à Genève Rolin Wavre, porte-parole du CICR. L'équipe à laquelle appartenait les trois Suisses assassinés devait rallier Bujumbura dans la journée. Le CICR compte actuellement quelque 40 délégués au Burundi ainsi que 150 collaborateurs locaux. (ap)

● Page 2

OPINION

## Bradage

Gaulliste dans l'âme, partisan d'une force de frappe nucléaire crédible, défenseur de l'indépendance de la France, Jacques Chirac a ressenti l'absolue nécessité d'entrer dans les manuels d'histoire en condamnant le service militaire obligatoire. On aurait certes voulu applaudir des deux mains cette généreuse contribution au désarmement mondial, mais ce n'est nullement de cela qu'il s'agit.

Jacques Chirac se contente de supprimer la conscription obligatoire pour confier la défense de la nation en mains de volontaires et de professionnels. Les historiens nous ont rappelé avec raison que «ce n'est pas Valmy que l'on assassine», comme l'ont prétendu les communistes français. Car en pleine révolution, menacée à ses frontières, la France fut sauvée en 1792 par des volontaires et non des conscrits. Et si Napoléon III a bien tenté d'instaurer un système de réserve, c'est le désastre de Sedan en 1870 qui incitera la Troisième République à décréter le service militaire généralisé.

Aujourd'hui, l'audace ne consistait pas à transformer l'armée en une caste, mais à se demander si l'on voulait conserver ou non l'institution militaire. En cas de réponse affirmative, il ne fallait en aucun cas introduire le volontariat, car on évacuait ainsi d'un trait de plume une longue tradition démocratique. Assurément, tous les appelés se réjouiront de ne plus devoir balayer les cours de casernes, mais la formation militaire se résument-elle vraiment à cette noble tâche d'hygiène publique?

Ce qui est regrettable dans cette affaire, c'est que l'armée demeurait le seul creuset de la nation où toutes les couches sociales se frottaient dans une salubre vie communautaire. Les partisans de Chirac s'empresent de nous rétorquer qu'il y a belle lurette que ce vieux mythe n'était plus de mise. Alors, c'est bien là que réside le suprême affront à la démocratie. Jacques Chirac, qui aime tant se gargariser des idéaux républicains, feint d'ignorer qu'il s'apprête tout simplement à lever une armée de chômeurs. Classe des indigents, des exclus, des moins doués, elle risque d'être à la merci d'une oligarchie. Sans compter qu'il n'y a rien de plus dangereux qu'une armée de professionnels qui se sent trop souvent des ailes pour prendre le pouvoir.

Rien ne justifiait le bradage de la conscription, si ce n'est des questions financières. Mais Jacques Chirac aurait très bien pu réduire notablement la durée du service militaire, en s'inspirant du modèle helvétique. Et si, vraiment, il y avait encore trop d'hommes sous les drapeaux d'une armée moderne, il eût été souhaitable d'instaurer un véritable service national civil pour assumer les multiples tâches d'intérêt général abandonnées depuis longtemps par les services publics. Il y avait là de quoi redonner à la jeune génération le bel idéal désintéressé de servir.

Blaise NUSSBAUM

Passé d'albatros, présent de manchot

Ouvert sur...  
L'environnement

Page 36

## Négociations sur la paix en Tchétchénie

## Plan des indépendantistes proposé

Les indépendantistes tchéchènes ont proposé hier aux Russes un plan de paix en trois points. Celui-ci prévoit notamment un retrait des troupes russes de Tchétchénie d'ici le 1er juillet. Les Tchétchènes comptent laisser au «peuple» le soin de décider des futures relations entre Moscou et la Tchétchénie.

Le vice-président indépendantiste Saïd-Hassan Aboumouslimov n'a pas précisé s'il demandait un retrait total de l'armée russe. Quelque 41.000 hommes

sont officiellement déployés actuellement en Tchétchénie. Le plan propose également l'organisation d'élections libres et démocratiques dans les deux mois suivant le retrait russe.

Il prévoit en outre «une garantie pour le peuple tchéchène de pouvoir, après ces élections, choisir librement son destin et ses relations futures avec la Russie», a ajouté M. Aboumouslimov en marge des négociations en cours à Nazran (Ingouchie).

«Nous proposons à Boris Eltsine de signer ce texte avec (le dirigeant indépendantiste tchéchène Zelimkhan) Iandarbiyev», a déclaré M. Aboumouslimov, dans sa déclaration aux journa-

listes après quelques heures de négociations.

Il s'est plaint également de ce que les Russes «ne proposent que des discussions techniques. Nous estimons que ce n'est pas sérieux. Il faut parler des choses importantes, avant tout le cessez-le-feu et le retrait des troupes.» Peu auparavant, un membre de la délégation russe, Sergueï Sliptchenko, avait déclaré que l'atmosphère, qui était plutôt «cordiale» à la reprise des pourparlers mercredi matin, s'était «brusquement tendue» dans la matinée.

Le porte-parole de la délégation indépendantiste, Movladi Oudougov, a dû préciser que le plan de règlement politique ne faisait en rien l'objet des négocia-

tions en cours. M. Aboumouslimov, a-t-on précisé de source proche des médiateurs, n'était pas présent dans la salle des pourparlers mercredi matin.

«C'est déjà une victoire», assurait toutefois le médiateur des pourparlers, le Suisse Tim Guldimann, qui représente l'OSCE en Tchétchénie. «Les pourparlers en délégations hier ont été substantiels et constructifs», ajoutait-il en fin d'après-midi, alors que les négociations se poursuivaient en petit comité.

## MANŒUVRE PRÉ-ÉLECTORALE

Pour l'instant, il n'est pas question au Kremlin d'admettre l'idée d'indépendance de la Tchétchénie. Boris Eltsine se

propose au contraire d'octroyer depuis Moscou un statut à la petite république, qui lui garantirait certes une large autonomie, mais à l'intérieur de la Fédération de Russie.

Les indépendantistes, dont les chefs militaires affirmaient encore à la veille des négociations qu'ils n'avaient aucune confiance en Boris Eltsine, sont pressés d'ouvrir des pourparlers politiques. Ils estiment en effet que le processus de paix initié par M. Eltsine est une manœuvre pré-électorale du président, qui sait la guerre de Tchétchénie impopulaire et redoute de perdre des voix démocrates lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 16 juin.

(ats, afp, reuter)

6.6.1513 - Battue par les Suisses à Novare, l'armée française regagne la France.

6.6.1520 - Entrevue du Camp du drap d'or entre François Ier et Henri VIII d'Angleterre.

6.6.1654 - Charles X monte sur le trône de Suède après l'abdication de la reine Christine.

6.6.1797 - Bonaparte crée une République de Ligurie.

## BRÈVES

## Nigeria

## Manifestations

Des manifestations hostiles à la junte au pouvoir ont eu lieu hier au Nigeria. Elles se sont produites au lendemain du meurtre de Kudirat Abiola, épouse du leader de l'opposition emprisonné, Moshood Abiola.

## Sud-Liban

## Milicien tué

Un milicien de l'Armée du Liban sud a été tué hier dans la zone occupée par l'Etat hébreu lors d'une attaque revendiquée par le Hezbollah, selon l'ALS. Au total quatre miliciens de l'ALS ont été tués par le Hezbollah depuis l'accord de cessez-le-feu du 26 avril qui a mis fin à seize jours de bombardements israéliens du Liban.

## Gestion de la mairie de Paris

## Perquisition

La police parisienne a perquisitionné à l'office des logements sociaux de Paris (OPAC) après de graves accusations sur la gestion de la mairie de Paris. Celles-ci mettent en cause des proches du président gauliste Jacques Chirac.

## Primaires aux Etats-Unis

## La campagne s'achève

La campagne des élections primaires aux Etats-Unis s'est terminée avec les scrutins du Nouveau Mexique, New Jersey, Alabama et Montana. Ainsi s'achèvent quatre mois sans surprise qui ont confirmé que Bob Dole devrait être opposé à Bill Clinton pour l'élection présidentielle de novembre.

## Dijon

## Sommet franco-allemand

Le 67e sommet franco-allemand a débuté hier après-midi à Dijon. Il réunit le président Jacques Chirac, le chancelier Helmut Kohl, le Premier ministre Alain Juppé et une dizaine de ministres de part et d'autre. Les ministres des Transports et des Affaires étrangères y signeront un traité sur la construction d'un deuxième pont sur le Rhin.

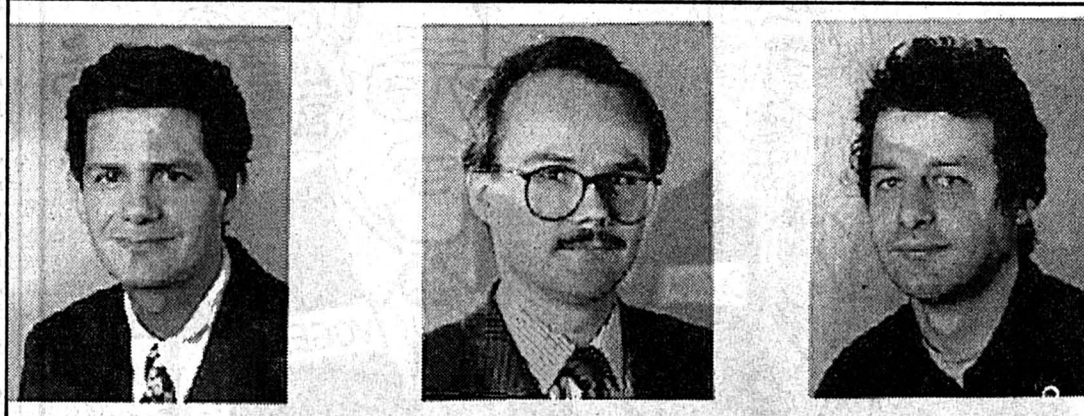
## Italie

## Procès

Le procès contre Marcello Dell'Utri, le plus proche collaborateur de l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi, s'est ouvert hier devant le tribunal de Turin en son absence. Elu député aux dernières élections, il est accusé notamment de fraude fiscale.

## Le CICR suspend toutes ses activités au Burundi

## Indignation générale après le drame



## Les trois délégués tués

De g. à dr., Juan Ruffino, Reto Neuenschwander et Cédric Martin. (Keystone)

L'indignation a été générale hier après le meurtre de trois délégués suisses du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), mardi dans le nord-ouest du Burundi. En état de choc, l'organisation a suspendu toutes ses activités dans le pays. Les responsables de l'embuscade demeurent inconnus.

Les corps des trois victimes ont été ramenés hier du lieu de l'attaque vers Bujumbura, capitale du Burundi. Ils seront rapatriés aujourd'hui en Suisse. Les 40 délégués du CICR encore présents dans le pays ont suspendu toutes leurs activités, au moins pour quelques jours.

L'organisation humanitaire ne prendra une décision quant à un retrait partiel ou total du Burundi qu'au cours des prochains jours, a indiqué Tony Burgener, porte-parole du CICR. Elle souhaite d'abord éclaircir les circonstances de la mort de ses délégués et discuter avec toutes les parties concernées.

Les trois délégués tués sont Reto Neuenschwander (39 ans), d'origine bernoise, né à Aarau et ayant fait ses études à Bâle, Cé-

drick Martin (32 ans), né à Genève et Juan Ruffino (36 ans), né en Italie et naturalisé suisse, ayant fait ses études à Genève. Cédric avait les fonctions d'ingénieur sanitaire, Reto était coordinateur secours et Juan assurait la fonction de délégué responsable pour la zone.

Leur voiture a été criblée de balles près du village de Mugina, dans la préfecture de Cibitoké, au nord de Bujumbura, une région frontalière avec le Zaïre et le Rwanda. Des milliers de personnes déplacées ont besoin d'une assistance dans la région et l'équipe du CICR devait notamment rétablir leur approvisionnement en eau.

## RESPONSABLES INCONNUS

La région, jugée trop dangereuse, a été délaissée par les autres organisations humanitaires, mais le CICR avait obtenu toutes les garanties des parties en conflit pour pouvoir y travailler, a ajouté M. Burgener. Ces trois nouvelles victimes portent à 25 le nombre d'expatriés du CICR qui ont perdu la vie depuis 1942. Parmi eux, 17 ont

été tués dans des actes de violence. L'identité des responsables de l'attaque demeure inconnue. Le Conseil national pour la défense de la démocratie au Burundi (CNDD), mouvement rebelle hutu, a été accusé par un responsable de l'armée tutsie d'avoir commis l'agression. Le porte-parole du CNDD a cependant démenti et condamné «un lâche assassinat». Il a accusé de son côté les forces de sécurité burundaises.

La réprobation a été générale. Le secrétaire général de l'ONU a condamné «dans les termes les plus énergiques un meurtre brutal et gratuit». Boutros Boutros-Ghali a transmis ses condoléances au CICR, au Conseil fédéral et aux familles des victimes.

Le conseiller fédéral Flavio Cotti a fait part de sa consternation et de sa tristesse au président du CICR, Cornelio Sommaruga. «Ce drame» montre de façon tragique les difficultés et les dangers auxquels sont exposés les délégués du CICR, a affirmé le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). (ats)

## Moines français assassinés en Algérie

## Révélations de la presse française

Cinq des sept moines trappistes français morts en Algérie auraient été assassinés alors que leurs ravisseurs étaient cernés par les parachutistes algériens, croit savoir «L'Événement du Jeudi».

L'hebdomadaire français, qui ne cite pas ses sources et qui indique simplement que son récit est inspiré de «ce qui ressort de l'analyse des faits», affirme qu'après l'enlèvement des moines, l'ambassade de France à Alger a été contactée par un jeune émissaire du Groupe islamique armé (GIA). Celui-ci, qui s'est d'abord exprimé en français puis en arabe, avait semblé-t-il un accent «prouvant qu'il avait vécu dans la banlieue parisienne».

Il remet une cassette audio ainsi qu'un communiqué du GIA. Sur la cassette, cinq moines s'expriment à tour de rôle pour dire simplement qu'ils sont bien traités. Les deux voix manquantes sont celles du père Célestin et du frère Luc, les deux religieux les plus âgés. Selon l'hebdomadaire, «des services de renseignement français sont convaincus que le frère Luc et le père Célestin n'ont pas pu suivre les ravisseurs et qu'ils ont été assassinés dès le début».

La cassette et le texte sont envoyés à Paris où «la décision sur la marche à suivre sera prise au plus haut niveau de l'Etat», écrit le journaliste de l'«EDJ», Jean-Michel Caradec'h. Paris prendra alors la décision de tout

communiquer à la Sécurité militaire algérienne, à l'exception du document vidéo montrant «le message» du GIA, filmé par les caméras de l'ambassade. Il n'y aura plus aucun contact avec le GIA, le message ne se manifestant plus.

De leur côté, les militaires algériens ratissent la région de Médéa où ils dépêchent un régiment de parachutistes habituellement affecté à la protection des installations pétrolières. L'hebdomadaire conclut: «Il est désormais établi que le gouvernement français, fidèle à sa politique habituelle, a avant tout privilégié ses rapports avec le gouvernement algérien en refusant de traiter directement avec le GIA». (ap)

## Israël: Netanyahu s'oppose à Arafat

## Pas d'Etat palestinien

Exprimant sa première opposition tranchée face à Yasser Arafat, le Premier ministre israélien élu Benyamin Netanyahu a déclaré hier qu'il n'accepterait pas la création d'un Etat palestinien, ni la division de Jérusalem.

lui-ci s'était attaché à apaiser les inquiétudes de la communauté internationale. Bien qu'il soit resté flou sur ses objectifs, il s'est ainsi engagé à œuvrer en faveur de la paix avec les Arabes.

## RÉSULTATS DÉFINITIFS

«La position de M. Netanyahu contre l'établissement d'un Etat palestinien avec Jérusalem comme capitale est connue», a rappelé un communiqué diffusé par les services du successeur de Shimon Peres. «Le Premier ministre élu insiste une nouvelle fois sur le fait que la position d'Israël est que Jérusalem ne sera jamais divisée et restera une sous la souveraineté israélienne».

M. Netanyahu répondait ainsi au président de l'Autorité palestinienne qui, quelques heures auparavant, à l'issue du sommet d'Aqaba, avait déclaré qu'un Etat palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale était «le désir du peuple palestinien, que personne ne peut stopper» et qui allait inévitablement se réaliser «très bientôt».

Réunis en Jordanie pour examiner les conséquences de l'élection du chef du Likoud sur la poursuite du processus de paix, Yasser Arafat, le roi Hussein et le Président égyptien Hosni Mubarak venaient de réaffirmer que le processus était sur les rails, tout en manifestant un optimisme prudent à l'endroit de M. Netanyahu.

Dimanche, dans son premier discours depuis sa victoire, ce-

Par ailleurs, M. Netanyahu a été officiellement proclamé hier premier ministre d'Israël. La Commission centrale électorale a publié les résultats définitifs du scrutin du 29 mai qui donnent 50,49% des suffrages exprimés à M. Netanyahu et 49,51% à Shimon Peres.

La Cour suprême israélienne a également rejeté hier une demande en annulation des élections du 29 mai, et a jugé en conséquence qu'il n'y avait pas lieu de les recommencer. La demande en annulation avait été introduite par des juristes au motif que les bulletins blancs n'avaient pas été comptés comme des suffrages exprimés. Si ces bulletins avaient figuré parmi les suffrages exprimés au lieu d'être assimilés aux bulletins nuls, M. Netanyahu n'aurait pas obtenu le minimum requis de 50% des voix.

D'autre part, l'armée israélienne a autorisé hier 22.000 Palestiniens à se rendre sur leurs lieux de travail en Israël. Cette mesure constitue l'allègement le plus important du bouclage des territoires, quasi-hermétique depuis la dernière vague d'attentats anti-israéliens de février-mars. (ap, ats, afp)

## Bœuf britannique: embargo assoupli

## La Grande-Bretagne résiste

La Commission européenne a autorisé hier la reprise des exportations de gélatine, de suif et de sperme de bovins britanniques. Elle a toutefois demandé à Londres d'arrêter immédiatement sa politique de veto contre les décisions européennes. La Grande-Bretagne a annoncé qu'elle attendrait pour cela la levée totale de l'embargo.

son embargo sur les produits bovins britanniques en dépit de la décision de la Commission européenne. «Un assouplissement ou une levée de l'embargo est actuellement impossible à faire accepter en Allemagne», a déclaré le ministre des Affaires étrangères Klaus Kinkel, cité par un porte-parole allemand.

Klaus Kinkel a invité la France à partager ce point de vue. Il a souligné que l'Allemagne souhaitait d'abord qu'une commission d'experts vétérinaires et médicaux se coordonnent, a rapporté le porte-parole allemand.

Dans sa lettre, M. Santer va rappeler à M. Major que, selon les termes mêmes des traités européens, les Etats membres de l'Union européenne «s'abstiennent de toutes mesures susceptibles de mettre en péril la réalisation des buts» de l'UE. «La Commission ayant pris ses responsabilités en levant partiellement l'embargo, elle s'attend de la part du Royaume-Uni à une désescalade immédiate de sa position conflictuelle», a affirmé M. Santer hier devant le Parlement européen. (ats, afp, reuter)

Le président de la Commission européenne Jacques Santer va envoyer une lettre au Premier ministre britannique John Major. Il l'avertira que la Commission ne fera pas de propositions pour lever progressivement la totalité de l'embargo décrété le 27 mars tant que Londres poursuivra sa politique d'obstruction systématique.

Le gouvernement britannique a de son côté annoncé qu'il ne changera pas de politique pour le moment. «Nous ne changerons pas de stratégie tant que nous n'aurons pas d'accord sur une levée totale de l'embargo», a déclaré un porte-parole de Downing Street.

L'Allemagne a toutefois annoncé qu'elle n'assouplirait pas



Rassurez-vous, nous assurons.

winterthur

# La politique agricole sous la pression du GATT et des écologistes

## Bataille agraire chamboulée

Plus d'écologie! Plus de marché! Voilà ce qu'exige l'article agricole du 9 juin. La bagarre sur les deux fronts dure depuis dix ans. Oui, on revient de très loin.

Par  
Georges PLOMB/ROC

Vite, une agriculture plus écologique et meilleur marché! C'est sous cette double et formidable pression que l'article constitutionnel du 9 juin émerge du brouillard. Du coup, la paysannerie suisse – qui fut l'une des plus protégées au monde – subit le plus extraordinaire bouleversement de son histoire. Les impulsions viennent du dedans comme du dehors. Pour l'écologie, c'est le front national qui l'emporte. Pour le marché, c'est le front international. A propos: leur cohabitation s'annonce orageuse. Car une agriculture plus conforme aux exigences de la protection de l'environnement (et des animaux!) court le sérieux risque d'être plus coûteuse encore. Et il faudra bien s'arranger.

### DE DÉSASTRE EN DÉSASTRE

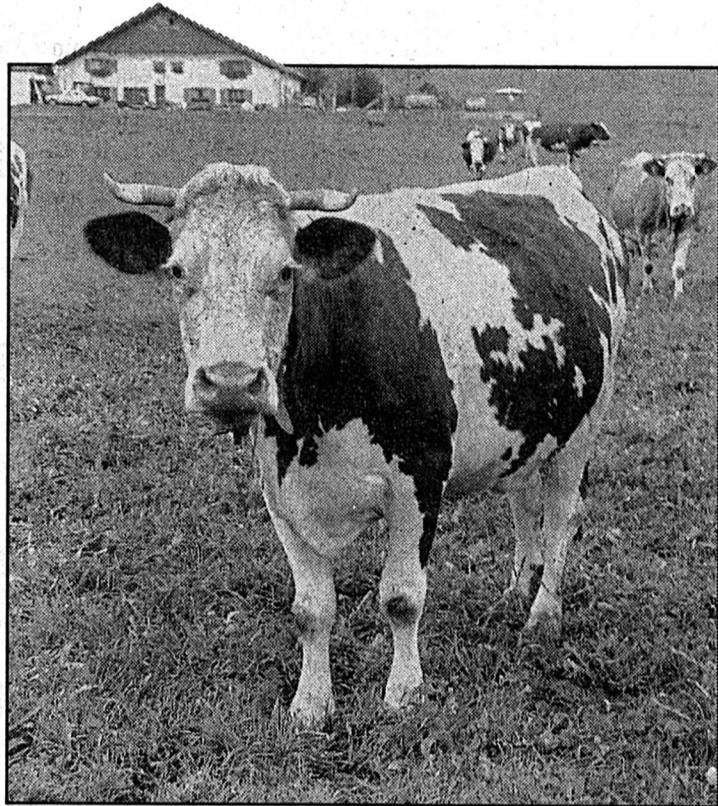
Pire! Les Helvètes, depuis dix ans, sont incapables de se mettre d'accord sur un projet commun. On va de désastre en désastre.

1986: c'est l'échec d'un arrêté sur le sucre. 1990: c'est la défaite d'un arrêté sur le vin. 1995: c'est la triple débâcle pour trois projets d'un coup (un autre article constitutionnel, un contingentement laitier et des contributions contestées de solidarité). Le moment est décidément venu de rebâtir une paix agricole.

Les négociations du GATT – rebaptisé Organisation mondiale du commerce (OMC) – pèsent dès 1986 d'un poids décisif. On devine que l'agriculture helvétique, surprotégée depuis la guerre, devra payer un prix énorme. Car si la Suisse veut l'ouverture de la concurrence dans l'industrie et les services (où elle est forte), elle devra céder sur l'agriculture (où elle est faible). A l'influence du GATT s'ajoute celle de l'intégration européenne. Et chez nous, où les produits agricoles sont chers, le peuple des consommateurs ne dirait pas non.

### TREMBLEMENT DE TERRE

En 1995, les accords GATT-OMC sont sous toit. Les conséquences, pour notre agriculture, sont prodigieuses: les protections aux frontières sont abolies ou converties, tandis que les droits de douane, les soutiens à la production et les subventions à l'exportation sont réduits. Certes, la Suisse obtient des concessions (comme sur les paiements directs et la protection de l'environnement). Mais



### Politique agricole

C'est toute l'agriculture qui est sommée de se faire aux techniques respectueuses de l'environnement et des animaux.

c'est un vrai tremblement de terre.

Des paysans politiques d'une nouvelle race comme Ruedi Baumann (écologiste bernois) et Andrea Hämmerle (socialiste grison) chamboulent le débat

paysans. Leur organisation fêliche, c'est l'Union suisse pour la protection des petits et moyens paysans.

1989, c'est le premier tournant. Une initiative des petits et moyens paysans n'échoue en votation populaire que de peu. Leur influence grandit. Le 7e rapport sur l'agriculture du Conseil fédéral, publié en 1992, en porte la trace. Puis, le Parlement, en votant le 9 octobre une importante révision de la loi sur l'agriculture (les articles 31a et 31b), augmente la dose d'écologie dans les méthodes de production. Et il décide de porter peu à peu les paiements directs écologiques au même niveau que les paiements directs classiques.

### ILS ONT MANGÉ DU LION

1995, c'est le deuxième tournant. Les petits et moyens paysans, qui ont mangé du lion, font culbuter le 12 mars trois projets officiels jugés insuffisamment écologiques. Et Berne bascule dans leur camp. C'est toute l'agriculture qui est sommée de se faire aux techniques respectueuses de l'environnement et des animaux. Pour recevoir un soutien fédéral, ce sera une condition. Tant l'article constitutionnel du 9 juin que le plan «Politique agricole 2002» en sont imbibés. Pour les petits et moyens paysans, quel joli coup! (roc)

### Mots d'ordre

Le Conseil fédéral et la majorité du Parlement recommandent d'approuver l'article constitutionnel sur l'agriculture. Les partis et les organisations ont donné les mots d'ordre suivants:

#### OUI

Parti radical-démocratique  
Parti démocrate-chrétien  
Parti socialiste  
Union démocratique du centre  
Parti écologiste  
Parti libéral suisse  
Alliance des indépendants  
Parti chrétien-social suisse  
Parti évangélique de Suisse  
Parti suisse du travail  
Démocrates suisses  
Union démocratique fédérale  
Parti des fédéralistes européens  
Jeunes UDC  
Jeunes PRD  
Jeunes ADI  
Fédération des sociétés suisses d'employés  
Le Vorort  
L'Union suisse des arts et métiers  
Union syndicale suisse  
Confédération des syndicats chrétiens  
Union fédérative  
Redressement national  
Association pour la défense de la petite et moyenne paysannerie  
Bio suisse  
Gastrosuisse  
Société des vétérinaires  
Groupement suisse pour les régions de montagne

#### NON

Parti de la liberté  
Parti chrétien-conservateur  
«Prométerre»

Le président Marcel Blanc estime le «oui» indispensable

## L'USP soutient à fond le projet

Le 9 juin, le peuple et les cantons trancheront d'un article constitutionnel qui condamne l'agriculture suisse à plus de marché et plus d'écologie. Président de l'Union suisse des paysans (USP), Marcel Sandoz soutient à fond ce projet. Interview d'un paysan malgré tout sensible aux arguments de certains opposants.

Propos recueillis par  
Raymond GREMAUD/ROC

– Comprenez-vous la position de Prométerre – ex Chambre vaudoise de l'agriculture – qui combat l'article constitutionnel sur l'agriculture envers et contre l'Union suisse des paysans (USP) que vous présidez, le Parlement et le Conseil fédéral, le Vaudois Jean-Pascal Delamuraz en tête? – Je fais partie du comité de «Prométerre». L'organisation

craind très fortement un excès de mesures écologiques. Elle adoupte d'ailleurs l'expression «éco-illogique». Mais ce souci est aussi celui de bon nombre d'agriculteurs qui commencent à en avoir ras-le-bol de certaines mesures restrictives, coercitives, administratives et qui entendent le manifester par un vote.

– Vous prénez pourtant une acceptation de l'article combattu par «Prométerre».

– Bon nombre de parlementaires paysans – dont Jean-Nicolas Philipona (PRD/FR) et Hermann Weyeneth (UDC/BE) – sont montés à la tribune pour manifester les mêmes craintes que Prométerre. Mais ils ont obtenu du conseiller fédéral Delamuraz la garantie qu'il n'y aurait pas d'excès. On en veut pour preuve le moratoire de 5 ans accordé à l'agriculture. C'est un temps durant lequel rien ne sera

changé au système, de façon à permettre l'adaptation du monde paysan. De surcroît, les directives ne seront appliquées que si nécessaire et avec diligence.

L'USP appuie donc l'article constitutionnel, fort des assurances données et convaincu qu'il est temps d'ancrer une disposition sur laquelle on débat depuis bientôt quinze ans. Il s'agit de donner une base constitutionnelle aux paiements directs.

– «Prométerre» se contente de la situation actuelle. N'est-ce pas suffisant?

– Qui connaît la situation financière de la Confédération doit se rendre compte qu'il est indispensable de s'assurer d'une base constitutionnelle claire. L'ampleur des paiements directs sera discutée régulièrement sous la Coupole fédérale. Il serait dès

lors dangereux de manquer d'une telle base.

– En exigeant à la fois plus de marché et plus d'écologie, cet article constitutionnel ne demande-t-il pas une chose et son contraire?

– Les prestations écologiques doivent être honorées par des paiements directs et compensatoires. Il s'agit d'avoir une base constitutionnelle à cet effet, si l'on veut que, de l'autre côté, le principe «plus de marché» fonctionne.

On ne peut demander davantage de marché sans s'assurer au préalable des paiements directs. Les deux choses sont liées. C'est vrai qu'il peut y avoir contradiction entre plus de marché et plus d'écologie. Les paiements directs sont précisément là pour compenser cette contradiction et permettre d'assumer les coûts supplémentaires des mesures

écologiques. L'article constitutionnel forme un tout. Si l'on enlève un élément, il faut jeter le paquet parce qu'il n'a plus de substance.

– Les chances de cet article, en votation?

– Je les évalue bonnes. Hors quelques positions comme «Prométerre» – plus professionnelles que politiques et que je respecte – il existe un consensus. – N'y a-t-il pas à craindre les milieux de l'initiative Denner/petits paysans, dont le projet est autrement radical?

– En temps voulu, on s'opposera violemment à cette initiative. Si l'on peut accepter l'article sur l'agriculture proposé à la votation du 9 juin, on aura fait un pas important pour lui barrer la route. On disposera de quelque chose de solide qui évitera de remettre tout en cause.

(roc)

L'organisation «Prométerre» s'oppose au nouvel article

## Un «non» vaudois bien sonore

L'écologie forcée pour tous? Non merci. C'est la réponse des paysans vaudois aux défenseurs du nouvel article. Leur organisation, «Prométerre», fait énergiquement campagne contre le projet officiel.

Propos recueillis par  
Roland BRACHETTO/ROC

François-Xavier Paccaud, sous-directeur, l'a dit clairement. La nouvelle version de la disposition constitutionnelle va trop loin dans les contraintes écologiques. L'équilibre est rompu entre écologie et économie.

De plus, la nouvelle version va ouvrir les portes aux taxes dissuasives sur les engrais et

produits chimiques. «Les poules de luxe nous plumeront-elles comme des pigeons?», lit-on sur une des trois affiches que Prométerre fait coller un peu partout en Suisse romande.

Pour F.-X. Paccaud, l'article refusé de justesse le 12 mars 1995 offrait un bon compromis entre écologie et économie. On a maintenant voulu en rajouter. A tel point que le nouvel article écrasera les paysans par des exigences exorbitantes. C'est ainsi que le nouveau projet d'ordonnance sur la protection des animaux imposera un «droit au biberon» pour les veaux. De plus, il faudra réserver des places libres pour les vaches malades ou sur le point de vèler. A 15.000 francs la place pour une vache,

bonjour l'abaissement des frais de production, a dit le sous-directeur de «Prométerre».

### DÉSAVOUÉS

71% des votants vaudois avaient dit «oui», le 12 mars 1995, à l'article refusé. Dans leur majorité, les Romands l'avaient approuvé. C'est donc une majorité allemande qui a imposé aux six cantons francophones le rejet de l'objet. En quinze mois, le Parlement fédéral a eu le temps de préparer une mouture excessivement écologiste. «Prométerre», en bonne logique et en phase avec la population rurale vaudoise, combat maintenant le nouvel article. Il voudrait mieux laisser les choses telles quelles (statu quo)

ou mettre au point un nouveau texte moins contraignant.

En résumé, «Prométerre» – nouveau nom de la Chambre vaudoise d'agriculture qui a fusionné avec deux autres organisations agricoles – refuse le nouvel article parce qu'il soumet les agriculteurs suisses à des règles plus rigoureuses qu'à l'étranger. La réglementation qui en découlera compromettra la compétitivité de notre agriculture. L'article ne permettra pas de moduler les modes de production en fonction des besoins divers du marché. Il ouvre la porte à une escalade écologique. Tous les moyens de la Confédération devront être engagés pour compenser les surcoûts d'une production écologique. Les prix

agricoles ne vont pas baisser, bien au contraire, alors qu'on les voudrait eurocompatibles!

Le système des paiements directs fonctionne déjà. Le nouvel article le inscrit rétroactivement dans la Constitution, sans tenir compte du fait que leur avenir dépend de la santé des finances fédérales. Enfin, a souligné F.-X. Paccaud, il ne constitue pas un barrage à l'initiative Baumann-Denner qui fait la part encore plus belle à l'écologie. Au contraire. Un succès massif, le 9 juin prochain, inciterait les promoteurs de l'initiative à tenter une percée écologique encore plus spectaculaire.

Un slogan de «Prométerre» pour la votation: «Ecologique, oui – éco-illogique, non». (roc)

# Loi sur la sûreté intérieure adoptée par le National

## Pas d'écoutes téléphoniques

**6 juin 1946 -** Les arènes d'Avenches accueillent la tragédie d'Eschyle, Prométhée enchaîné, dans la version française d'André Bonnard. A cette première, assistent le conseiller fédéral Max Petitpierre et le général Guisan. La partition est d'Arthur Honegger et Hans Erni et le créateur des costumes et des décors. Enfin, l'exécution de la musique est dirigée par Ernest Ansermet.

### BRÈVES

#### Conseil fédéral Leuenberger au firmament

Six mois après son élection au Conseil fédéral, le socialiste Moritz Leuenberger est en état de grâce dans l'opinion publique avec 89% d'avis favorables. A l'opposé, sa collègue de parti Ruth Dreifuss est plus que jamais en disgrâce avec 61% d'opinions défavorables. C'est du moins ce qui ressort d'un sondage publié hier par «L'Illustré».

#### Ex-évêque de Bâle Emploi trouvé

Tout juste un an après sa démission, l'ancien évêque de Bâle Jean-Georges Vogel a retrouvé un emploi auprès de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) à Zurich. Il dirige un projet de soutien aux réfugiés turcs dans le domaine de la santé, a-t-il indiqué hier, confirmant une information du journal zurichois «DAZ».

#### Canton de Zurich Capitaine libéré

L'ancien capitaine de la police cantonale zurichoise Hansjörg Spring, en détention préventive depuis novembre dernier, a été libéré mardi. L'enquête pénale ouverte contre lui pour escroquerie et gestion déloyale se prolongera toutefois encore quelques semaines, a indiqué hier le juge d'instruction Thomas Würzler.

#### Cointrin

#### Doléances libérales

Le groupe libéral aux Chambres fédérales est soucieux de l'avenir de la Genève internationale et de son aéroport. Dans une interpellation urgente, il invite le Conseil fédéral à présenter au Parlement un arrêté urgent modifiant la loi fédérale sur la navigation aérienne dans le sens d'une plus grande libéralisation.

#### Protection civile

#### Economies réclamées

Le Conseil national veut économiser quelques centaines de milliers de francs supplémentaires dans le domaine de la protection civile. Il a accepté hier par 94 voix contre 29 une motion en ce sens de sa Commission des finances, contre l'avis du Conseil fédéral.

Contrairement au Conseil des Etats l'an dernier, le National a refusé hier, aux organes chargés de la sûreté intérieure, certains moyens d'action préventifs: écoutes téléphoniques, surveillance postale, pose de micros. Une nette majorité du Conseil a repoussé une proposition dans ce sens faite par le radical neuchâtelois Daniel Vogel.

Berne

François NUSSBAUM

Le reste de la loi sur la sûreté intérieure a été approuvé, malgré l'opposition irréductible de la gauche à toute forme de police préventive. La loi proposée précise pourtant qu'il ne s'agit pas de surveiller les citoyens dans l'exercice de leurs droits politiques (pacifistes, gauchistes, marginaux, fichés jusqu'en 1989 par le Ministère public).

#### SPHÈRE PUBLIQUE

Sont visés, ici, les organisations «sérieusement soupçonnées de menacer la sécurité intérieure ou extérieure». Le texte est clair: il s'agit du terrorisme, de l'espionnage et de l'extrémisme violent (on a retiré le crime organisé, traité dans une autre loi).

Quels sont les organes de prévention? Les polices cantonales, reliées à un office fédéral, chargées de surveiller des personnes

et des groupements selon une liste confidentielle qu'elles auront elles-mêmes contribué à alimenter. Mais la surveillance ne peut s'exercer que dans des endroits accessibles au public: pour s'introduire dans la sphère privée, l'ouverture d'une enquête judiciaire est nécessaire.

#### CONDITIONS SÈVÈRES

C'est dire que la surveillance préventive (déclenchée sur la base d'indices et de soupçons) est fortement limitée. L'enquête judiciaire, elle, offre de plus larges possibilités d'investigations, mais il faut des faits concrets pour pouvoir l'ouvrir. Difficile, donc, de savoir ce que prépare un groupe soupçonné de terrorisme: il ne va pas l'annoncer dans un endroit public.

En juin 1995, le Conseil des Etats avait accordé, par 21 voix contre 14, des moyens plus efficaces. Sur proposition d'un au-



Daniel Vogel

«Les plus favorables à la loi, telle que sortie des débats du National, ce sont les terroristes».

tre radical neuchâtelois, le procureur cantonal Thierry Béguin, une majorité avait admis les écoutes téléphoniques, la pose de micros et la surveillance du courrier, à titre préventif et dans la sphère privée. Des conditions très sévères étaient posées: grave menace sur la sûreté intérieure, impossibilité de se renseigner autrement, accord des plus hautes autorités politiques.

Daniel Vogel a défendu, hier, le même point de vue. Mais, pour répondre à certaines inquiétudes, il inscrivait même une condition supplémentaire: l'accord pour une telle surveillance devait également provenir du président de la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral. Toutes ces garanties n'ont pas suffi. Dans son opposition, la gauche a été rejointe par le PDC et, étonnamment, par l'UDC. Résultat: rejet par 134 voix contre 37. F.N.

## «Les terroristes voteraient cette loi!»

Pour Daniel Vogel, on a retiré un élément essentiel de la loi: sans moyens électroniques utilisables à titre préventif dans la sphère privée, la sûreté intérieure ne peut être défendue efficacement contre le danger terroriste. Si le National ne revient pas sur sa décision, il ne soutiendra pas la loi (il s'est d'ailleurs abstenu hier).

«Les plus favorables à la loi, telle que sortie des débats du National, ce sont les terroristes: il leur suffit d'être discrets pour échapper à toute investigation», confiait le député neuchâtelois à l'issue du vote. Car la police préventive ne pourra qu'envoyer un fonctionnaire noter les heures et les lieux de réunion d'un groupe fortement soupçonné, sans jamais rien savoir de ce qui s'y passe.

«En voulant assurer l'invulnérabilité totale de la sphère privée, on fait comme si la Suisse n'était pas menacée par le terrorisme. Mais le jour où un attentat tuera des gens chez nous, on se dépêchera de promulguer un arrêté urgent pour se donner les moyens qu'on se refuse aujourd'hui», avertit Daniel Vogel.

«Au stade actuel, poursuit-il, je ne pourrais pas défendre devant le peuple - en cas de référendum - une loi qui renonce aux moyens de remplir la mission pour laquelle elle a été prévue. On ne peut pas conseiller aux gens d'accepter une loi antiterroriste qui ne les protège pas contre le terrorisme!» (fn)

## Entraide judiciaire internationale devant le National

### Plus qu'un seul recours possible

Les procédures d'entraide judiciaire internationale traitées en Suisse ne pourront plus faire l'objet d'un seul recours et ce à l'issue de la procédure. Pas question toutefois de faire du Tribunal fédéral la première et donc unique instance de décision, a décidé hier le Conseil national.

La révision de la loi sur l'entraide internationale en matière pénale doit permettre d'accélérer les procédures. Actuelle-

ment, des recours peuvent être déposés à plusieurs stades, entravant le bon fonctionnement de l'entraide. La procédure concernant les fonds Marcos dure déjà depuis dix ans par exemple.

Le National s'est rallié pour l'essentiel aux solutions du Conseil des Etats hier. Il a admis que le droit de recours devait pouvoir être exercé à l'issue de la procédure (modèle genevois) et non au début (modèle zurichois).

La majorité de la commission et le PS voulaient des solutions accélérant la procédure de manière plus radicale. Ils ont proposé en vain que les recours soient directement soumis au Tribunal fédéral (TF), en sautant l'échelon cantonal. Cette idée à laquelle tous les partis bourgeois se sont opposés a été rejetée par 89 voix contre 59. Elle avait été présentée aux Etats par Dick Marty (PRD/TI) où elle n'avait échoué que de justesse. (ats)

## Ratification de la Convention sur les droits de l'enfant

### Un «oui» réservé aux Etats

La Suisse doit ratifier sans délai la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, même si c'est avec des réserves. Le Conseil des Etats a approuvé ce principe hier, en entrant en matière par 35 voix contre 4. La majorité a balayé les craintes de voir les parents dépouillés de leur autorité.

La Chambre des cantons a estimé que la Suisse ne pouvait pas

rester plus longtemps parmi les rares pays - Emirats arabes, Oman, Somalie, Etats-Unis - qui ne sont pas encore partie à cette convention des Nations Unies. Pour être en mesure de respecter ses engagements internationaux, la Suisse devra toutefois émettre plusieurs réserves, sur lesquelles le Conseil des Etats se prononcera aujourd'hui. La Suisse ne permet par

exemple pas - pour l'instant - le regroupement familial des travailleurs saisonniers.

L'attitude de la Suisse, qui veille à tenir son engagement qu'elle prend, est toute à son honneur, a relevé Thierry Béguin (PRD/NE). Mais la communauté internationale ne comprendrait pas que la Suisse se réfugie derrière des arguties juridiques, a-t-il averti. (ats)

## Le Conseil fédéral n'aura pas les mains liées

### Le taux d'alcoolémie reste à 0,8‰

Le taux d'alcoolémie admis au volant est maintenu à 0,8 gramme pour mille pour l'instant. Le Conseil fédéral doit toutefois avoir la possibilité d'aligner cette limite sur l'Union européenne. Le Conseil national a rejeté hier par 69 voix contre 38 un postulat qui lui aurait lié les mains.

Par son postulat, Jean-François Leuba (PLS/VD) entendait empêcher le Conseil fédéral de mo-

difier l'article de l'ordonnance sur la circulation routière qui fixe la limite à 0,8 pour mille. Il a fait valoir qu'un abaissement à 0,5 pour mille reviendrait à traiter tous les automobilistes comme des «criminels en puissance». Une alcoolémie si faible étant difficile à déceler, il faudrait en effet soumettre tous les usagers de la route à des tests.

Michael Dreher (PdL/ZH) a soutenu le postulat en expliquant qu'un abaissement de la

limite d'alcoolémie consisterait à criminaliser les braves gens qui apprécient de boire un verre en mangeant. Le conseiller fédéral Arnold Koller s'est efforcé de rassurer les parlementaires, en affirmant que le gouvernement n'avait aucune intention d'abaisser la limite d'alcoolémie pour l'instant. Il a demandé au National de lui laisser la compétence de réévaluer la question si l'Union européenne harmonise sa pratique. (ats)

## Politique étrangère devant les Etats

### Initiative balayée

Pas question de paralyser la politique étrangère suisse en laissant manœuvrer le peuple. Il faut laisser l'initiative au gouvernement. Par 33 voix sans opposition, le Conseil des Etats a décidé hier de recommander le rejet de l'initiative populaire des Démocrates Suisses et de la Lega voulant que les citoyens décident de l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE.

Déposée en janvier 1994 avec plus de 101.000 signatures, l'initiative de la Ligue des Tessinois et des Démocrates Suisses intitulée «Négociations à la CE: que le peuple décide!» propose que les citoyens et les cantons prennent eux-mêmes la décision de l'ouverture de négociations en vue d'une adhésion à l'UE.

Le Conseil fédéral a déposé en mai 1992 une demande d'adhésion à l'UE, aussitôt gelée. Si l'initiative passait,

toutes négociations seraient rompues et le gouvernement serait privé des compétences exclusives que la Constitution lui confère en matière de politique étrangère. Le Conseil fédéral propose le rejet de cette initiative parce que le système actuel a fait ses preuves. Il promet de tenir compte, au moment d'entamer les négociations d'adhésion avec l'UE, des conditions politiques étrangères aussi bien que suisses. En conséquence, il ne juge pas opportun d'opposer un contre-projet à l'initiative.

Le peuple ne peut pas prendre une décision pour ou contre l'UE sans connaître le résultat des négociations. En Suisse, le peuple n'a pas le premier, mais le dernier mot, a souligné Flavio Cotti.

A l'issue d'un très bref débat, la Chambre des cantons a balayé cette initiative par 33 voix sans opposition. (ap)

## Requérants tamouls: délai expiré

### Neuf retours au pays

Neuf réfugiés du Sri Lanka déboutés par la Suisse ont quitté le pays depuis mi-avril, date à laquelle les renvois ont à nouveau été autorisés. Le délai d'expulsion a expiré pour plus de 1700 requérants tamouls. Jusqu'à présent, aucune expulsion forcée n'a eu lieu, selon l'Office fédéral des réfugiés (ODR).

A mi-avril, l'ODR a annulé le délai accordé aux réfugiés venus du Sri Lanka. En novembre 1995 en effet, la Suisse avait renoncé provisoirement à expulser les requérants déboutés, à cause de la guerre civile. A fin avril, 2478 demandes d'asile déposées par des Tamouls avaient été refusées. Pour 1749 d'entre eux, le délai pour quitter la Suisse est maintenant échu, selon le porte-

parole de l'ODR Roger Schneberger. Selon le porte-parole, l'ODR ne connaît pas le nombre des requérants refoulés qui disparaissent dans la nature. (ap)

#### PUBLICITÉ

Non Fumeur

Les non-fumeurs en profitent!  
Documentation au numéro gratuit  
0 800 89 89 89  
Service 24h/24

50 Ans PROVIDENTIA

290-29650

Assurances-vie risque

# Après l'autodestruction de la fusée, l'enquête démarre

## Ariane-5: le projet continuera

Les enquêteurs de l'Agence spatiale européenne (ESA) mettent les bouchées doubles pour déterminer les causes exactes de l'échec cuisant mardi du premier lancement d'Ariane-5. L'Europe comptait sur le dernier-né des lanceurs de satellites pour conforter sa suprématie commerciale mondiale dans ce domaine.

Mais d'ores et déjà dirigeants politiques européens et responsables de l'ESA ont juré de continuer le projet qui risque néanmoins de prendre maintenant de nombreux mois de retard. La mise en service commerciale d'Ariane-5, le plus gros lanceur européen, était prévue pour le printemps prochain. Le deuxième lancement expérimental de la fusée, qui sera maintenant repoussé, devait avoir lieu en septembre.

### SOUTIEN

Hier, le président français Jacques Chirac a exprimé sa «confiance et son soutien, à tous ceux

qui participent à l'aventure d'Ariane-5. Je partage aujourd'hui leur déception comme demain je partagerai leur fierté lorsqu'Ariane 5 sera définitivement mise au point» a ajouté M. Chirac. La France joue le rôle de maître d'œuvre dans le programme Ariane-5 dans lequel elle contribue financièrement à hauteur de 46,3 % devant l'Allemagne (22%) et l'Italie (15%).

Neuf autres pays européens participent au projet, dont la Suisse à hauteur de 2%. Mis en chantier il y a une dizaine d'années le programme de développement de ce lanceur de 700

tonnes qui doit être capable de mettre en orbite des charges utiles de 6,8 tonnes voire 7,4 tonnes dans sa version «évolution», a coûté jusqu'ici 37 milliards de FF (9 milliards de francs suisses).

### OUBLIER CET ÉCHEC

L'un des responsables du programme, a prêté hier à Singapour que les experts spatiaux européens parviendraient rapidement à faire oublier cet échec que le ministre allemand de la Recherche Juergen Ruetters a qualifié de «revers sévère».

Ralph Jaeger, l'un des vice-présidents de l'ESA, a ajouté qu'il ne «s'attendait pas à des retards majeurs» du fait de l'explosion d'Ariane-5 moins d'une minute après son premier lancement sur le site spatial de Kourou en Guyane française.

Il a jugé que l'échec ne remettrait pas en cause le programme d'Ariane-4, qui constitue aujourd'hui le fer de lance spatial européen et dont le prochain vol aura lieu dans une semaine pour mettre en orbite un gros satellite Intelsat. Arianespace, qui détient environ la moitié du marché mondial de lancement de sa-

tellites, a signé des contrats pour la mise en orbite de 45 satellites dans les deux ans à venir.

### «ACCIDENT CÉRÉBRAL»

Les premières conclusions des ingénieurs chargés d'analyser les causes de la désintégration d'Ariane-5 semblent converger vers une même direction, celle de «l'accident cérébral». Le mauvais fonctionnement pourrait être intervenu au niveau des ordinateurs du lanceur qui auraient transmis un ordre erroné aux vérins de commande des tuyères des deux propulseurs à poudre accrochés au corps central d'Ariane-5. Reste à savoir pourquoi.

Les experts estiment que des échecs de ce genre sont courants dans tous les pays participant à la course de l'espace lors de la mise au point de nouvelles fusées. L'ESA a essayé comparativement moins d'échecs que ses concurrents. Une mauvaise fonction au niveau des ordinateurs de bord constitue la moins mauvaise nouvelle, puisqu'elle ne met pas en cause la structure même de la fusée, comme semblent montrer les quelque 50 secondes de vol précédant l'explosion. (ats, afp)

**6 juin 1876 -**  
Aurore Dupin, alias George Sand, meurt à Nohant, à l'âge de 72 ans. Elle fut élevée par sa grand-mère paternelle, mais souffrit de frustrations. En 1822, elle épousa Casimir Dudevant et eut deux enfants. Mais son mari buvait et la trompait. Ils se séparèrent et George Sand se consacra au journalisme et à la littérature. Elle eut de nombreuses passions: Sandeau, Musset, Leroux, Chopin.

### BRÈVES

#### Le groupe Abba

#### Mémoires attendues

L'une des deux chanteuses du groupe pop suédois ABBA va publier ses mémoires en septembre. La blonde Agnetha Fältskog n'avait plus accordé d'interview depuis neuf ans. Son livre, intitulé «Telle que je suis», a été écrit avec une journaliste.

#### New York

#### Pense-bête trop consciencieux

A New York, deux malfaiteurs en cavale qui venaient de commettre un hold-up ont été arrêtés par la police américaine en raison de leur trop grande conscience professionnelle. Les policiers ont retrouvé dans la voiture que les deux compères avaient volée un pense-bête détaillant leurs projets et leur itinéraire.

#### Bâle-Campagne

#### Poste cambriolée

Un homme armé s'est emparé d'une «importante» somme d'argent hier matin dans le bureau de poste de Giebenach (BL). Il a menacé l'employée PTT avec son arme et s'est fait remettre l'argent. Il a ensuite ficelé l'employée et sa fille âgée de cinq ans avant de s'enfuir.

#### France

#### Gianadda honoré

Le fondateur de la Fondation Gianadda, Léonard Gianadda, a reçu hier le prix 1996 du Rayonnement français lors du vernissage de l'exposition Manet. Le prix récompense l'apport de la Fondation à la culture française, a communiqué la section suisse du Comité du rayonnement français. Le prix est décerné chaque année en Suisse à une personnalité profondément attachée à un patrimoine commun. L'an dernier, il est allé à Maurice Denuzière, auteur de la série historique «Helvétie», et l'année précédente à François Daulte, président d'honneur de la Fondation de l'Hermitage à Lausanne.

#### Bâle

#### Pincé à 103 km/h

Un automobiliste a été surpris dans un contrôle radar alors qu'il circulait à 103 km/h en ville de Bâle sur un tronçon limité à 50 km/h. Son permis de conduire lui a été retiré immédiatement, a indiqué hier la police de Bâle-Ville.

## Au moins six mois de retard

L'échec du vol inaugural d'Ariane-5 devrait entraîner un retard d'au moins six mois dans le programme de l'ESA. Ces délais pourraient coûter plusieurs centaines de millions de francs, a déclaré Peter Creola, conseiller pour la coopération spatiale européenne auprès de la Confédération. La Suisse est moyennement touchée.

La phase d'essai jusqu'à la commercialisation du programme par Arianespace est maintenant prolongée. Les Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) devront payer pour ces re-

tards. Il est probable qu'une nouvelle répartition des coûts sera décidée, a estimé Peter Creola, collaborateur du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Jusqu'à présent, la Suisse participait à hauteur de deux pour cent aux frais de développement, soit près de 200 millions de francs. Selon M. Creola, il faut s'attendre à une baisse de la part suisse puisque les pièces fabriquées par des entreprises helvétiques ne sont pas en cause dans l'échec, mardi, du premier tir d'Ariane-5. (ats)

## Californie: hold-up manqué dans une station service

### La grand-mère était une novice

En Californie, une grand-mère de 71 ans a été inculpée mardi de vol à main armée pour un hold-up bâclé dans une station service.

Mary Ruth Blanco, vieille dame qui n'a jamais jusqu'ici mérité le nom d'indigne, et qui même pendant 35 ans a parrainé plusieurs dizaines d'enfants démunis, a sangloté devant le juge qui l'a citée à comparaître. Elle a été laissée en liberté sous caution de 5000 dollars (un peu plus de 6000 francs) versée par une âme compatissante. Le

procès s'ouvre le 16 juin et la grand-mère risque jusqu'à 13 ans de prison.

Mme Blanco a été arrêtée le 4 mai dans la ville de West Covina en Californie. Elle avait pris un pistolet appartenant à un parent, s'était rendue en voiture à la station service et avait ordonné au caissier de lui donner l'argent.

L'homme, bien à l'abri derrière sa cage vitrée à l'épreuve des balles, avait simplement décroché le téléphone et appelé la police, tout en notant tranquillement sur un bout de papier le

numéro d'immatriculation de la voiture. Les policiers n'ont eu qu'à aller chercher la grand-mère gangster chez elle.

### DÉSESPOIR

La défense va plaider l'accès de désespoir. La semaine précédente ce maladroit hold-up, Mme Blanco et son mari âgé de 75 ans avaient appris que le fisc allait les priver de la moitié de leur pension pendant huit mois pour des arriérés d'impôts. Alerté par la publicité faite à cette affaire, le gouvernement vient d'accorder un délai aux époux Blanco. (ap)

## Le 13e Festival de la BD a été ouvert hier

### «Mangas» à l'honneur à Sierre

Pas superstitieux les organisateurs du Festival de la bande dessinée (BD) de Sierre (VS). Pour ce matricule 13, ils ont en effet décidé de multiplier les défis: une nouvelle localisation, une journée d'ouverture en plus et un renouvellement avec le système de l'hôte d'honneur.

Beaucoup de nouveautés d'un coup, certes, mais les organisateurs se sont montrés confiants mercredi à l'ouverture des

portes. Et dans la BD, le chiffre 13 n'est pas forcément maléfique, à l'image de la série «XIII» des auteurs Vance et van Hamme qui compte parmi les plus gros succès de la bande dessinée francophone.

C'est donc à un festival tout neuf que sont conviés cette année les amateurs de BD. Première nouveauté, la manifestation ne se tient plus dans le vieux quartier du Bourg. Elle a été déplacée dans le quartier des Maraîs à un jet de pierre. L'ouver-

ture du centre BD à cet endroit a logiquement conduit à grouper le périmètre du festival autour de ce nouveau pôle, explique la directrice Béatrice Meizoz.

La nouvelle implantation offre davantage d'espace aux visiteurs (plus de 40.000 sont attendus jusqu'à dimanche soir). Ceux qui regretteront peut-être le charme des vieilles maisons pourront en contrepartie se réjouir d'une disposition plus conviviale des lieux d'exposition, estime Béatrice Meizoz.

### GROS PARI

Le plus gros pari de l'édition 1996 est cependant la décision de renouer avec la présentation d'un hôte d'honneur, idée abandonnée ces dernières années. En choisissant le Japon, les organisateurs n'ont pas cherché la facilité. Le succès des «mangas» (BD japonaises) en Europe est en effet critiqué. On lui reproche de véhiculer outrancièrement des images de violence et de sexe.

Le Festival n'ambitionne pas de rendre les visiteurs amoureux des mangas. Il veut leur faire découvrir la réalité, méconnue en Europe, du plus gros marché de la BD du monde. Les trois expositions consacrées à la bande dessinée du Soleil levant ne peuvent toutefois que lever un petit coin de voile sur les deux milliards de mangas vendus annuellement au Japon. (ats)

## Violent incendie aux abords d'Anchorage

### Evacuation en Alaska



Les pompiers américains ont combattu mardi un incendie qui a déjà parcouru 2400 hectares et entraîné l'évacuation de 500 habitants de localités d'Alaska (photo Keystone-AP). L'incendie a débuté dimanche dans un centre de loisirs. Il s'est étendu

depuis lundi soir avec l'apparition de vents violents. On ne signale pour l'instant aucun blessé grave. Les vents continuaient d'attiser les flammes mardi. Un épais rideau de fumée était visible depuis Anchorage, à 80 km au sud du sinistre. (ats, reuter)

## Une étude publiée aux Etats-Unis

### A 22 h 34: l'heure de l'amour sonne

22 h 34 est l'instant où le plus grand nombre de couples sont susceptibles de faire l'amour aux Etats-Unis, indique une étude de l'Institut d'andrologie de Lexington publié hier.

Cette étude, menée dans le Kentucky auprès de 198 couples, montre que la grande majorité des relations sexuelles ont lieu

entre 18 heures et minuit. Mais 22 h 34 est le moment de prédilection pour les gros câlins.

L'enquête de l'institut privé, spécialisé dans les problèmes de fertilité, montre en outre que les hommes de 23 ans font l'amour 14,8 fois par mois en moyenne. Un chiffre qui tombe à 4,6 une fois passé le cap des 47 ans. (ats, afp)



### Festival de la BD à Sierre

Les «mangas» japonais sont à l'honneur depuis hier et jusqu'à dimanche. (Keystone-Coffrini)

**À VENDRE**  
**La Chaux-de-Fonds**  
 Quartier sud à proximité de la gare  
**PETIT IMMEUBLE**  
 Comprenant:  
 4 appartements de 4 pièces  
 4 appartements de 3 pièces  
 avec 2 balcons nord et sud chacun,  
 3 garages et grand jardin.  
 Possibilité de créer 4 grands appartements  
 de 7 pièces avec 4 balcons chacun en  
 réunissant 2 appartements à chaque étage  
 et également 1 ou 2 appartements dans  
 les chambres-hautes.  
**Idéal pour deux ou plusieurs familles.**  
**espace & habitat**  
 Tél. 039/23 77 77-76  
 132-789511

**cogestim**  
**La Chaux-de-Fonds**  
**Rue du Parc 6**  
 appartement de  
**3 pièces**  
 Loyer Fr. 660.-  
 + charges.  
 Pour visiter:  
**Mme Rocha,**  
 ☎ 039/28 91 47  
 22-400746  
**COGESTIM S.A.**  
 TÉL. (021) 320 88 61

**RECHERCHE**  
**TERRAINS À BÂTIR**  
 Pour locatifs régions: Fribourg,  
 Lausanne, Neuchâtel, Genève.  
 Envoyer dossiers sous chiffre  
 Q 249-212351 à Ofa Orell Füssli  
 Werbe AG, case postale 4638,  
 8022 Zurich.  
 249-212351

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
 Nous louons à la rue de la Cure 7  
 pour tout de suite ou à convenir  
**très joli appartement**  
**de 3 pièces duplex**  
 Location: Fr. 1180.-, charges incluses.  
 296-727778

**À LOUER AU LOCLE**  
 dans petit immeuble  
**JOLI APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
 Refait à neuf, cuisine agencée.  
 WC/douche, hall d'entrée, 3 chambres.  
**Fr. 780.- charges comprises.**  
 ☎ 039/23 77 77-76  
 132-789504

**Renan:**  
**4 et 3½**  
**pièces**  
 Rénovés,  
 spacieux, cuisines  
 habitables.  
 Fr. 800.- et  
 Fr. 630.- + ch.  
 ☎ 039/63 13 27  
 132-788895

**À VENDRE** dans quartier Nord de notre ville  
**VILLAS vous offrant :**  
 - de grands espaces très lumineux neufs  
 - une superbe vue sur toute la crête du Jura  
 - la nature, le calme et un soleil infatigable  
 - la participation à une création architecturale  
 - le changement !  
 dès Fr. 640'000.- soit Fr. 2'300.- ch. incl.  
*...QUE PEUT-ON EXIGER DE PLUS ?*  
**Tél. 039 / 200.222**  
**ProCITE**  
 Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds  
 132-789722

**safican**  
 Fiduciaire  
 Gérance d'immeubles  
 Rue de la Serre 4  
 2001 Neuchâtel

**À louer à La Chaux-de-Fonds**  
 - appartements **4½ pièces**, rue du  
 Doubs 147, spacieux, rénovés,  
 cuisine équipée, ascenseur, part  
 au jardin collectif, libre dès le 1er  
 juillet 96, Fr. 1350.- + 115.-  
 - appartement **2 pièces**, rue de la  
 Paix 5, cuisine équipée, cave,  
 libre tout de suite, Fr. 417.- + 90.-

**À louer au Locle**  
 - studios, rue du Tertre 4, cuisine  
 équipée, rez-de-chaussée,  
 Fr. 265.- charges comprises.  
 - appartement **2 pièces**,  
 rue du Tertre 4, cuisine équipée,  
 libre tout de suite, Fr. 290.- +  
 50.-  
 - appartement de **4 pièces**,  
 rue du Tertre 4, cuisine semi-équi-  
 pée, libre dès le 1er juillet 96,  
 Fr. 625.- + 120.-  
 Renseignements: 038/25 75 43  
 28-52006

**Fluri+Keller Treuhand AG**  
 eidg. dipl. Immobilienreuhänder  
 eidg. dipl. Buchhalter  
 Spitalgasse 14, 3011 Bern  
 Tél. 031/311 77 79, Fax 031/312 56 88

**GÉRANCE**  
**CHARLES BERSET SA**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
 ☎ 039/23 78 33  
 Fax 039/23 77 42

**QUARTIER VIEILLE VILLE**  
 À louer  
 pour date à convenir

**BEL APPARTEMENT**  
 de 3 pièces avec cuisine agencée,  
 rue de l'Industrie.

**APPARTEMENT**  
 de 3 pièces, rue Fritz-Courvoisier.  
 132-7879469

**À Saint-Imier**  
 à louer  
**local**  
**commercial**  
**175 m²**  
 Grandes vitrines.  
 ☎ 066/31 17 49  
 132-365356

**Feu:**  
**118**

**À VENDRE**  
**Centre ville**  
**La Chaux-de-Fonds**  
 132-789591

**Splendides locaux**  
**commerciaux anciens**  
**rénovés dans immeuble**  
**résidentiel**  
**Surface exploitable de 227 m²**  
 conviendraient pour cabinet  
 médical ou dentaire,  
 étude d'avocats,  
 bureau d'architecture, etc.  
**Cachet exceptionnel**



Demandez une notice  
 ou sollicitez un rendez-vous  
**GECCO** GÉRANCE ET  
 COURTAGE SA  
 75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

**CASTEL REGIE**  
 À louer à La  
 Chaux-de-Fonds  
 Rue de  
 la Balance 6  
**3½ PIÈCES**  
 Cuisine agencée,  
 lave-vaisselle.  
 Fr. 800.-  
 + charges.  
 ☎ 038/31 78 03  
 28-51134

**À LOUER**  
**NEUCHÂTEL**  
 Plusieurs  
 garages,  
 places de parc  
 intérieures  
 et extérieures  
 au chemin des  
 Trois-Portes 17-19  
 et à la rue  
 des Battieux 1-7  
 \* Loyer mensuel de  
 Fr. 40.- à Fr. 120.-

**LIVIT**  
 LIVIT S.A.  
 RÉGIE IMMOBILIÈRE  
 RUE ST-PIERRE 4  
 1003 LAUSANNE  
 021 / 312 28 15  
 22-412666

**GHB GERANCE S.à.r.l.**  
 Patinage 4a - 2114 Fleurier  
 Tél. 038/61.25.56 Fax 038/61.12.75

**APPARTEMENTS NEUFS À VENDRE**  
**DE BONNE QUALITÉ À DES PRIX**  
**IMBATTABLES**  
**LES HAUTS-GENEVEYS**  
**À 5 MINUTES DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
**ET 10 MINUTES DE NEUCHÂTEL**  
**5½ pièces:** cuisine agencée - 2 salles d'eau -  
 cave, 125 m² Fr. 295 000.-  
**6 pièces:** cuisine agencée - 2 salles de bains -  
 balcon - cave, 138 m² Fr. 320 000.-  
**5½ pièces:** cuisine agencée - 2 salles de bains -  
 jardin individuel - cave  
 125 m² Fr. 350 000.-  
 Toutes commodités avec le bâtiment  
**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
**LE SAMEDI 8 JUIN 1996**  
**9 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30**  
 Bâtiment situé près de la gare des Hauts-Geneveys  
 en dessus du passage à niveau.  
 28-51288

**COTE A LA HAUSSE**  
**Baisse de prix**  
 à la consommation,  
 conditions  
**promotionnelles**  
 pour le branchement.  
 Le meilleur moment  
 pour **investir** dans  
 le remplacement de  
 votre chaudière,  
 c'est **maintenant.**  
**gaz naturel**  
 C'est l'avenir qui compte.  
**EVALUATION**  
**GRATUITE,**  
**INFORMATIONS,**  
**CONSEILS:**  
 Marketing Gaz  
 Services Industriels  
 La Chaux-de-Fonds  
**039 / 27 67 41**  
**TARIF A LA BAISSE !**  
 132-788141

**Publicité intensive, Publicité par annonces**

**À LOUER**

*Faites des économies...  
 ...avec un loyer modéré...*  
**Neuchâtel**  
 ★ Rue de l'Evole 56-64  
**3½ pièces dès Fr. 1150.-**  
**4½ pièces dès Fr. 1390.-**  
 ★ Rue des Parcs 137  
**Grand 1 pièce, Fr. 710.-, plus charges**  
**2 pièces dès Fr. 799.-, plus charges**  
**3 pièces à Fr. 880.- plus charges**  
 ★ Rue des Fahys 59  
**3 pièces dès Fr. 880.-, plus charges**  
 ★ Rue des Battieux 1-7  
**4½ pièces, Fr. 1290.-, plus charges**  
**5 pièces, Fr. 1310.- plus charges**  
 N'hésitez pas et contactez-nous  
 pour une rapide visite des lieux!

**LIVIT**  
 LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE  
 RUE ST-PIERRE 4  
 1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15  
 22-412666

**AUTOS - MOTOS - VELOS**

**C'est magique: 34'080 variations.**



**La nouvelle Peugeot 806.** Son  
 intérieur modulable permet de décli-  
 ner 34'080 agencements différents.  
 Ainsi, la 806 est faite sur mesure  
 pour la famille, les loisirs et la vie  
 professionnelle. Sa tenue de route,  
 son système de sécurité complet et  
 son très haut niveau de confort vous  
 séduiront d'emblée, dès Fr. 33'700.-.  
**Peugeot. Pour que l'automobile**  
**soit toujours un plaisir.**



**La Chaux-de-Fonds:** Entilles SA, Garage et Carrosserie, av. Léopold-Robert 146, Les Breuleux:  
 Garage Th. Clémence, **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28, Chézard: Garage U. Schürch,  
 Courtelary: Garage J.-P. Schwab, **Les Geneveys:** Garage Clément Miserez, **Le Locle:** Entilles SA - Stand SA, Girardet 27,  
 Monfaucon: Garage Bellevue, **Les Ponts-de-Martel:** Garage de la Prairie, Tramelan: Garage du Châlet



Le musée de tous les Neuchâtelois.

Valoriser notre passé = Investir pour l'avenir

# OUI! Les 8-9 juin 1996 au nouveau Musée d'archéologie

**LATENIVM Hauterive/NE**

Bien plus qu'un «musée lacustre», c'est LE musée de TOUS les Neuchâtelois qui est en jeu. Une mémoire qui nous encourage à continuer d'être, comme depuis des millénaires, d'actifs paysans, fabricants, commerçants, bâtisseurs, ouverts sur le monde environnant...

Antoine Grandjean, directeur, Couvet

Cette annonce est publiée grâce au soutien des Fabriques de Tabac Réunies (membres du groupe Philip Morris) et de La Neuchâteloise Assurances.

Ed.resp.: Fondation La Tène, Neuchâtel

Lycée Français International de Hong Kong, cherche pour la rentrée de septembre 1996 un(e)

## institutrice

célibataire, diplômé(e) d'école normale pour enseignement au niveau primaire. Contrat de 3 ans, conditions d'expatrié. Faire offre manuscrite avant le 11 juin à Progin Marc, LFI correspondant, Fin-de-Forel 15, 2523 Lignières.

28-52075

OFFRES D'EMPLOI

**PICCADILLY**  
salon de jeux  
cherche  
**SOMMELIÈRE AVEC EXPÉRIENCE**  
Sans permis s'abstenir. Se présenter dès 14 heures, demander M. Valente. Avenue Léopold-Robert 84 La Chaux-de-Fonds 132-789474

**AUBERGE «LA PUCE»**  
2333 LA FERRIÈRE  
cherche  
**cuisinier(ère)**  
avec expérience, sachant travailler seul(e). Permis B ou C, avec voiture. Dès le 1er juillet. ☎ 039/63 11 44 132-789644

**L'annonce, reflet vivant du marché**

**BISA**  
AUX BONNES CHOSES  
**Croissanterie/Tea-Room «AUX BONNES CHOSES» à La Chaux-de-Fonds, cherche SERVEUSE à temps partiel**  
- Dynamique et de bonne présentation  
- expérimentée  
- Suisse ou permis de travail valable uniquement  
- Entrée immédiate.  
Si notre offre vous intéresse, veuillez prendre contact avec M. Claude au 039/26 94 00 18-322832

Restaurant-Pizzeria «Chez Giuseppe» Numa-Droz 11, La Chaux-de-Fonds, cherche  
**SOMMELIÈRE**  
Sans permis s'abstenir. Téléphoner pour rendez-vous au 039/28 92 98 132-789670

Restaurant à La Chaux-de-Fonds cherche un(e)  
**cuisinier(ère)**  
sachant travailler seul(e). Ecrire sous chiffre T 132-789695 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-789695

**Scotch-Club**  
cherche une  
**barmaid**  
tout de suite ou à convenir. Tél. dès 22 h au 039/23 44 69 ou se présenter 132-789565

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**  
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



La Direction de l'hôpital met au concours un poste de:

## secrétaire médical-e (taux d'activité: 50%) pour son service de rhumatologie

ce poste pourrait ultérieurement correspondre à un poste à plein-temps.  
**Exigences:**  
- certificat fédéral de capacité d'employé-e de commerce ou titre équivalent  
- maîtrise parfaite de la dactylographie et du traitement de texte  
- connaissance de la terminologie médicale  
- connaissance de la facturation médicale  
- si possible plusieurs années d'expérience  
- grande précision dans le travail  
- capacité d'utiliser les ressources d'un système informatique.  
**Traitement:**  
Selon classification ANEM (Association neuchâteloise des établissements médicaux).  
**Entrée en fonction:**  
1er septembre 1996.  
**Renseignements:**  
Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat de rhumatologie, ☎ 039/27 23 01  
Tous les postes mis au concours au sein de l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes. Les candidats-es sont priés-es d'adresser leurs offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, au chef du personnel de l'hôpital, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 17 juin 1996. 132-789700

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

# BOURSE

**Swiss Market Index**  
Graphique montrant l'évolution de l'indice suisse de 25 mai à 5 juin.

**Indicés**  
04/06 05/06  
SPI 2303.76 2315.38  
SMI 3568.10 3572.00  
Dow Jones 5665.71 5697.48  
DAX 2546.25 2552.53  
CAC 40 2111.00 2115.35  
Nikkei 21858.10 21881.40

**Dollar US**  
Graphique montrant l'évolution du dollar américain de 25 mai à 5 juin.

**Biillets**  
Achat Vente  
USA 1.22 1.29  
Angleterre 1.89 2.01  
Allemagne 81 83.5  
France 23.65 24.9  
Belgique 3.9 4.1  
Hollande 72 75  
Italie 0.0785 0.0835  
Autriche 11.4 11.9  
Portugal 0.76 0.84  
Espagne 0.93 1.01  
Canada 0.88 0.95  
Japon 1.1 1.2

**Devises**  
Devises jusqu'à Fr. 50'000.-  
USA 1.2395 1.2735  
Angleterre 1.924 1.976  
Allemagne 81.3 83  
France 24.02 24.52  
Belgique 3.958 4.038  
Hollande 72.59 74.19  
Italie 0.0804 0.0824  
Autriche 11.555 11.795  
Portugal 0.785 0.81  
Espagne 0.959 0.989  
Canada 0.906 0.93  
Japon 1.136 1.17  
ECU 1.5385 1.5705

**Taux d'intérêt suisses**

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	2.00	2.00	2.12
Oblig. de caisse	2.75	3.50	4.00
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.34	4.31	
Taux Lombard	4.75	4.75	

**Taux d'intérêt étrangers**

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	2.31	2.31	2.50
USD/US\$	5.40	5.56	5.96
DEM/DM	3.18	3.18	3.25
GBP/£	5.93	5.99	6.25
NLG/HLG	2.62	2.68	3.00
JPY/YEN	0.43	0.50	0.75
CAD/CS	4.69	4.87	5.34
XEU/ECU	4.31	4.31	4.43

**Bourse suisse**

04/06	05/06	04/06	05/06
ABB p	1500	1496	
Adia p	310	318	
Agie n	114.5	114	
Alusuisse p	990	988	
Alusuisse n	990	988	
Amgold C.S.	126.5	125.75	
Ares Sersono	960	965	
Ascom p	1380	1360	
Atisolz n	550	545	
Banque Coop	860	850d	
Baloise n	2720	2690	
Beer Holding p	1345	1355	
BB Biotech	1680	1680	
Bernoise Ass. n	970d	960	
BK Vision p	1405	1418	
Bobst p	1805	1820	
Buehrlé p	130.5	132.5	
Bucher Holding p	935	925	
Ciba-Geigy p	1394	1404	
Ciba-Geigy n	1391	1394	
Clariant n	444	448	
Cortailod p	685	680	
CS Holding n	107.75	109	
Electrowatt p	452	443	
Elco Loser n	460d	460d	
EMS Chemie p	5010	5050	
Fischer p	1440	1410t	
Fischer n	278t	276	
Forbo n	529	526	
Fotolabo p	530	535	
Galenica n	450t	445	
Hero p	520	525	
Hero n	125t	125t	
Hilti bp	910	910	
Holderbank p	956	960	
Immuno	860	850	
Interdiscount p	34.5	31.5	
Jelmoli p	720t	710	
Kaba Hold. n	495	495	
Kuoni n	2850	2800	
Landis & Gyr n	900d	900d	
Lindt Sprüngli p	22700	23300	
Logitech n	152	152	
Mercurio n	267	269	
Michelin	625	610	
Micronas p	1275	1190	
Motor Col.	2370	2360	
Mövenpick p	415	415	
Nestlé n	1423	1411	
Pargesa Holding	1470	1470	
Pharmavisio n	5680	5685	
Phonak	1275	1280	
Pirelli p	165	170	
Publicitas bp	1240	1230d	
Publicitas n	1240	1245	
Rentch Walter	185	181	
Réassurance n	1207	1232	
Richemont	1860	1870t	
Rieter n	348	345	

**Roche bp** 9595 9500  
**Roche p** 15200 15180  
**Rorento C.S.** 70.8 71  
**Royal Dutch C.S.** 187.75 189.25  
**Sandoz n** 1308 1320  
**Sandoz p** 1305 1318  
**Saurer n** 487 490  
**SBSI bp** 370d 370d  
**SBS n** 224 226  
**Schindler n** 1300 1280  
**SiG p** 1315 1315  
**Sig p** 180d 180d  
**Sika p** 311 308  
**SMH p** 880 856  
**SMH n** 198 194.5  
**Stratec n-B** 1195 1200  
**Sulzer bp** 753 745  
**Sulzer n** 797 790  
**Surveillance n** 520d 520d  
**Surveillance p** 2800 2800  
**Swissair n** 1240 1248  
**Swissair bj** 220d 220d  
**Tege Montreux** 56 57  
**UBS n** 251 250.5  
**UBS p** 1170 1168  
**Unigestion p** 104d 104  
**Von Roll p** 27.75 27.5  
**Winterthur n** 728 726  
**Winterthur p** 728 724  
**Zurich n** 330 336

**Fonds de placements**

04/06	05/06	04/06	05/06
Atlantic Richfield	120.25	118.625	
ATT	61.125	62.125	
Avon	46	46	
Baxter	46.125	46.75	
Black & Decker	41.125	41.25	
Boeing	84.125	84.875	
Boeing	84.125	84.875	
Bristol-Myers	87.75	88.625	
Can Pacific	20.25	20.625	
Caterpillar	65.75	66	
Chase Manhat.	70.75	73.125	
Chevron Corp.	59.625	59	
Citicorp	85.125	86.625	
Coca-Cola	46.5	47.625	
Colgate	82	83	
Compaq Comput	49.5	49.75	
Data General	12.625	13.125	
Digital	50.25	49.625	
Dow Chemical	83.25	83	
Dupont	80.625	80	
Eastman Kodak	74.5	75.75	
Exxon	85	85	
Fluor	65	63.875	
Ford	36.5	36.25	
Gen. Motors	56.375	56.875	
General Electric	83.75	84.375	
Gillette	59	60	
Goodyear	50.875	50.875	
Hewl.-Packard	108	106	
Homestate	19.75	18.75	
Honeywell	51.375	51.25	
IBM	105.875	104.875	
Intern. Paper	39.875	39.75	
ITT	27.625	27.875	
Johns. & Johns.	98.25	99.25	
Kellogg	73.25	74.125	
Lilly Eli	65.375	66.25	
Merck	66.125	66.125	
Merrill Lynch	64.875	65.5	
MMM	68.875	69.5	
Mobil Corp.	113.375	114.125	
Motorola	65.5	65.75	
Pacific Gas & El.	23.125	23.5	
Pepsico	33.375	33.5	
Phillip Morris	101.375	101.5	
Procter & Gamb.	88.625	90.25	
Ralston Purina	61.125	62.125	
Saralee	33.25	33.875	
Schlumberger	83.625	83	
Scars Roebuck	51.5	51.75	
Texaco	84	84.25	
Texas Instr.	54.5	54.75	
Time Warner	40.875	41.125	
UAL	57.125	57.5	
Unisys	8	8	
Walt Disney	60.125	60.5	
WMX	35.25	35.125	
Westinghouse	19	19	
Woolworthhouse	21.875	22.25	
Xerox	158.75	162.5	
Zenith	14	13.875	

**Maintenant fini les taxes, frais et commissions sur votre compte.**

**CS-Firstphone**  
Le système de comptes intelligent avec service téléphonique permanent. Pour vous en convaincre: tél. 155 68 68.

**CREDIT SUISSE CS**

**TELEKURS FINANCE**  
Transmis par CONSULTAS SA, Lausanne (Cours sans garantie)



Quand locataires et propriétaires se lient et s'obligent à travers un contrat

# Dans les arcanes du bail à loyer

**Question: quel est le type de contrat qui régit la vie quotidienne d'au moins sept Neuchâtelois sur dix? Le contrat de mariage? Perdu! Le contrat le plus répandu aujourd'hui est bien celui du bail à loyer. Petit parcours non exhaustif dans ses arcanes.**

Les Suisses sont un peuple de locataires. Les Neuchâtelois ne font pas exception. 70% d'entre eux vivent sous le régime du bail à loyer pour un maigre 30% de propriétaires. Cette proportion, mais aussi la nature même du «service» que recouvre le bail à loyer auquel le Code des obligations ne consacre pas moins de quatre chapitres pour plus de 20 articles, justifie bien que l'on se penche quelque peu sur ce fameux contrat. Cela en excluant volontairement les baux à loyer de type commercial qui eux sont régis par des dispositions spéciales supplémentaires.

Première remarque liminaire qu'il n'est pas inutile de rappeler: le bail à loyer est un contrat par lequel le bailleur s'oblige à céder l'usage d'une chose au locataire, moyennant le versement d'un loyer. Le logement n'est donc pas un droit au sens de la législation actuelle, mais bien un service dûment rétribué.

Un contrat de bail à loyer peut avoir la forme orale ou écrite. «Dans la pratique, tous les propriétaires recourent à un contrat-type», précise Laurent Amez-Droz, secrétaire de la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN). Particularité neuchâteloise: dans les 21 communes soumises à la LVAL, un nouveau contrat de bail doit être accompagné d'une formule officielle indiquant ancien et nouveau loyer et charges.

## DURÉE

Le contrat de bail peut être établi pour une durée déterminée ou pas. Il est généralement conclu pour une année, puis renouvelable de trois mois en trois mois. Propriétaire et locataire peuvent cependant convenir de

délais plus longs. Lors de la conclusion d'un bail, le propriétaire peut demander le versement sur un livret bancaire d'une garantie financière représentant un montant maximum de trois mois de loyer net. De plus, dans la pratique, un état des lieux est annexé.

Pour un bail à loyer à trois mois, l'année compte quatre termes usuels. Il s'agit du 31 mars, du 30 juin, du 30 septembre et du 31 décembre. Ces termes peuvent cependant être modifiés avec l'accord des deux parties.

Le délai minimum légal de résiliation d'un contrat «normal» est donc de trois mois. Pour des questions évidentes de preuve, il est conseillé de résilier par écrit. Attention cependant, contrairement à une idée largement répandue, ce n'est pas la date du cachet postal qui fait foi, mais bien la date de réception qui compte. En clair, la résiliation doit parvenir à son destinataire au minimum trois mois avant l'échéance d'un terme. Cela sans oublier le délai postal de garde supplémentaire de 7 jours en cas d'envoi recommandé.

A noter que le locataire peut résilier en dehors des délais s'il propose un remplaçant solvable répondant peu ou prou aux mêmes critères que lui. Si cela libère le locataire du paiement du loyer jusqu'à l'échéance du contrat, cela n'oblige cependant pas le propriétaire à conclure avec le remplaçant. Pour le propriétaire, il n'est pas inutile de rappeler que la résiliation d'un bail doit aussi être communiquée au conjoint du locataire. A l'inverse, le locataire et son épouse doivent aussi résilier le contrat ensemble. La seule signature du mari suffit plus.

## FIXATION DU LOYER

Vu l'importance du «service» représenté par le logement, le législateur a tenu à mettre des «garde-fous».

Lors de la conclusion d'un contrat, si le propriétaire est en droit de fixer le loyer qui lui plaît, certaines règles protègent cependant contre des loyers dits «abusifs».

Pour fixer le loyer deux méthodes sont utilisées: celle relative et celle absolue. La première tient compte de l'évo-



(Impar-Leuenberger)

lution dans le temps des critères que sont le coût de la vie (IPC), le taux hypothécaire, les charges de l'immeuble et la réalisation de travaux. La seconde fait appel au principe reconnu par la législation de «rendement suffisant» en faveur du propriétaire. En clair, ce dernier peut réclamer un loyer qui, déduction faite des charges financières, d'entretien voire d'exploitation non facturées aux locataires ainsi que de l'éventuelle taxe foncière, lui permette d'obtenir un rendement net de ses fonds propres investis dans l'immeuble de 0,5% au-dessus du

taux d'intérêt hypothécaire de référence, taux fixé aujourd'hui dans le canton à 5%.

Dans la pratique, pour les immeubles construits ou acquis vers la fin des années 80 en pleine surchauffe, la fixation d'un loyer en fonction de cette dernière méthode occasionne parfois des loyers trop chers par rapport aux prix pratiqués sur le marché, relève L. Amez-Droz. Nombre de propriétaires sont ainsi obligés d'adopter des loyers se situant au-dessous du taux de rendement suffisant. «Dans ce cas, ils ont cependant la

possibilité de faire une réserve au contrat de bail lors de sa conclusion pour autant que le locataire y consente».

Quand un loyer est fixé, le propriétaire ne peut, en principe, procéder à une augmentation substantielle. Il existe cependant plusieurs cas de figure permettant un ajustement. Dans le cas de la méthode du calcul du «rendement suffisant», une modification est possible lorsqu'un nouveau propriétaire acquiert l'immeuble mis en location, s'il y a un changement de locataire, si l'immeuble sort du statut de HLM

et enfin s'il y a une demande de baisse de loyer de la part du locataire. Dans la méthode relative, une modification du loyer peut être envisagée suivant l'évolution du taux hypothécaire, la variation de l'indice des prix à la consommation, une hausse des charges de l'immeuble et lors de la réalisation de travaux importants.

Toute notification de hausse du loyer doit être faite sur une formule officielle. Elle doit être signifiée au minimum 10 jours avant le délai de résiliation de trois mois pour un terme et de surcroît tenir compte de l'éventuel délai supplémentaire inhérent au délai de garde d'un envoi recommandé.

Le locataire peut s'opposer à une hausse en invoquant le respect des principes décrits plus haut. A l'inverse, le propriétaire peut lui aussi se référer aux mêmes principes pour s'opposer à une demande de baisse à laquelle il doit cependant répondre dans les 30 jours. Si aucun accord n'intervient, le locataire peut actionner dans les 30 jours l'Autorité de conciliation qui tranche en dernier ressort.

## BAISSE DES LOYERS

En ces temps de chute du taux hypothécaire, le nombre de demandes de baisse est conséquent, reconnaît-on auprès des professionnels. Les locataires sont-ils exaucés? «D'une manière générale, une enquête que nous avons menée en collaboration avec l'UNPI auprès des gérances professionnelles nous a montré que la quasi totalité des grandes gérances, représentant plus de la moitié du parc locatif cantonal, ont répercuté cette baisse lorsqu'elles étaient en mesure de le faire», relève L. Amez-Droz. Soit lorsque le «critère de rendement suffisant» était satisfait. «Celles qui ne l'ont pas fait sont essentiellement des gérances d'institutions publiques pratiquant déjà des loyers au-dessous des prix du marché», précise le secrétaire. Un secrétaire qui, après les tensions ayant régné sur le marché immobilier ces dernières années, en appelle aujourd'hui au partenariat entre propriétaires et locataires.

C. P.

2 sociétés du **GROUPE GECO** dans le canton de Neuchâtel



**REGICO NEUCHÂTEL**  
St-Honoré 3  
Tél. 038/24 34 88  
2000 - NEUCHÂTEL



**GECO LA CHAUX-DE-FONDS**  
Jardinière 75  
Tél. 039/23 26 55  
2300 - LA CHAUX-DE-FONDS

### Nos prestations

- gérance d'immeubles
- administration de PPE
- courtage (achat et vente) de biens immobiliers
- expertises immobilières

### Nos différences

- gestion budgétaire avec envoi d'un décompte mensuel (simplifié et informatique)
- séparation des avoirs clients et commerciaux
- obligation de non concurrence envers nos clients propriétaires
- le tout contrôlé par un inspectat externe

La Chaux-de-Fonds

Neuchâtel

Fribourg

Yverdon-les-Bains

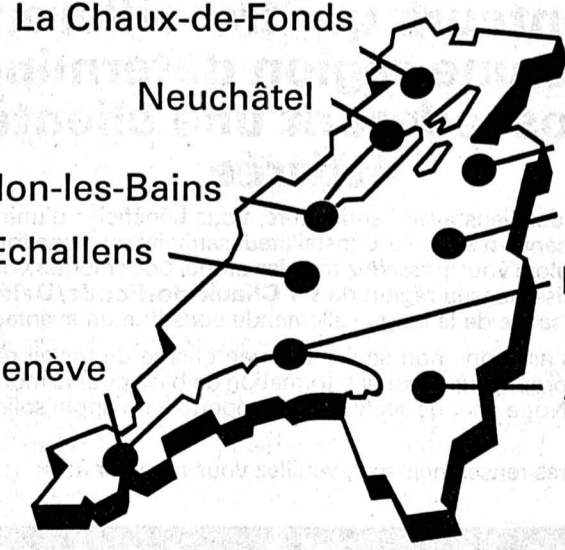
Bulle

Echallens

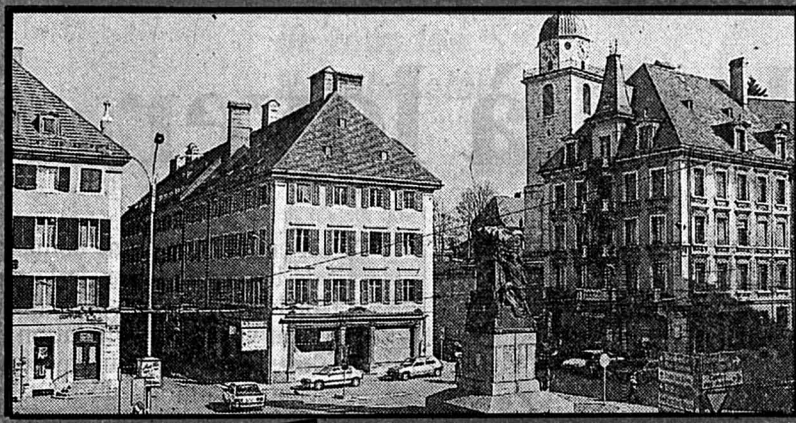
Lausanne

Genève

Aigle



# LA VIEILLE VILLE



**BROOKLYN**  
Barber Shop  
Rue de la Balance 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 039/28 66 22



**tyfelle**  
coiffure

Place de l'Hôtel-de-Ville 6  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 75 55 132-772616



**PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE**  
Avenue Léopold-Robert 7  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 06 87  
Fax 039/23 06 88

**Au cœur de la vieille ville**  
Livraisons gratuites à domicile  
Places de parc à disposition  
132-786050



**L'amour c'est...**

choisir à deux  
une liste  
de mariage!

**TOULEFER**  
Quincaillerie  
Place de l'Hôtel-de-Ville



**ÇA BOUGE !**

## OFFRES D'EMPLOI

**Alfa Laval Agri**  
Tout pour le lait.

### Nous voulons renforcer notre présence sur le marché

Nous occupons une place importante sur le marché en tant que spécialistes des systèmes de traite et d'alimentation, des installations d'étable, des techniques de refroidissement à la ferme, des systèmes d'évacuation du fumier et des accessoires pour étables.

**nous cherchons revendeurs/monteurs qui travailleront dans une région déterminée et posséderont une clientèle attirée**

Vous avez des liens avec l'agriculture, vous bénéficiez d'une formation de mécanicien agricole, d'installateur sanitaire ou d'une formation analogue, alors vous possédez tous les atouts pour monter votre propre entreprise dans la région de **La Chaux-de-Fonds/Delémont**. La connaissance de la langue allemande constitue un avantage.

Nous vous assurons non seulement une charge de travail régulière mais vous proposons aussi une formation de base pour le montage et le service. Notre chef de secteur vous apportera un appui solide pour la vente.

Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à:

180-739880

**Alfa Laval Agri** CH-6210 Sursee  
Tél. 041 926 66 11

## OFFRES D'EMPLOI

### LA RECHERCHE POUR LA VIE



### Technologie médicale • Thérapie

Toutes les 23 heures, 56 minutes et 4 secondes, la terre fait une rotation sur son axe. Pendant ce temps, plus de 60.000 employés de la société Baxter partent dans le monde œuvrent pour l'amélioration de la santé de millions de gens. Nos produits et services dans le domaine de la technologie et de la thérapie médicales contribuent à la prévention, au diagnostic et au traitement de nombreuses maladies.

Baxter est un des leaders mondiaux dans le domaine de la biotechnologie. Nos investissements dans la recherche et le développement rendent possible des innovations à la pointe du progrès.

Pour le développement du projet de construction de la nouvelle usine Baxter à Neuchâtel, nous cherchons

- **Responsable des Finances (Plant Controller)** dont les principales tâches seront de fournir à la direction des analyses des coûts de production et d'élaborer et coordonner toutes les fonctions financières de notre usine de fabrication d'un produit de substitution de l'hémoglobine. Le candidat idéal aura une formation universitaire en finance ou économie, ainsi qu'un M.B.A., des connaissances approfondies des pratiques comptables suisses et américaines et un minimum de sept ans d'expérience à un niveau comparable. La maîtrise des langues française et anglaise, aussi bien parlées qu'écrites, est également indispensable. (réf. 192a)
- **Chef de projet informatique**, chargé de la mise en place des différents systèmes du domaine **Production et Logistique**. De formation universitaire, ingénieur ETS ou équivalente, il aura une expérience confirmée de la conduite de projets GPO en milieu industriel, de préférence pharmaceutique. Il possédera également des connaissances approfondies des architectures client/serveur (UNIX-NT) et AS/400. Il devra être capable de communiquer et de travailler en français et en anglais. (réf. 091b)
- **Chef de projet informatique**, chargé de la mise en place des différents systèmes du domaine **Assurance Qualité**. De formation universitaire, ingénieur ETS ou équivalente, il aura une expérience confirmée de la conduite de projets QA (LIMS, PDM, etc.) en milieu industriel, de préférence pharmaceutique. Il possédera également des connaissances approfondies des architectures client/serveur (UNIX-NT) et AS/400. Il devra être capable de communiquer et de travailler en français et en anglais. (réf. 091b2)
- **Administrateur IS**, chargé de l'administration des bases de données, ainsi que de la documentation et de la validation des systèmes informatiques. De formation universitaire, ingénieur ETS ou équivalente, il aura une expérience confirmée de l'informatique en milieu industriel, de préférence pharmaceutique. Il possédera également des connaissances approfondies des architectures client/serveur (UNIX-NT) et AS/400, ainsi que du SGBD Oracle. Il devra être capable de communiquer et de travailler en français et en anglais. (réf. 291a)
- **Spécialiste en validation des systèmes informatiques et PLC**, pour participer au développement du programme de validation, et réaliser et superviser les activités de validation liées aux systèmes informatiques et PLC. De formation universitaire, ingénieur ETS, ou équivalente, le candidat idéal possédera un minimum d'une année d'expérience pratique des systèmes PLC et de logiciels dans un milieu pharmaceutique. Une connaissance approfondie du français et de bonnes connaissances d'anglais sont indispensables. (réf. 391b)
- **Ingénieur chimiste ETS ou équivalent**, dont les activités porteront essentiellement sur l'analyse instrumentale, (la chromatographie liquide (HPLC), la chromatographie sur couche mince, l'électrophorèse et la spectrophotométrie). Le candidat s'occupera du transfert de méthodes, de la maintenance des appareils ainsi que de la réalisation d'analyses de contrôle. Quelques années d'expérience dans l'industrie pharmaceutique, la connaissance des règles de bonne pratique de laboratoire (GLP) seraient des atouts appréciés. Des bonnes connaissances d'anglais sont indispensables. (réf. 491a)
- **Laborant(ine) en chimie**. Pour ce poste, nous cherchons un(e) candidat(e) motivé(e) pour effectuer les analyses de contrôle de qualité. De solides connaissances en chimie analytique générale ainsi qu'en analyse instrumentale (HPLC, TLC, spectroscopie) sont nécessaires. Des connaissances d'anglais et des bonnes pratiques de laboratoire (GLP) seraient un atout supplémentaire. (réf. 591a)

Si votre profil correspond à un de ces postes, veuillez envoyer votre dossier complet à:

Baxter - Hemoglobin Therapeutics  
Case postale 126  
2005 Neuchâtel 5

en indiquant la référence du poste qui vous intéresse.

**Baxter**

28-51927

### MONTREMO S.A.

Cadran soignés  
Emancipation 55  
2305 La Chaux-de-Fonds

Pour notre département développement, nous cherchons pour entrée immédiate

### un dessinateur technique ou un technicien d'exploitation

capable de travailler de manière indépendante et apte à prendre des décisions.

La maîtrise du logiciel AUTOCAD est indispensable. Ce poste est directement rattaché à la direction.

La préférence sera donnée à une personne ayant déjà travaillé dans le cadran.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à envoyer à l'adresse susmentionnée.

132-789512

### Entreprise industrielle et commerciale cherche COMPTABLE QUALIFIÉ(E)

capable d'assumer de manière indépendante des responsabilités dans les secteurs d'activités suivantes:

- tenue de comptabilités et boucllements
- contrôle budgétaire
- gestion financière

Le collaborateur recherché aura la responsabilité du secteur financier de l'entreprise.

Faire offres sous chiffre G 28-51371 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

28-51371

### Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

**L'annonce, reflet vivant du marché**

EN DIRECT DE L'EURO 96 AVEC

VAUDOISE ASSURANCES

# Football - Euro 96: l'équipe suisse a débarqué en Angleterre Tout de suite à l'entraînement

## Les adversaires des Suisses -

Les adversaires des clubs suisses dans la Coupe UEFA Intertoto de cet été sont désormais connus, à une exception près. Dans le groupe 6, la FC Lucerne jouera contre Rennes, Segesta Sisak (Cro), Hapoel Tel Aviv et un représentant roumain ou suédois. Bâle, dans le groupe 7, sera opposé à Antalyaspor (Tur), Rotor Volgograd (Rus), Shakhtar Donetsk (Ukr) et Akata-Aura Minsk (Bié). (si)

## République tchèque Premier rendez-vous

L'équipe de la République tchèque participe pour la première fois à un tournoi final d'une grande compétition lors de l'EURO anglais avec l'ambition d'atteindre les quarts de finale au sein d'un groupe C très difficile.

La Tchécoslovaquie n'existe plus en effet depuis trois ans et la «révolution de velours». Sur le plan sportif, la République tchèque et la Slovaquie ne se sont séparées qu'après avoir participé ensemble aux éliminatoires du Mondial 94, sous la bannière de la «Représentation des Tchèques et des Slovaques».

Sur la lancée de son excellent parcours de qualification - elle a éliminé notamment la Norvège et poussé la Hollande au match de barrage -, la sélection tchèque se présentera en outsider mais avec la ferme ambition d'atteindre si possible les quarts de finale. «Notre groupe est certainement le plus difficile de tous» estime ainsi le sélectionneur tchèque Dusan Uhrin.

Pour ce faire, le sélectionneur s'appuiera sur ses «mercenaires» et les héros du Slavia Prague, demi-finalistes de la Coupe de l'UEFA et nouveaux champions nationaux. Le domaine athlétique, la défense et une aptitude à jouer en contre seront les forces de cette sélection tchèque qui possède un remarquable meneur de jeu, courtisé par beaucoup de clubs: Karel Podborski (Slavia Prague). Les autres individualités dont devront se méfier Allemands, Italiens et Russes sont le défenseur Jan Suchoparek, qui jouera la saison prochaine à Strasbourg, et les attaquants Vladimir Smicer (Slavia Prague), Radek Drulak (Petra Drnovec) et Pavel Kuka (Kaiserslautern). Sans oublier les quatre rescapés de l'ancienne équipe fédérale, quart de finaliste du Mondiale 90: Lubos Kubik (Petra Drnovec), Miroslav Kadlec, défenseur de Kaiserslautern et les milieux de terrain Jiri Nemecek (Schalke) et Vaclav Nemecek (Servette). (si)

## BRÈVE

### Football

#### A Dombresson

La match de barrage contre la relégation en cinquième ligue, entre Lignières II et Valangin, aura lieu ce soir à Dombresson (20 h).

«Ce n'est pas aussi éprouvant qu'aux Etats-Unis, mais il fait chaud tout de même!» s'exclamait Marco Grassi, tout en se désaltérant à la sortie de l'entraînement de la première journée des Suisses sur sol britannique.

Au centre sportif de Testo, dans la banlieue nord de Londres, les internationaux helvétiques s'astreignent essentiellement à une séance de décrassage. Les exercices tactiques se résumèrent surtout à quelques schémas offensifs. Le plus souvent, Grassi évoluait en position d'avant-centre pivot et cherchait par ses remises instantanées à mettre en position de shoot les deux bombardiers Turkyilmaz et Chapuisat. Le Tessinois se montra plus percutant que le Vaudois dans cet exercice.

Une titularisation de Jeanneret au poste de latéral droit apparaît de plus en plus probable si l'on en juge par les enseigne-



## Ambiance bon enfant

L'équipe de Suisse a pris l'avion hier à Zurich. Quant à Patrick Sylvestre (en médaillon), il rejoindra ses coéquipiers demain. (Keystone)

## Groupe C: l'Allemagne en quête d'un nouveau titre Les certitudes de Kohl

Après un Euro 92 malheureux (battue en finale par le Danemark) et un Mondial 94 décevant (éliminée par la Bulgarie en quart de finale), l'Allemagne se présentera à l'Euro 96 avec l'ambition de remporter un troisième titre européen. Ce qu'aucune équipe n'a jamais fait.

Tous les Allemands ne doutent pas d'ailleurs que la sélection nationale fera honneur à son rang. Tel le chancelier Helmut Kohl. «Je lui prête d'excellentes chances, et j'ai déjà inscrit les dates des demi-finales et de la finale dans mon agenda» a-t-il dit.

Seule parmi les seize qualifiés à avoir inscrit son nom deux fois au palmarès européen (1972 et 80), deux fois finaliste (1976 et 88), triple championne du monde (1954, 74 et 90), l'Allemagne sera donc encore l'équipe à battre, même si elle fait partie d'un groupe C très difficile avec notamment la présence de l'Italie.

Rarement la sélection allemande aura offert autant que cette année le visage de la cohésion, de l'efficacité et de l'expérience. L'humiliante élimination en quart de finale du Mondial 94 contre la Bulgarie (1-2) semble définitivement oubliée. «Il a fallu des mois pour surmonter ce choc» se rappelle Jürgen Klinsmann.

Le sélectionneur Berti Vogts, rudement malmené, en a retiré une leçon d'ordre tactique. «A l'époque, explique-t-il, nous laissons trop jouer l'adversaire, aujourd'hui c'est nous qui prenons le jeu à notre compte.» Berti Vogts n'a eu de cesse de construire une mécanique soudée et huilée avec une ossature à base de joueurs du Borussia Dortmund, le nouveau champion, et du Bayern Munich, récent vainqueur de la Coupe de l'UEFA. Vogts a décidé aussi de tourner une page en écartant des joueurs comme Illgner, Effenberg, Brehme, Berthold, Völler, et surtout Lothar

Matthaeus, le joueur allemand le plus capé avec cent vingt-deux sélections.

Matthias Sammer a pris le relais en s'imposant comme le nouveau patron de la défense. Les autres hommes de confiance de Vogts sont Andreas Möller et Thomas Hässler en milieu (on ne trouve pas mieux en Europe), dit Vogts) et Klinsmann, meilleur buteur en éliminatoires (neuf buts), promu capitaine de cette équipe qui privilégie toujours la rigueur tactique, l'engagement physique et le pressing. Résultat: le onze allemand est invaincu depuis onze matches (le 7 juin 1995 contre la Bulgarie à Sofia, 2-3, en éliminatoires de l'Euro).

Pour la première rencontre de l'Euro le 9 juin à Manchester, contre une équipe de la République tchèque sans complexe, la sélection allemande devra pourtant se méfier puisqu'elle sera diminuée par les absences de Klinsmann et Freund (suspensés). (si)

## La Russie, une équipe à ne pas sous-estimer Sur les traces soviétiques

La Russie tentera de renouer avec la gloire de l'empire soviétique, après huit longues années d'échec et de déceptions avec des éliminations dès le premier tour du Mondial 94 et de l'Euro 92 sous la bannière de la «Communauté des Etats Indépendants» (CEI) dans cette dernière compétition.

La sélection de Russie, qui a pris la relève de celle de la défunte URSS - deuxième de l'Euro 88 - en 1991, a effectué un brillant parcours en éliminatoires: la Russie est la seule nation invaincue avec la France et l'Espagne. Sous la direction d'Oleg Romantsev, les Russes n'ont concédé que deux nuls pour huit victoires, marquant trente-quatre buts contre cinq seulement d'encaissés.

Romantsev, l'emblématique entraîneur du Spartak Moscou, a réussi à construire un groupe solide et solidaire autour de joueurs expérimentés évoluant à l'étranger, auxquels ont été associés de jeunes talents qui ont fait leur classe en Russie. Ainsi,

les «vieux» Stanislav Cherchessov (FC Tirol), Viktor Onopko (Real Oviedo), Vasily Kulkov (Millwall), Andrei Kanchelskis (Everton), Alexander Mostovoi (Strasbourg), Igor Shalimov (Udinese), l'ex-Servettien Igor Dobrovolsky (sans club), Igor Kolyvanov (Foggia) et Serguei Yuran (Millwall) formeront l'épine dorsale de la sélection en Angleterre.

### GARE A NIKIFOROV

A leurs côtés devraient briller Ilya Tsybalar, 26 ans, élu joueur russe de l'année 1995, et l'étoile montante Youri Nikiforov, 25 ans, tous deux du Spartak Moscou, et les très jeunes Vladislav Radimov (CSKA Moscou), 20 ans, et Igor Simutenkov (Reggiana), 22 ans.

Romantsev, conscient de la qualité et de l'expérience de ses joueurs, se montre raisonnablement optimiste pour la phase finale. «C'est vrai qu'avec l'Allemagne et l'Italie, les favoris, nous sommes dans un groupe très difficile, a expliqué le sélectionneur. Notre but est de pas-

ser le premier tour. Après, tout est possible».

En fait, les Russes possèdent un moral de vainqueur et ne craignent plus que les conséquences des blessures qui risquent de bouleverser les projets de leur sélectionneur. Les défenseurs Dmitry Khlestov et Ramiz Mamedov ont été touchés en fin de championnat, alors que le gardien Dmitry Kharin, Tsybalar, Kanchelskis et Kolyvanov ont tous été touchés en cours de saison. (si)

## Sylvestre appelé

Le jour de la naissance de son deuxième enfant, une fille prénommée Cléo, Patrick Sylvestre (27 ans) se voit offrir en prime un séjour en Angleterre. Finalement, Artur Jorge a jeté son dévolu sur le sociétaire de Sion afin de pallier le forfait de Christophe Ohrel.

Patrick Sylvestre, qui compte onze sélections en équipe nationale, était déjà la doublure d'Ohrel à la World Cup. Il rejoindra l'équipe de Suisse demain seulement, soit à la veille du match de Wembley. Artur Jorge n'a pas jugé utile de commenter son choix.

Le Jurassien retrouve l'équipe nationale, deux ans après sa dernière sélection (le 6 septembre 1994 contre les Emirats arabes unis, à Sion). Son excellente fin de saison lui vaut un repêchage inespéré. S'il donne sa pleine mesure en ligne médiane, il est capable d'occuper un poste d'arrière latéral, comme cela avait été le cas en janvier 1993 à Hong Kong, sous les ordres de Roy Hodgson. (si)

## L'Italie, une candidate aux demi-finales Statut à confirmer

L'Italie entend confirmer son statut de vice-championne du monde 1994 lors de l'Euro 96, même si elle fait partie d'un redoutable groupe C avec l'Allemagne, la Russie et la République tchèque.

lectionneur a fait son choix. Pour parvenir à ses fins, Sacchi a décidé de faire confiance, comme le commandait une certaine logique, à une forte ossature de la Juventus, qui vient de s'emparer du titre de championne d'Europe face à l'Ajax Amsterdam (1-1, 4-2 aux tirs au but).

### UNE OSSATURE JUVENTUS-AC MILAN

Dans l'équipe-type qu'il entend aligner figurent en effet cinq joueurs de la Juventus (Peruzzi, Torricelli, Di Livio, Del Piero et Ravanelli), ce qui devrait assurer à la «Squadra azzurra» une certaine stabilité. La défense, elle, sera à forte coloration milanaise avec notamment Ferrara, Costacurta et Maldini, le digne successeur de Baresi au poste de capitaine. Mais surtout, Sacchi, dont les choix ces derniers mois ont souvent été très critiqués, a décidé de tourner une page en se séparant de certains grands joueurs et en appelant des jeunes. Après la retraite internationale de Franco Baresi, deux autres «monstres» sacrés n'ont pas été inclus dans la liste des «22» pour l'Angleterre: Roberto Baggio (AC Milan) et Gianluca Vialli (Juventus).

Sacchi a opté pour la jeunesse en incorporant notamment à son groupe le jeune (21 ans) Alessandro Del Piero (Juventus), le nouveau prodige du football italien, et l'excellent attaquant de la Sampdoria, Enrico Chiesa. Dans le domaine offensif, l'Italie pourra compter aussi sur le talent de Gianfranco Zola (Parma) et la puissance du grisonnant de la Juventus Fabrizio Ravanelli.

Rendez-vous pour un premier test le 11 juin à Anfield Road à Liverpool contre la Russie. (si)



UEFA  
EURO 96  
England

Depuis 1968 et sa victoire sur la Yougoslavie dans la double finale du stade olympique de Rome, la Squadra azzurra n'a en effet jamais réussi à s'emparer d'un sceptre qui lui a régulièrement échappé, notamment en 1988 sur le sol allemand où elle avait été éliminée en demi-finales par l'URSS.

Après un parcours qualificatif assez laborieux, surtout au début, mais qu'elle a terminé deuxième derrière la Croatie, l'Italie semble pourtant en mesure de réussir un grand EURO. «Sans paraître présomptueux, nous devons avoir le courage d'admettre que nous irons à cet Euro avec l'ambition de bien jouer et de l'emporter. Nous sommes sur la même ligne que l'Angleterre et l'Allemagne» affirme ainsi le sélectionneur national Arrigo Sacchi.

Après avoir utilisé trente-sept joueurs en éliminatoires, le sé-

AVENUE  
l'assurance voiture

Demandez une offre à votre  
agence et comparez!

VAUDOISE ASSURANCES  
assure le bien-être

**COOP** *Super*

Offres boucherie valables jusqu'au samedi

**Viande du pays**

dans nos Coop Hits boucheries

<b>Côtelettes de porc</b>	le kg	<b>14.50</b>
<b>Rôti et tranches de porc (cou)</b>	le kg	<b>16.50</b>
<b>Rôti et tranches de porc (filet)</b>	le kg	<del>29.50</del> <b>25.50</b>



**Vente de poisson frais chaque vendredi matin**  
**En promotion le 7 juin 1996**

<b>Filets de dorsch</b>	le kg	<del>14.-</del> <b>11.-</b>
-------------------------	-------	-----------------------------

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Centre Saignelégier
- Centre Le Lode
- Centre Bevaix
- Super Centre Delémont
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Moutier
- Centre Fleurier
- Centre Porrentruy
- Centre Bassecourt
- Centre Saint-Imier
- Centre Vauseyon
- Centre Tramelan
- Centre Colombier
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi au Super Centre Portes-Rouges, Neuchâtel (4 arrivages par semaine)  
 132-789492/4x4

**Coop Neuchâtel - Jura**  
 Jura bernois

**Publicité intensive, Publicité par annonces**

**AUTOS - MOTOS - VELOS**

**Garage des Tunnels**

Hôtel-de-Ville 63 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
 téléphone 039/28 25 25

**Nos offres pour les mois de juin et juillet contre paiement cash.**

Echappements: montage gratuit. Services: main d'œuvre à 50%  
 Pneus: exemple:  
 175/70 R 13 T Power 2000, Fr. 84.- TVA incluse  
 + Fr. 10.- montage et équilibrage.  
 175/70 R 13 T Goodyear GTA, Fr. 94.- TVA incluse  
 + Fr. 10.- montage et équilibrage. 132-789697

Solution du mot mystère  
**GENANTHE**

**DIVERS**

**LE SERVICE DE SOINS À DOMICILE DU HAUT-VALLON, À SAINT-IMIER**

invite ses membres à participer à son

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

qui aura lieu **mercredi 19 juin 1996, à 20 h**, à la Salle des Rameaux No 1, rue du Midi 6, à Saint-Imier.

Ordre du jour:  
 Appel - PV de l'assemblée du 14.6.95 - Nomination au comité - Comptes 95 - Budget 97 - Rapport d'activité - Rapport des soins - Dissolution du service au 31.12.96, accord de principe - Fixation de la cotisation - Démissions - Admissions - Divers. 6-120330

**DIVERS**

**Produits solaires**

**VICHY PHAS**

A l'achat d'un produit:

**15%** de réduction

A l'achat de deux produits:

**20%** de réduction

Valable jusqu'au 15 juillet 1996

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique  
 Balancier 7 et Serre 61  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/23 46 46/47

Produits déjà en action y compris!

**JLP CREATION**

pour vos cartes de mets, menus de fêtes, desserts, etc...

Prix intéressant  
 Téléphone 077/887 665  
 132-789676

**Feu: 118**



**BOSCH**

**Congélateur GSS 2604\*\*\*\***



- volume utile 246 l
- Concept Super Economic (seulement 0,33 kWh/100 l)
- 146 x 66 x 67 cm (H x L x P)

Une démonstration sans engagement nous permettra de vous présenter tous les avantages des **nouveaux congélateurs Bosch.**

**Fr. 950.- à l'emporter**



**WINKLER S.A.**

Maîtrise fédérale  
 132, rue Numa-Droz  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Téléphone 039/23 43 23/24  
 Fax 039/23 33 37  
 132-789707

**AVIS OFFICIEL**

**OFFICE DES POURSUITES, COURTELARY**

☎ 039/45 11 20

Vente aux enchères publiques

**d'une maison familiale à Cortébert**

(unique séance d'enchères)

**Vendredi 5 juillet 1996, à 15 heures**, à l'Hôtel de la Gare à Cortébert, il sera vendu aux enchères publiques, l'immeuble ci-après décrit, appartenant à M. et Mme Moly et Domenica Molango-Bongera, domiciliés à Cortébert, copropriétaires par moitié, à savoir:

**COMMUNE DE CORTÉBERT**

Feuillet No	Situation et nature	Contenance ha. a. ca.	Valeur officielle
156	aisance, habitation No 8, garage No 8a	8.15	Fr. 247000.-

Estimation de l'expert: **Fr. 460000.-**

Cette villa aux formes séduisantes, construite en 1991, présente des structures de qualité. Elle est harmonieusement intégrée dans un quartier résidentiel animant le milieu de la localité de Cortébert. Elle jouit d'une situation privilégiée, dans un cadre ensoleillé et calme. Son accès est aisé alors que les alentours sont soignés. L'ensemble est complété par un garage préfabriqué. Cette maison comporte toutes les caractéristiques et la consistance modernes qui contribuent sans conteste à la valoriser. Elle est équipée du système de chauffage à mazout avec distribution par sol et radiateurs.

Conditions:

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés à l'Office des poursuites de Courtelary du 3 juin 1996 au 13 juin 1996.

L'immeuble sera adjugé à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le mercredi 19 juin 1996. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

OFFICE DES POURSUITES DE COURTELARY  
 le préposé: Rémy Langel

Mary Higgins Clark

**Recherche jeune femme aimant danser**

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Chapitre XXIII

Jeudi 14 mars

Le lendemain matin, Vince téléphona à Susan.

- Madame Fox, votre mari est peut-être un coureur de jupons, mais

ce n'est pas un meurtrier. Nous avons arrêté le coupable que nous recherchions et nous avons la preuve formelle qu'il est l'assassin aux chaussures de bal, et que sa première victime fut bien Nan Sheridan.

- Je vous remercie. Je pense que vous comprenez l'importance de cette information pour moi.

- Qui était-ce?  
 Doug était resté à la maison. Il se sentait mal fichu. Pas malade, seulement mal fichu.

Susan le lui dit.

Il la dévisagea d'un air incrédule.  
 - Tu veux dire que tu m'as soupçonné de meurtre et que tu l'as raconté au FBI! Tu as réellement pensé que j'avais tué Nan Sheridan et toutes ces autres femmes!

La stupéfaction et la colère assombrirent son visage.

Susan le regarda à son tour.

- Je me suis dit que c'était possible, et qu'en mentant pour toi il y avait quinze ans, j'étais peut-être responsable de ces autres morts.

- Je te jure que je n'avais pas vu Nan, de près ou de loin, le matin où elle est morte.

- Manifestement, tu ne l'avais pas vue. Alors, où étais-tu Doug? Dis-moi au moins la vérité aujourd'hui.

La colère se dissipa sur son visage. Il regarda au loin, puis tourna à nouveau la tête vers Susan avec un sourire enjôleur.

- Susan, je te l'ai dit ce jour-là. Je te le répète aujourd'hui. La voiture était tombée en panne.

- Je veux la vérité. Tu me la dois. Doug hésita, puis articula lentement.

- J'étais avec Penny Knowles. Susan, je suis désolé. Je ne voulais pas que tu l'apprennes parce que j'avais

peur de te perdre.

- Tu veux dire que Penny Knowles était sur le point de se fiancer avec Bob Carver et qu'elle ne voulait pas prendre le risque de perdre la fortune des Carver. Elle aurait laissé la police t'accuser de meurtre plutôt que de témoigner en ta faveur.

- Susan, je sais que j'étais coureur à cette époque...

- A cette époque? - Susan éclata d'un rire amer. - tu étais coureur à cette époque? Ecoute-moi, Doug. Pendant toutes ces années, mon père n'a jamais avalé le fait que je me sois parjurée pour toi. Fais tes valises. Va habiter dans ton appartement de célibataire. J'ai demandé le divorce.

Il la supplia toute la journée de lui donner une autre chance.

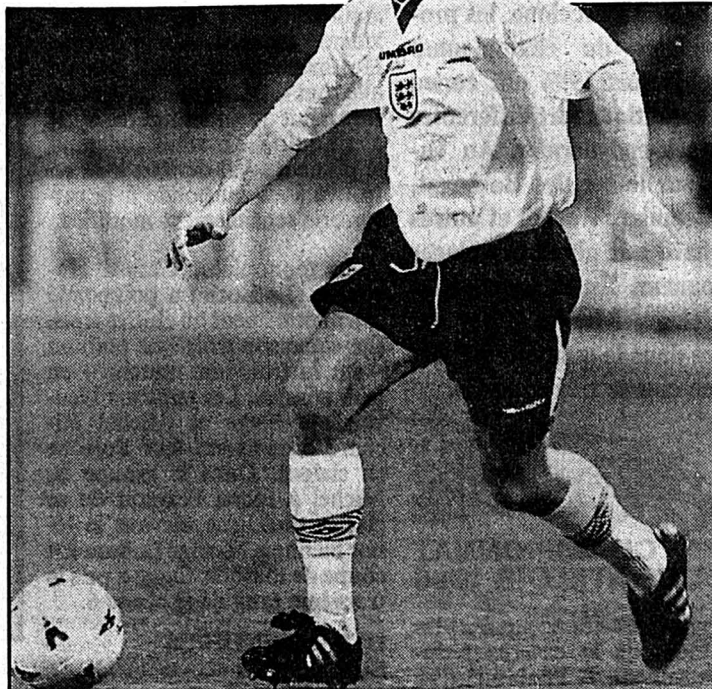
- Susan, je te promets.

- Va-t'en.

(A suivre)

## Football - Euro 96: l'Angleterre au secret

## Le calme après la tempête



Paul Gascoigne

L'enfant terrible du football anglais alimente à nouveau la chronique. (ASL-a)

avec un mollet et Gary Neville, qui se plaignait pour sa part d'une cuisse.

Ce matin, après une partie de l'entraînement à huis clos, les représentants de la presse auront

accès au centre national où les joueurs seront à leur disposition. La sélection anglaise souhaite bien ne plus avoir à répondre à des questions sur les actes de vandalisme causés dans l'avion du retour de Hong-Kong. Le chapitre est clos depuis mardi. Place au jeu.

Et pour ce qui est du jeu, justement, l'Angleterre ne devrait pas se présenter dans une composition très différente de celle qu'elle a présentée durant ces derniers matches, hormis la tournée en Chine et à Hong-Kong où Venables avait effectué une large revue d'effectif, au terme de laquelle il avait annoncé sa sélection: «Elle donne à l'Angleterre une équipe de qualité, aux talents multiples, et inspirée, mais surtout une équipe qui croit en elle» a affirmé le coach.

Après deux ans et demi de préparation, sans compétition officielle, le stratège d'Arsenal, David Platt, certifie: «Nous sommes prêts. Nous avons largement eu le temps de régler les détails, sans pression, puisque nous n'avions pas le souci de nous qualifier.» (si)

Hier matin, le calme était revenu autour de Bisham Abbey, aucun média n'étant convié à suivre la séance d'entraînement de l'équipe nationale anglaise dans son repaire. Le car blanc aux vitres fumées de la sélection est arrivé en provenance de l'hôtel de Burnham vers 10 h 15. Les joueurs, aux visages assez concentrés, en sont descendus en tenue bleue pour se rendre directement sur le terrain protégé par des grandes tentures blanches.

Juste avant cela, l'image du jour, si l'on se réfère aux «affaires» peu reluisantes qui mettent en vedette les sélectionnés anglais depuis une semaine (virées nocturnes très arrosées dans les dancings de Hong-Kong et actes de vandalisme dans l'avion du retour): un camion à la belle bâche verte barrée du sigle d'une grande marque de bière accédait au centre national...

Un des nombreux gardes de la sécurité en faction rassurait: «Ce n'est pas la réserve de Paul Gascoigne, mais le ravitaillement pour le centre de tennis.»

## PLACE AU JEU

La Suisse et Artur Jorge auraient bien raison de modifier leurs batteries pour affronter l'Angleterre. Terry Venables, le coach, possède en effet un espion de premier ordre. L'entraîneur des gardiens Seaman, Flowers et Walker n'est autre que le très british Mike Kelly, celui-là même qui avait entraîné les portiers helvétiques durant la phase finale de la World Cup 94.

Arrivé le premier à Bisham, en voiture privée, Mike Kelly apprenait avec regret le forfait de dernière minute de Christophe Ohrel et se posait des questions sur l'éviction d'Alain Sutter et Adrian Knop: «N'étaient-ils vraiment pas en forme?» Il rassurait sur l'état de santé des Anglais: «Tout le monde est en parfaite condition.» Plus d'inquiétude donc pour Les Ferdinand, qui, la veille encore, se ressentait des adducteurs, Tony Adams, qui était quant à lui en délicatesse

**Caminero quitte l'Atletico Madrid** - Le milieu de terrain José Luis Perez Caminero va quitter l'Atletico Madrid en raison d'un «problème familial» a annoncé l'intéressé à Puente Viego (nord de l'Espagne), peu avant de s'envoler pour l'Angleterre avec la sélection espagnole en vue de l'Euro 96. «Je ne peux pas continuer à vivre à Madrid» a simplement déclaré Caminero. (si)

## Turquie

## Un esprit de commando

La Turquie, qui a surpris l'Europe du ballon rond en finissant meilleur second des éliminatoires, compte poursuivre son aventure en terre britannique.

Après quarante-deux ans de disette - la dernière apparition turque au niveau international remonte à la Coupe du monde 1954 en Suisse -, la sélection conduite par Fatih Terim, qui ne possède pas de grands talents confirmés, entend jouer les trouble-fête grâce à son esprit de commando et de sacrifice sans pareil. Et rêve d'imiter le parcours du Danemark à l'Euro 92...

## MISSION ACCOMPLIE

Fatih Terim, 42 ans, premier Turc à la tête de la sélection nationale depuis bien longtemps, a des idées bien arrêtées et il se moque des traditions et des conventions. Ainsi, dès son premier match, il a écarté douze titulaires de l'ère Sepp Piontek et il n'a pas hésité à laisser sur le banc son capitaine Cettin Oguz lors du match capital face à la Suède.

La méthode Terim avait déjà payé lorsque, sous ses ordres, l'équipe olympique turque avait décroché la médaille d'or des Jeux méditerranéens 1993.

Si les Turcs ne possèdent pas de joueurs de grande renommée internationale, ils ont construit une équipe solide autour du défenseur Temizkanoglu Ogun, de retour à Trabzonspor après cinq ans passés en Allemagne. Ogun, très porté sur l'attaque (déjà quatre buts en sélection), formera l'ossature du onze de base avec le «vieux» Oguz. Le plus capé des joueurs turcs (cinquante-sept sélections, deux buts) possède encore, à 33 ans, un merveilleux toucher de balle et une vista exceptionnelle.

Le duo Ogun-Oguz trouvera à la pointe de l'attaque le jeune Sukur Hakan, la vedette de l'équipe. A 24 ans, Hakan est un joueur racé, capable de marquer de la tête et des pieds. En huit matches éliminatoires, il a réussi autant de buts et il a retrouvé moral et forme depuis son retour à Galatasaray après une parenthèse douloureuse (divorce) à Torino.

Mais, quel que soit le parcours de sa sélection à l'Euro 96, Fatih Terim aura déjà réussi sa mission en remplaçant la Turquie dans le concert du football européen. (si)

## Groupe D: la Croatie est à prendre au sérieux

## Un gros client

La toute nouvelle Croatie, emmenée par son quatuor de choc (Suker, Prosinecki, Boban et Boksic), s'annonce comme un client à prendre en considération en Angleterre où elle entend briller pour sa première grande sortie internationale.

Après un séduisant parcours en éliminatoires, et notamment une victoire historique (2-1, un doublé de Suker) devant l'Italie à Palerme, la sélection croate comptera avant tout sur sa «légion étrangère» pour obtenir au moins une place en quart de finale.

Pas moins de quatorze joueurs sur les vingt-deux retenus pour la campagne d'Angleterre évoluent en Espagne (5), Italie (3), Allemagne (2), Angleterre (2), Belgique (1) et Japon (1). Et parmi eux, les quatre vedettes capables de faire basculer un match à elles seules. Davor Suker, meilleur buteur des éliminatoires avec douze réalisations, est la star incontestée d'une formation

riche en techniciens de grande classe. Si l'attaquant du FC Séville (28 ans) a pu tromper si souvent la vigilance des gardiens adverses, il le doit à un milieu de terrain d'une qualité sans égale en Europe, composé de Robert Prosinecki (Barcelone), Zvonimir Boban (AC Milan), 27 ans tous les deux, et Alen Boksic (Juventus, ex-Lazio Rome), 26 ans.

## LE RÊVE DE WEMBLEY

Dirigé à l'époque par un «magicien», Tomislav Ivic, ces joueurs de talent ont non seulement fait progresser la Croatie de soixante places au classement FIFA (de la 122e à la 62e) lors de la saison 1994-1995, mais ils ont également donné réconfort et bonheur à un peuple meurtri par la guerre et les privations, dont le pays était en grande partie occupé par les troupes serbes.

Même si Ivic, qui avait déjà fait les beaux jours de grands clubs comme l'Ajax Amster-

dam, Anderlecht, Paris Saint-Germain, Marseille, Benfica, Porto et le Real Madrid, a été «remercié» par le président de la Fédération croate, également celui de... la République, Franjo Tudjman, l'équipe dirigée désormais par Miroslav Blazevic est confiante en ses possibilités. «Jouer à Wembley est un rêve pour chacun de nous, affirme Boban. Nous avons les moyens de passer le premier tour et nous pourrions ainsi fouler cette célèbre pelouse en quart ou en demi-finale.»

Blazevic partage la confiance de son milieu de terrain: «Nous avons les meilleurs joueurs du monde, ils n'ont pas besoin d'être dirigés pour réussir. La Croatie fera de belles choses en Angleterre.» L'ancien entraîneur national helvétique aura raison uniquement si ses brillants joueurs font taire leur individualisme pour se fondre dans une vraie équipe. Sinon... (si)

## Le Danemark ne devrait pas rééditer le coup de 1992

## Une fois, pas deux!

Le Danemark, champion d'Europe à la surprise générale en Suède en 1992, ne se fait guère d'illusions pour conserver son titre, même si on peut lui faire confiance pour le défendre avec sa fraîcheur et son insouciance habituelles.

Arrivé par la petite porte, en remplacement de l'ex-Yougoslavie écartée de l'Euro 92 à la suite de la guerre civile dans ce pays, les «Rouge et Blanc» avaient fait sensation en remportant haut la main leur premier titre majeur.

«Les miracles ne se répètent que dans les contes de fées. Il faut voir la réalité en face. Nous ne serons pas de nouveau sur la première marche du podium car tous nous attendent au tournant» constate Ole Hansen, qui fait partie des milliers de supporters qui accompagneront leur équipe en Angleterre.

Ce «roligan» - supporter pacifique - à l'opposé des hooligans, croit cependant, comme beaucoup de Danois, que son équipe surprendra encore, en parvenant peut-être en quart de finale, «surtout si les frères Michael et Brian Laudrup sortent le grand jeu».

## UN CHANT QUI FAIT FUREUR

La bande de joyeux lurons de Richard Möller-Nielsen, encensée et glorifiée par son titre européen en 1992, a baissé de pied ensuite. Le Danemark n'a pu ainsi se qualifier pour la phase finale de cette sacrée World Cup 94, étant devancé par l'Eire. Son parcours en éliminatoires de l'Euro 96, dans un groupe difficile (avec l'Espagne), lui a permis de redorer son blason. Sur treize matches disputés depuis début 1995, le champion d'Europe en a gagné neuf, a partagé

les points à trois reprises et a concédé une seule défaite contre l'Allemagne (0-2) en amical.

Autour des trois anciens de la campagne suédoise (le gardien de Manchester United, Peter Schmeichel, Brian Laudrup et Kim Vilfort), les nouveaux talents danois capables de s'illustrer sur le sol anglais ont notamment pour noms le défenseur Marc Rieper (West Ham) et l'attaquant Mikkel Beck (Fortuna Cologne). En revanche, Peter Rasmussen (Aalborg) et l'ex-Bordelais Jacob Friis-Hansen (Hambourg), pourtant finaliste de la Coupe de l'UEFA avec les Girondins, n'ont pas été inclus dans la liste des 22.

«Nous gagnons car nous savons que nous le pouvons. Nous sommes le Danemark, le royaume des anges...» Ce chant de l'équipe nationale pour l'épopée anglaise fait déjà fureur. Et certains commencent déjà à espérer... (si)

## En chute libre

Le poids qui repose désormais sur les épaules des braves fils de la Perfide Albion et le coach Terry Venables est énorme. Depuis six ans, l'Angleterre est en chute libre à la bourse des valeurs. Depuis une demi-finale du Mondiale 90 perdue au profit de l'Allemagne, elle a manqué tous les rendez-vous importants. Terry Venables, 53 ans, qui cédera son poste à Glen Hoddle à la fin de l'Euro 96, souhaite bien mettre un terme à son mandat de deux ans et demi à peine, en beauté. Raison pour laquelle il a tout fait pour calmer le jeu, protéger son groupe de l'archarnement médiatique consécutif à l'affaire de l'avion.

De la Suisse, Terry Venables a pu tirer quelques enseignements en visionnant le match de samedi à Bâle, contre la République tchèque: «La Suisse a procédé à quelques essais très intéressants. J'ai été impressionné par le rendement de Türkyilmaz et celui de Grassi. Sforza est aussi un excellent joueur. Elle a connu quelques moments de doute, notamment en donnant à Kuka la possibilité de marquer deux buts de toute beauté.»

## Le Portugal dans la peau d'un outsider

## Le souvenir de 1966

Le Portugal sera un outsider à prendre au sérieux en Angleterre, pays où il avait déjà créé la surprise il y a juste trente ans en prenant la troisième place de la Coupe du monde 1966.

ro Fernando Couto (Parma) et les milieux de terrain Rui Costa (Fiorentina), Paulo Sousa (Juventus) et Luis Figo (Barcelone).

## JOUEURS TRÈS CONVOITÉS

D'autres, comme le gardien de but du FC Porto, Victor Baia, considéré comme un des meilleurs d'Europe - mais qui devra néanmoins retrouver le rythme après sa suspension de deux mois à la suite de son agression sur un dirigeant de club -, l'attaquant du même club, Domingos, meilleur buteur du championnat portugais, et le meneur de jeu du Benfica Lisbonne, Joao Pinto, sont des joueurs de grand niveau courtisés par plusieurs clubs étrangers.

Cette nouvelle génération, habituée aux victoires, tentera de faire oublier la traditionnelle mentalité défaitiste du football portugais qui l'a amené souvent dans le passé à échouer lors des moments décisifs malgré la qualité de ses joueurs, comme le légendaire Eusebio, Chalana, Jordao ou Paulo Futre. Ce dernier, victime d'une grave lésion au genou gauche en début de saison et qui n'a pratiquement pas joué avec l'AC Milan, ne figure pas dans la liste des 22. Pas plus que le stoppeur du FC Porto, Jorge Costa (rupture du ligament interne du genou gauche).

C'est ainsi que les Portugais se sont mis à rêver que leur sélection nationale puisse faire mieux que la troisième place obtenue à la Coupe du monde 1966 en Angleterre et à l'Euro 84 en France. (si)



UEFA  
EURO 96  
England

## Automobilisme - Championnat neuchâtelois 1996

## Podiums à la pelle

De Sion à Barcelone, les protagonistes du championnat neuchâtelois 1996 ont connu des conditions fort différentes le week-end dernier. Au Valais, sur le sec, les Barbezat, Vuilleumier, Waeber et autres Richard ont glané des places d'honneur. En Espagne, sous le déluge, Marcel Klaey est entré dans le quintette de tête d'une course très disputée.



Les non-licenciés occupaient les alentours de la caserne séduoise samedi. A l'habituel duo Olivier Waeber (Courtelary) et Philippe Vuilleumier (Cernier) est venu s'ajouter le Loclois Bernard Muhlemann.

Malgré d'excellentes performances, tous trois se sont contentés de deuxièmes rangs de classes. Waeber et sa Citroën AX dans la catégorie 2, Muhlemann et sa Renault 5 Turbo en division 3 et Vuilleumier (Opel Kadett) dans le groupe 4.

Second Loclois en course, Gilles Simon-Vermot n'a pu faire mieux que septième au volant de sa Renault Clio.

## ET DE TROIS POUR HUGUENIN

Une phrase pourrait résumer l'essentiel des événements de dimanche: Barbezat, la baraka, Hoffmann, la poisse. Le pilote chaud-fonnier est sorti de la piste sans que son Opel Corsa ne subisse la moindre casse. Il s'est

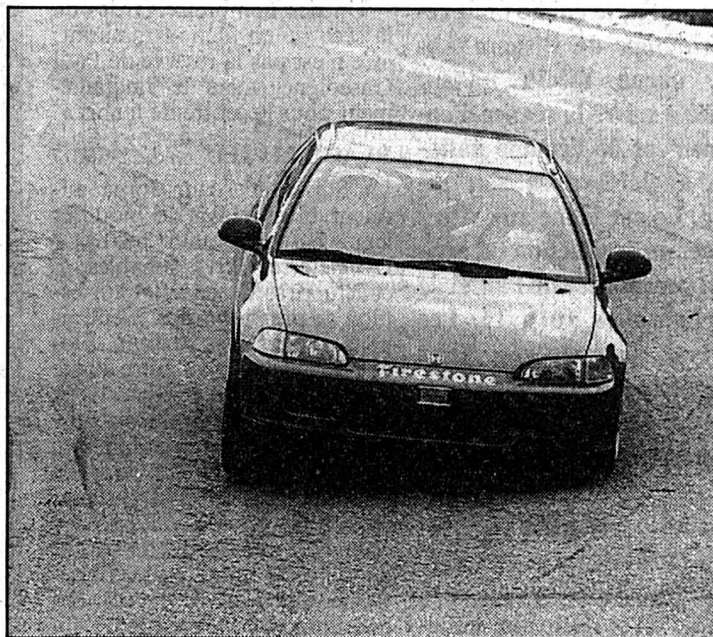
assuré de la victoire dans la deuxième manche. Pour Gilles Hoffmann (Fontaines), il en est allé tout différemment. Sa monture a fait quelques figures après avoir quitté le bitume. Indemne, le pilote du Val-de-Ruz s'est retrouvé avec un bolide à la carrosserie sensiblement modifiée.

En monoplace, Gérard Huguenin (Le Locle) a poinçonné son abonnement au chiffre trois. Il a signé son troisième podium - sur la troisième marche - en trois courses. Les jumeaux Neuveillois Serge et Michel Richard étrennaient leur Porsche en slalom. Dans le groupe B, Michel a réussi l'exploit de se classer deuxième, devant le ténor biennois Nicolas Buhner. En coupe de marque, Serge a pris le troisième rang de la classe 6.

## DES BAIGNOIRES SUR ROUES

A Barcelone, la manche du Renault Spider Trophy devait se dérouler en ouverture du Grand Prix de Formule 1. Finalement, c'est après la victoire de Schumacher que les pilotes des barquettes sont entrés en piste.

Le déluge n'avait guère modifié leurs intentions. Marcel Klaey (Belprahon) et ses camarades se sont retrouvés dans de véritables baignoires sur roues.



Jean-Jacques Sémon

Désormais licencié, il fera un crochet par Bière où se dispute un slalom.

Auteur d'une course toute de sagesse, le Prévôtois est resté sur la route et a pris le cinquième rang. Du même coup, il entre dans le tiercé de tête du classement continental provisoire.

En cette fin de semaine, ils seront beaucoup sur les chemins des divers championnats helvé-

tiques. En Alsace, les équipages de rallye reprendront la route après quelques semaines de pause. Rodolfo Esposito (Neuchâtel) et Grégoire Hotz (Fleurier) tiendront le volant, Etienne Calame (Môtiers) et Géraldine Pouchon (La Chaux-de-Fonds) liront les notes. Les slalomeurs continueront leur tournée des terrains gris-verts sur la place d'arme de Bière.

Samedi, chez les non-licenciés, Philippe Hauri (La Chaux-de-Fonds) et Frank Luthi (Saignelégier) grossiront les rangs des rescapés de Sion. Dimanche, chez les possesseurs de sésames, Eric Girardin et Jean-Jacques Sémon (La Chaux-de-Fonds) ainsi que Pierre Bercher (Cernier) seront aux côtés de Barbezat et Huguenin. (fl)

## Classements

Licenciés: 1. Hotz, Fleurier, 74 points/6 résultats. 2. Klaey, Belprahon, 64/6. 3. Ritz, Pesoux, 61/4. 4. Esposito, Neuchâtel, 60/4. 5. Barbezat, La Chaux-de-Fonds, 47/4.  
Non-licenciés: 1. Vuilleumier, Cernier, 62/4. 2. Waeber, Courtelary, 43/4. 3. Muhlemann, Le Locle, 34/2. 4. Luthi, Saignelégier, 30/2. 5. Hauri, La Chaux-de-Fonds, 22/4.  
Navigateurs: 1. Calame, Môtiers, 74/6. 2. Dubois, La Chaux-de-Fonds, 40/4. 3. Grunenwald, Moutier, 24/4. 4. Pouchon, La Chaux-de-Fonds, 22/4. 5. Bigler, Cernier, 18/2.

## Athlétisme - Meeting de Rome

## Record pulvérisé

La Bernoise Anita Weyermann (19 ans) a tenu parole. Après avoir amélioré le record suisse du 5.000 m féminin à Hengelo/Hollande, en 15'10"63, elle avait déclaré qu'il lui semblait possible de descendre sous les quinze minutes. Chose faite lors du Golden Gala de Rome, épreuve du GP I. Remarquable cinquième d'une épreuve remportée par la grande favorite, l'Irlandaise Sonia O'Sullivan, elle a une nouvelle fois battu, et même pulvérisé, le record national (alors qu'il ne s'agissait que du troisième 5.000 m de sa carrière), en 14'59"28.

Ce «chrono» constitue par ailleurs un nouveau record d'Europe junior ainsi que la troisième meilleure performance mondiale de tous les temps, toujours chez les juniors.

Après avoir couru les deux premiers kilomètres en 2'58", Anita a profité d'un ralentissement pour se maintenir en queue du groupe de tête. Ce n'est qu'à 800 mètres de l'arrivée qu'elle s'est fait décrocher. «Je me suis alors concentrée sur ma fin de course pour tenter d'arriver en moins de quinze minutes», indiquait-elle après son exploit.

## RUSTERHOLZ EN RETRAIT

Dans le 5.000 m masculin, on attendait le Kenyan Moses Kiptanui, l'ancien recordman du monde. C'est le Marocain Salah Issou (24 ans) qui a gagné. Après un départ très rapide, le rythme a un peu faibli sur la fin. De toute façon, le record du monde de Hailé Gebreselassie était hors d'atteinte. En 12'50"80, Issou a cependant réussi la deuxième meilleure per-

formance mondiale de tous les temps.

L'Appenzellois Mathias Rusterholz, qui souffrait du tendon d'Achille, a dû se contenter d'un modeste septième rang sur 400 m, en 46"25, une course remportée par l'Américain Darnell Hall en 45"13. Le médaillé de bronze des championnats d'Europe de Göteborg est, bien entendu, resté au-delà de la limite qualificative pour les Jeux olympiques d'Atlanta (45"84). (si)

## Ganguillet constante

Excellentes conditions pour le premier meeting de St-Imier hier soir, où la Chaux-de-Fonnière Nathalie Ganguillet a réalisé la meilleure performance suisse de la saison au poids, avec 15,86 m. Il est intéressant de relever que la lanceuse de l'Olympic a aligné les bons essais, en réussissant également 15,84 m, 15,69 m et 15,66 m. Progressant concours après concours, Nathalie Ganguillet s'est encore affichée à la hausse au disque, en expédiant l'engin à 52,52 m. Une belle soirée qui annonce peut-être une autre progression samedi lors des championnats neuchâtelois.

Au disque encore, mais chez les hommes, le vieux record du stade détenu par Jean-Pierre Egger depuis dix-neuf ans, a été amélioré par le Fribourgeois Patrick Buchs, avec 55,76 m. (Jr)

## Hockey sur glace - LNA

## HCC: confirmations

C'est désormais officiel: Bernhard Schümperli et Daniel Elsener défendront les couleurs du HCC la saison prochaine en LNA. Né le 18 janvier 1972, Schümperli est issu des juniors du CP Berne, il a eu l'occasion d'évoluer dans ce club pendant trois saisons. Ensuite, cet attaquant a défendu les couleurs du HC Bienne en LNA (2 saisons) et une en LNB (1995-96). Après l'élimination des Biennois par le HCC dans les playoffs, Schümperli a rejoint son club d'origine, le CP Berne, pour la fin de la saison 1995-96. Pour ce qui est de Daniel El-

sener, il est donc confirmé qu'après son séjour aux Etats-Unis, où il y dispute la saison de roller-hockey, il reviendra aux Mèlèzes puisqu'il a prolongé son contrat avec le HCC pour une année supplémentaire.

Quant aux étrangers, les dirigeants chaud-fonniers attendent de connaître la décision des présidents de LNA pour déterminer leur choix. Il faut savoir que le 13 juin prochain, les dirigeants du hockey helvétique se réuniront pour décider, entre autres, si le néo-promu pourra engager un étranger supplémentaire (4). (Imp, comm)

## Aviron - Qualifications olympiques

## Optimisme de rigueur

Le Rotsee sera le théâtre d'une première de demain à dimanche: les derniers billets pour les JO d'Atlanta seront en effet décernés lors d'épreuves qualificatives organisées par la FISA. Conjointement auront lieu les championnats de Suisse. La FSSA espère qu'un quatrième bateau, le quatre de couple, obtiendra le droit d'aller en Géorgie.

Xeno Müller, le double scull poids légers des Gier et le quatre sans barreur poids légers de Bänninger/Binder/Feusi/Kern sont déjà certains de se rendre à Atlanta. Le quatre de couple élites composé de Simon Stürm, Ueli Bodenmann, Michael Erdlen et René Benguerel espère les rejoindre. Samedi, sur le coup de 14 h 30, ils devront en décou-

vrir la Hongrie pour les deux places à attribuer.

«Nous sommes confiants. Dans les situations «chaudes», nous n'avons jamais failli» l'optimisme d'Ueli Bodenmann est évident. «Nous sommes tous logés à la même enseigne» commente pour sa part le chef de nage René Benguerel. Lors des régates du Rotsee, le week-end dernier, la Russie a terminé dernière de la finale A. La Suisse, gagnante de la finale B, a dominé la Norvège à deux reprises. L'inconnue est la Hongrie, qui n'a disputé aucune épreuve cette année.

Pour le double scull Andras Bihrer/Florian von Bidder et son pendant féminin formée de Caroline Lüthi et Bernadette Wicki, les chances de qualification apparaissent beaucoup plus minimes. (si)

## SOUS LE CASQUE

Sans autre prétention que de se faire plaisir, Michel Barbezat vit sa vingt-huitième saison de compétition. Même s'il n'a jamais réellement couru après un titre ou un classement spécifique, ses résultats sont souvent remarquables. Après le rallye, avec quelques apparitions internationales, il écume, depuis quelques années, les slaloms de la Coupe suisse.



Michel Barbezat et...

... l'Euro 96: «Le football n'est pas ma tasse de thé. Je n'y comprends rien. Vingt-deux «singes» qui courent après un ballon, je trouve cela ridicule!»

... le retour de Ferrari au premier plan: «C'est extraordinaire! Ça prouve que Schumacher est meilleur qu'Alesi pour la mise au point d'un bolide. De plus, il fait des prouesses pour rester sur la route avec une monoplace qui n'est pas toujours très docile.»

... Rosset à Roland-Garros: «Ce qu'il fait est super. C'est très réjouissant pour notre pays de posséder un des meilleurs joueurs au monde.»

... les élections en Israël: «Ne me parlez pas de politique, ça m'énerve. Les politiciens, en général, ne pensent qu'à leur gloire personnelle. Ils se battent entre eux. Comment voulez-vous qu'ils puissent imposer la paix? De toute manière, ils font ce qu'ils veulent, avec ou sans notre avis. J'ai malgré tout beaucoup d'estime pour des gens comme Pierre Hirschy et Maurice Jacot.»

... la réfection de la patinoire des Mèlèzes pour trois millions: «C'est très bien. Si nos hockeyeurs pouvaient poursuivre sur leur lancée et peut-être refaire ce que le HCC avait réalisé dans les années soixante, ce serait génial. L'investissement dans une réfection de la patinoire serait alors un vecteur de succès.»

... 250.000 francs pour une œuvre d'art au giratoire du Bas du Reymond: «C'est un gros investissement pour pas grand-chose. Je n'arrive pas à comprendre ce que représente cette œuvre. Si on a de l'argent en trop, pourquoi ne pas en faire profiter le contribuable en diminuant les impôts, par exemple.»

... l'augmentation du prix de l'essence pour assurer divers financements: «C'est n'importe quoi, mais on ne pourra rien y faire. Le peuple suisse est assez idiot pour voter favorablement. Une fois de plus, les Romands seront minorisés. Ils devront subir cette pression fiscale.»

... les Jeux olympiques d'Atlanta: «Je regarderai quelques épreuves, mais sans choix particulier et sans autre intérêt que de passer quelques bons moments. Mon regard sportif est plutôt hivernal qu'estival. Je préfère les courses de ski et le hockey sur glace.»

... le projet d'un slalom automobile sur la route de la Vue des Alpes: «Il faut en espérer l'aboutissement. Le premier pas à franchir est lié aux autorisations. Pour le second, j'espère qu'il y aura suffisamment de monde pour organiser pareille manifestation. Une telle opportunité est fantastique pour notre région. Il y a déjà eu une course à la Vue-des-Alpes. Alors, pourquoi ne pas reprendre le flambeau? J'espère vraiment que ça se fera. (fl)

## BRÈVES

## Football

## Stam appelé

Le défenseur du PSV Eindhoven Jaap Stam (23 ans) remplacera Frank de Boer, blessé au genou, dans le groupe des 22 Hollandais retenus par la sélection nationale, Guus Hiddink, pour disputer la phase finale de l'Euro 96. Stam a effectué ses débuts internationaux le 24 avril dernier contre l'Allemagne. La Hollande affrontera la Suisse, le 13 juin à Birmingham, pour le compte du groupe A.

## Succès tricolore

A Villeneuve-d'Ascq, la France a bouclé son dernier galop d'entraînement avant d'affronter la Roumanie, le 10 juin à Newcastle, par une nouvelle victoire en battant l'Arménie 2-0 (1-0), grâce à des réussites d'Angeloma et de Madar.

## Squash

## Guenin vainqueur

Alexandre Guenin a remporté le tournoi populaire du Squash-club La Chaux-de-Fonds en battant en finale François Egger 3-0. A noter que cette compétition a remporté un beau succès et que la prochaine fois les organisateurs accueilleront plus de joueurs.

## Triathlon

## Victoire d'Hänni

Jessica Hänni a remporté l'épreuve de promotion du triathlon de Montbéliard. Dans cette épreuve très relevée, comptant pour le championnat de France universitaire, Manuel Spoede s'est classé 22e en distance olympique avec un temps de 1 h 58' et un chrono de 31'50" sur les 10 km de course à pied. Sa sœur Anne a pris le 17e rang en 2 h 33' chez les dames.

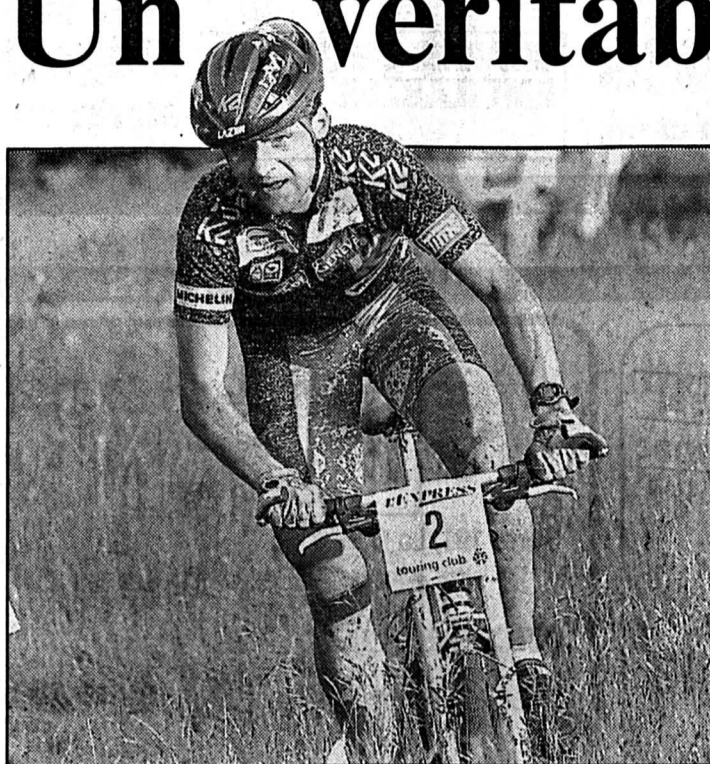
## SPORT-TOTO

## Tendances

1. Angleterre - Suisse	5 3 2
2. Espagne - Bulgarie	4 4 2
3. Allemagne - Rép. tchèque	5 3 2
4. Danemark - Portugal	3 4 3
5. Mannheim - Duisbourg	3 4 4
6. Wolfsburg - Meppen	4 4 2
7. Unterhaching - Zwickau	4 3 3
8. Carl Zeiss Jena - Leipzig	5 3 2
9. Chemnitz - Lübeck	4 3 3
10. Chievo - Avellino	4 4 2
11. Cosenza - Bologna	2 4 4
12. Pescara - Salernitana	3 4 3
13. Perugia - Verona	3 4 3

# VTT - Trans-Neuchâteloise: Luigi Furlan prend le pouvoir à Boudry

## Un véritable putsch



Luigi Furlan

Le Genevois a pris une sérieuse option sur la victoire finale. (Impar-Galley)

### L'ERREUR DE P. SCHNEIDER

«Il était vraiment fort, reconnaissait Patrick Schneider, premier leader de la course et grand battu du jour. Pour ma part, je m'en veux d'être parti trop vite.

Je connaissais bien le parcours, peut-être trop bien. Je pensais qu'il fallait basculer en tête en haut de la première montée, mais je ne suis pas parvenu à distancer mes rivaux et ensuite j'étais à court de souffle. Ainsi, lorsque Furlan a attaqué, je n'ai pas pu réagir. Comme quoi, même à mon âge (ré: bientôt 34 ans), on peut commettre des erreurs.» Eh oui...

### Record pulvérisé

Les organisateurs de la Trans-Neuchâteloise s'en frottent encore les mains car hier soir ils ont à nouveau battu le record de participation. Ce ne sont en effet pas moins de 715 concurrents qui ont participé à la deuxième étape de leur épreuve hier soir à Boudry. Le précédent record de 680 coureurs, vieux d'une semaine, n'a ainsi pas fait long feu. Alors, combien seront-ils la semaine prochaine à Lignières? J.C.

cette course» lance Furlan. Alors, à la prochaine!

On se réjouit aussi de revoir ce que va donner la lutte chez les dames et en seniors I qui, elle, est encore très ouverte. Ainsi, entre Michel Vallat et Jean-François Junod, l'écart (45"8) est encore très mince. «J'ai toujours été devant, raconte le Chauv-de-Fonnier. Mais, Jean-François n'est pas loin derrière.» Et il semble que jusqu'à la dernière étape, le duel entre ces deux coureurs sera très indécis et serré.



Chez les dames, Catherine Schulthess, dont le mari Thierry, mal remis de sa chute au Roc du Littoral, a dû déclarer forfait sur blessure, a bien signé sa deuxième victoire d'étapes, mais ne peut pas encore pavoiser. «Aujourd'hui, je suis à nouveau tombée mais je suis parvenue à conserver une certaine avance sur Arlette Schneider (ré: 31"7), narrait la Sagnarde. Cela dit, je n'ai pas une grande marge de sécurité et notre duel va se poursuivre.» Le tout sans aucune animosité.

«Catherine a beaucoup progressé, soulignait Arlette Schneider. Actuellement, elle est très en forme, mais il ne faut douter de rien. J'essayerai de l'attaquer la semaine prochaine et on verra bien.» On se réjouit déjà!

En attendant de revoir tout ce beau monde, on s'en voudrait de ne pas relever la belle unanimité qui régnait hier soir dans l'aire d'arrivée. «C'était un superbe parcours» soulignaient les concurrents qui ont apparemment pris beaucoup de plaisir à disputer cette étape malgré la canicule. Que demander de plus? J.C.

### CLASSEMENTS

#### DEUXIÈME ÉTAPE

Boudry - Boudry (16,5 km)

#### TOUTES CATÉGORIES

Messieurs: 1. Furlan (Perly) 37'59"4. 2. Howald (Court) à 1'10"3. 3. Mazzacane (Grolley) à 1'16"6. 4. Uhlmann (Bienne) à 1'23"7. 5. P. Schneider (Sauges) à 1'24"4. 6. Meyer (Grand Combe Châteuleu) à 1'28"9. 7. Nussberger (Dardagny) à 1'31"2. 8. Sahli (Mont-de-Buttes) à 1'32"0. 9. F. Barben (La Chauv-de-Fonds) à 2'17"0.

Dames: 1. C. Schulthess (La Sagne) 47'26"0. 2. A. Schneider (Sauges) à 31"7. 3. Jakob (Cormondrèche) à 1'03"8. 4. Bächli-Martin (Tauffellen) à 2'5"8. 5. M. Barben (La Chauv-de-Fonds) à 4'11"6.

#### PAR CATÉGORIES

Messieurs: 1. Furlan 37'59"4. 2. Howald à 1'10"3. 3. Mazzacane à 1'16"6. 4. Uhlmann à 1'23"7. 5. P. Schneider à 1'24"4.

Seniors 1: 1. M. Vallat (La Chauv-de-Fonds) 40'20"4. 2. Junod (Boudry) à 6"9. 3. Gander (Bullet) à 1'2"9. 4. Flück (Travers) à 1'31"0. 5. J.-C. Vallat (La Chauv-de-Fonds) à 1'40"9.

Seniors 2: 1. M. Schreyer (Colombier) 48'26"4. 2. Pellaton (La Chauv-de-Fonds) à 3'09"3. 3. Gräub (La Chauv-de-Fonds) à 3'54"2. 4. Perrin (Col-des-Roches) à 7'10"6. 5. F. Schreyer (Bôle) à 7'13"9.

Juniors: 1. Sigrist (La Chauv-de-Fonds) 42'09"7. 2. Knecht (Nidau) à 44"9. 3. T. Schneider (La Chauv-de-Fonds) à 51"7. 4. Girod (Couvret) à 1'04"2. 5. Duplain (Marin) à 2'29"2.

Dames 1: 1. C. Schulthess 47'26"0. 2. M. Barben à 4'11"6. 3. Jeanmonod (Montalchez) à 4'18"9. 4. Spori (La Chauv-de-Fonds) à 4'57"6. 5. Singelé (Le Locle) à 5'40"9.

Dames 2: 1. A. Schneider 47'57"7. 2. Jakob à 32"1. 3. Bächli-Martin à 2'24"1. 4. Challandes (La Chauv-du-Milieu) à 3'02"0. 5. Matthey (Le Cerneux-Péquignot) à 5'07"8. Equipes: 1. Infinity Bike (Furlan, Howald, Mazzacane) 1 h 56'25"1. 2. Trek Cyclophile LS (Nussberger, Deladoey, Ivanov) 2 h 03'39"1. 3. Top Cycle (D. Pelot, Berberat, Grossenbacher) 2 h 04'50"0.

#### GÉNÉRAL

#### TOUTE CATÉGORIES

Messieurs: 1. Furlan 1 h 21'25"3. 2. P. Schneider à 1'17"6. 3. Howald à 1'48"8. 4. Mazzacane à 2'32"7. 5. Uhlmann à 3'5"3. 6. D. Pelot à 4'02". 7. Sahli à 4'04"8. 8. M. Vallat à 4'45"7. 9. Massari (Nods) à 5'25"4. 10. Junod à 5'31"5.

Dames: 1. C. Schulthess 1 h 40'33"9. 2. A. Schneider à 54"5. 3. Jakob à 2'10"8. 4. Bächli-Martin à 5'06"7. 5. Jeanmonod à 7'53"1.

#### PAR CATÉGORIES

Messieurs: 1. Furlan 1 h 21'25"3. 2. P. Schneider à 1'17"6. 3. Mazzacane à 2'32"7. 4. Uhlmann à 3'5"3.

Seniors 1: 1. M. Vallat 1 h 26'11"0. 2. Junod à 45"8. 3. Gander à 2'15"9. 4. J.-C. Vallat à 3'13"4. Gauthier (Peseux) à 3'27"6.

Seniors 2: 1. M. Schreyer 1 h 44'38"7. 2. Gräub à 1'17"0. 3. Pellaton à 5'42"4. 4. F. Schreyer à 12'51"6.

Juniors: 1. Sigrist 1 h 29'03"4. 2. Knecht à 3"6. 3. Girod à 58"5. 4. Duplain à 4'56"7. 5. T. Schneider à 6'41"8.

Dames 1: 1. Schulthess 1 h 40'33"9. 2. Jeanmonod à 7'53"1. 3. Spori à 9'04". 4. M. Barben à 9'51"7. 5. Singelé à 12'14"3.

Dames 2: 1. A. Schneider 1 h 41'28"4. 2. Jakob à 1'16"3. 3. Bächli-Martin à 4'12"2. 4. Challandes à 26'42"9. 5. Matthey à 29'25"0.

Equipes: 1. Infinity Bike 4 h 08'37"4. 2. Cycles Prof I 4 h 25'57"3. 3. Top Cycles 4 h 26'26"5.

Demain, nous publierons tous les classements après la deuxième étape de la Trans-Neuchâteloise.

**Järmann pour un doublé?** - Rolf Järmann (MG) tentera de rééditer sa victoire de l'an dernier lors du Tour du Luxembourg, d'aujourd'hui à dimanche. Pas impossible. Il devra toutefois se défaire de ses principaux rivaux, le Belge Johan Bruyneel, le russe Viatcheslav Ekimov, le Danois Rolf Soerensen et le Néerlandais Erik Breukink. (si)

### BRÈVES

#### Tir à l'arc

#### Chaux-de-Fonniers placés

Cathy Ducommun et Ewald Schill ont réalisé d'excellentes performances, le week-end dernier à Montana. En field, la Chauv-de-Fonnière a décroché une cinquième place chez les dames, alors que son camarade de club terminait quatrième chez les vétérans. Lors de la chasse, Ewald Schill est monté sur la deuxième marche du podium, alors qu Cathy Ducommun terminait troisième.

#### Golf

#### Seuret d'un coup

La Coupe Andréa et Georges Wenger, disputée il y a quelques jours aux Bois, a réuni trente-sept golfeurs. En première série (handicap 0 à 24), Jean-Luc Seuret trente-quatre points a devancé d'un coup Jean-Pierre Bouille et Mario D'Inco. En deuxième série (handicap 25 à 36), Jürg Moning quarante-cinq points s'est imposé devant Frédéric Perret quarante-deux et le duo Gilbert Chatelain et Eric Schafroth trente-huit.

#### Automobilisme

#### Victoire de Visinand

Daniel Visinand a remporté au volant de sa Nissan Micra le slalom de Sion, réservé au non licenciés, le week-end dernier en terre valaisanne. Le Chauv-de-Fonnier a réalisé le meilleur temps de chaque manche.

#### Nouvel aérodynamisme pour Ferrari

Après sa récente victoire au Grand Prix d'Espagne, la Scuderia Ferrari a pris la direction de l'Italie où elle fera quatre journées d'essais sur le Circuit Enzo et Dino Ferrari à Imola. Les ingénieurs se pencheront tout spécialement sur une modification complète de l'aérodynamisme et du châssis de la R310, sous la direction de Jean Todt. Le directeur sportif de la Scuderia ne cache pas que le moteur V10 de la monoplace est actuellement le meilleur du plateau.

### BANCO JASS

- ♥ 7, 9, D
- ♣ 8, 10, D
- ♦ 7, 9, v, D
- ♠ 8, 10

D'un coup de pédale ravageur Luigi Furlan a fait le ménage hier soir lors de la deuxième étape de la Trans-Neuchâteloise. Sur les hauteurs de Boudry, le Genevois s'est en effet imposé haut la main et a pris du même coup le pouvoir en tête du classement général. En fait de prise de pouvoir, c'est d'un véritable putsch qu'il s'agit car les écarts ont pris des proportions considérables. Désormais, même s'il ne faut jurer de rien, surtout pas en matière de VTT, on voit mal comment la victoire finale pourrait échapper au Lémanique.

Boudry  
Julian CERVIÑO

«C'est parti très fort, racontait le grand vainqueur du jour. Nous étions à fond jusqu'en haut de la première butte et là tout le monde a commencé à se regarder. J'ai alors décidé d'attaquer en me disant que ceux qui avaient les jambes pour me suivre résisteraient à mon attaque.» Et c'est ainsi que Luigi Furlan s'est retrouvé tout seul en tête. «Quand j'ai vu que j'étais tout seul, j'ai continué d'accélérer pour creuser l'écart, poursuit le premier vainqueur de l'épreuve en 1994. Cela me permet d'avoir une marge d'avance en cas de pépin pour les prochaines étapes.» Tout à fait, Luigi, surtout quand on distance le deuxième, Beat Howald, de 1'10"3.

Or donc, Furlan demeure prudent, ne clame pas victoire trop vite. «A la Trans-Neuchâteloise, rien n'est joué jusqu'au passage de la dernière ligne d'arrivée, souligne-t-il. Un accident est très vite arrivé, cela fait partie du VTT et on n'est donc sûr de rien.» On appelle cela de la sagesse, mais il s'agira pourtant d'être fort pour déloger Furlan de la première place.

### Cyclisme - Giro: Richard abandonne Talon maudit

Il a rajouté l'insolence. Mario Cipollini est bien «le» sprinter du Giro 96. A Vicenza, il a enlevé sa quatrième étape au terme d'un sprint qu'il a largement dominé. Avant le contre-la-montre d'aujourd'hui, le Russe Pavel Tonkov porte toujours le maillot rose avec 20" d'avance sur le Letton Ugrumov.

Dans le camp suisse, la surprise est survenue après l'arrivée. Mauro Gianetti et Pascal Richard ont décidé d'abandonner et de ne pas prendre le départ du contre-la-montre. Cette annonce est d'autant plus étonnante de la part du Tessinois qu'il a effectué un très gros labeur en tête du peloton pour protéger les intérêts de Lombardi. «J'ai fait le maximum pour aider l'équipe, mais depuis deux jours, je sens des poussées de fièvre. Je n'ai rien à gagner dans le contre-la-montre. Il est préférable que je rentre à la maison pour me soigner et me présenter au départ du Tour de Suisse.» Voilà un abandon qui réjouira Hugo Steingger, le directeur de la boucle nationale, à la recherche de têtes d'affiche.

Pour Pascal Richard, le mal à son talon empirait. «Cela fait six jours que je subis des infiltrations pour soigner ma tendinite, et la situation ne s'améliore pas. C'est dommage car j'aurais voulu me tester dans les Dolomites», explique le Vaudois. En ac-

cord avec son directeur sportif, Giancarlo Ferretti, il rentre à la maison pour se reposer. Son mentor tenait à ce qu'il prenne le départ du Tour de Suisse, mais l'Aiglon est parvenu à imposer ses vues. «Je reprendrai la compétition le 29 juin au départ du Tour de France à Bois-le-Duc.»

#### CLASSEMENTS

Giro. Dix-huitième étape, Meda - Vicenza (216 km): 1. Cipollini (It), 6 h 07'58" (35,221 km/h), 12" de bonification. 2. Lombardi (It), 8". 3. Spruch (Pol), 4". 4. Guidi (It), 1'27". 5. Casarotto (It), 6. Zanette (It), 7. Missaglia (It), 8. Bontempi (It), 9. Manzoni (It), 10. Pelliconi (It), 11. Magnussen (Su), 12. Vergnani (It), 13. Baffi (It), 14. Bettin (It), 15. Cauz (It), 16. Scirea (It), 17. Boscardin (It), 18. Serpellini (It), 19. Abdoujaparov (Ouz), 20. Checchin (It). Puis les Suisses: 54. Zberg, 74. Gianetti, 75. Richard, 106. Imboden, 108. Puttini tous m.t.

Général: 1. Tonkov (Rus) 84 h 12'56". 2. Ugrumov (It) à 20". 3. Zaina (It) à 38". 4. Rebellin (It) à 44". 5. Gotti (It) à 1'14". 6. Faustini (It) à 1'15". 7. Olano (Esp) à 1'27". 8. Berzin (Rus) à 1'41". 9. Chiappucci (It) à 2'. 10. Chefer (Kaz) à 2'10". 11. Buenahora (Col) à 2'15". 12. Robin (Fr) à 2'43". 13. Richard (S) à 2'59". 14. Zberg à 3'05". 15. Cenghialta (It) à 3'27". 16. Hervé (Fr) à 3'41". 17. Tötschnig (Aut) à 4'50". 18. Dotti (It) à 5'34". 19. Ladomada (It) à 5'50". 20. Poulnikov (Ukr) à 6'27". Puis les autres Suisses: 45. Puttini à 36'08". 59. Gianetti à 58'13". 62. Imboden à 1 h 02'22". (si)

### Dauphiné Libéré - Bouvard vainqueur hier En attendant le Ventoux

Gilles Bouvard, un des coureurs français de l'équipe belge Collstrop, a remporté la troisième étape du Critérium du Dauphiné, à Tournon-sur-Rhône, à la veille de l'arrivée au sommet du célèbre Mont-Ventoux. Le Zougois Tony Rominger s'est emparé du maillot de leader du Grand Prix de la montagne.

Bouvard a devancé au sprint ses deux compagnons d'échappée, l'Allemand Christian Henn et l'Espagnol Mariano Rojas. Une trentaine de secondes plus tard, le Hollandais Max Van Heeswijk a réglé le peloton, au sein duquel le Lituanien Arturas Kasputis a conservé son maillot jaune de leader acquis deux jours plus tôt.

Une tentative du Français Cédric Vasseur et de l'Espagnol Mariano Rojas, lui aussi coéquipier de Jalabert, a connu le même sort avant que Henn, très actif tout au long de la journée, ne trouve l'ouverture à une trentaine de kilomètres de l'arrivée. L'Allemand a été rejoint ensuite par Rojas et Bouvard mais, au sprint, le Français s'est imposé aisément.

Les positions entre les favoris de la course sont restées inchangées avant le premier rendez-vous au sommet. La quatrième étape, longue de 173 kilomètres, arrivera au sommet du Mont-Ventoux, la légendaire mon-

tagne de Provence dont l'histoire est riche d'exploits et de drames (décès du Britannique Tom Simpson pendant le Tour de France 1967).

Le «Géant» de Provence (1909 m d'altitude et 16 km de montée à 8,7 pour cent de moyenne) sera abordé par son versant sud (Bédoin), le plus difficile. L'an passé, le Dauphiné libéré avait escaladé le Ventoux par son autre versant et Indurain était passé en tête au sommet. Le Français Richard Virenque avait ensuite gagné l'étape à Carpentras et le Britannique Chris Boardman avait souffert dans l'ascension avant de limiter sa perte de temps dans la descente. (si)

#### CLASSEMENTS

Dauphiné Libéré. Troisième étape, St. Maurice-de-Lignon - Tournon-sur-Rhône (175 km): 1. Bouvard (Fr) 4 h 11'26" (41,760 km/h), 10" bonif. 2. Henn (All), 6". 3. Rojas (Esp), 4". 4. van Heeswijk (Ho) à 32". 5. Moncassin (Fr). 6. Colotti (Fr). 7. Brochard (Fr). 8. Ozers (Let). 9. Magnien (Fr). 10. Lamour (Fr). Puis les Suisses: 20. Rominger, 43. Dufaux tous m.t.  
Général: 1. Kasputis (Lit) 14 h 34'48". 2. Bouvard (Fr) à 3'22". 3. Boardman (GB). 4. Rojas (Esp) à 3'33". 5. Brochard (Fr) à 3'41". 6. Indurain (Esp) m.t. 7. Rominger (S) à 3'43". 8. Henn (All) à 3'44". 9. Mauri (Esp) à 3'47". 10. Colotti (Fr) à 3'48". Puis l'autre Suisse: 17. Dufaux à 3'57". (si)

# Faille-HIT

TOUT A **50% +10%** PAIEMENT CASH!

CHAISES DE JARDIN  
EMPILABLES  
Fr. 5.-/pce

3<sup>e</sup> JOUR jusqu'au 8 juin 1996

# MARIN *solde*

Magasins Meubles du Battoir

Marin Champs-Montants 14 - Tél. (038) 33 61 55; du mercredi au vendredi de 10 h à 19 h, samedi de 10 h à 17 h

196-787473

AUTOS - MOTOS - VELOS

Le prince des  
utilitaires:  
Mazda E2000.



Combi ou fourgon, le Mazda E2000 (charge utile 1285 kg) ne coûte que Fr. 24 200.- (premier prix, fourgon, TVA 6,5% incluse). Moteur fiable et économe 2.0i de 97 ch, doté d'un couple optimal. Un essai vous montrera quelle version vous convient le mieux. Garantie: 3 ans ou 100 000 km.

*Garage de l'Avenir*  
132-789718

132-789718  
rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds  
tél. 039/23 10 77

Rouler de l'avant. **MAZDA**



**JEUDI 6 ET  
VENDREDI 7 JUIN**

dès 19 heures  
**Soirée tessinoise  
en compagnie du  
Duo Musicale Lugano**  
Mandolino - Chitarra

132-789790  
Avenue Léopold-Robert 17  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 10 64

PRIX SPÉCIAL AVS...  
...QU'ON SE LE DISE!

**Police-secours:  
117**

DIVERS

BAR **Le Petit  
Paladin.**

Serre 101, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 85 51  
*On y est si bien qu'on y revient!*

**PROMOTION DE JUIN:**

**Bière Desperados à la Tequila 33 cl**  
Fr. 4.50

**Whisky Coca entier La Sol du Mexique 33 cl**  
Fr. 6.- Fr. 3.90

Ouvert 7/7, dimanche dès 15 heures

132-789783

GASTRONOMIE



LE BON CHOIX  
**RESTAURANT  
DE L'ÉLITE**

Rue du 1<sup>er</sup>-Mars 9  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 28 95 55

Fermé  
le lundi  
Fondue Bourguignonne Fr. 25.50  
FONDUE CHINOISE A GOGO Fr. 22.50

**Feu:  
118**

**AVIS À NOTRE  
AIMABLE CLIENTÈLE  
Cessation de commerce  
au 15 juin 1996**

A partir du 1er juin, le service de garantie et le service après-vente, seront assurés par la maison

**Muller Musique SA**

Av. Léopold-Robert 50  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 29 93

qui a repris notre carthothèque d'adresses. Cette maison de très bonne renommée, met son service efficace à votre disposition et nous vous la recommandons vivement.

En vous remerciant pour la fidélité que vous nous avez témoignée durant toutes ces années, nous vous souhaitons un avenir plus prometteur.

G. Codello, directeur

**PROFITEZ DE NOTRE LIQUIDATION DU STOCK!**

132-789825

VIDEO  
**TV** *Frésard*  
HI-FI

Tel. 23 27 83  
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

# Six jours pour remonter le temps

# Invitation à faire un Voyage dans l'Histoire

avec **L'Impartial**

Du mardi 8 au dimanche 13 octobre 1996 **Fr. 955.-**

**1er jour**

Moment Réflexion

**Vichy**, capitale 40-44  
visite guidée sur ce thème  
Installation à l'hôtel à **Limoges**  
Repas et soirée libres

**2e jour**

Moment Emotion

**Oradour-sur-Glane**  
Visite du village martyr, anéanti  
par les SS en 1944.  
Repas en commun à Brive La  
Gaillarde

Moment Admiration

**Sarlat**  
Visite guidée de la vieille ville  
moyenâgeuse.  
Installation à l'hôtel.

Moment Dégustation

Souper régional typique

**3e jour**

Moment Impression

Excursion guidée dans  
**La vallée de la Dordogne**  
Visite des châteaux de Carsac, la  
Bastide de Domme, La Roque  
Gageac, Beynac, **Castelnaud**.  
Repas libre.

Moment Palpitation

Visite du site de **Rocamadour**.

Moment Distraction

Visite du Rocher des Aigles.  
Retour à l'hôtel  
Repas et soirée libres



**4e jour**

Moment Émerveillement

Visite guidée des  
**Sites préhistoriques**  
Musée National de la Préhistoire  
aux **Eyzies**: L'abri de **Cro-Magnon**  
Repas libre.  
Montignac  
**Centre de la Préhistoire du Thot**  
et son Parc animalier  
**Les Grottes de Lascaux**  
Retour à l'hôtel  
Repas et soirée libres

**5e jour**

Moment Frissons

Visite du Fort et de  
**La cité Troglodytique**  
à la Roque St-Christophe  
Repas libre à **Souillac**

Moment Sensations

Descente dans  
**Le gouffre de Padirac**  
Promenade en barque sur la rivière  
souterraine  
Installation à l'hôtel à **St-Flour**  
Repas et soirée libres

**6e jour**

Moment Nostalgie

Retour avec arrêt pour le repas libre à  
**Le Puy**  
Genève, Yverdon  
Souper en commun  
Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle

**Départ:** Le Locle 6h, La Chaux-de-Fonds 6h15, Neuchâtel 6h30, arrivée Limoges vers 18h30. **Retour:** Arrivée à La Chaux-de-Fonds vers 22h.  
**Prestations:** Voyage en autocar Giger, 5 nuits dans des hôtels confortables, avec petits déjeuners, chambres à 2 lits, 1 repas de midi, 2 repas du soir, toutes les visites et les guides.  
Supplément pour chambre individuelle: Fr 245.-

**Inscriptions:** L'Impartial, 14, rue Neuve, Tél.: 039/210 314. Autocar Giger, av. Léopold-Robert 114, Tél.: 039/237 524, La Chaux-de-Fonds.

**Attention le nombre de places est limité.**

**Inscriptions avant le 20 juin 1996.**



# Tennis - Roland-Garros: Marc Rosset en demi-finale

## L'impossible retour

Il n'y a pas que Pete Sampras qui réussit des miracles sur le Central de Roland-Garros. Au lendemain du superbe retour du numéro un mondial face à Jim Courier, Marc Rosset a redressé une situation impossible face à Bernd Karbacher (ATP 56) pour se hisser dans le dernier carré des Internationaux de France. Victorieux 4-6 4-6 6-3 7-5 6-0 en trois heures et trente minutes du Bavaïrois, le champion olympique affrontera Michael Stich demain. La demi-finale du haut du tableau opposera, faut-il le rappeler, Pete Sampras à Yevgeny Kafelnikov.

«Dans un match en cinq sets, tout est possible, expliquait Marc Rosset. J'étais déjà revenu de deux sets à rien dans ma carrière (réd: trois fois). Je ne me

suis jamais découragé. Même si Karbacher a été nerveux sur les points clés du match, je n'ai pas volé ma victoire. En jouant davantage le service-voléé, en jouant plus plat aussi, j'ai su changer de tactique au bon moment».

Pour signer la huitième victoire de sa carrière dans un rencontre en cinq sets.

### LE SCORE PARFAIT

Le premier joueur suisse de l'histoire qualifié pour une demi-finale d'un tournoi du Grand Chelem revient vraiment de l'enfer. Il a été mené 0-2 dans le quatrième set. Puis, au dixième jeu de cette manche, sur son service, il s'est retrouvé à trois reprises à deux points de la défaite!

Maître de ses nerfs, il égalisait à 5-5 avant de réussir le break au jeu suivant après avoir pourtant été mené 0-40. A 6-5 sur son service, Rosset écartait une balle de tie-break grâce à une volée amortie impossible. Il gagnait ce quatrième set en armant son dixième ace du match. Karbacher était k.o. Dans la cinquième manche, malgré la fati-



### Délivrance

Après trois heures et trente minutes de jeu, Marc Rosset peut enfin crier victoire. (Keystone)

gue, Marc Rosset réussissait le score parfait. Il connaissait, dans ce set, sa seule alerte au deuxième jeu, le plus long du match (vingt points), dans lequel il devait écarter cinq balles de break. Sur l'ensemble de cette rencontre, il en sauvé onze sur quatorze.

### UNE RAQUETTE POUR «BEBEL»

«J'ai été trop passif en début de match, poursuivait-il. Contre

Hlasek et Edberg, je m'étais surtout attaché à jouer pour les neutraliser avec mes coups droits lourds et liftés. Mais Karbacher a pris la balle très tôt des deux côtés. Je n'arrivais pas à m'en sortir. Heureusement, j'ai été beaucoup plus agressif une fois mené deux sets à rien. C'est comme cela que je dois jouer vendredi. Il y a encore deux matches d'ici à dimanche. Si je suis arrivé jusqu'en demi-finale, cela signifie que je joue un ten-

nis... décent. J'ai le sentiment que j'ai encore de la réserve. Je ne suis pas à 100%. Il faudra bien l'être pour gagner ce tournoi.»

Après la balle de match, gagnée sur son trente-deuxième service gagnant de la journée, Marc Rosset s'est offert un dernier plaisir sur le Central: offrir une raquette à Jean-Paul Belmondo. «C'est l'un de mes acteurs préférés, lançait-il. Il a tourné des films extraordinaires. Je les ai tous vus et je les reverrai encore. Je m'étais dit que, si un jour j'avais la chance de jouer sur le Central sous ses yeux, je lui donnerais une raquette. Il l'a d'ailleurs bien méritée. Il est venu quand j'étais mené deux sets à rien et il n'a pas cessé de m'encourager.»

### STICH AU SOMMET

C'est un Michael Stich (ATP 16) au sommet de son art qui se dressera sur la route de Marc Rosset (ATP 15) demain. Sur la lancée de son récital en huitième de finale contre Thomas Muster, l'Allemand n'a laissé aucune chance à Cédric Pioline (ATP 19). Il s'est imposé 6-4 4-6 6-3 6-2 en deux heures et vingt-quatre minutes pour obtenir le droit de disputer sa deuxième demi-finale à Roland-Garros. En 1991, Jim Courier lui avait barré la route de la finale en le battant 6-2 6-7 6-2 6-4.

Face à Pioline, Michael Stich a évolué avec autant d'inspiration que devant Muster. Son service, sa volée, mais également son revers qui est peut-être le plus beau du Circuit, lui ont permis de construire une victoire limpide. Malgré le soutien du public et sa force de frappe en fond de court, le Parisien a lâché prise dans le troisième set. (si)

## Résultats

Roland-Garros. Simple messieurs, quarts de finale: Rosset (S/14) bat Karbacher (All) 4-6 4-6 6-3 7-5 6-0. Stich (All/15) bat Pioline (Fr) 6-4 4-6 6-3 6-2.

Double messieurs, quarts de finale: Kafelnikov/Vacek (Rus/Tch/7) battent Johnson/Montana (EU) 6-2 7-6 (9-7).

Double dames, quarts de finale: McGrath/Neiland (EU/Let/3) battent Hingis/Sukova (S/Tch/6) 6-2 6-4. Novotna/Sanchez (Tch/Esp/1) battent Arendt/Bollegraf (EU/Ho/5) 6-4 6-4. Davenport/Fernandez (EU/4) battent Adams/De Swardt (EU/AFS/9) 6-4 6-2. Fernandez/Zvereva (EU/Biè/2) battent Fusai/Paz (Fr/Arg) 6-4 1-6 6-2.

Double mixte, quarts de finale: Bollegraf/Leach (Ho/EU/3) battent Hingis/Philippoussis (S/Aus/11) 6-4 4-6 6-4.

Juniors. Filles, troisième tour: Schnyder (S) bat Hubnerova (Tch) 6-3 6-1.

## Demi-finales dames

### Graf et Sanchez favorites

L'Allemande Steffi Graf (no 1), tenant du titre, partira favorite devant l'Espagnole Conchita Martinez (no 3), en demi-finale des Internationaux de France, l'autre match donnant un léger avantage à l'Espagnole Arantxa Sanchez (no 4) opposée à la Tchèque Jana Novotna (no 11).

Depuis le début du tournoi Graf, 26 ans, qui n'a perdu aucun set - pas plus d'ailleurs que Martinez -, s'est montrée intraitable, n'abandonnant que quelques miettes à ses adversaires, la dernière étant la Croate Iva Majoli (no 5) battue en deux sets (3-6 1-6). L'Allemande au palmarès phénoménal - 790 victoires contre 92 défaites (24 victoires, 2 défaites en 1996), 18 titres en Grand Chelem, dont quatre à Roland-Garros en 1987, 1988, 1993, 1995, Championne olympique à Barcelone - règne sans partage sur le tennis féminin, surtout depuis l'arrêt accidentel de l'Américaine Monica Seles.

Le palmarès de Martinez, 24 ans, est nettement moins fourni, avec 425 victoires pour 105 défaites, et un seul titre dans le Grand Chelem (Wimbledon 1994). Le duel entre les deux joueuses tourne également nettement à l'avantage de Graf, avec douze victoires contre une à Martinez (finale du tournoi de Philadelphie en 1993). (si)

### LA PHRASE DU JOUR

«Ce qui est pris n'est plus à prendre.»

Luigi Furlan

### ● MESSIEURS

#### PREMIÈRE LIGUE

Groupe 1: Carouge - Neuchâtel 3-6. Montreux - La Chaux-de-Fonds 1-8.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 4-10. 2. Neuchâtel 4-8. 3. Versoix 3-5. 4. Marly 3-5. 5. Montreux 4-3. Carouge 4-2.

Groupe 3: Lancy - Vignoble 6-3.

Classement: 1. Lancy 4-11. 2. Montchoisi 3-9. 3. Yverdon 4-6. 4. Vignoble 4-6. 5. Lancy Fraisières 3-1. Nestlé 4-0.

Groupe 5: Meyrin - Morges 3-6. Mail - Martigny 4-5. Onex - Vernier 6-3.

Classement: 1. Morges 4-11. 2. Martigny 4-7. 3. Meyrin 4-6. 4. Onex 4-6. 5. Mail 4-3. 6. Vernier 4-3.

#### DEUXIÈME LIGUE

Groupe 3: Château d'Oex - Peseux 3-6. Le Locle II - Bulle 2-7.

Classement: 1. Bulle 3-8. 2. Cossigny-Ville 3-7. 3. Le Locle II 4-5. 4. Peseux 4-5. 5. Yvonand 3-4. 6. Château d'Oex 3-1.

Groupe 6: Marin - Le Locle 6-3. Classement: 1. Romont 4-11. 2. Le Châtaignier 4-10. 3. Le Locle 4-5. 4. Marin-Sports 4-5. 5. Aiglon 4-4. 6. Romanel 4-1.

Groupe 7: Aubonne - Le Landeron 4-5. Prévèrenges - Béroche-Bevaix 2-7.

Classement: 1. Béroche-Bevaix 4-11. 2. Le Landeron 4-8. 3. Prévèrenges 4-7. 4. Aubonne 4-6. 5. Granges 4-3. 6. Lancy II 4-1.

Groupe 9: Cortaillod - Guin 7-2. Montchoisi - La Chaux-de-Fonds 6-3.

Classement: 1. Cortaillod 4-9. 2. La Chaux-de-Fonds 4-9. 3. Montchoisi 4-8. 4. Guin 4-4. 5. Fleurier 3-2. 6. Payerne 3-1.

Groupe 11: Valeyres - Val-de-Ruz 9-0. Classement: 1. Valeyres 4-10. 2. Morat 4-6. 3. Fribourg 3-5. 4. Estavayer-le-Lac 3-5. 5. Montcharmant 4-4. 6. Val-de-Ruz 4-3.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 3: Domdidier - Fleurier 3-6. Classement: 1. Bulle 4-12. 2. Yverdon 4-9. 3. Neyruz 4-6. 4. Aiglon 4-4. 5. Domdidier 4-3. 6. Fleurier 4-2.

Groupe 10: Givisiez - Cortaillod 6-3. Corcelles - Charmey 5-4. Vignoble - Bossonens II 9-0.

## INTERCLUBS

Classement: 1. Corcelles 4-10. 2. Vignoble 4-8. 3. Charmey 4-8. 4. Cortaillod 4-5. 5. Givisiez 4-5. 6. Bossonens 4-0.

Groupe 17: Plaiselb - Marin 4-5. Classement: 1. Marin 4-9. 2. Plaiselb 4-8. 3. Fribourg 4-6. 4. Givisiez II 4-4. 5. Romont 3-3. 6. Couvet 3-3.

Groupe 22: Cressier-Cornaux - Aiglon 6-3. Classement: 1. Cheyres-Châbles 3-8. 2. Estavayer-le-Lac 4-7. 3. Béroche-Bevaix 2-5. 4. Aiglon II 4-4. 5. Morat 3-4. 6. Cressier-Cornaux 4-2.

Groupe 26: Neuchâtel - Fribourg II 9-0. Mail - Schmiten 5-4. Classement: 1. Neuchâtel 4-12. 2. Mail 4-8. 3. Schmiten 4-7. 4. Broc 4-5. 5. Marly 4-4. 6. Fribourg II 4-0.

Groupe 30: Peseux - Val-de-Ruz 9-0. Aumont - La Chaux-de-Fonds 2-7. Classement: 1. Peseux 4-11. 2. La Chaux-de-Fonds 4-10. 3. Bossonens 4-9. 4. Val-de-Ruz 4-4. 5. Grolley 4-2. 6. Aumont 4-0.

● JEUNES SENIORS MESSIEURS

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 3: Payerne - Neuchâtel 0-9. La Chaux-de-Fonds - Bulle 5-4. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 4-9. 2. Bulle 4-8. 3. Neuchâtel 4-7. 4. Lancy-Fraisières 3-6. 5. Bois-Carré 3-2. 6. Payerne 4-1.

DEUXIÈME LIGUE

Groupe 3: La Chaux-de-Fonds - Verny-Puidoux 4-5. Marin-Sports - Lausanne 9-0. Classement: 1. Marin-Sports 4-11. 2. Lausanne-Sports 4-7. 3. Givisiez 4-6. 4. Verney-Puidoux 4-6. 5. Estavayer-le-Lac 4-4. 6. La Chaux-de-Fonds 4-2.

Groupe 6: Peseux - Genève-Champel 2-7. Classement: 1. Genève-Champel 4-11. 2. Versoix 4-8. 3. Peseux 3-5. 4. Granges 4-3. 5. Saint-Sulpice 3-3. 6. Morges 2-2.

Groupe 7: Câbleries - Mail 2-7. Classement: 1. Mail 4-10. 2. Services Industriels 3-4. 3. Marly 2-4. 4. Lancy-Fraisières 2-3. 5. Câbleries 3-2. 6. Gland 2-1.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 9: Broc - Cressier-Cornaux 7-2. Classement: 1. Broc 4-6. 2. Guin 2-6. 3. Cressier-Cornaux 3-2. 4. Fleurier 2-2. 5. Val-de-Ruz 1-2.

Groupe 10: Morat II - Trois-Chêne 0-9. Lutry - Le Landeron 6-3. Classement: 1. Valeyres 3-9. 2. Le Landeron 3-4. 3. Lutry 3-4. 4. Trois-Chêne 2-3. 5. Morat II 3-1.

Groupe 12: Mies - Cortaillod I-8. Le Châtaignier - Collonge-Bellerive 5-4. Classement: 1. Cortaillod 3-7. 2. Le Châtaignier 2-5. 3. Collonge-Bellerive 2-3. 4. Mies 3-2. 5. Sainte-Croix 2-1.

Groupe 14: Béroche-Bevaix - Saint-Blaise 8-1. Valeyres II - Prévèrenges 5-4. Marin - Corcelles-Corm. 6-3. Classement: 1. Béroche-Bevaix 4-11. 2. St-Blaise 4-7. 3. Marin-Sports 4-6. 4. Valeyres 4-6. 5. Corcelles-Corm. 3-2. 6. Prévèrenges 3-1.

● SENIORS MESSIEURS

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 1: Stade-Lausanne - Aiglon 7-0. Veyrier Gr. Donzel - Valère-Sion 5-2. International - La Chaux-de-Fonds 4-3. Classement: 1. Stade-Lausanne 3-9. 2. La Chaux-de-Fonds 4-7. 3. Veyrier Gr. Donzel 3-6. 4. International 4-5. 5. Aiglon 4-4. 6. Valère Sion 4-2.

● DAMES

LNLC

Groupe 1: Neuchâtel - Lido Lucerne 0-7. Brugg - Dotzigen 5-2. Classement: 1. Lido Lucerne 4-11. 2. Brugg 4-6. 3. Collonge-Bellerive 3-5. 4. Neuchâtel 4-5. 5. Dotzigen 3-3. 6. Drizia 2-0.

Groupe 2: Beaumont - Schützenw. 5-2. Saïgnelégier - Rotweiss 3-4. Uster II - Junior Grindel 3-4.

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 2: Nyon - Saint-Léonard 4-3. Veyrier Gr. Donzel - La Chaux-de-Fonds 3-4. Bulle - Marin-Sports 7-0.

Classement: 1. Saint-Léonard 4-8. 2. Nyon 3-7. 3. Bulle 4-6. 4. La Chaux-de-Fonds 4-5. 5. Veyrier Gr. Donzel 3-5. 6. Marin-Sports 4-2.

DEUXIÈME LIGUE

Groupe 1: Guin - Bossonens 2-5. Morges - Valeyres 7-0. Classement: 1. Morges 4-11. 2. Bossonens 3-7. 3. Valeyres 4-6. 4. Guin 4-4. 5. Bernex 2-2. 6. Mail 3-0.

Groupe 7: Stade-Lausanne - Perly-Certoux 1-6. Le Locle - Orbe 2-5. Echallens - Collonge-Bellerive 4-3.

Classement: 1. Perly-Certoux 3-9. 2. Le Locle 4-7. 3. Collonge-Bellerive 4-8. 4. Echallens 3-6. 5. Orbe 4-5. 6. Stade Lausanne 4-0.

Groupe 8: Marly - Pully 6-1. Valeyres II - Neuchâtel 2-5. Classement: 1. Neuchâtel 4-9. 2. Marly 4-8. 3. Lancy 3-5. 4. Genève 2-5. 5. Pully 3-2. 6. Valeyres II 4-1.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 1: Aiglon - Peseux 5-2. Saint-Sulpice - Marin-Sports 1-6. Classement: 1. Marin 3-8. 2. Aiglon 3-1. 3. Peseux 4-5. 4. Bulle 3-3. 5. Saint-Sulpice 3-2. 6. Le Sentier 2-2.

Groupe 8: Cheyres-Châbles - Givisiez 3-4. Le Landeron - Estavayer-le-Lac II 1-6. Classement: 1. Estavayer-le-Lac II 4-7. 2. Fleurier 3-7. 3. Givisiez 3-5. 4. Cheyres-Châbles 3-4. 5. Le Landeron 3-1.

Groupe 13: Payerne - Sainte-Croix 5-2. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 2-5. 2. Val-de-Ruz 2-4. 3. Payerne 3-4. 4. Sainte-Croix 3-3. 5. Morat 2-3.

● JEUNES SENIORS DAMES

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 1: Montreux - Swissair 7-0. Valère-Sion - Cortaillod 6-1. Versoix - Chermignon 5-2. Classement: 1. Montreux 4-11. 2. Valère-Sion 4-10. 3. Swissair 4-6. 4. Chermignon 4-6. 5. Versoix 4-3. 6. Cortaillod 4-0.

DEUXIÈME LIGUE

Groupe 1: Saint-Blaise - Satigny 0-7. Neuchâtel - Services Industriels 2-5. Classement: 1. Neuchâtel 4-8. 2. Satigny 3-7. 3. Trois-Chêne 3-6. 4. Services Industriels 3-4. 5. Vernier 3-3. 6. Saint-Blaise 4-2.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 2: Morat - Carouge 2-5. Drizia-Miremont - Collonge-Bellerive 2-5. Schmiten - Mail 1-6. Classement: 1. Collonge-Bellerive 3-7. 2. Mail 3-6. 3. Drizia-Miremont 3-6. 4. Carouge 3-5. 5. Schmiten 4-4. 6. Morat 4-2.

Groupe 5: Béroche-Bevaix - Morges 5-2. Classement: 1. Morges 4-10. 2. Béroche-Bevaix 4-8. 3. Onex 2-4. 4. Romont 3-3. 5. La Venoge 3-1. 6. Lausanne-Sports 2-1.

# L'APPEL DU GRAND AIR



**GORE-TEX®**

**Veste de trekking AESSE, Gore-Tex** 95% polyester, 5% Kevlar, perspiro-active, imperméable, 1 poche intérieure, 2 poches extérieures

**340.-**



**Veste de trekking AESSE** 85% polyamide, 15% polyuréthane, perspiro-active, imperméable, 1 poche intérieure, 2 poches extérieures

**180.-**



**Chemise de sport AESSE**

Husky-Fleece 100% polyester, excellent coefficient d'isolation, bonne retenue de la chaleur, perspiro-active

**98.-**



**Sac à dos OREGON 50 I**

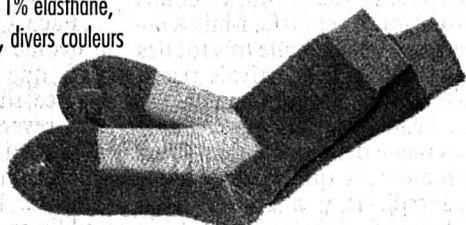
Tissu de polyester, bretelles réglables en hauteur, ceintures de hanches rembourrées, housse imperméable intégrée, fond en Cordura

**90.-**



**Chaussettes de trekking KÜFFE** 60% laine, 35% Cool-Max, 4% polyamide, 1% élasthane, très résistantes aux frottements, divers couleurs

**12.-**



Action du 5.6 au 25.6

**Sandale de trekking WHITEWATER II** Sandale fonctionnelle pour le trekking et les sports aquatiques, modèle à semelle caoutchouc amortisseuse et profilée, fixation du talon, rembourrage néoprène

~~58.-~~ **48.-**



**Tente ADVENTURE** Stable au vent, 2 entrées-tunnel, 2 tapis de sol, 4 canaux de ventilation, pour 3 personnes, poids 6 kg env.

**170.-**



Action du 5.6 au 25.6

**Chaussure de sport universelle DARWIN** En cuir nubuck souple et résistant, semelle caoutchouc fortement profilée et amortie

~~88.-~~ **78.-**



**Lampe de poche Mag-Lite**

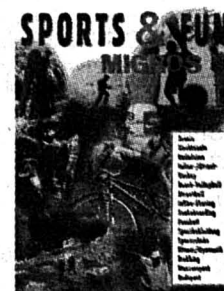
Lampe de poche halogène en aluminium aéronautique, réglable en continu d'éclairage large à ponctuel, piles non comprises

**35.-**



**Natte de camping autogonflante** 183x61x5 cm, noyau en mousse à pores ouverts se gonflant à l'ouverture de la valve

**70.-**



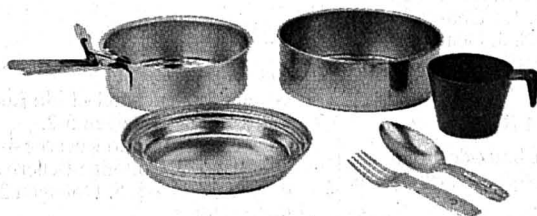
Demandez la brochure gratuite SPORTS & FUN dans chaque grand magasin Migros ou en appelant le

**157 07 77 22**  
(Fr. 0.36/mn).



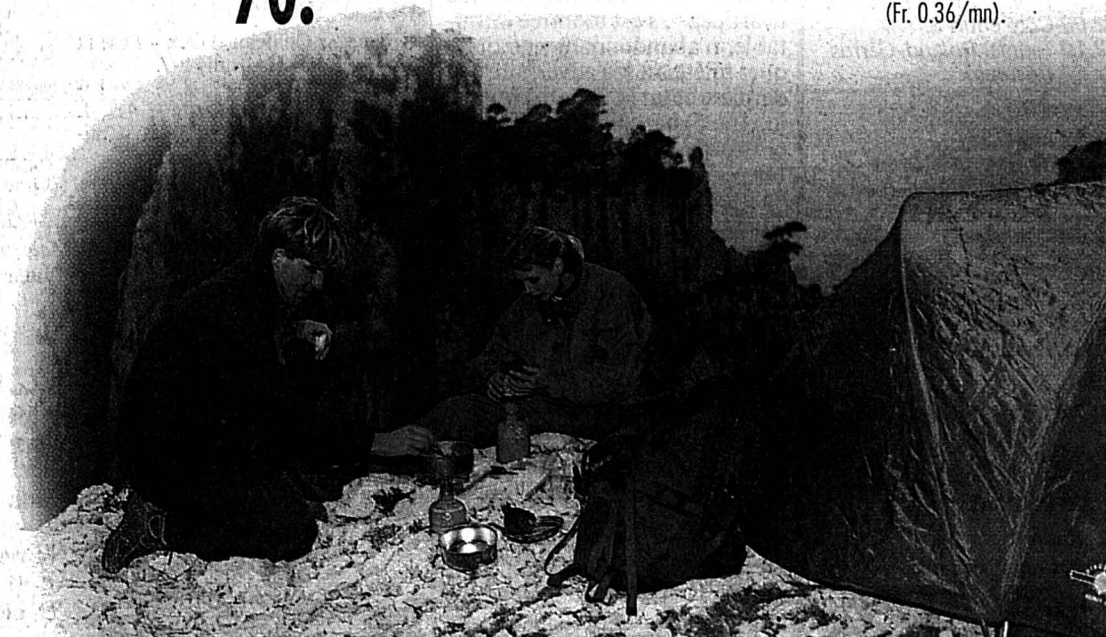
**Réchaud BLEUET 270 MICRO** Petit et léger, idéal pour le trekking, fonctionne avec cartouche CV 270 ou CV 470

**30.-**



**Service d'ustensiles de cuisson/repas** Acier inox, 2 casseroles de 17 et 15 cm, 1 poêle de 17 cm, 1 tasse plastique, 1 pince-poignée, 1 couvert alu

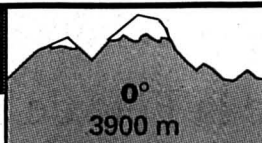
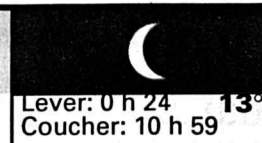
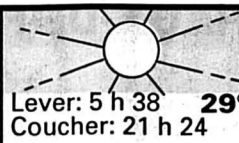
**40.-**



Toujours plus nombreux sont ceux qui répondent à l'appel du large. Et ce n'est ni la pluie ni le froid qui les arrêteront. En fait, il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que de mauvais équipements! Alors, pensez à vous doter de vêtements de trekking modernes, et vous découvrirez

ce que veut dire résistant et étanche au vent et à la pluie! Surtout, quand ils sont légers comme une plume et perspiro-actifs. Seuls quelques fabricants offrent toutes ces caractéristiques. Et c'est précisément ceux-là que vend Migros dans sa gamme d'articles SPORTS & FUN.

**SPORTS & FUN**  
**MIGROS**



Lac des Brenets  
751.03 m  
Lac de Neuchâtel  
429.47 m



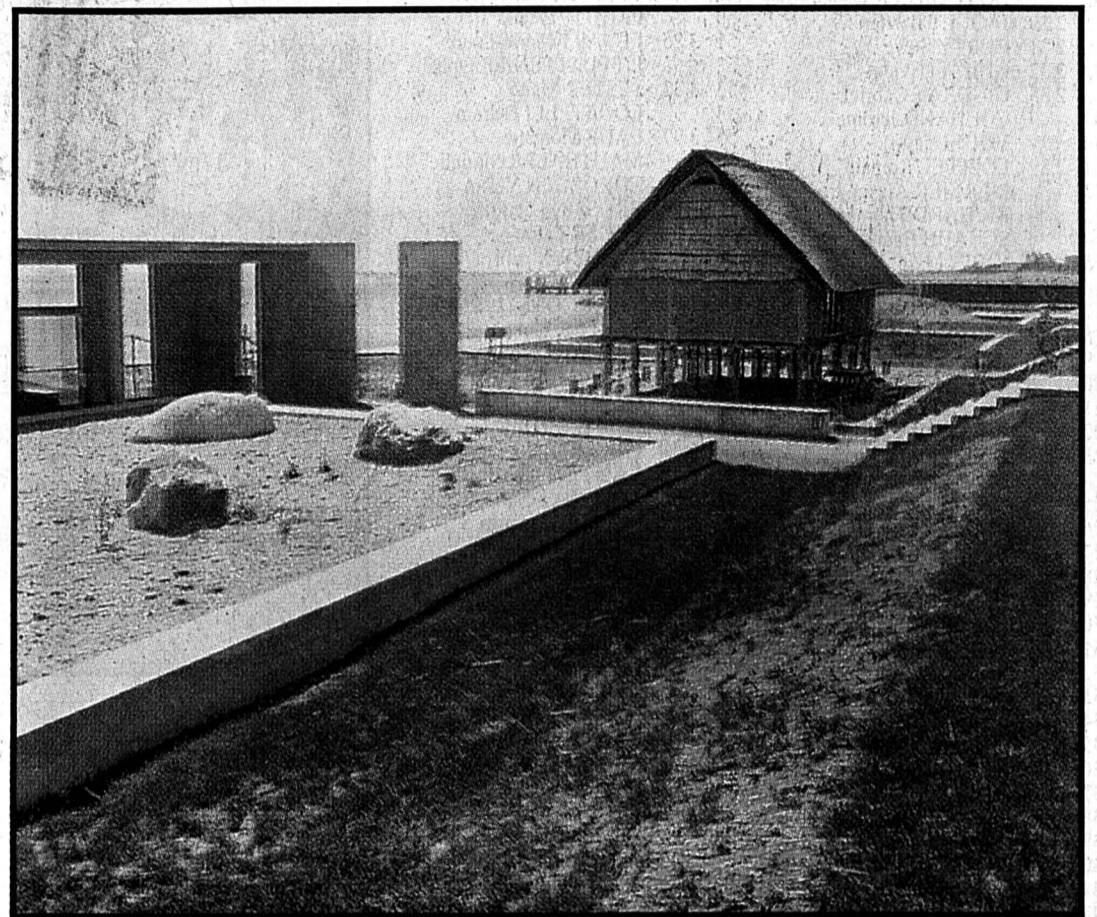
Neuchâtel: l'archéologie se joue dans les urnes ce week-end

# Plaidoyers pour un musée

Ce week-end, le projet de musée d'archéologie se joue dans les urnes neuchâteloises. Le crédit soumis à votation populaire est de 26,6 millions. Il permettra la construction d'un musée moderne, attrayant, sur le site archéologique de Hauterive-Champréveyres, au bord du lac. Le nouveau musée se combinera avec un institut de préhistoire et un centre de recherche en archéologie. Il s'intégrera à l'Exposition nationale et son site neuchâtelois (artéplage).

La Confédération a apporté son soutien en réalisant, sur les terrains pris sur le lac, grâce à l'autoroute, le parc de la découverte. Ce «jardin extraordinaire» présente en grandeur nature une maison de l'âge du Bronze, un site de pilotis, un tumulus, un port gallo-romain...

Les citoyens ont le choix: enterrer leur passé, vieux de 50.000 ans, ou le valoriser en investissant pour l'avenir. Le choix est clair: voter pour un musée est une chance. Trois personnalités du canton invitent à la saisir ce week-end. (se)



Site archéologique de Hauterive-Champréveyres  
A l'appui d'un crédit de 26,6 millions, le futur musée cantonal se joue dans les urnes ce week-end. Cette fois-ci, voter s'offre comme une chance. (Impar-Galley)

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Valangin

## La vie revient au château

Le château de Valangin reprendra vie au 1er septembre prochain, après une année et demie de travaux. Point de Belle au Bois dormant à réveiller mais des aménagements pratiques, en particulier contre l'incendie, et une mise en valeur améliorée des richesses.

Page 28

Finances bernoises

## Mille emplois à la trappe

Le canton de Berne n'en finit pas d'assainir ses finances et envisage de supprimer 1000 places de travail à l'Etat jusqu'en 1999, pour une économie de près de 300 millions de francs par année. Les fonctionnaires ont manifesté hier à Berne.

Page 29

Glovelier

## Camion fou dans le toboggan

Le village de Glovelier détient la route de tous les dangers et, hier, un camion fou a à nouveau fini sa course dans une maison... après le virage du passage à niveau. Cet accident n'a, par miracle, pas fait de blessés mais les habitants sont excédés.

Page 30

## Un vecteur de renommée

«Pour développer une région, il faut la faire connaître. Zermatt est fameux par son Cervin, Davos par son Symposium et Bâle par sa Foire. Il manque à Neuchâtel un vecteur qui multiplie sa renommée sur les cinq continents.

Les dirigeants du monde entier cherchent à créer l'événement moteur de la notoriété. Très souvent dans l'Histoire, un maharaja, un pharaon, un souverain, un président élu, moins fréquemment une collectivité publique ou un citoyen éclairé, ont réalisé l'œuvre qui a créé le renom pour l'éternité. Les générations qui suivent encaissent durant des siècles les dividendes d'un acte exceptionnel.

Si l'on en croit les spécialistes, avec le futur musée cantonal d'archéologie, nous sommes à ce carrefour tant prisé. Une fortune qui change un destin. Un oui à glisser dans l'urne.»

Francis Sermet  
Délégué à la promotion économique

## Unique dans la région

«Un atout indéniable. Le musée sera un site touristique unique dans la région. C'est surtout son principe d'interactivité qui est intéressant: dans un musée aujourd'hui, les gens doivent pouvoir participer. Certains touristes sont très sensibles au patrimoine. A ce titre, le marché de l'Inde, en pleine explosion, est intéressant: les Hindous sont très à la recherche de l'Histoire, ça dépasse toutes mes espérances. Il y a aussi les personnes âgées, qui ont plus de temps, les écoliers ou les étudiants pour lesquels le musée peut être l'aboutissement d'une année d'étude. De plus, avec ce musée d'archéologie, il y a aura concentration de sites attractifs dans la région, et là, je pense au Papilliorama et au Nocturama: c'est une chose extrêmement porteuse. On le voit en Alsace. Près de Colmar, on trouve la Montagne des singes, la volerie aux aigles et, de l'autre côté de la frontière, l'Europa Park: ces trois sites majeurs ne se font aucune concurrence, au contraire. Ils incitent les gens à passer un week-end sur place puisqu'on ne peut pas tout visiter en un jour.»

Yann Engel  
directeur de Tourisme neuchâtelois

## Fascinés par l'Histoire

«Nous constatons actuellement que les gens de notre société sont complètement fascinés par l'Histoire. Mais l'Histoire classique ne suffit plus. Grâce à l'archéologie, on peut reculer dans le temps et cela nous fait rêver. C'est la recherche mythique de nos origines. De là vient l'engouement du public. En ce sens, un musée de ce type est un atout exceptionnel. Je fais le pari que ce sera le musée le plus fréquenté du canton. Il nous amènera un public supplémentaire dans les autres musées, c'est certain. Et puis, voter pour un musée, c'est beau, non?»

Jacques Hainard  
conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel

## Votation cantonale

8 et 9 juin 1996

## MÉTÉO

### Le temps qu'il fait

Pour toute la Suisse, temps ensoleillé et chaud, localement brumeux en matinée, développement de cumulus en montagne l'après-midi.

Température en plaine, 14° à l'aube et 29° à la mi-journée. Isotherme du 0° vers 3900 m d'altitude.

### Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam	10°	20°	Lisbonne	17°	33°
Athènes	17°	32°	Londres	14°	26°
Barcelone	17°	28°	Madrid	14°	31°
Beyrouth	18°	25°	Moscou	13°	27°
Berlin	11°	26°	New York	17°	24°
Bruxelles	14°	24°	Oslo	7°	17°
Le Caire	17°	30°	Paris	12°	28°
Copenhague	8°	19°	Rome	15°	26°
Francfort	12°	24°	Stockholm	10°	21°
Genève	13°	29°	Varsovie	12°	22°
Istanbul	16°	24°	Vienne	15°	30°

### Le temps qu'il va faire...

Un puissant anticyclone s'étend de l'Atlantique à la Scandinavie. Il influence le temps sur nos régions. Toutefois un faible courant du sud en altitude entraîne un peu d'air humide de la Méditerranée aux Alpes où il favorise le développement de nuages convectifs. Evolution probable de vendredi à lundi: généralement ensoleillé et très chaud, quelques développements nuageux voire quelques orages isolés, vendredi en montagne et sur le sud. Ces orages s'étendront aux autres zones dès samedi.



Page 27

Edith Fischer  
dernier concert

Beethoven Piano Sonatas

La Chaux-de-Fonds Salle de Musique Samedi 8 juin à 17h45

Caisse: 16h30

Réservations: La Tabatière  
039/23 94 44

Cross des enfants de la Fête de mai

# Courir sous la pluie

**POUSSE-CAILLOUX GARÇONS (1990-1991)**

1. 2.17 LOICHAT Michaël
2. 2.22 SCHWEIZER Kraig
3. 2.25 GRANDJEAN Fabrice
4. HOSTETTLER Daniel
5. 2.29 JAQUET Bastien
6. 2.31 CURTY Steve
7. 2.32 GUIDA Davide
8. 2.35 GINDRAT Gabriel
9. COCHAND Jerome
10. VOGEL Jay
11. 2.39 LOEFFEL Romain
12. MERCIER Alexandre
13. RICHARD Thomas
14. SCHAUB Benjamin
15. 2.42 JOBIN Marc
16. TRIPOD Mathieu
17. MIGLIORINI Romain
18. 2.45 SCHNEIDER Fabien
19. JURT Brian
20. MOREAU Célien
21. CALAME Mael
22. BOURQUIN Bastien
23. 2.5 CHILLIER Damien
24. DE CENSI Danick
25. LEUB Saltosch
26. PETERMANN Dany
27. HERIMER Sacha
28. BENAHMED Sélim
29. EGGER Florent
30. HOFER Cedric
31. GOLAN Amit
32. MONNIER Johan
33. HOFFSTETTER Kevin
34. DUTOIT Ludovic
35. WERMUTH Sébastien
36. 2.59 JACOT Vincent
37. 3.03 MEULI Antonin
38. VON BÜREN Yannick
39. SALUS Milan
40. BUTSCHER Paul
41. 3.08 PERRENOUD Nicolas
42. PELTIER Maxime
43. PERRET Sean
44. MEROLA Davide
45. CHEVALLEY Guillaume
46. HURNI Robin
47. 3.13 XAVIER DE SILVA Leonardo
48. PILLER Micke
49. 3.17 CHILLIER Reynald
50. PASQUALI Quentin
51. HUTTER Ewan
52. WITTEW Simon
53. SILVA Daniel
54. HAENSELER Philippe
55. BROWN Michael
56. 3.21 COUTAZ Jeremie
57. JACOT Mathieu
58. PAGNUSSAT Gabriel
59. 3.25 PECAUT Boris
60. 3.29 BURANI Thomas
61. KIPFER Julien
62. MUSITELLI Dagriss
63. PALMA Sandro
64. CHRISTEN Benoit
65. DAUCOURT Gaetan
66. 3.35 JORAY Gaëtan
67. FALLET Numa
68. 3.4 VITOLO Valerian
69. SCHAUB John-Michael
70. COUTAZ Nathan
71. GUINAND Emile
72. 3.47 ROSSIER Kevin

**POUSSE-CAILLOUX FILLES (1990-1991)**

- 1 2.27 STERCHI Kathleen
- 2 2.28 ISLER Cindy
- 3 2.30 GENZONI Salome
- 4 2.34 STEINER Mélanie
- 5 2.35 VROLIXS Melissa
- 6 2.37 JEANBOURQUIN Josefa
- 7 HASLER Carolie
- 8 SCHUMACHER Lea
- 9 2.41 STAUFFER Laurene
- 10 MOSSET Celine
- 11 2.43 MARCHITELLI Laurie
- 12 WERMELLE Fabienne
- 13 2.46 PURRO Pauline
- 14 GERBER Céline
- 15 WOBMANN Lea
- 16 2.49 SCHMID Méline
- 17 ROBERT Fany
- 18 ERARD Maika
- 19 KAUFMANN Melissa
- 20 HUBER Alice
- 21 VEUILLEUMIER Meilly
- 22 MORAND Caroline
- 23 2.54 MAFILE Anne
- 24 ALLIER Caroline
- 25 3.00 ROBERT Louise
- 26 FLEURY Lea
- 27 BRUSA Fantine
- 28 3.05 CIACCIO Daiana
- 29 MAURICE Marie
- 30 3.10 BOVET Caroline
- 31 JOBIN Coralie
- 32 AGOSTINI Melissa
- 33 AUBRY Agnès
- 34 DONNER Joane
- 35 CHABOUDEZ Magali
- 36 MINERBA Gaelle
- 37 CORTINA Sandy
- 38 FRANKHAUSER Ophelie
- 39 3.14 SANTUCCI Mamio
- 40 SCHAFROTH Chrystelle
- 41 BURGI Nathalie
- 42 3.18 MOSIMANN Corinne
- 43 CUENAT Marion

- 44 MONTANDON Julie
- 45 GUINAND Zoé
- 46- 3.22 CORNICE Pauline
- 47 LECCABUE Maude
- 48 GINDRAT Lydia
- 49 GRANDJEAN Ophelie
- 50 PRETOT Estelle
- 51 3.25 FENART Marie-Laure
- 52 L'EPLATTENIER Ophelie
- 53 3.31 SESTER Maïté
- 54 LOCATELLI Debora
- 55 3.37 LAUF Morgane
- 56 MAUTHALER Marielle
- 57 TOKOZGEN Yesim
- 58 3.54 BROSSIN Laetitia
- 59 HEGER Laure
- 60 GERBER Noami

**POUSSINS GARÇONS (1988-1989)**

- 1 4.48 SESTER Gaëtan
- 2 5.03 MORAND Julien
- 3 5.05 VAUCHER Kevin
- 4 SALE Aurelin
- 5 ROSSI Jérémie
- 6 5.14 GIRARDIN Lionel
- 7 5.17 FANTINI Cédric
- 8 5.2 LOICHAT Sébastien
- 9 MEULI Joaquin
- 10 5.23 PIDOUX Fabien
- 11 EBERHARD Jean-Paul
- 12 5.27 DURAN Loïc
- 13 SAHIN Fivat
- 14 CIACCIO Damiano
- 15 KAUFMANN Mathias
- 16 5.3 HOFSTETTER Nathan
- 17 KAUFMANN Rémy
- 18 GUYOT Olivier
- 19 5.36 FROIDEVAUX Romain
- 20 HUBER Félix
- 21 SIMON Loïc
- 22 5.39 ABBET Luc
- 23 HUTHER Jason
- 24 LITSIOS Ackley
- 25 BURANI Davide
- 26 PITTET Silvere
- 27 5.44 CONTI Matthieu
- 28 WERMUTH Jimmy
- 29 WILLEMIN Quentin
- 30 5.48 HALDIMANN Cédric
- 31 FENART Bertrand
- 32 AHMED Mohamed
- 33 JABAL Jerico
- 34 CURTY David
- 35 5.52 IASEV Ilhan
- 36 CORTHESEY Pierre
- 37 PILLER Johann
- 38 GUIDA Damiano
- 39 ERARD Sven
- 40 5.57 MOHAMED ALI Febar
- 41 EGGER Jannis
- 42 PIERREHUMBERT Fabien
- 43 3.26 LANDRY Jérémy
- 44 MEYER Garry
- 45 6.04 LANDRY Baptiste
- 46 SURDEY Michaël
- 47 CHILLIER Raphaël
- 48 FERRERA Michael
- 49 BOUVERAT Pierre
- 50 JACQUES Sébastien
- 51 GERBER Dimitri
- 52 RIBEIRO Tiago
- 53 6.1 ISLER Valentin
- 54 FLEURY Julien
- 55 SCHENK Kevin
- 56 ERARD Raphaël
- 57 6.14 STUCKI Mael
- 58 VALLAT Julian
- 59 GENZONI Prakash
- 60 GAILLE Fabien
- 61 FERRARO Antonio
- 62 CUENAT Guillaume
- 63 6.21 DUCOMMUN Lionel
- 64 RATHOD Parimal
- 65 6.26 PERRENOUD Mathieu
- 66 MARE Moubarac
- 67 WALTHER Julien
- 68 PERRENOUD Jonas
- 69 GAGNEBIN Pascal
- 70 DE NUCCIO Alexandro
- 71 6.34 MOSER Steve
- 72 JEANRENAUD Jérôme
- 73 6.43 STAUFFER Raphael
- 74 LAFREJ Batiste
- 75 TREYVAUD Karim
- 76 CACADA Pedro
- 77 BUTSCHER Ghislain
- 78 6.48 MUSITELLI Delio
- 79 GOGNIAT Florient
- 80 6.54 MOKHTAR Mohamed
- 81 CHRISTEN Lucien
- 82 6.58 OPPLIGER Fabien
- 83 FROIDEVAUX François
- 84 7.06 PINA DE SOUSA Ricardo
- 85 DE CENSI Justin
- 86 7.17 BOILAT Benjamin
- 87 TILLMANN Nicolas
- 88 7.24 HAGGENJOS Jonas
- 89 7.29 STUCKI Valentin
- 90 7.39 OLIVIERA Jean-Michel
- 91 LOMBARDI Patrizio
- 92 7.44 VIDAL Emilio
- 1 5.13 BOTTER Jessica
- 2 5.15 BOICHAT Anaëlle
- 3 5.23 CHETELAT Annick 89
- 4 5.25 COSSA Laura
- 5 5.3 PAULMERY Evelaine



(Impar - Galley)

- 6 ROHRER Maude
- 7 203 SCHNEEBERGER Justine
- 8 5.32 STAUFER Audrey
- 9 DA SILVA Carina
- 10 5.35 RICHARD Sabrina
- 11 HOURIET Stéphanie
- 12 FRAINIER Mandy
- 13 JOBIN Laurine
- 14 RICHOUZ Aurélie
- 15 5.4 GUERING Satya
- 16 5.44 PETREMAN Mahee
- 17 5.49 LIETA Melissa
- 18 5.52 AEBERHARD Estelle
- 19 5.56 DOUSSE Célia
- 20 BEURET Sandrine
- 21 GRUNENFELDER Johanne
- 22 5.59 POMBINHO Catia
- 23 BRUSA Manon
- 24 WOBMANN Sophie
- 25 PROIETTI Laura
- 26 6.04 SCHIRTIG Morgane
- 27 CORCIULO Debora
- 28 GUINAND Julie
- 29 POCHON Sophie
- 30 6.08 KNORR Maelle
- 31 DUTOIT Lou-Anne
- 32 CAPOFERRI Giliane
- 33 6.13 FRANKHAUSER Caroline
- 34 ROBERT Sophie
- 35 VON KANEL Geraldine
- 36 VON BÜREN Lolita
- 37 BLUM Yaëlle
- 38 DONNER Laetitia
- 39 BETRIX Fanny
- 40 6.2 SIMON
- 41 ALLENBACH Elly
- 42 L'EPLATTENIER Emilie
- 43 KURETH Jostna
- 44 NOBS Angélique
- 45 AUBRY Sarah
- 46 VITALE Vanessa
- 47 BIEDERMANN Sandrine
- 48 PAYOT Sandy
- 49 6.25 BONJOUR Sarah
- 50 MONNIER Marion
- 51 6.31 GERBER Justine
- 52 SANDOZ Laura
- 53 OBRIST Sophie
- 54 6.38 MANO Natacha
- 55 RUSTICO Melissa
- 56 BERNARDINO Andree
- 57 RICHI Nathalie
- 58 6.44 MUSITELLI Lauren
- 59 FROIDEVAUX Solène
- 60 CASTAGNEIRA Kelly
- 61 AMEY Sophie
- 62 QUARTA Laura
- 63 6.52 BRACCO Sophie
- 64 JEANRENAUD Sophie
- 65 VONLANTHEN Tamara
- 66 DUVANEL Leyla
- 67 WÜRGLER Judith
- 68 6.59 WÜRGLER Lena
- 69 MARRONE Line
- 70 7.06 WICHT Maylis
- 71 CHEVALIER Sylvie
- 72 7.19 KIENER Cindy
- 73 BOURQUIN Sarah
- 74 LANTER Nathalie
- 75 7.24 ROSEANO Camille

- 9 5.08 FROIDEVAUX Paul
- 10 5.09 ROHRER Michael
- 11 5.11 CIARDO Mateo
- 12 MERCIER Cédric
- 13 DUPASQUIER Thierry
- 14 5.15 BLANC Lionel
- 15 WYDER Sebastien
- 16 MANO Jérémie
- 17 BRUNNER Emilien
- 18 MARTINOT Ulysse
- 19 5.20 PRETOT Frédéric
- 20 CORTHESEY Mathieu
- 21 DUYN Adrien
- 22 5.24 PAREL Jonathan
- 23 VALLAT Maël
- 24 5.26 BIZIMANA Constantin
- 25 ANDREADAKIS Antoine
- 26 MAHAMAD MAH
- 27 5.30 SABALETTE Thierry
- 28 HASANOVIC Mersudin
- 29 SCHNEEBERGER Yannick
- 30 ENGLISH Patrick
- 31 5.34 PAIS Helder
- 32 5.71 MEYER Kevin
- 33 5.37 PEQUIGNOT Yann
- 34 MOREAU Gwenaël
- 35 SCHMID Damien
- 36 5.41 JUCKER Louis
- 37 FERREIRA Marcello
- 38 FRIKART Christian
- 39 BALMER Fabian
- 40 CHEVALLEY Cyril
- 41 5.45 RUBIO Michael
- 42 BLATTER Christophe
- 43 BERGUNDTHAL Jens
- 44 HUGONIOT Frédéric
- 45 AHMED Salah
- 46 5.53 MUSSI Fabrice
- 47 DUCOMMUN Michael
- 48 PORRET Michael
- 49 5.59 JAQUET Vincent
- 50 MERCIER Yves
- 51 HALLAC Ibrahim
- 52 6.02 HAENSELER Christian
- 53 ISCHER Nicolas
- 54 OBRIST Mathieu
- 55 CURTY Pierre
- 56 FRI Jean-luc
- 57 6.07 GAILLE Alban
- 58 PROIETTI Flavio
- 59 DJEVAD Muvatovic
- 60 KADIR Abdul
- 61 FERRARO Pasquale
- 62 COLLON Laurent
- 63 MOUCHE Morgan
- 64 VURUCU Serhat
- 65 CORCIULO Kevin
- 66 6.13 DUPASQUIER Benoit
- 67 ILIASEV Luan
- 68 ABBET Yann
- 69 WIDMER Olivier
- 70 CHEVALIER Cédric
- 71 6.20 GEERING Yannik
- 72 ILIASEV Levnt
- 73 SPRING Arnaud
- 74 GOGNIAT Loïc
- 75 QUARTENOUD Anthony
- 76 MAURICE Thomas
- 77 WÜRGLER Thomas
- 78 6.35 JOBIN Patrick
- 79 DE MELO Richard
- 80 LEAL Bruno
- 81 FORMAZ Xavier
- 82 GINDRAT Raphaël
- 83 ZARQUIT Samiv
- 84 6.50 SAUSER Damien
- 85 CORTINA Jimmy
- 86 CORTHESEY Christophe
- 87 TOLA Karim
- 88 7.10 SCHENK Alan

- 2 5.21 JAQUET Sabrina
- 3 5.28 JEANBOURQUIN Lucie
- 4 5.32 DUPAN Léna
- 5 5.35 WILLEMIN Léa
- 6 5.37 ROBERT Camille
- 7 5.39 ROULET Aline
- 8 5.44 CURTY Sarah
- 9 5.47 RYSER Mélanie
- 10 5.49 ERARD Christine
- 11 AMEY Coralie
- 12 5.51 HALLAC Cemila
- 13 5.55 ARNOUX Marie
- 14 SCHUTZ Fanny
- 15 FRIKART Coralie
- 16 HALDIMANN Myriam
- 17 JEANRENAUD Gaëlle
- 18 HUBER Nicole
- 19 6.03 BURGI Aurélie
- 20 AUBRY Aurélie
- 21 6.08 FANTINI Vanessa
- 22 LIDY Léonore
- 23 BAUMANN Pascale
- 24 HOULLMANN Nadège
- 25 SAHIN Evin
- 26 6.13 TRIPOD Emilie
- 27 AGOSTINI Laura
- 28 MUSITELLI Gaëlle
- 29 MONNAT Gaëlle
- 30 VUILLEUMIER Leylla
- 31 6.19 JOST Alexandra
- 32 MOSIMANN Sylvie
- 33 HAAS Camille
- 34 DOUSSE Mareva
- 35 NAVARRO Irène
- 36 MÜHLETHALER Emilie
- 37 6.23 SCHNEIDER Justine
- 38 PETREMAN Manon
- 39 BENDIT Adeline
- 40 SPRING Nicole
- 41 MARCHITELLI Céline
- 42 NYDEGGER Cosette
- 43 6.29 CAPOFERRI Vanessa
- 44 COSSA Tanya
- 45 BOUVERAT Virginie
- 46 JOBIN Melanie
- 47 LOBELLO Emilie
- 48 SANDOZ Alessandra
- 49 CORSINI Sara
- 50 OPPLIGER Méline
- 51 6.35 MEULI Natalina
- 52 ALLENBACH Kathleen
- 53 JACQUES Sandrine
- 54 FURLER Joanie
- 55 6.40 SUSINO Jessica
- 56 GENILLOU Aline
- 57 TOLA Alicia
- 58 TREYVAUD Alize
- 59 6.52 DAUCOURT Delphine
- 60 SARAC Neslihan
- 61 6.58 NDOMBAS Tona
- 62 TRIPET Martine
- 63 GUINAND Cécile
- 64 GILLIERON Sylvie
- 65 7.05 PICA Aurore
- 66 MAINIER Aurelie
- 67 HAGGENIOS Manuela
- 68 DEDE Eliya
- 69 MARINO Jennifer
- 70 7.13 FORMAZ Severine
- 71 PAREL Jennifer
- 72 BENAHMED Sarah
- 73 7.23 TEKOZGEN Tugce
- 74 MATHEZ Laetitia
- 75 31 STAUFFER Aurélie

- 44 9.33 JASMIN Ibihevic
  - 45 OPPLIGER Luc
  - 46 9.43 PETIT Jonathan
  - 47 9.54 KNOERR Lionel
  - 48 9.57 RYTER Gael
  - 49 ARLETTAZ Marc
  - 50 10.03 CLERC Christian
  - 51 10.22 DOS SANTOS Sergio
  - 52 12.15 SELIMAN Ali
  - 53 12.18 VITALE Guisseppe
- ÉCOLIÈRES B (1984-1985)**
- 1 7.31 DUPAN Mélanie
  - 2 7.41 PERRIN Caroline
  - 3 7.49 OSWALD Lea
  - 4 8.09 BESSON Noémie
  - 5 8.17 BALLARIN Vanessa
  - 6 8.19 GYGER Nancy
  - 7 8.21 MATTHEY Jenny
  - 8 8.25 CHENAL Maude
  - 9 8.32 RICHARD Maude
  - 10 8.34 OPPLIGER Elsa
  - 11 DROZ Christelle
  - 12 8.37 OLIVIER Tamara
  - 13 CURTY Roxane
  - 14 8.45 SUSA Marta
  - 15 8.48 LANDRY Stephanie
  - 16 MOREIRA Catharina
  - 17 8.51 SENN Adeline
  - 18 9.04 BERGAMIN Nathalie
  - 19 9.11 NYDEGGER Angelique
  - 20 9.12 DOUSSE Tiffany
  - 21 9.13 BAUER Jessica
  - 22 9.17 CREVOISERAT Samantha
  - 23 BLUM Sarah
  - 24 9.24 IMHOF Nathalie
  - 25 9.32 PAIS Marisa
  - 26 9.37 RATHOD Anita
  - 27 9.41 FROIDEVAUX Ophelie
  - 28 9.44 MOSETT Gabrielle
  - 29 GRUBER Alexa
  - 30 9.49 ESMERODE Manuela
  - 31 9.54 GREMMINGER Céline
  - 32 9.57 WILLY Laetitia
  - 33 10.00 LOCHER Lucile
  - 34 10.13 ERARD Marie
  - 35 JANKI Jeanette
  - 36 10.25 LOPEZ Jennifer
  - 37 10.37 HALDIMANN Eveline
  - 38 11.08 SPRING Coralie
  - 39 11.25 ILIASEU Aphrodita
  - 40 11.44 MARINO Laetitia
  - 41 11.59 BELGHITH Jasmina
- ÉCOLIERS A (1982-1983)**
- 1 6.42 PERRIN David
  - 2 6.57 NUNO Dias
  - 3 6.59 DA SILVA Helio
  - 4 6.59 ANDREADAKIS Nicolas
  - 5 7.19 BENDIT Antonin
  - 6 7.22 NAGER Jérôme
  - 7 7.34 BARRAUD Nathalie
  - 8 7.37 TEGUZA Alain
  - 9 7.41 HASANOVIC Bahira
  - 10 7.46 ROEMER Michaël
  - 11 7.48 RIBEIRO Helder
  - 12 7.56 MOREIRA Manuel
  - 13 8.01 GREMMINGER Aurélie
  - 14 8.09 BARRAUD Virginie
  - 15 8.12 SANDOZ David
  - 16 UWUMUKIZA Solange
  - 17 8.15 SILVA Philippe
  - 18 PAYOT Stéphanie
  - 19 8.16 TERRAZ Laurence
  - 20 8.21 GERBER Ludovic
  - 21 8.37 WOBMANN Emilie
  - 22 8.50 QUELOZ Michaël
  - 23 10.40 QUARTENOUD Gaëlle
  - 24 12.13 DUPASQUIER Alain
  - 25 12.39 JAUNIN Nathalie
  - 26 12.40 MASTROPIETRO Letizia
  - 27 13.16 SPYCHER Stephanie
- PARTICIPANTS NON CLASSES**
- 151 Schumacher Vania
  - 152 Gehret Isaline
  - 153 Wittwer Jeanne
  - 154 Schmid Yolene
  - 155 Sidler Clara
  - 156 Vidal Isabel
  - 157 Lauper Jonathan
  - 158 Manbi Sadi
  - 159 Ghani Danish
  - 160 Ghani Amar
  - 161 Fournier Lenaïc
  - 162 Abdi Aminas
  - 163 Challandes Chloe
  - 164 Challandes Mebdi
  - 165 Favre Lucie
  - 166 Favre Camille
  - 167 Favre Célien
  - 168 Mohamed Waja
  - 169 Baltic Mourats
  - 170 Mohamed Amal
  - 171 Mohamed Bader
  - 172 Cuenat Chalinee
  - 173 Iseli Maël
  - 174 Monnier Leonard
  - 175 Cuenat Sarawoud
  - 176 Mokou Yogie
  - 177 Jeanneret Elena
  - 178 Manbi Eivis
  - 179 Liman Karavzi
  - 613 Moeckli Marie
  - 510 Ferreira Evan
  - 140 Donzallaz Floren
  - 164 Tripod Mathieu

**ÉCOLIÈRES C (1986-1987)**

- 1 5.00 BLUM Camille

## Nouveau spectacle du Théâtre Circus Junior

## Suivez le clown!



## Rédaction

## LOCALE

Tél: 039/210 210

Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT  
Ivan RADJA  
Pierre-F. BESSON  
Christiane MERONI

## BRÈVE

Police des habitants  
Nouveau préposé

Le Conseil communal a récemment procédé à la nomination de François-Xavier Jobin en qualité de nouveau préposé à la Police des habitants en remplacement de Gérard Stehlin qui fera valoir son droit à la retraite à la fin du mois d'octobre de cette année. Le Conseil communal tient à remercier vivement Gérard Stehlin qui s'est acquitté de cette lourde tâche à son entière satisfaction durant près de dix ans. Le nouveau préposé à la Police des habitants est âgé de 53 ans. Il est bien connu de la population chaux-de-fonnière puisqu'il assume depuis 1977 la fonction de chef de section dans notre ville. Il commencera son activité le 1er novembre de cette année. Aux yeux du Conseil communal, la fonction de préposé à la Police des habitants est très importante puisque le titulaire de cette charge doit s'occuper de l'organisation de tous les scrutins populaires. Il occupe une position clé au sein de l'administration en ce sens que son service est chargé de l'accueil des personnes arrivant dans notre ville ainsi que de l'enregistrement de toutes les mutations de la population de La Chaux-de-Fonds. (comm)

## AGENDA

## Bikini Test

## Pekno Party!

Pekno Party? Ne subodorerait-on pas là quelque calamiteuse astuce langagière? Si l'on en croit le cataclysmique flyer (feuille volante) qui circulait en ville ces derniers jours, on peut s'attendre à voir le groove se parer, vendredi soir, d'«attiffées» agricoles, bucoliques et néanmoins bien senties. DJ Purin et DJ Booze (si!) épandront un peu partout funk, acid jazz, trip hop, jungle et autres engrais dansants. Cette improbable dance party campagnarde «in-door» durera de 21 h à 4 h du mat' et l'entrée est gratuite. Bikini Test, locomotive de la vie nocturne chaux-de-fonnière, se mue en tracteur. Vendredi soir à Bikini Test, de 21 h à 4 h du mat. (mam)

## Théâtre Circus Junior

Jeunes comédiens et accompagnants vous emmènent dans un conte fantastique, «de l'autre côté du mur».

(Impar-Leuenberger)

Le clown est mort... le spectacle peut commencer! Orphelins du rire, le bouffon et quelques compagnons se mettent en route pour l'au-delà, «de l'autre côté du mur», dans la contrée des rêves et de l'humour où règne désormais leur ami disparu. La suite de leurs aventures, découvrez-la dès demain sous le chapiteau dressé sur la place du Gaz à l'occasion de la grande première.

Ecrit, composé et réalisé par l'équipe de l'Atelier Moullet, le troisième spectacle du Théâtre Circus Junior a mobilisé pendant plus de cinq mois 105 per-

sonnes, soit 37 accompagnants, plusieurs parents d'enfants et 58 comédiens artistes de cirque âgés de 8 à 16 ans.

S'appuyant sur un budget de 200.000 fr, le Théâtre Circus Junior bénéficie de comptes «à peu près équilibrés pour 1996, se réjouit Claude Moullet; mais il ne faut pas se leurrer, nous sommes toujours, déficitaires si l'on prend les trois années en considération, notamment à cause de l'achat du chapiteau».

Sur le plan strictement artistique en revanche, la satisfaction est totale. «Contrairement aux

précédents spectacles, «L'hiver du clown» est plus homogène, les numéros de cirque techniques s'intégrant complètement à l'histoire. Et, de fait, il n'y a plus aucune coupure entre les scènes et les numéros», précise Claude Moullet. Une gageure qui a exigé de rigoureuses répétitions, jusqu'à la générale de ce mercredi. Les jeunes acteurs y ont fait preuve de beaucoup de sérieux et de maîtrise, même si tous étaient excités en découvrant pour la première fois leurs costumes. «Il y en a 170 en tout, réalisés par Sylvia Marton, costumière romande profession-

nelle qui travaille maintenant pour l'opéra de Bâle». Excusez du peu...

Les ultimes détails réglés lors de la générale, et l'expérience du public affrontée aujourd'hui même lors de la représentation spéciale pour les écoles auront certainement rodé la troupe juste à point pour la première. «De toute façon, le professionnalisme des accompagnants augmente d'année en année, et trente enfants ont déjà l'expérience des deux premiers spectacles.» Après La Chaux-de-Fonds, la troupe se rendra à Neuchâtel, puis entamera une

tournée de deux semaines qui passera par Genève, Rolle, Lausanne, Villeneuve et Martigny, avant de redonner, en septembre, une ultime représentation en ville.

IR

● «L'hiver du clown», par le Théâtre Circus Junior, sur la place du Gaz; vendredi 7 juin à 20 h 30, samedi 8 juin à 15 h et 20 h 30 et dimanche 9 juin à 15 h. Le spectacle sera repris à Neuchâtel vendredi 21 juin à 20 h 30, samedi 22 juin à 15 h et 20 h 30 et dimanche 23 juin à 15 h.

## Examens cyclistes en ville

## Roulez jeunesse!

Jeudi, vendredi et toute la semaine prochaine, de jeunes cyclistes, certains très sûrs d'eux d'autres un peu gauches, vont emprunter le même itinéraire et en déjouer les pièges sous l'œil attentif d'experts. Les examens cyclistes, réjouissance annuelle à laquelle sont conviés tous les élèves de 1re secondaire, se dérouleront entre la patinoire des Mélèzes et le Pod.

Après une leçon théorique de 45 minutes donnée en mars par les responsables de l'éducation rou-

tière à la police locale, les élèves sont maintenant lâchés dans la ville. La plupart d'entre eux ont déjà eu l'occasion d'en parcourir les rues à vélo. Partis de la patinoire des Mélèzes, ils passent le Grand Pont et longent le Pod avant de retourner à leur point de départ.

Un peu comme les automobilistes français, chacun dispose d'un capital de points au départ (100 dans le cas présent).

Toutes les fautes commises sont sanctionnées par une soustraction de deux à dix points selon leur nature. Les résultats

sont ensuite proclamés dans chaque classe.

Ceux qui le désirent et se sont inscrits assez rapidement peuvent également prendre part à la coupe cycliste cantonale, qui a lieu cette année à La Chaux-de-Fonds. Cent élèves de tout le canton, dont 20 de la ville, s'y mesureront. Les épreuves se dérouleront mercredi 12 juin à Polyexpo avec un test théorique et un gymkhana. Le premier prix est un voyage à Eurodisney, mais tous les participants rentreront chez eux avec un souvenir. (am)

## Journée cantonale des bénévoles au home Les Arbres

## L'accent sur la formation

L'Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB) a tenu hier son assemblée générale au home Les Arbres. Pour son 20e anniversaire, l'ANSB s'est offert une journée cantonale avec une matinée consacrée à l'étude. Car le bénévolat change de visage et la formation y prend de plus en plus d'importance.

Les membres de l'association partagent leurs activités entre visites à des personnes dépendantes, qu'elles soient à domicile ou en institution (home, hôpital), transport, accompagnement en fin de vie et aide aux devoirs (dans les districts de Neuchâtel et Boudry). «Il ne s'agit pas de prendre le travail des professionnels, mais au contraire de faire ce que souvent

ils ne peuvent pas faire, comme discuter en buvant un café avec un pensionnaire d'une institution spécialisée ou conduire une vieille dame chez le médecin», explique Marcel Payard, président de l'association. Plusieurs institutions, comme Foyer Handicap, comptent sur les bénévoles pour apporter un plus dans les prestations de loisirs aux pensionnaires.

UNE CHARTE  
DU BÉNÉVOLAT

L'ANSB regroupe une vingtaine de groupes à travers le canton. Elle fournit aux bénévoles des infrastructures administratives mais son évolution la plus marquante, ces dernières années, se situe dans le domaine de la formation. Comment pousser un fauteuil roulant, comment

écouter l'autre, que faire en cas de refus d'aide... Les bénévoles demandent un soutien en ce sens. La Loterie romande a apporté une aide importante.

Dans les Montagnes neuchâteloises, l'ANSB a participé à la mise sur pied d'une plate-forme des bénévoles destinée à intensifier les échanges et améliorer la coordination entre les groupes. Une charte définissant leurs activités essentielles sera soumise aux participants à la plate-forme, qui souhaitent signer une convention avec la Fondation du Centre de santé des Montagnes neuchâteloises pour que leur collaboration soit officialisée.

L'assemblée était également la dernière que présidait Marcel Payard, qui a passé le témoin à Madeleine de Salis. (am)

## Musique pour les enfants de la rue

## Le Conservatoire en piste

Afin de récolter des fonds en faveur des enfants de la rue, la Fondation Terre des Hommes a fait appel aux musiciens de Suisse romande. Le Conservatoire de la ville a répondu présent.

A Rio de Janeiro, Bogota ou Hô Chi Minh-Ville, on les croise aux feux, les habits trop grands, le seau et l'éponge à la main, ils guettent l'arrêt des voitures... Pieds nus, les filles se faufilent entre les véhicules pour vendre quelques fleurs. Ils n'ont personne pour les protéger. La nuit, couverts par les affiches qu'ils ont arrachées, ils ont peur. Combien sont-ils? Et pourquoi ces enfants, dont certains n'ont pas plus de cinq ans, se retrouvent-ils sans protection?

Les maîtres et les élèves du Conservatoire, en duos, trios, quatuors, en chœur ou en solistes, ont mis tout leur cœur au service de Terre des Hommes. Par leur action, ils veulent aider les travailleurs de la rue à créer des relations de confiance avec

les enfants qu'ils rencontrent sur les marchés, dans les gares, ou dans les bouches d'égout. DdC

Concerts à  
la Salle Faller

Vendredi 7 juin: 19 h 30, Orchestre à cordes des classes de violon  
Samedi 8 juin: de 10 h à 12 h 15 non stop, quatuor vocal, chœur Calliope et piano, violoncelle et clarinette, trompette, piano, violon; de 13 h 45 à 17 h non stop, flûtes, orgue, hautbois, piano à 4 mains, harpes, piano, chant et piano, violoncelles et chant; 17 h 30, (Salle 15), présentation de diapositives, par un délégué de Terre des Hommes; de 19 h 30 à 21 h 15 non stop, chant et piano, violon, violoncelle, chant et guitare, harpe et piano.

## PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL Région 4  
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 45 et 19 h 30, en boucle.  
Avec la collaboration de  
L'Impartial

## NAISSANCE

AZUL  
a le plaisir d'annoncer  
la naissance de sa petite sœur  
**LORENA**  
Emmanuelle  
le 3 juin 1996  
à la Maternité de l'Hôpital  
de La Chaux-de-Fonds  
Famille  
JOLIAT-MALTER  
Sagne 13  
2300 La Chaux-de-Fonds  
132-789793

## Commissions du Conseil général nommées Sans opposition

Lors de la première séance de la nouvelle législature, le Conseil général a désigné les membres des commissions permanentes. Les listes proposées par les partis ont été acceptées sans opposition. Les socialistes cèdent un de leurs deux sièges au sein de la Commission intercommunale La Chaux-de-Fonds-Le Locle afin que toutes les sensibilités soient représentées. Quant au POP-US, il cède également un siège aux écologistes dans la Commission de la police du feu.

André Finazzi, Martine Nardin (R). Monique Erard (Eco.).

### SALUBRITÉ PUBLIQUE

Martial Debely, Michèle Gobetti, Serge Vuilleumier (PS). Roland Bonard, Marc Frutschi (L/PPN). François Straub, Yvan Cuhe (POP). Nicolas Rohrbach (R). Caroline Ruffieux (Eco.).

### POLICE DU FEU

Raymond Deruns (PS). Pierre Grandjean (L/PPN). Heike Schmidt (Eco.). (siège cédé par le POP).

### NATURALISATIONS ET AGRÉGATIONS

Pierre Kobza, Doris Schupbach (PS). Frédéric Hainard (L/PPN). Jean-Jacques Girard (POP). Henri Jeanmonod (R).

### BIBLIOTHÈQUE

Michel Anderegg, Viviane Houlmann, Liliane Jaquet, Alain Tissot, Denis-Gilles Vuillemin (PS). Francis Kaufmann, Karim-Frédéric Marti, Jacques Rosselet (L/PPN). Francis Stähli, Henri Von Kaenel (POP). Danièle Laeng, Elisabeth Berthet (R). Pierre Monnat (Eco.).

### HÔPITAL

Natacha Berberat, Michel Delapraz, Loyse Renaud-Hunziker, Marie-Christine Robert, Josiane Vuilleumier (PSP). Michela Cramez, Pierre Ulrich, Pierrette Ummel (L/PPN). Jean-Pierre Veya, Catherine Pollen (POP). Claude Hehlen, Elisabeth Berthet (R). André-Philippe Mean (Eco.).

### SOMBAILLE-JEUNESSE

Pierre-Alain Borel, Martial Debely, Sylvie Ruegg (PS). Liliane Golay, Delphine Kaufmann (L/PPN). Florence Augsburg, Chantal Donzé (POP). Mariette Hainard (R). Jacques Henry (Eco.).

### SERVICES SOCIAUX

Martine Blum, Paulette Perrenoud, Martine Voelin, Serge Veya (PS). Germain Barth, Charles Buhmann, Pierre Ulrich (L/PPN). Anouk Dutranoy, Gilles Taillard (POP). Danièle Laeng (R). Olivier Robert (Eco.).

### SERVICES INDUSTRIELS

Pascal Guillet, Jean-Claude Leuba, Milko Pambianco, Jean-Claude Perrinjaquet (PS). Lau-

rent Feuz, Anne-Marie Girardin, Eric Othenin-Girard (L/PPN). André Greub, Massimiliano Cappezzi (POP). Robert Grosjean (R). Rolf Aeberhard (Eco.).

### TRAVAUX PUBLICS

Danièle Delémont, Gilles Marchand, Fabienne Montandon, Jean Oesch (PS). André Geiser, Pierre Golay, Jean-Denis Monnier (L/PPN). Jean-Pierre Boegli, Henri Oppliger (POP). Roland Pelletier (R). Emile Saison (Eco.).

### COMPTES 1996

Pierre Bauer, Irène Cornali-Engel, Danièle Delémont, Claude-Eric Hippenmeyer, Philippe Merz (PS). Gérard Bosshardt, Anne-Marie Girardin, Patrick Haldimann, Manuela Surdez (L/PPN). Francis Portner, Charles-André Favre, Anne-Valérie Ducommun (POP). Philippe Laeng, Sylvia Morel (R). Patrick Erard (Eco.).

### BUDGET ET COMPTES 1997.

Irène Cornali-Engel, Pascal Guillet, Viviane Houlmann,

Philippe Merz, Renée Wust (PS). Gérard Bosshardt, Jacques Rosselet, Manuela Surdez, Pierrette Ummel (L/PPN). Jean-Pierre Veya, Céline Steiger, Michel Von Wyss (POP). Marc-André Nardin, Sylvia Morel (R). Patrick Erard (Eco.).

### CIFOM

Martial Debely, Laurent Kurth (PS). Charles Chammartin (L/PPN). Charles-André Favre (POP). Pierre Hainard (R).

### COMMISSION INTERCOMMUNALE LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

Pascal Guillet (PS). Anne-Marie Girardin, Patrick Haldimann (L/PPN). Michel Von Wyss (POP). Jean-Jacques Jeanmaire (R). Charles Faivre (Eco.).

### COMITÉ DE LA CAISSE DE PENSION DU PERSONNEL COMMUNAL

Marcel Cotting, Jean-Claude Perrinjaquet, Denis-Gilles Vuillemin (PS). Eric Jeanmonod, Jean Tripet (L/PPN). Marc-André Oes (POP). Wilfred Jeanne- ret (R).

## BRÈVES

### Sur le Pod

#### Piéton renversé

Mardi à 10 h 30, une voiture, conduite par M. T. V., de la ville, circulait sur la voie gauche de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 51, une collision se produisit avec un piéton, M. R. C., de la localité également, qui, depuis le trottoir central, s'élançait sur la chaussée, du nord au sud, en dehors des passages pour piétons. Blessé, le piéton a été transporté par ambulance à l'Hôpital de la ville puis a été transféré par hélicoptère au CHUV à Lausanne.

### Fête de la musique

#### Concerts gratuits

Les préparatifs de la Fête de la musique, qui aura lieu pour la première fois à La Chaux-de-Fonds le 21 juin, vont bon train. Les affiches signées par le graphiste chaux-de-fonnier Stéphane Chevillard annoncent l'événement. Les concerts à l'extérieur pourront durer jusqu'à deux heures du matin et toute la nuit à l'intérieur, selon les lieux. En outre, les musiciens en herbe pourront jouer spontanément dans la rue jusqu'à deux heures également. Les TC prolongeront leur horaire pour l'ouest et l'est de la ville jusqu'à une heure du matin. Le Parlement des jeunes met à disposition du public une navette pour Bikini Test avec retour jusqu'au Locle pendant la nuit. Grâce à la générosité des musiciens, des propriétaires de salles, des partenaires et de la commune, tous les concerts seront gratuits. Les organisateurs sont toujours à la recherche de bénévoles pour la construction des scènes et le fonctionnement des cantines. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact au (039) 53 19 12. (comm-imp)

## AGENDA

### Ecole de la Grande Orse

#### Portes ouvertes

L'école «alternative» de la Grande Orse organise ses portes ouvertes samedi 8 juin de 10 à 18 heures. Une exposition donne un aperçu des méthodes pédagogiques qui ont cours dans cette école pas comme les autres accueillant tous les degrés primaires et secondaires. On pourra se restaurer à midi sur la terrasse. Dès 13 h, Philippe Bovet jouera du jazz au piano et un marathon parrainage aura lieu à 15 heures. (Imp)

## Portes ouvertes à La Perm'

### Bonne parole et accueil

Aider ceux qui en ont besoin et leur annoncer l'Évangile: tels sont les buts de La Perm' (anciennement Permanence du 31), un lieu d'accueil situé rue de l'Épargne 4. Depuis 10 ans, sans faire de bruit, la poignée de bénévoles qui animent La Perm' font leur travail d'accueil et d'encadrement. Ils reçoivent toxicomanes, alcooliques, réfugiés, mères célibataires, jeunes paumés, bref tous ceux que la vie envoie s'échouer sur des rivages hostiles.

Ceux qui débarquent à La Perm' y trouvent une ambiance chaleureuse, une écoute et, au besoin, un refuge. On ne leur demande pas d'où ils viennent ni où ils vont, et encore moins leurs papiers. Mais ceci n'est pas une invite à en faire un repaire de voleurs ou une planque de trafiquants: les animateurs ne cachent rien ni personne. En ou-

tre, alcool, drogue, violence et sexe sont proscrits. D'inspiration chrétienne, l'association ne se veut liée à aucune église en particulier. Différentes confessions sont représentées au comité.

La Perm' tourne avec un budget modeste et le bénévolat de ses membres. Elle désire se faire connaître et organise des portes ouvertes samedi 8 juin de 10 à 18 h 30, rue de l'Épargne 4. Outre l'accueil chaque soir, La Perm' organise également des activités récréatives et un concert rock une fois par an. L'édition 96 aura lieu à l'Ancien-Stand le samedi 7 septembre. (am)

● La Perm' est ouverte tous les soirs de semaine du dimanche au jeudi de 20 h à 23 h et les vendredis et samedis de 20 h à 24 h. Repas gratuit le dimanche à 20 h 30. Portes ouvertes samedi 8 juin de 10 h à 18 h 30, rue de l'Épargne 4.

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

### L'ABEILLE

(Halle des Forges)  
Pupillettes lu 18-19 h 30;  
Jeunes gymnastes lu 18-19 h 30; Agrés filles me 13 h 30-17 h 30; Artistiques filles ma-jeu 17 h 30-20 h; Enfants 5-7 ans me 14-15 h; Dames me 20-22 h; Actifs adultes lu 20-22 h; Gymn. douce dames me 20-21 heures.

### BOXING-CLUB

Entraînement lu-ma et je 18 h 30, halle des Forges.

### BRIDGE-CLUB

(Parc 51). - Tous les jours dès 16 h 30, parties libres.

### «CEUX DE LA TCHAU»

Société de chant et de danse. Collège des Forges: ma 20 h, répétition de chant; je 20 h, répétition de danse. Rens: président, ☎ 23 31 16; directeur chant: ☎ 37 18 50; moniteur danse: ☎ 26 08 35.

### CERCLE DES AMATEURS DE BILLARD

Serre 64, ☎ 23.38.45. Ouvert tous les jours sauf le di-

manche, billards français et américains.

### CHAZAM

Club de jeux; tous les ve-sa, 20 h, local, rue des Sagnes 13.

### CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES

Dimanche participation au culte du Temple St-Jean, mise en voix à 9 h, avec partitions. Mardi à 19 h 45, répétitions à l'aula de l'ancien gymnase, Progrès 33. Etude pour le concert des Ramaeux.

### CLUB ALPIN SUISSE

Chalet Mont-d'Amin, ouvert. Samedi dès 7 h, au Chalet du Mont-d'Amin, journée du bois et des creusages (paratonnerre!). Qu'on se le dise, il y aura du travail pour tous! Les dix heures et le repas de midi sont offerts!

### CLUB DES LOISIRS

Groupe promenade Vendredi, Les Geneveys-s/Coffrane-Coffrane-Chantemerle. Rendez-vous à la gare à 13 h.

### CONTEMPORAINES 1931

Jeudi 13, rencontre au restaurant de l'Abeille, petite salle dès 14 h, ou course à Tête de Ran-les Crêtes-les Neigeux, départ à la

## Un stock d'essence légère oublié resurgit

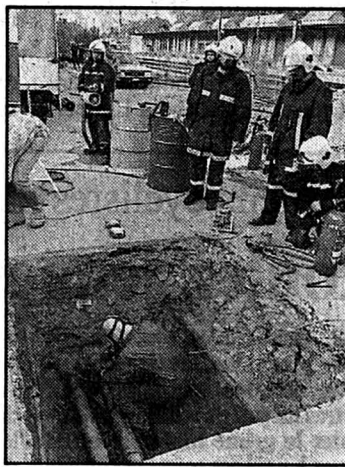
### Pompage dangereux

Mauvaise surprise hier en fin d'après-midi pour des employés des SI travaillant au démantèlement d'une ancienne station de pompage située sur l'aire de la gare des marchandises. En vérifiant le contenu d'une conduite qui aurait dû véhiculer du gaz, ils se sont aperçus qu'elle était remplie d'essence légère. Un liquide inflammable, explosif et très volatil, tout à fait dangereux. Les pompiers sont intervenus pour pomper cette essence qui sera éliminée par la Cisa. Aucune pollution n'est à déplorer.

Ce stock d'essence «dormait» là depuis 1981. Cette année-là, le gaz naturel importé avait remplacé le gaz de craquage, fabriqué à partir d'essence légère par l'usine à gaz. Cette essence légère, livrée par chemin de fer, était déchargée à la gare des marchandises. Des wagons-citernes, elle passait directement dans les conduites qui la me-

naient à l'usine à gaz ou au stockage d'Igesa, les anciens «bidons» des Eplatures.

En 1981, ces anciennes conduites auraient dû être net-



Gare des marchandises  
Pompage sous haute surveillance.  
(Impar-Leuenerger)

toyées avant de servir au transit du gaz. Un travail qui a apparemment été négligé. Le tuyau en question est relié à une conduite qui longe la rue Jardinière et finit en cul-de-sac. La cohabitation entre le gaz et l'essence légère ne pose pas de problème. Les quelques centaines de litres d'essence qui stagnaient là depuis 15 ans y seraient restés si l'on n'avait décidé de détruire l'ancienne station de pompage. Avant de procéder à la démolition, il a fallu vérifier qu'aucune fuite ne pouvait se produire, et c'est ainsi que l'essence a été retrouvée.

Les 25 hommes commandés par le major Monard ont donc pompé plus de 400 l de ce liquide indésirable, avec toutes les précautions d'usage. Le site a été cancelé. L'opération devait durer une partie de la soirée. Il n'y a heureusement pas eu de pollution, l'essence ayant été détectée à temps. (am)

## SOCIÉTÉS LOCALES

gare à 13 h 45 en voiture. Rens. ☎ 26 06 23, 23 26 83 ou 28 36 23.

### CONTEMPORAINES 1935

Rendez-vous à 19 h, à la Gare CFF. Départ piscine Saignelégier.

### CONTEMPORAINS 1914

Course annuelle en autocar, mercredi 12 juin, départ à 7 h 30, gare CFF.

### CONTEMPORAINS 1933

Ce soir, l'apprentissage de la pétanque n'ayant pas pu avoir lieu, on se retrouve au Minigolf, dès 20 h.

### CROSS-CLUB

Débutants: lundi, 18 h, Châtelot 5, ☎ 26 93 40. Populaires: lundi, 19 h 15, Patinoire, ☎ 26 93 40; mercredi, 18 h, Ancien Stand, ☎ 26 93 40; jeudi, 18 h, Patinoire, ☎ 23 09 65. Avancés: lundi et mercredi, 18 h, Patinoire, ☎ 23 99 85.

### GROUPEMENT DES CARTOPHILES DU JURA

1er lu du mois; échanges dès 20 h, Brasserie de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier 24.

### JODLER-CLUB

Tous les jeudis à 20 h, répétition au restaurant du Ticino.

### LA JURASSIENNE

Section F.M.U.  
Cours: dimanche, randonnée pédestre: Le Gantrisch. Organisateur: Francis Worpe, ☎ 039/23 25 37.

### KCE-CENTRE CULTUREL ESPÉRANTISTE

Postiers 27, ☎ 26.74.07. Ouvert tous les jours 9 h-12 h 30. 22-23 juin, Werner Bormann, président de l'Académie et Mme Perla Martinelli.

### ROCK'N'ROLL ZOU

Restaurant de l'Ancien Stand. Membres du club dès 16 ans et adultes, tous les lundis de 20 h 30 à 22 h. Nouveaux cours pour danseurs niveau avancé, tous les lundis à 19 h (10 leçons de 1 h 30). Renseignements sur place.

### SAMARITAINS

(Section La Chaux-de-Fonds). Rens. et inscriptions pour les cours de samaritains (cours de sauveteurs, cours de 1er secours): Mme A. Brissat, ☎ 23 03 41. Rens. gén: ☎ 23 83 66 (18 h-19 h).

### SCRABBLE-CLUB

Tous les mardis, rencontre à 19 h 45, maison du Peuple, salle du 2e étage (entraînement pour les compétitions). Rens.: Marcel Matthey, ☎ 23 05 92.

### SOCIÉTÉ DES ACCORDÉONISTES «EDELWEISS»

Répétition tous les lu, 20 h, Buffet de la Gare, salle du 1er étage. Renseignements: ☎ 26 88 27 ou 28 79 86.

### SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)

Membre de la FCS, chiens avec et sans papiers. Entraînements: samedi à 14 h: M. Boillat. Mercredi à 19 h: P. Vuillemin. Lieu: chalet de La Combe-à-l'Ours (derr. la halle d'expertise). Rens.: R. Brahier, ☎ 26 67 16.

### SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE

Réunions d'étude tous les lundis à 20 h, Fritz-Courvoisier 27a. Invitation cordiale à tous. Renseignements M. Robert Tanner, ☎ 26 71 27.

### TCHOUKBALL-CLUB (La Chaux-de-Fonds)

Entraînements tous les mardis à la halle Numa-Droz, de 18 h 30 à 20 h 30. Seniors de 20 h à 22 h. Renseignements: Gérard Vorpe, ☎ 28 14 60.

### TIMBROPHILIA

Ce soir à 20 h 30, réunion d'échanges, à la Brasserie de la Channe.

### UNION CHORALE

Lundi 20 h, répétition au local.

Chez

**Chrys**

Francillon 18  
2610 Saint-Imier  
Léopold-Robert 37  
2300 La Chaux-de-Fonds

**POUR VOS VACANCES, ARRIVAGE DE jolies robes d'été, valise, robes à bretelles et deux pièces**

132-789643

**AUTOS - MOTOS - VELOS**

**TOYOTA PREVIA CORFU**



«Primes d'échange estivales uniques»

**Airbag**  
**Climatisation**  
**et 6 autres options**

MAINTENANT CHEZ:

**Grandjean Automobiles**

**GARAGE ET CARROSSERIE DES MONTAGNES**



Av. Léopold-Robert 117  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 64 44

Publicité intensive, Publicité par annonces

**OFFRES D'EMPLOI**

**Maintenant prévention active de votre santé**

Société dynamique dans le domaine du bien-être, présente en Europe, cherche collaborateurs, (femmes / hommes) au profil suivant:

- Enthousiaste et motivé
- Engagé, esprit d'initiative
- Persévérant
- Bilingue F/D
- Age minimum 28 ans

Nous vous informons avec plaisir sur la nouvelle formule: **Le bien-être chez soi par les champs magnétiques** le 21 juin 1996, 20 heures à Neuchâtel.

Cette activité accessoire peut déboucher rapidement sur un temps complet. Vous recevrez la documentation ultérieurement dès l'inscription auprès de:

Mme Ursula Christen, 1196 Gland  
Fax 022/364 24 24, ☎ 077/26 09 76

18-322333

**SPECTACLES - LOISIRS**

**DANCING FUN CLUB**  
2075 THELLE TEL. 032 89 2222

Ce soir jeudi c'est  
**LA FÊTE AUX NANAS**  
Consommations gratuites aux femmes de 22 h à 2 h

Demain Vendredi 7 juin  
Strip-tease masculin avec  
**THE BODY BOYS**  
Show spectacle torride...  
28-52062

**FINANCE**

**SOS DETTES**  
aide efficace  
GESTIFIN sa MÉZIÈRES  
22-419505  
**021 903 2445**

**TOUT LE MONDE PEUT AIDER!**



**DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES**

**Rentenanstalt** +  
**Swiss Life** +

**Sécurité, ce sentiment si rassurant!**

Si vous vous préoccupez dès maintenant de votre sécurité matérielle et de votre indépendance financière, vous serez heureuse d'être en mesure d'exaucer vos rêves plus tard quand vous aurez à la fois du temps et de l'argent. Rentenanstalt/Swiss Life vous aide grâce à une prévoyance taillée sur mesure, selon vos besoins et vos possibilités financières. La sécurité, c'est un sentiment si rassurant. Envoyez-nous simplement le coupon ci-dessous et demandez-nous la documentation sur le concours (délai d'envoi du concours: 29 juillet 1996).

J'aimerais être conseillée personnellement et globalement sur la manière d'organiser ma sécurité matérielle. Veuillez prendre contact avec moi.

Les possibilités offertes par la prévoyance-vieillesse m'intéressent. Veuillez m'envoyer des informations et le bulletin de participation à votre concours.

Nom: ..... Prénom: .....  
Rue, No: ..... NPA/Localité: .....  
Tél. privé: ..... Tél. prof.: .....

Rentenanstalt/Swiss Life, Christian Gern  
Av. Léopold-Robert 23-25, 2300 La Chaux-de-Fonds, Téléphone 039 24 30 24, Téléfax 039 24 31 20

132-789306

Voire cocktail de tabac au bar

**Mannoni**  
CHARRIÈRE 12 TEL. 039/286775 • 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
collection actuelle pipes  
toutes réparations de pipes

Tabacs en gros  
Automates à cigarettes



**J.-P. SOGUEL SA**  
FERBLANTERIE  
COUVERTURE

Chemin de la Marelle 18  
2300 La Chaux-de-Fonds

Privé: ☎ 039/23 30 06  
Atelier: ☎ 039/23 29 06  
Fax: 039/23 28 32



**OPEL** Distributeur officiel  
Garage et Carrosserie  
**Maurice Bonny sa**  
La Chaux-de-Fonds  
24-29, rue du Collège  
Tél. 039/28 40 45

**Ecole de La Grande Ourse**

rue des Rechrètes 18 - La Chaux-de-Fonds

**Portes-Ouvertes**

**Samedi 8 juin**

de 10 à 18 heures

**Exposition pédagogique**

**Petite restauration chaude et froide sur la terrasse - tombola**

**de 13 à 15 heures : Philippe Bovet au piano (jazz)**

**Ecole primaire et secondaire fondée en 1983**

association sans but lucratif

**La Méridionale**  
livres et disques  
Rue du Marché 6  
2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. / Fax 039 - 28 01 36

**PISCICULTURE FIDEL FRÈRES & FILS**  
Jaluse 24 - 2400 Le Locle  
☎ 039/31 45 91 - 31 54 15  
Fax 039/31 37 34  
**Traites, saumon fumé**  
**Cuisses de grenouilles**  
**Filets de perche**

**vitrierie SCHLEPPY SA**  
Miroiterie - Encadrements  
2006 Neuchâtel  
Charmettes 16 - ☎ 038/30 36 36  
**Nouveautés**  
Pose de films solaires  
Traitement antiréflexion des verres

Boulangerie - Pâtisserie

**B. Matile**

Place de l'Hôtel-de-Ville la  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/28 27 39

**LOUE-MOI** ☎ 039/26 77 77

Service de location de véhicules  
Machines-outils et motos  
Avenue Léopold-Robert 165  
La Chaux-de-Fonds

**VISILAB**  
VOS LUNETTES EN UNE HEURE.

Centre commercial Jumbo  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 55 45

**Garage du Jura**

2333 La Ferrière  
**Jean-Claude GEISER**  
Réparations - Entretien - Service de vente  
Toutes marques - Marché occasion  
☎ 039/61 12 14. Fax 039/61 13 15

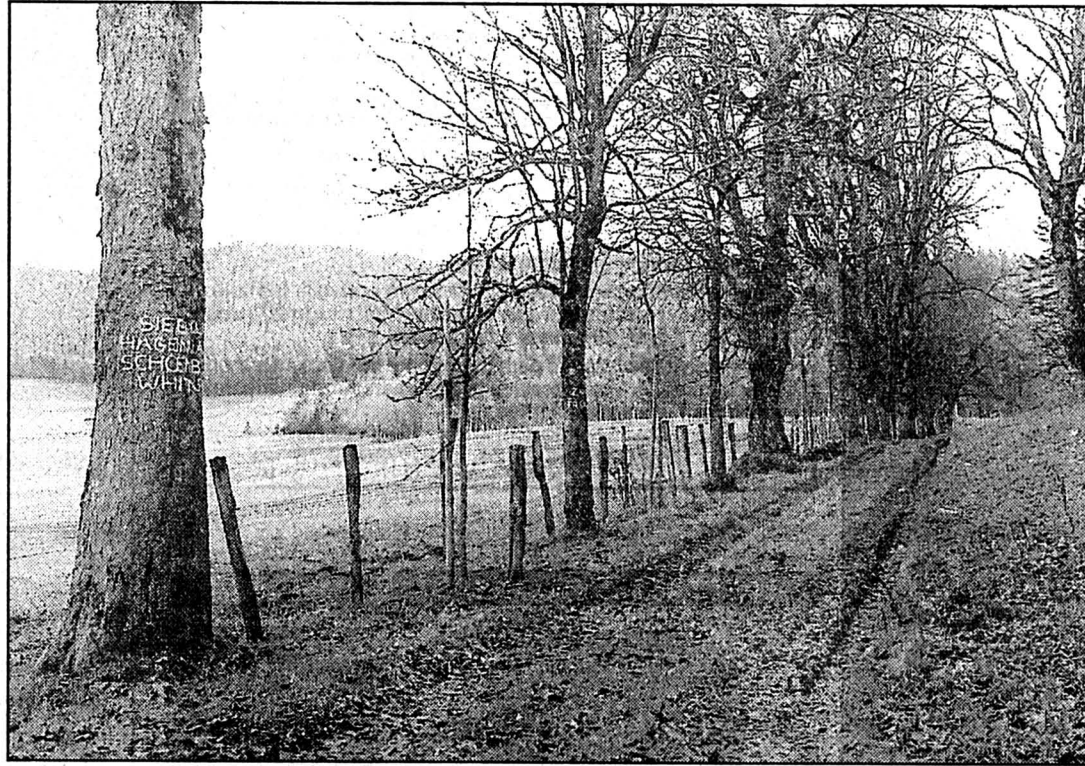
**SYS-INFO**  
Bureautique, Informatique  
Photocopieurs, Maintenance  
Fournitures

**D. Liardon et T. Estevez**  
Charrière 13  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tel: 28.18.35. Fax: 28.18.09

Des scientifiques sont inquiets pour l'avenir de Combe-Varin

# Un lieu de mémoire en péril?

Grâce à la valeur et à la notoriété du naturaliste Edouard Desor, Combe-Varin connut au siècle dernier un extraordinaire rayonnement par la qualité des éminents scientifiques accueillis dans ce lieu. Pour conserver le souvenir du passage de ses amis célèbres, celui qui fut un compagnon d'Agassiz marqua leur nom sur les arbres qui bordent le chemin menant de sa propriété au Haut-de-La Côte. Ainsi naquit la fameuse allée des naturalistes, que nous avons déjà eu l'occasion de présenter dans ces colonnes. Or, le propriétaire actuel veut se séparer des lieux et la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) se montre inquiète.



La fameuse «Allée des naturalistes»

A l'extrémité ouest de la vallée des Ponts, l'allée créée par Edouard Desor est située sur un domaine dont le propriétaire souhaite se défaire.

Dans le dernier bulletin de la SHAN, Marc-Antoine Kaeser, rappelle qu'Edouard Desor (1811-1882) fut le premier président de cette société et l'un des fondateurs du «Musée neuchâtelois». Ce dernier avait fait de Combe-Varin un haut lieu de la science, par une forme d'«Académie d'été», en invitant ses amis et collègues de tous les pays. Il jouissait d'un large réseau d'amitiés, construit tant en Suisse, qu'en Europe ou aux Etats-Unis lors de ses nombreux

voyages ou au travers de ses travaux scientifiques. Ces rencontres d'été auxquelles participèrent des éminentes personnalités de tous les domaines eurent lieu durant plusieurs années. Les noms de tous ceux qui avaient passé au moins une nuit dans cette maison étaient ensuite apposés sur un arbre de cette fameuse allée.

## SITUATION SÉDUISANTE

Desor s'efforça de mettre son réseau de connaissances et d'amis pour «ce qui constitue assurément son principal mérite: l'intensification de contacts scientifiques», écrit Marc-Antoine Kaeser. «C'est dans ce sens qu'il a tiré parti de la propriété de Combe-Varin» poursuit-il. «Si-

tuaée en face du Bois-des-Lattes, à l'extrémité de la vallée des Ponts, au-dessus de Noiraigue, à plus de 1000 mètres d'altitude, cette propriété jouit d'une situation topographique et environnementale originale et séduisante.»

Il fera donc de celle-ci une «sorte de forum international de la science et de l'esprit, un point

de rencontres, de débats et de discussions, par-dessus les divisions idéologiques, les frontières disciplinaires et les différences culturelles». Les scientifiques invités sont attirés par le charme d'une retraite à la montagne, dans un cadre séduisant et sans doute les rencontres pluridisciplinaires organisées grâce à Desor. Et c'est ainsi qu'au fil des ans celui-ci reporte quelque 80 noms sur les arbres (tilleuls, sapins, frênes, hêtres...) de cette allée.

## DANS LE RESPECT DE L'HISTOIRE

Les propriétaires actuels, qui le sont de longue date d'ailleurs, la famille bernoise Ruprecht, ont toujours eu le souci de conserver à la fois les rencontres de Desor à Combe-Varin et le côté quelque peu fétichiste de celui-ci. Ainsi régulièrement, ils retraçaient en couleur blanche les noms inscrits sur les arbres. Aujourd'hui, Martin Ruprecht, l'actuel propriétaire, a clairement exprimé le désir de se séparer de son bien, n'arrivant plus à en assumer les charges. Il préférerait évidemment le vendre à quelqu'un qui l'entretienne dans le respect de l'histoire.

Le bulletin de la SHAN ne cache pas qu'il s'agit d'une résidence d'été, sans confort moderne, nécessitant de toute évidence d'assez lourdes transformations et des investissements en conséquence. Néanmoins, pour un ou des passionnés de la nature, on ne peut que tomber amoureux de l'emplacement idyllique de cette bâtisse. Avis aux amateurs! JCP

Rédaction  
du LOCLE  
Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## BRÈVE

### Conseil général du Locle

#### Projet d'arrêté

Si la séance constitutive du Conseil général, avec nomination des nouvelles autorités, est prévue pour mardi 11 juin, la réunion suivante est déjà arrêtée au mercredi 26 juin. A cet effet, un projet d'arrêté a été déposé par François Aubert et consorts (DP), visant dans l'esprit de ses auteurs à accroître le rôle de la commission du budget et des comptes. La demande de modification essentielle du règlement général porte sur le nombre de membres de ladite commission, le faisant passer de 11 à 15 membres. (Imp)

## AGENDA

### Les Ponts-de-Martel Fête villageoise

La fête villageoise des Ponts-de-Martel aura lieu vendredi 7 juin ainsi que samedi 8, à la salle polyvalente du Bugnon. Comme de coutume, elle est organisée par la fanfare «Sainte-Cécile» et la chorale «L'Echo de la Montagne». Vendredi, cette manifestation débutera par un cortège qui, dès 20 h, défilera à travers les rues de la localité. Sur place, la partie officielle comprendra diverses prestations des sociétés locales ainsi que la présentation des nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz. La soirée se poursuivra par un bal animé par l'orchestre «Loga-rhythm». Le lendemain, changement de style par rapport aux années précédentes, avec la venue des orchestres «Barnstorm» et «Tomahawk» qui animeront, dès 20 h, une soirée country. Bars, carnetzet, cantine et naturellement salon compléteront cette ambiance western. (Imp)

### Au Locle et au Cerneux-Péquignot Confirmation et première communion

Dimanche 9 juin, à 10 h, en l'église du Locle aura lieu la messe de célébration de la confirmation pour une vingtaine de jeunes. Cette cérémonie se déroulera en présence de l'abbé Duruz, vicaire épiscopal. Dimanche également, à la même heure, en l'église du Cerneux-Péquignot, sept enfants du village feront leur première communion. (Imp)

## Concert-spectacle au Casino

### Un duo de bonheur



#### L'imagination à table

«Mister swing», Pascal Auberson, voix, clavier et guitare et Yvette Théraulaz, une autre merveilleuse voix. (Del Curto-sp)

Depuis des années, Pascal Auberson et Yvette Théraulaz sont des artistes et chanteurs qui courent non seulement les scènes romandes, mais aussi celles de France. La seconde est d'ailleurs aussi reconnue par les milieux du théâtre et du cinéma. Rencontre au Locle de ces deux formidables «bêtes» de scène.

Souvenez-vous! Il y a vingt ans déjà, avec une coupe (plutôt rasta, donc d'avant-garde), Pascal Auberson commençait à se tracer un sillon musical original, certes inspiré de Claude Nougaro. Dans des interprétations sans doute plus intimistes et un registre différent, Yvette Théraulaz, dans un décor musical très strict et modeste, entreprit elle aussi le rude parcours des petites salles de Suisse romande. Ils étaient faits pour se rencontrer. Leur premier concert commun eut lieu en 1994.

Cette collaboration artistique connaît d'heureux lendemains dont pourront bénéficier les spectateurs du Casino mercredi 12 juin. Le Locle marque le premier arrêt de la tournée d'un spectacle créé à Meyrin et au Théâtre municipal de Lausanne. P. Auberson au piano, Y. Théraulaz, chant et texte, signe la réunion de deux auteurs-inter-

prètes d'une Suisse romande qui a trop de mal à reconnaître les siens. (jcp)

● Duo Auberson - Théraulaz, mercredi 12 juin, 20 h 15, Casino-théâtre du Locle. Réservations Office du Tourisme, Le Locle. Tél. (039) 31 43 30

## Places gratuites

Pour participer au concours donnant droit à cinq places gratuites, il suffit de répondre à la question suivante: Quel est le titre du film suisse très populaire, réalisé par Yves Yersin avec «Pipe», un sympathique ouvrier de ferme auquel Yvette Théraulaz, pom-piste, remplit le réservoir du cyclomoteur, lors de l'une de ses... escapades?

Les réponses sont à envoyer jusqu'à vendredi 7 juin à minuit à «L'Impartial», Service de promotion, 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement. (p)

## Visite de courtoisie de l'ambassadeur du Venezuela

### Son Excellence sur les Monts

L'ambassadeur du Venezuela en Suisse, son Excellence Alberto Guinand Baldo, accompagné de son épouse, a rendu hier une visite de courtoisie au Gouvernement neuchâtelois.

Ce couple a d'abord été reçu, en fin de matinée, par une délégation du Conseil d'Etat composée de MM. Maurice Jacot et Jean Guinand ainsi que du chancelier, Jean-Marie Reber.

Après un entretien à la galerie Philippe-de-Horchberg, l'hôte du gouvernement a été convié à un déjeuner servi en son honneur au Locle. La même délégation s'est ensuite rendue au Musée d'horlogerie du Château des Monts où elle a été accueillie par le président de l'institution, Charles-André Breguet, le conservateur, Pierre Buser et Josiane Nicolet, conseillère communale. Les deux premiers ont



présenté le cadran solaire, (photo Impar-Perrin), la clepsydre ainsi que l'horloge de guet venue des Brenets, patrie des Guinand. C'était de circonstance, puisqu'il y en avait deux parmi les

visiteurs. Avant la visite des lieux, Mme Nicolet a également salué les hôtes au nom des autorités communales, en présentant brièvement la commune du Locle. (comm-jcp)

## Dynamipatch expose à l'Hôtel de Ville

### De fil en aiguille

Pour la première fois, Dynamipatch, l'atelier d'occupation pour les chômeuses et les personnes en fin de droits, sort de ses murs sous la forme d'une exposition.

Ses membres exposent en effet (photo Impar-Perrin) jusqu'à ce vendredi 7 juin leurs dernières créations de patchwork au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Celles-ci ont été réalisées avec un soin et un goût particuliers dans leurs locaux installés au 1er étage de l'immeuble Bournot 33. Ce n'est pas sans une légitime fierté que leurs auteures présentent des couvre-lits, coussins et jouets dont chacun peut apprécier la finition. «Des travaux à

mi-chemin entre la production artisanale et artistique», a relevé le conseiller communal Paul Jambé. (jcp)





Salle communale  
Le Cerneux-Péquignot  
**Vendredi 7 juin 1996**  
à 20 h 15  
Organisation: Syndicat d'élevage bovin

# MATCH AU LOTO

Tour royal avec bon de voyage Fr. 500.-

Abonnement: Fr. 15.- = 30 tours

**Superbes quines**

Poulets, lapins, viande fraîche  
cageots garnis

157-789438

## DIVERS



**LE LOCLE  
SIDMOUTH**  
Dans le cadre du jumelage  
Le Locle - Sidmouth,  
l'Association de jumelage propose:

### une semaine en Angleterre

du lundi 7 au dimanche 13 octobre 1996

Programme:  
5 jours à Sidmouth (logement gratuit chez l'habitant  
et 2 jours à Londres (hôtel).

Voyage en avion (Genève - Londres et retour)  
et en car (Londres - Sidmouth et retour).

Renseignements et inscriptions auprès de:

Mme M. Droux, ☎ 039/31 56 70  
ou Mme D. Buliard, ☎ 039/31 32 71

Dernier délai: 15 juin 1996

132-789727



**Si tu ne  
sais plus  
où aller,  
regarde d'où  
tu viens.**

Ce proverbe africain résume le sens profond de  
l'archéologie: en nous aidant à comprendre notre  
passé, elle nous aide à construire notre avenir.  
Ce rôle, le Laténium est appelé à le jouer pour  
Neuchâtel et pour l'Europe.

Yves Coppens, paléontologue, Paris

132-789389

Oui!

Valoriser notre passé = Investir pour l'avenir



Les 8 - 9 juin 1996 au **nouveau  
Musée d'archéologie**

**LATENIUM Hauterive/NE**

Cette annonce est publiée grâce au soutien des Fabriques de Tabac Réunies  
(membres du groupe Philip Morris) et de La Neuchâteloise Assurances.

Ed. resp.: Fondation La Tène, Neuchâtel

L'annonce,  
reflet vivant  
du marché

## GASTRONOMIE

### Hôtel de la Couronne

Les Brenets, ☎ 039/32 11 37

#### Menu de dimanche

Filets de perche frits, émincé de filet de  
bœuf Stroganoff, garniture, dessert,  
café

132-789715 Fr. 26.50

## SPECTACLES - LOISIRS

### Le mot mystère

Définition: ombellifère vénéneuse, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la  
liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que  
le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 12

T	E	S	E	L	E	R	O	O	E	C	E	N	E	T
A	P	L	A	C	A	L	E	H	C	R	A	E	H	E
R	E	N	A	L	I	P	C	N	V	S	N	U	C	N
E	A	P	O	V	S	R	O	I	I	E	N	N	O	S
C	G	P	A	N	O	I	T	A	G	E	N	L	L	C
R	E	C	P	T	S	U	F	O	S	N	O	D	C	A
S	E	C	C	A	A	N	E	I	M	T	O	U	R	S
A	N	S	C	S	R	N	E	N	S	E	R	R	E	E
T	M	C	S	A	U	A	T	E	T	E	I	E	E	S
P	O	A	E	A	N	V	T	N	S	V	F	T	R	R
E	U	N	E	S	M	I	E	T	A	I	T	A	R	H
M	V	D	T	C	A	G	C	G	I	E	M	E	U	C
I	A	A	E	R	R	U	E	U	V	R	M	U	E	T
R	N	L	S	U	R	E	G	U	L	I	E	R	O	E
D	T	E	E	E	R	R	B	E	L	E	F	R	C	S

- |                   |                  |                   |                   |
|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| <b>A</b> Accès    | <b>E</b> Crue    | <b>M</b> Motrice  | <b>S</b> Scandale |
| <b>A</b> Apparat  | <b>E</b> Enerré  | <b>M</b> Mouvant  | <b>S</b> Sonné    |
| <b>A</b> Apoastre | <b>E</b> Envi    | <b>N</b> Naviguer | <b>S</b> Soumise  |
| <b>A</b> Arche    | <b>E</b> Epatant | <b>N</b> Négation | <b>S</b> Stand    |
| <b>A</b> Arrivage | <b>E</b> Evasé   | <b>N</b> Néogène  | <b>S</b> Stolon   |
| <b>A</b> Assaut   | <b>E</b> Evier   | <b>O</b> Occasion | <b>T</b> Thune    |
| <b>A</b> Attirer  | <b>F</b> Faisan  | <b>O</b> Olivacé  | <b>T</b> Torche   |
| <b>B</b> Buvette  | <b>F</b> Faut    | <b>O</b> Ovale    | <b>T</b> Tours    |
| <b>C</b> Canal    | <b>G</b> Giclé   | <b>P</b> Péage    | <b>U</b> Urgent   |
| <b>C</b> Canicule | <b>I</b> Ignorer | <b>P</b> Polar    | <b>V</b> Vendre   |
| <b>C</b> Cérat    | <b>I</b> Ivre    | <b>P</b> Pudeur   |                   |
| <b>C</b> Cerf     | <b>L</b> Limer   | <b>R</b> Radeau   |                   |
| <b>C</b> Cloche   | <b>M</b> Mâle    | <b>R</b> Régulier |                   |
| <b>C</b> Cœur     | <b>M</b> Mars    | <b>S</b> Salsifis |                   |
| <b>C</b> Couac    | <b>M</b> Masser  | <b>S</b> Saugé    |                   |

roc-pa 344

## IMMOBILIER

**À VENDRE** Au Val-de-Ruz/Chézard  
**SPLENDIDE  
VILLA MITOYENNE**  
Comprenant grand living,  
cuisine agencée avec bar,  
cheminée, 1 bureau, 4 cham-  
bres à coucher, cave, buan-  
derie, jardin, place de parc,  
2 garages.  
Affaire à saisir Fr. 690 000.-  
**espace & habitat**

**A louer au Locle**  
centre ville dans immeuble avec  
ascenseur  
**Grand appartement  
de 4½ pièces**  
cuisine agencée, balcon.  
Loyer: Fr. 1259.- charges comprises.  
Libre dès le 1.11.96  
Possibilité de faire un conciergerie  
Pour tous renseignements:  
**Gérance Elio Peruccio**  
Rue de France 22 - 2400 Le Locle  
☎ 039/31 16 16

**GHB GERANCE S.à.r.l.**  
Patinage 4a - 2114 Fleurier  
tél. 038/61.25.56 Fax 038/61.12.75  
**À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS**  
● 2½ et 3½ pièces  
Entièrement rénové, agencé, ascen-  
seur, cave, balcon selon étage.  
Libre tout de suite.  
Loyer: dès Fr. 800.- + charges.  
● 4½ pièces  
Entièrement agencé, avec jardin  
collectif, possibilité de louer une  
place de parc dans garage.  
Libre dès 1er juillet 1996.  
Loyer: Fr. 1215.- + charges.

**SMH** GERANCE  
TRANSACTIONS  
IMMOBILIERES  
SMH IMMEUBLES SA  
**À LOUER**  
**GARE 2 - LES BRENETS**  
**Magnifique appartement  
de 3 chambres**  
Cuisine agencée, grand balcon  
avec vue sur le Doubs, dégagement.  
Libre: tout de suite ou date à convenir.  
Garage à disposition.  
MEMBRE  
**UNPI**

**OFFRES D'EMPLOI**  
René Casati  
CHARPENTE - MENUISERIE  
CH-2413 Le Prévoux / Le Locle  
engage pour août 1996 un  
**apprenti menuisier**  
Pour renseignements:  
téléphone 039/31 25 30

**FINANCE**  
**Prêts personnels**  
Agence: H. Minary  
Jusqu'à Fr. 40000.- en 24 h. Discretion absolue. Sans  
aucune garantie. Reprise de crédit en cours possible.  
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.  
Pour un crédit de Fr. 5000.-, par exemple, avec un intérêt  
annuel effectif de 11,75%, total des frais de Fr. 307,60 par  
année (indications légales selon l'art. 3 lettre I de la LCD).

**DONNEZ  
DE VOTRE SANG  
SAUVEZ DES VIES**

## DIVERS

Cherche  
**Fontaines en pierre**  
de toutes formes.  
Dehé, 2076 Gals, ☎ 032/88 24 83

Commandes de livres dans le monde  
entier. Livraisons rapides groupées et  
unitaires. Recherches bibliographi-  
ques. Ouvrages universitaires et pro-  
fessionnels  
**Soleil d'Encre  
Librairie**  
1, rue de l'Industrie, 2114 Fleurier  
Vos commandes peuvent être passées  
par tél. 038/611 324 ou 7 jours sur 7,  
24 heures sur 24, par fax  
038/611 907.

Je cherche à acheter  
**atelier  
de polissage**  
si possible avec production, éven-  
tuellement collaboration.  
Ecrire sous chiffre K 132-789671 à  
Publicitas, case postale 2054,  
2302 La Chaux-de-Fonds.

## AVIS OFFICIEL

**UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL**  
Faculté  
des sciences

**Vendredi 7 juin 1996**  
Présentations publiques de thèses de  
doctorat:  
à 17 h 15, au grand auditorium des Insti-  
tuts de biologie: M. Vincent THU-  
NUS, titulaire d'un diplôme d'ingé-  
nieur civil en mécanique de l'Universi-  
té de Liège.

Modélisation à mésoéchelle de  
l'hydrodynamique et du trans-  
port de particules en milieu ma-  
rin semi-ouvert. «Application au  
Golfe du Lion».  
17 h 30, bâtiment du CSEM, Jaquet-  
Droz 1, Neuchâtel, M. Giovanni  
Carlo FIACCABRINO ingénieur  
EPFL en microtechnique,  
Ensembles de microélectrodes  
en couches minces: matériaux et  
géométries  
Le doyen: R. Dändliker

## SPECTACLES - LOISIRS

**Foire à la brocante  
et antiquités  
DELÉMONT**  
halle des Expositions  
**7-8-9 juin 96**  
Heures d'ouverture  
Vendredi 16 h - 22 h  
Samedi 10 h - 19 h  
Dimanche 10 h - 18 h  
**50 exposants - Restaurant**

Nouvel accrochage de  
**gravures**  
et  
**lithographies**  
régionales, du canton de Neuchâtel  
et de Suisse des XVIIIe, XIXe  
et début XXe siècles.  
Exposition ouverte le jeudi et  
le vendredi de 15 à 18 heures;  
le samedi de 10 à 12 heures et de  
14 à 16 heures ou sur rendez-vous.  
**Librairie Soleil d'Encre**  
1, rue de l'Industrie - 2114 Fleurier  
☎ 038/611 324 - fax 038/611 907

Grâce aux annonces, petite  
entreprise deviendra grande.  
Tél. 039-21 04 10  
ou Fax 039-28 48 63.  
**PUBLICITAS**

## Installateurs sanitaires

**SERVICES INDUSTRIELS**  
Installations sanitaires + gaz  
Bureau d'études - Réparations - Dépannages  
**A votre service 24 heures sur 24**  
Rue du Collège 31 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/276 711

**Insta-  
text** sanitaires  
ferblanterie  
ventilation  
paratonnerre  
isolation  
études techniques  
**A. QUATTRIN  
E. GÖRI**  
Charrière 13  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 39 89  
Fax 039/28 38 30

Ferblanterie - Couverture  
Paratonnerre  
**Schaub SA**  
R. Schaub & P. Dalmau  
Rue du Progrès 84-88  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 33 73  
Fax (039) 23 26 82  
CHAUFFAGE  
Installations sanitaires  
**RÉNOVATION**  
salles de  
BAINS  
et  
CUISINES

## Conférence à la Société mycologique du val de Morteau

# Le champignon en vedette

C'est à Yves Delamadeleine, maître de biologie au Gymnase cantonal de Neuchâtel, que les responsables de la Société mycologique du val de Morteau ont fait appel pour animer une conférence sur le champignon. Connaissances approfondies, humour et convivialité se sont conjugués pour faire de cette soirée une véritable réussite.

Contrairement à ce qui se pratique habituellement en la matière, M. Delamadeleine n'a pas tenu à faire une présentation de champignons par familles ou à donner des astuces pour faciliter leur reconnaissance.

Il ne s'est pas non plus intéressé à leur comestibilité ou toxicité, pas plus qu'à la préparation culinaire des nombreuses espèces de notre région. Son propos, à la fois plus simple mais combien plus ambitieux, visait à présenter sous toutes ses formes «l'individu champignon».

### DES ASPECTS MULTIPLES

Le conférencier s'attachait tout d'abord à montrer, superbes diapositives à l'appui, les multiples formes d'existence du champignon: moisissures de la confiture, champignon du pain, parasites des troncs d'arbres, rougeot de la vigne, ergot du seigle, levure de bière, pénicillium, etc.

Autant d'espèces auxquelles le mycologue moyen ne pense pas immédiatement. Il distingua ensuite ceux qui se partagent le monde des végétaux morts et les parasites des végétaux vivants. «Ceux qui ont tout compris et vont faire leur marché frais», ajouta-t-il avec humour.

Puis ce fut au tour des parasites végétaux, avec comme exemple le muguet, qui se développent sur un terrain affaibli



### Fin de la conférence

Lionel Gattaud a offert des produits locaux à Yves Delamadeleine.

par une déficience immunitaire. En principe le champignon se nourrit en dégradant la biosphère.

On assiste parfois à des associations extraordinaires comme celle de ce lichen porteur de champignon qui se protège et se nourrit mutuellement. Une véritable symbiose, la mycorhize, peut même se réaliser entre le mycélium et les racines des arbres.

Grâce à des grossissements photographiques extraordinaires, nous avons pu visionner cet échange «fragile et essentiel pour les deux individus».

### SEULEMENT L'APPARENCE

Partant d'un sujet d'étude réalisé à Neuchâtel, M. Delamade-

leine s'attacha à montrer que le carpophore, la partie visible, n'était souvent qu'infime chez l'individu champignon.

Celui-ci est flou, il existe dans le substrat et n'apparaît, souvent sous la forme d'un pied et d'un chapeau, que lors de sa fructification. A partir d'une spore de coprin noir d'encre de huit microns fut racontée ensuite la vie aventureuse du champignon.

Germination de la spore, développement par ramification du mycélium dans le terreau de feuilles mortes suivi d'une croissance concentrique qui explique l'existence des «ronds de sorcières» puis, enfin, la fructification qui donne la partie visible, hors sol, de l'individu.

Le territoire occupé par chaque champignon peut être délimité par un barrage biochimique souvent coloré qui se forme entre les territoires de deux voisins. Chaque champignon croît avec sa propre personnalité «comme les pommiers dans un verger même si, en apparence, ils donnent les mêmes pommes».

Une étude menée aux Etats-Unis a permis de déterminer qu'un seul armillaire couleur de miel couvrirait quinze hectares, que son poids total avoisinait dix tonnes et que sa croissance avait duré environ mille trois cents ans. Des chiffres qui donnent le vertige historique et biologique!

### APPLICATIONS NOMBREUSES

Pour terminer, le conférencier parla des interactions très anciennes entre le champignon et l'homme. On le cueille, on le cultive, on le mange. «Pour certains une fois seulement» nota-t-il avec malice. Applications nombreuses également avec la pénicilline, la levure de bière déjà utilisée par les Egyptiens dans l'antiquité, la protection biologique des cultures avec, par exemple, ce champignon qui enserme les vers parasites dans une sorte de lasso et les digère.

L'utilisation du champignon par les artistes fut également évoquée avec, en particulier, l'amanite aux couleurs inversées de Hergé dans Tintin. En conclusion pour M. Delamadeleine: «Le monde des champignons est beaucoup plus grand qu'on le croit. Nous pensons être au-dessus, peut-être ne sommes-nous qu'en dessous.»

En fin de séance, Lionel Gattaud, président de l'association mortuaire, remercia chaleureusement l'intervenant et lui offrit un assortiment de produits régionaux sous les applaudissements du public passionné par les propos de la soirée. (dry)

### AGENDA DU WEEK-END

- DE GARDE  
Médecin: Dr Gaerthner, Morteau, tél. 81 67.12.76. Pharmacie: Baptiste, Morteau. Dentiste: Dr Robert, Maiche, tél. 81 64.01.36.  
Cabinet vétérinaire, Morteau, tél. 81 67.09.07.
- CINÉMA LE PARIS  
«Toy Story»: samedi, 14 h 30; dimanche, 14 h 30 et 16 h 30.  
«Dracula, mort et heureux de l'être»: jeudi, 21 h; vendredi, 23 h 30; samedi 18 h 30 et 23 h 15; lundi 21 h; mardi, 18 h 30.  
«Ridicule»: vendredi, 18 h 30; samedi, 21 h; dimanche 18 h 30; mardi, 21 h.  
«La dernière marche»: jeudi, 18 h 30; vendredi et dimanche, 21 h; lundi, 18 h 30.
- CINÉMA MJC «L'Atalante» (salle classée d'art et d'essais)  
«Casino» de Martin Scorsese, précédé du court-métrage «Du poulet» de Tatiana Vialle. Jeudi 19 h 30; vendredi et samedi 20 h 45; dimanche 18 h; mardi 20 h 45.
- EXPOSITION  
Pontarlier, Chapelle des Annonciades: jusqu'au 2 juin, «Il était une fois la Fée verte». Exposition sur l'absinthe.  
Maiche, Galerie Bouton: du 1er au 22 juin, 10 h à 12 h et 14 h à 19 h, expositions des œuvres récentes de Jacky Cordier.  
Villers-le-Lac, MJC: du 6 au 9 juin, 15 h à 20 h. «Expériences de voyages auprès d'enfants roumains», Photos, documents, vidéo, par Annie Vuillet.
- CONFÉRENCE  
Morteau, La Chapelle: mardi 11 juin, 20 h 15, «Mieux vivre ses deuils», par Jean Monbourquette, psychologue-clinicien, à l'Université d'Ottawa.  
Le Russey, Mairie: vendredi 7, 20 h 30, «Fourier, Proudhon, Considérant, des penseurs oubliés», conférence de Gaston Bordet.
- THÉÂTRE  
Villers-le-Lac, salle des Fêtes: samedi 8, 20 h 30, «Les Cancans», de Goldoni, par l'Atelier-Théâtre de Morteau.
- DIVERS  
Les Gras: samedi 8 juin, 3e duathlon du val de Morteau. Morteau, Gymnase distric: 8 et 9 juin, toute la journée, 12e Tournoi international de badminton.

### BRÈVE

#### Athlétisme

#### Le Valma à l'honneur

L'école d'athlétisme du Valma vient de se voir récompenser de son excellent travail par l'obtention de 14 titres et de 29 places sur le podium aux championnats départementaux. Satisfaits de leurs élèves, les moniteurs constatent que l'entraînement hivernal a été payant. Ces épreuves se sont déroulées pour les benjamins et minimes à Besançon et pour les cadets et juniors à Montbéliard. Un stage sera organisé pour la préparation du prochain rendez-vous important que constituent les championnats régionaux. (dry)

### AGENDA

#### Morteau - Villers-le-Lac

#### Expositions sur les oiseaux

Dans le cadre des journées de l'Environnement, le Fonds d'intervention pour les rapaces organise à Morteau différentes animations. Une exposition sur le thème «Observons les oiseaux» est visible au Château Pertusier du vendredi 7 juin au dimanche 9 juin inclus de 9 à 12 h et de 14 à 18 h (entrée gratuite). En outre, des animations sur le terrain sont organisées samedi et dimanche de 9 h à 11 h (Observons les oiseaux de la haute vallée du Doubs) et de 13 à 16 h (Observons les rapaces dans la région de Villers-le-Lac). Pour ces quatre sorties, rendez-vous au Château Pertusier dix minutes avant le départ. Déplacement en voitures individuelles (regroupement possible) et prêt de matériel d'observation. Renseignement complémentaire au 81.67.18.40. (pr.a.)

#### Pontarlier

#### Académie de musique

L'Académie internationale de Pontarlier organise en juillet et août un stage international d'orchestre et de chœur ainsi que de direction de ces deux formations. Au programme Grieg, Moussorski, Mendelssohn et Schubert. Pour participer à ce stage, on peut s'inscrire jusqu'au 15 juin à l'Académie internationale de musique, 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier. Tél. 81.46.65.59. (dry)

### BILLET-DOUBS

## Requiem pour les grands travaux...

Le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône est-il entré dans une phase décisive... de réalisation ou de mise en sommeil? La consultation des «populations concernées» est engagée jusqu'au 15 septembre. Dans l'immédiat, on ne perçoit guère des clameurs hostiles qui s'exprimeront dimanche au cours d'une grande manifestation régionale.

Il est vrai, qui soutient encore ce projet, hormis la Compagnie Nationale du Rhône? EDF a hérité sans joie du financement, soit, en première analyse, plus de quatre milliards de francs suisses. Sur le plan politique, Jacques Chirac, en visite dans le Doubs, est resté d'une extrême prudence pour ne pas heurter Raymond Barre, actif propagandiste du projet, en tant que président de l'Association Méditerranée - mer du Nord et surtout absent des présidentielles de 1995. Or, ce même Raymond Barre est aujourd'hui d'une remarquable discrétion sur le projet qu'il n'a pas mentionné dans son programme 2001 pour la ville de Lyon.

Ces protestations ou silences reflètent l'embarras des acteurs du projet à l'égard d'une ardoise qui ne cesse de déraiper et d'une rentabilité qui décline. Le coût n'est plus de quatre milliards de francs suisses, mais de sept, voire de douze si l'on tient compte des intérêts du capital investi. Les prévisions de trafic sont revues à la baisse, à l'instar de son impact sur le trafic routier.

Le canal à grand gabarit Rhin-Rhône ne devrait pas dépasser le stade du projet trentenaire. Tout le problème pour le gouvernement français est de l'enterrer discrètement.

Le projet de TGV Rhin-Rhône suivra-t-il le même sort? Certes, son promoteur, Jean-Pierre Chevènement, député-maire de Belfort, ancien ministre, reste particulièrement déterminé, avec le soutien des cantons suisses et des Länder allemands du secteur des trois frontières. Mais le scepticisme gagne, au gré du temps qui passe et que le maire de Belfort a tenté de rompre par une lettre au ministre des transports, Bernard Pons, qui évoquait récemment, en Franche-Comté, les

avantages du Pendolino. Protestations au nom des «grandes ambitions» de la France, certes, mais qui se heurte à deux réalités: la mise en place d'un financement privé pour plus de trois milliards de francs suisses, aussi incertain sur Mulhouse-Dijon que sur Mâcon-Genève, et les résultats de la mission Rouvillois sur les projets de TGV, réputés rentables.

Le TGV-Est Paris-Strasbourg, qui échappe à la commande Rouvillois et qui vient de faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique, n'en est pas pour autant acquis, alors même que sa réalisation pénaliserait le TGV Rhin-Rhône, en captant, via Remiremont, la clientèle du nord de la Franche-Comté. Le projet est aujourd'hui menacé à deux titres: le financement global de l'opération, soit huit milliards de francs suisses, n'est pas bouclé et la part incombant aux régions est remise en cause par l'Île-de-France qui s'insurge au nom de l'environnement, et surtout l'Alsace qui plaide pour la modernisation de la ligne existante Strasbourg-Saverne, à l'exclusion de la construction d'une ligne nouvelle.

La vérité commune à ces trois projets de grande infrastructure, c'est que la rigueur des temps ne permet plus de les financer. Le seul vrai bailleur de fonds aurait dû être l'Etat français, affronté aux travaux d'Hercule de la réduction des déficits, des dépenses et des recettes. Or, ces trois projets qui intéressent la Franche-Comté représentent la bagatelle de quinze milliards de francs suisses, soit le coût des NLFA, alors même que le sort de la SNCF, en situation de faillite virtuelle, n'est pas tranché.

La Franche-Comté, dont le Conseil régional vient de rendre un avis négatif sur le canal, ne se porte pas mieux. Son représentant, qui accueillait une délégation romande venue plaider pour le projet de tunnel ferroviaire sous le Grand-Saint-Bernard, a conclu son propos par un laconique: «La Franche-Comté n'a plus un sou».

Voilà une franchise étonnante qui remet les pendules à l'heure, en tirant un trait sur le ronflant Schéma 2015 qui sombrait dans la mégalomanie. Pierre LAJOUX

### Besançon

## Du haschich au Centre social

Des revendeurs de stupéfiants cachaient leur stock à l'insu du personnel dans les locaux d'un centre social bisontin.

Trois jeunes du quartier étaient toujours entendus hier soir par la police qui avait saisi précédemment près de trois kilos de résine de cannabis et 120.000 francs provenant de la revente.

Une affaire hors du commun car les dealers avaient trouvé une «planque» dans un lieu public. En l'occurrence le Centre social des Acacias, rue Pesty, à Besançon. Début mai, des inconnus s'étaient introduits dans les lieux et avaient tout brisé. Les services municipaux ont dû remettre en état ce bâtiment destiné à l'accueil des familles les plus déshéritées de ce quartier sensible.

Quelques jours plus tard, les policiers bien renseignés découvraient un stock impressionnant dans une gaine technique située dans une salle du centre: 12 plaquettes de résine de cannabis et une forte somme d'argent en grosses coupures.

### GROS TRAFIC

Habituellement les revendeurs de drogue évitent de garder leurs produits et l'argent à leurs propres domiciles. Ils utilisent souvent les caves ou sous-sol des immeubles.

En cas de perquisition de la police, il est donc difficile, voire impossible, d'identifier le reven-

deur propriétaire du produit. Des locaux fermés la nuit, comme ceux du centre social offraient a priori toutes les garanties à un revendeur du quartier.

Cet inconnu a trouvé une «planque» discrète dans une pièce à l'écart où il pouvait accéder sans éveiller l'attention du personnel. Et faire ses petites navettes, retirer des plaquettes de la gaine technique et y ramener les espèces à l'abri des regards.

Le saccage des lieux a au moins permis de découvrir la combine. Restait à identifier celui qui se livrait à ce trafic. Dès la saisie, une information était ouverte auprès du juge d'instruction Elisabeth Philipponet.

Agissant sur commission rogatoire, les enquêteurs de l'UPPS bisontin ont exploité le moindre indice, le moindre renseignement pour faire la lumière sur ce mystérieux dealer. Y sont-ils parvenus? Impossible à dire pour l'instant. La discrétion était totale hier à la Sûreté urbaine.

### QUATRE INTERPELLATIONS

Pourtant mardi matin, quatre personnes ont été interpellées à l'aube dans le cadre de ce dossier. Trois jeunes notamment, demeurant dans le secteur. Tous jours gardés à vue hier soir, ils pourraient être présentés au magistrat instructeur qui décidera ou non leur mise en cause. P. Sch

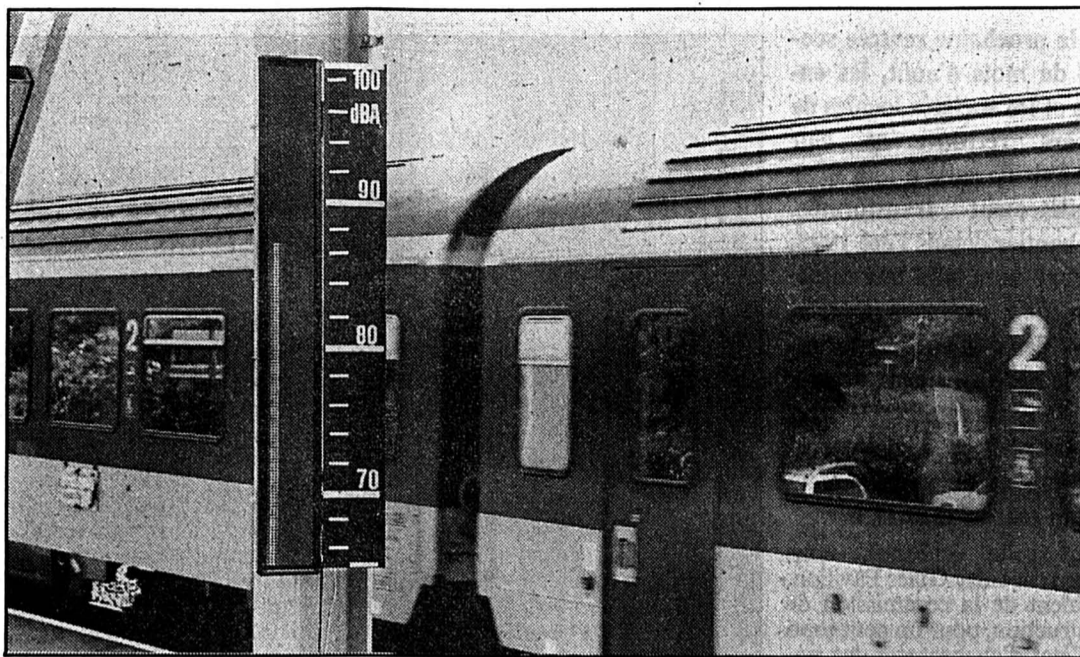
# La sourdine passe par les freins: démonstration hier à Cressier

## CFF: trains plus silencieux

La loi oblige les CFF à mettre une sourdine à leurs trains. De nouveaux systèmes de frein leur permettent de combattre le bruit à la source. Les CFF en ont fait la démonstration hier à Cressier. Leur programme antibruit coûtera entre 1,7 et 2,3 milliards. Et, pour sa mise en place, il faudra attendre presque 20 ans.

VRRROUMMM... et un vieux train marchandise passe à 80 km/heure. Au secours le bulldozer! Gaffe aux oreilles... Le baromètre des décibels gicle à 100 unités et plus. Pourquoi? Parce que, à force de freiner, les vieux sabots de métal ont usé la surface de la roue. Elle devient très rugueuse et tape sur le rail: frottement maximum, bruit maximum. Ce frottement, c'est la source des nuisances sonores. Lorsqu'un train est équipé de nouveaux systèmes de frein (freins à disque, à tambour ou, dernière nouveauté, sabots en matière composite), son passage est nettement plus silencieux. Pourquoi? Ces freins n'agissent pas sur la surface de la roue. Celle-ci reste donc lisse.

Hier, lors d'une conférence de presse et à l'appui de passages



### Essais en gare de Cressier

Hier, les CFF ont fait circuler des trains munis de nouveaux systèmes de freins, nettement plus silencieux.

de trains témoins en gare de Cressier, les CFF en ont donné la preuve. Avec les nouveaux systèmes de freins, les décibels sont réduits de 10 à 15 unités. A l'oreille, la différence est énorme. En presse écrite, on dira que ça fait un «vrrroumm» tout à fait acceptable.

Voilà pourquoi les CFF proposent un programme antibruit qui donne la priorité à l'assainissement du matériel. On musèle le bruit à la source. Peu à peu, les voitures seront équipées de ces nouveaux freins. Certains trains, comme les Intercity, sont déjà parés de roues silencieuses.

Les parois antibruit, limitées à 2 mètres pour raisons esthétiques, ne seront installées qu'aux points névralgiques.

### LIMITER LES DÉGÂTS

En Suisse, quelque 330.000 personnes souffrent des nuisances

sonores du train, le long de 767 km de voie. Sur la ligne du pied du Jura passent 145 convois par jour, dont 40 trains marchandises. Le programme des CFF permettra de limiter les dégâts, mais impossible de satisfaire aux exigences, sévères, de l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit. Le coût serait exorbitant: de l'ordre de 7 milliards. Impensable. Les CFF ont donc négocié des allègements, au niveau des normes et du délai pour les respecter.

Leur programme est un compromis: on investira selon un indice «coût/utilité» qui garantira l'égalité de traitement. Ainsi conçue, la lutte contre le bruit coûtera entre 1,7 à 2,3 milliards, selon les variantes retenues. C'est encore cher, mais c'est le minimum. Quant au délai, l'Ordonnance le fixe à 2002. Un report est prévu à 2007 pour les CFF. Mais ne rêvez pas! La Régie imagine peu probable d'achever son programme avant 2015.

Dans l'attente, on se contentera de voter: le Parlement en décidera cet automne, et le peuple devra se prononcer l'an prochain sur un paquet financier qui comprend encore d'autres investissements ferroviaires (pour Rail 2000, les transversales alpines et le TGV Genève-Mâcon). S. E.

### BRÈVE

#### HES-SO

##### Projet de concordat

Réunis le 31 mai à Lausanne, les conseillers d'Etat et ministres responsables du dossier de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) ont adopté un projet de concordat intercantonal ainsi qu'un projet de dossier de candidature. Riche d'une cinquantaine d'articles, le premier projet sera soumis dans un premier temps aux gouvernements respectifs des cantons partenaires, dont celui de Neuchâtel. Quant au projet de dossier de candidature, qui sera présenté à la presse dans sa version définitive d'ici à l'automne, date à laquelle il sera adressé au Conseil HES, il décrit notamment le concept général de la future Haute Ecole, son organisation, les domaines de spécialisations ainsi que les 4 grands types d'écoles qui seront intégrés dans la HES-SO. A relever que l'échéance d'octobre 1997 pour la mise en place des premiers organes de la HES-SO a été confirmée. (cp-comm)

### AGENDA

#### A la Case à Chocs

##### Soutien aux squatters

Demain soir, la Case à Chocs organise une soirée de soutien aux squatters de Neuchâtel, menacés d'expulsion. Dès 22 h, elle invite sur la scène quatre groupes neuchâtelois: Gargouils (rock), Trevor Dufoin (chanson française), Les Sales Combles (sur-pop), Gnaudis-Squat big band (ethno-punk) + Mermol's Jam. Le concert de «Sons of the desert», prévu vendredi, est reporté à samedi soir. (se)



6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal. 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.30, 19.00 Flash Infos. 6.15 PMU + rapports. 6.20 Bonjour chez vous. 6.45 Scénario mystère. 6.50 Flashwatt. 7.30 Flash Infos. 7.35 Revue de presse. 7.40 Eclats de bulles. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.10 Les naissances. 9.20 Sélection TV. 11.05 Sur un plateau: L'invité. 11.45 Carré d'As. 11.50 Petites annonces. 12.30 Magazine Info. 13.05 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 14.40 Roule-ta-bille. 15.20 Trajectoires. 16.00 Dernière ligne droite avec la Natelomobile. 17.30 Ticket Corner. 18.55 Sélection TV. 19.02 PMU + rapports. 19.03 L'Emission sans nom. 20.00 Sports/Musique non-stop.

### Brigandage de Pesex d'août 1995

## Auteurs sous les verrous

Nous l'évoquions dans notre édition du 30 mai dernier, le juge d'instruction Pierre Cornu l'a confirmé hier: les auteurs et commanditaires du brigandage survenu en août 1995 dans l'entreprise Micesa SA, à Pesex, sont aujourd'hui sous les verrous. Il s'agit de T. G. et J. ainsi que des époux N., propriétaires d'une entreprise spécialisée dans la sonorisation. Les 5 personnes risquent des peines de plusieurs années de prison si elles sont reconnues coupables.

Le 15 août 1995, tôt le matin, T. et G., masqués et armés de pistolets factices, ont maîtrisé le directeur et un employé de Micesa à leur arrivée au travail (lire «L'Impartial» du 16 mai 1995). Les deux bandits leur ont soustrait l'argent liquide qu'ils portaient sur eux et ont ensuite contraint le directeur à appeler par fax son partenaire d'affaires R. Celui-ci, ainsi que son associé S. qui l'accompagnait, ont été agressés et entraînés une fois arrivés sur les lieux. T. et G. ont tenté sans succès

et en usant de violence - l'associée à eu notamment le nez cassé -, de leur faire indiquer des numéros de comptes bancaires sur lesquels ils présumaient que se trouvaient d'importants fonds.

Finalement, après leur avoir soustrait de l'argent liquide et des valeurs, non sans oublier de retirer quelques milliers de francs d'une banque neuchâteloise au moyen de cartes bancaires volées à S., les deux malfrats ont quitté les lieux pour rejoindre J., le troisième comparse de l'affaire. Le trio s'est ensuite partagé le butin, soit un peu plus de 10.000 francs.

### PRÉPARÉ DE LONGUE DATE

L'enquête a permis de montrer que les sinistres personnages avaient préparé le brigandage de longue date avec la complicité des époux N., voisins de l'entreprise et propriétaires d'une entreprise de sonorisation. Ceux-ci auraient même commandité l'opération par vengeance. Ils ont en tout cas abondamment renseigné le

trio, qui a même procédé à des repérages. De plus, ce sont les époux N. qui ont fourni aux trois brigands les moyens de transmission leur ayant permis de rester en contact tout au long de l'opération.

Les trois malfrats ainsi que les époux N. ont été arrêtés entre le 23 avril et le 3 mai dernier. Le matériel utilisé pour commettre le forfait a été retrouvé, de même que les cartes bancaires volées, dans le garage de J. L'argent a lui bien entendu été dépensé depuis.

Si G., T. et J. ont rapidement passé aux aveux, les époux N. ont donné eux diverses versions le plus souvent contradictoires. Toute la bande se trouve actuellement en détention préventive. Les charges retenues pour l'instant à leur encontre vont du brigandage avec violence à la tentative d'extorsion en passant par la séquestration, voire la prise d'otage. Un palmarès qui pourrait valoir aux 5 délinquants un passage devant la Cour d'assises avec une condamnation de plusieurs années de prison à la clé. (cp)

### Parlement des jeunes de Neuchâtel

## Quatre concerts d'été seront offerts gratuitement

Quatre concerts d'été seront offerts gratuitement sous la tente conviviale, grâce au travail de la commission «musique» du Parlement des jeunes de Neuchâtel, parlement qui s'est engagé, hier soir, à y consacrer 4000 francs.

Une somme de 8000 francs figure au budget de ces concerts, somme destinée à la location de la tente conviviale, la confection d'un logo et au poste le plus coûteux: la sono, régie, etc... (5000 francs). Les crédits accor-

dés ne couvrent pas le budget. Il subsiste une somme de 1600 francs que les organisateurs espèrent trouver auprès de sponsors ou chez le Conseil des jeunes qui s'est également intéressé à ces manifestations regroupées sous le titre «Censure».

L'octroi de 200 francs de «cotisations», a par ailleurs scellé l'adhésion des Neuchâtelois à la Fédération des Parlements de jeunes. Un bilan de l'inauguration du Skate Park, le 18 mai dernier, a conclu au succès de la

manifestation dont le coût a pu être abaissé d'un millier de francs environ, par rapport au budget qui s'élevait à 5500 francs.

Douze membres, sur quarante, ont participé à la séance d'hier soir. Douze fidèles déçus du taux d'absentéisme et de la désinvolture de leurs camarades qui ne font pas même l'effort de s'excuser.

Ils n'y ont pas trouvé de remède et n'ont surtout pas compris pourquoi certains se sont présentés aux élections! (at)

### «Club des villes» à Neuchâtel

## La stratégie-énergie

Première ville de Suisse romande à obtenir le label de «Cité de l'énergie», Neuchâtel a accueilli hier le séminaire du «Club des villes» avec, pour thème «Les éléments d'une stratégie-énergétique».

Le «Club des villes» est un club ouvert à toutes les communes et ce sont une cinquantaine de personnes qui ont échangé hier leurs expériences sur les éléments non techniques d'une stratégie énergétique, après avoir abordé les composantes techniques lors d'une première rencontre, à Morges.

Les principaux aspects du thème de la rencontre ont été la gestion de la demande d'énergie, le financement par des tiers de l'accroissement de la capacité financière des collectivités, les coûts de l'énergie, notamment les coûts externes, et l'information, un élément essentiel à la prise de conscience et à l'action.

Le conseiller communal Blaise Dupont a ouvert la séance en présentant les aspects politiques des réformes énergétiques. Il est apparu que le clivage vécu en ville de Neuchâtel entre les forces politiques en jeu n'est pas exemplaire. A La Chaux-de-Fonds notamment, comme l'a relevé le directeur des services industriels, un consensus se manifeste lors des votes touchant à des questions énergétiques («d'avant-garde».

Neuchâtel, «Cité de l'éner-

gie», a été priée de présenter ses réalisations. A grand renfort de chiffres, Christian Trachsel, délégué communal à l'énergie, a démontré l'efficacité des investissements réalisés par la ville dans ses bâtiments. Des investissements parfois modestes en regard des excellents résultats obtenus, notamment dans le domaine de l'éclairage, de l'isolation et de la récupération de chaleur.

Le conseiller communal chaux-de-fonnier Georges Jeanbourquin a décrit pour sa part les actions menées par la ville du Haut en matière d'information. Il a rappelé que La Chaux-de-Fonds a déjà fait œuvre de pionnier dans le passé en mettant en service la première installation de chauffage à distance (en 1926!) ou encore avec la construction, en 1972, de l'usine d'incinération et la réalisation du Service communal de chauffage urbain.

En 1984, la ville de La Chaux-de-Fonds a ouvert un Centre régional d'information sur les économies d'énergie. Aujourd'hui, des renseignements sont souvent communiqués par téléphone ou lors de visites des lieux, une politique qui permet une bonne information et la proposition de mesures, simples et efficaces pour la plupart. A Neuchâtel, un service est à disposition du public tous les lundis après-midi pour répondre aux questions touchant l'énergie. AT

### Ordre des avocats neuchâtelois

## Nouveau Bâtonnier

L'Ordre des avocats neuchâtelois, réuni hier en assemblée générale à Neuchâtel, s'est donné un nouveau bâtonnier pour les trois prochaines années en la personne de Me Cyrille de Montmollin, de Saint-Blaise. Il succède à Me Eric Biéri, de La Chaux-de-Fonds.

L'assemblée a aussi ratifié la nomination au poste de premier vice-bâtonnier de Me Marc-André Nardin, de La Chaux-de-Fonds, et à celui de deuxième vice-bâtonnier de Me Christiane

Terrier, de Cernier. Le secrétaire échoit au Neuchâtelois Me Pierre-Henri Dubois tandis que Me Richard Calame, de Neuchâtel aussi, assumera la fonction de trésorier.

La passation des pouvoirs a été l'occasion pour le bâtonnier sortant d'évoquer la problématique de l'assistance judiciaire ainsi que celle de l'alourdissement de la charge de bâtonnier. Eric Biéri a aussi insisté sur la nécessaire convivialité entre confrères. (cp)

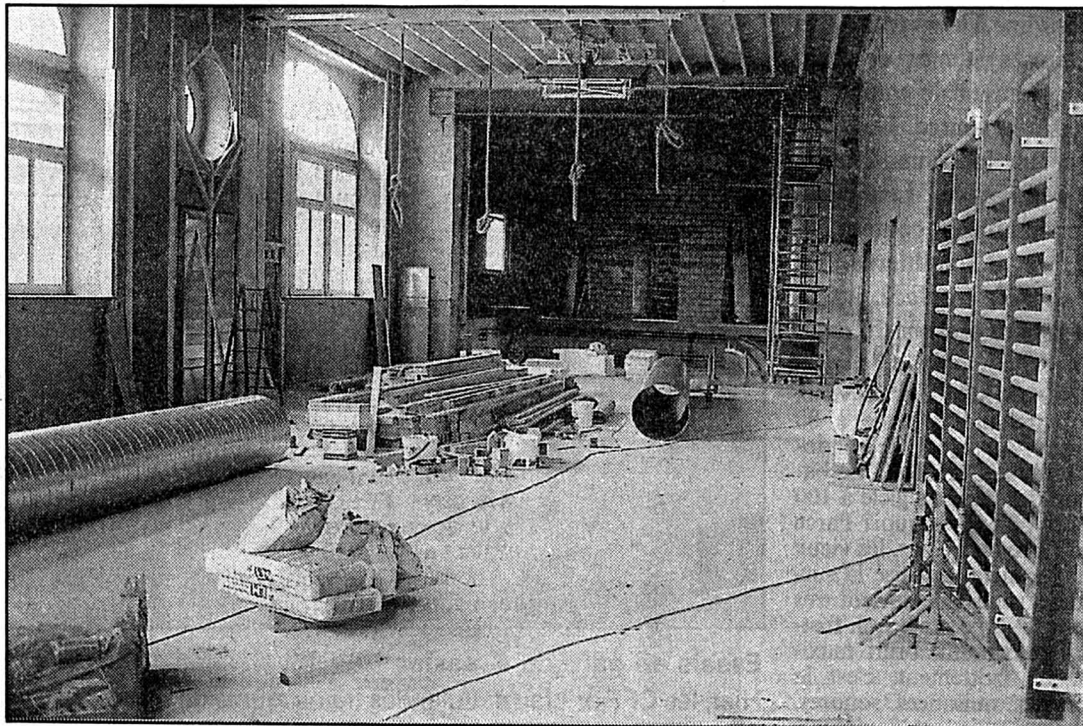
Travers: les travaux à l'annexe avancent bon train

# Bientôt une nouvelle jeunesse

Dès la prochaine rentrée scolaire du mois d'août, les enfants et les sociétés locales de Travers retrouveront leur bonne vieille salle à tout faire complètement transformée. En chantier depuis l'été 1995, l'annexe aura subi une totale rénovation avec, en supplément, deux ailes qui abriteront le bar-foyer et la grande scène pour les spectacles. La population sera invitée à la découvrir en primeur, samedi 15 juin entre 9 h et 11 h.

Avant cette échéance, nous avons rencontré Gilles Pavillon, président de la commission de construction, pour un petit topo sur l'état d'avancement des travaux.

Un rapide bond en arrière nous conduit à préciser qu'un projet de salle de sport est dans l'air depuis longtemps. Combattu par référendum, le dernier en date n'aboutit pas. L'idée n'est cependant pas abandonnée et un groupe de personnes étudie une possible transformation de l'annexe. Le projet «papillon» de l'architecte José Lambelet est retenu et, en septembre 1994, le



## Salle polyvalente

Elle sera fonctionnelle pour la rentrée scolaire du mois d'août de cette année. (Favre)

Conseil général vote un crédit de 2,3 millions de francs pour sa réalisation. Depuis lors, les choses ne traînent pas. Depuis sa première réunion le 9 janvier 1995, la commission de cons-

truction accumule les séances.

Composée de Gilles Pavillon, Angela Gonzalez-Wyss, Edith Kirchofer, Pierrette Bobillier et Daniel Prisi (Conseil communal), son rôle est, dans un pre-

mier temps, d'affiner le projet initial, puis de surveiller les travaux. L'objectif global est de disposer d'une salle permettant de pratiquer le sport d'une manière fonctionnelle, tout en lui

greffant une salle de spectacle digne de ce nom. Sur le même étage figurent un local pour les engins, des toilettes pour handicapés et un bar-foyer autonome pouvant accueillir une trentaine de convives. Touche artistique bienvenue, Claude Jeannotat et Jacques Minala décoreront l'entrée de la salle et l'œil de bœuf.

## CONCOURS DE DESSINS

Au sous-sol, c'est une nouveauté, il y a des vestiaires et des douches accessibles de l'extérieur. A mi-étage, on trouve une nouvelle salle de classe et, au niveau du collège, une salle des maîtres flambant neuve et des sanitaires méconnaissables! Durant les vacances de Pâques, la peinture du couloir a été refaite et les portes changées. Des bancs et des patères ont été installés.

Afin de sensibiliser les élèves aux dangers du chantier, un concours de dessins a été organisé. Il a été efficace en tout points, puisqu'aucun accident n'est à déplorer jusqu'ici. «Tout devrait être terminé pour début juillet, promet Gilles Pavillon. Et avec cela, les Traversins disposeront d'un bâtiment sympa, garant d'une vie dans le village.» PAF

## Rédactions

### VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46  
Fax: 038/53 43 31

### VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

## BRÈVES

### Boudevilliers

#### SIVAMO en feu

Hier à 8 h 20, un début d'incendie s'est déclaré à la station de pompage SIVAMO, située au sud de Boudevilliers. Les premiers secours et les pompiers de Fontainemelon sont intervenus pour circonscrire ce sinistre, lequel a probablement été causé par un court-circuit. Dégâts peu importants. (comm)

### Cernier

#### Conseil communal constitué

Aussitôt élus par le Conseil général, les conseillers communaux de Cernier se sont réunis pour se répartir les différentes responsabilités qui leur seront dévolues pour la législature. Ce faisant, ils ont effectué quelques rocadés internes et changé l'appellation de quelques domaines d'activité. C'est ainsi que Pierre-Alain Berliani a pris la responsabilité de la prévoyance sociale, de la santé et de la sécurité publique, en cédant la protection et l'aménagement de l'environnement à Jean-Philippe Schenk et les finances au nouvel élu Jürg Winkler. Le grand argentier de Cernier est de nouveau un radical. L'enseignement et la formation, l'administration générale, la culture et les loisirs reviennent à Danièle Juillet, et Philippe Soguel prend les dossiers concernant le trafic et l'économie publique. La présidence est soumise à un tour-nus annuel, entre socialistes et radicaux. Les libéraux-PPN gardent la vice-présidence du Conseil communal. Ce dernier sera donc présidé jusqu'au 31 mai 1997 par le radical Philippe Soguel. (comm-phc)

## AGENDA

### Cernier

#### Théâtre et chorale

Le centre secondaire de La Fontenelle, à Cernier, sera en fête ces trois prochains jours avec la présentation publique du travail réalisé par les ACO théâtre et la chorale. Tout d'abord, ce soir à 20 h et samedi à 17 h à l'aula du collège, les comédiens en herbe joueront «Le bourgeois gentilhomme», de Molière. Demain à 20 h au temple, Christophe Kümmler dirigera la chorale de La Fontenelle dans un programme de variétés qui fera un détour par Mozart et son «Ave verum». En seconde partie, la chorale de la vallée de La Brévine se présentera au public du Val-de-Ruz. (phc)

## Des problèmes au VVT

### De la vapeur à l'électricité

Décidément, les coups durs se multiplient au Vapeur Val-de-Travers (VVT). Après le décès du principal mécène, Alphonse Roussy, en janvier dernier, la mise hors service forcée de la machine baptisée «Désirée», c'est la Tigerli, la seule locomotive apte à tirer des trains touristiques pour l'instant, qui vient de tomber en panne.

Le week-end prochain, la circulation régulière entre le dépôt du VVT à Saint-Sulpice et Travers sera assurée par une locomotive électrique amicalement surnommée «Bobo», la petite sœur de la Crocodile.

Malheureux coup du sort l'an passé, la «Désirée» rend l'âme après dix ans de bons et loyaux services. Elle souffre d'une grave maladie: sa chaudière est percée et l'acier qui avait servi à la fabriquer ne correspond plus aux normes de sécurité. Le devis des ateliers allemands de Mieningen s'élève à 112.000 deutsche

marks (environ 100.000 francs suisses). Pour ce prix, le VVT pourrait acheter une locomotive polonaise datant de 1952, plus puissante, révisée et prête à rouler.

Une souscription a été lancée pour trouver les fonds nécessaires à la réparation ou à cet achat. Dans cette attente, la brave Tigerli, pas assez puissante pour grimper jusqu'à Pontarlier, a assuré l'intérim, jusqu'à cette bête panne survenue tout récemment. Cependant, la réparation va se faire rapidement et la machine devrait être remise sur pied, ou plutôt sur roues, d'ici à une dizaine de jours. Outre les courses prévues durant ce prochain week-end avec une locomotive électrique, les autres trajets seront en principe assurés normalement. (paf)

● **Départs de Saint-Sulpice: samedi et dimanche 8 et 9 juin à 10 h 40, 13 h 40, 15 h 40. Durée de la course aller et retour: environ une heure et demie.**

## Chézard-Saint-Martin

### Deuxième femme à l'exécutif

Les nouveaux élus du législatif de Chézard-Saint-Martin, au nombre de 31, soit en augmentation de deux unités par rapport à la dernière législature, se sont retrouvés hier soir pour une séance de constitution; laquelle a été ouverte par le doyen Michel Rüttmann.

Proposée par le Parti socialiste, Gisèle Habersaat-Ori a été élue conseillère communale. Elle devient ainsi la deuxième femme de l'exécutif. Au niveau du district, Chézard-Saint-Martin est la première commune à avoir une double représentation féminine au Conseil communal. Gisèle Habersaat-Ori est mariée et mère de trois enfants; elle habite le village depuis sept ans. Licenciée en sciences politiques, elle a travaillé à Berne avant son mariage. Actuellement, elle a un bureau privé de consultant. Elle aura la responsabilité des fi-

nances et de l'instruction publique.

Quant aux autres membres de l'exécutif, le radical Georges-André Debély, qui devient président de commune, reprend son dicastère, soit le service des eaux, les travaux publics, l'énergie. Son collègue de parti, Jean Sausser, garde les forêts et la protection civile ainsi que le secrétariat. Jean-Bernard Steudler (PL-PPN) à l'urbanisme, la police et l'environnement, devient aussi vice-président et Françoise Sandoz, également libéral-PPN, s'occupera des œuvres sociales et des bâtiments.

Pierre Matthey (PL-PPN) a été nommé président du législatif; Francis Waechter (PS) est vice-président; Luc Favre (PRD) secrétaire. Les deux questeurs sont Olivier Sandoz et Jean-François Batizzi. La prochaine séance verra la nomination de toutes les commissions. (mh)

## Valangin: le château rouvrira ses portes le 1er septembre

### Vieilles pierres plus accueillantes

Le château de Valangin reviendra à la vie le 1er septembre sous une forme plus accueillante, grâce aux travaux d'aménagement décidés par le Grand Conseil en octobre 1994. Le chantier a permis de construire un réservoir anti-incendie et un abri pour les collections, réalisations très modernes mais qui seront cachées aux amateurs de vieilles pierres et beaux objets du passé. Le sas d'entrée a quant à lui donné quelques péripéties aux architectes.

L'intendant des bâtiments de l'Etat, Philippe Donner, peut se réjouir de l'aventure de la rénovation et de la transformation du château de Valangin. Après un an et demi de travaux, le musée de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) va rouvrir ses portes aux visiteurs le 1er septembre prochain. Avec, ce qui est cher à la conservatrice Jacqueline Rossier, une vie décuplée et des animations variées.

Depuis 1984, l'Etat envisage de doter le château d'une citerne anti-incendie qui puisse lui permettre d'éviter le drame qu'il a connu au XVIIIe siècle. Parallèlement, les collections du musée sont tellement à l'étroit qu'il fallait leur faire de la place.

D'où l'étude qui a débouché, en octobre 1994, sur l'octroi d'un crédit de 1,8 million, par le Grand Conseil, pour ces deux aménagements visibles aujourd'hui sous le parvis du château. Auparavant, il a fallu fouiller le

site pendant des semaines, surtout, comme l'a expliqué hier le conservateur des Monuments et sites Jacques Bugeard, pour refaire l'histoire de la bâtisse de Guillemette de Vergy. Et les résultats de ces investigations archéologiques ont déjà permis de rectifier certaines dates et préciser les étapes de construction du château qui date du XIIe siècle en tout cas.

## ENTRÉE CONTESTÉE

Mais le projet présenté au Grand Conseil prévoyait un sas d'entrée qui n'a pas fait l'unanimité. A tel point que la commune de Valangin a refusé d'octroyer le permis de construire. Il a fallu donc modifier les batteries, et, après un concours d'architecture restreint, c'est donc un mur qui barre depuis quelques semaines l'horizon que chaque visiteur découvrirait en débouchant sur le parvis.

Ce mur, situé à deux mètres de la façade, est fait de roches du Jura qui, aux dires de l'architecte, se marient bien avec le cheminement architectural que les visiteurs du musée feront dès la réouverture.

Derrière, l'Etat a prévu d'améliorer, comme il l'a expliqué au Grand Conseil à l'époque, l'accueil au château, l'accès au cellier et surtout les sanitaires de l'endroit, auparavant insuffisants. Un espace totalement vitré donnera du charme. En arrivant au musée, il sera possible de monter directement à l'étage, à la salle des chevaliers, ou de descendre dans le cellier pour

voir les expositions qui s'y trouveront. Le gardien-résident, Michel Sandoz, pourra ainsi avoir plus d'intimité.

## TRAVAIL DE TITAN

Actuellement, les 60% des travaux sont réalisés. Les maîtres d'œuvre ont enlevé les pavés du chemin d'accès pour mettre en place diverses conduites et viabilités. Il sera possible, pour la défense anti-incendie, d'alimenter les hydrants du bourg de Valangin depuis le réservoir du château, qui, pour un volume de 70 mètres cubes, possède nonante minutes d'autonomie.

La réciproque est bien entendue valable, grâce à deux vannes. L'abri des biens culturels ne sera pas visitable en tant que tel, mais permettra un entreposage judicieux des collections préalablement inventoriées par l'équipe de bénévoles du château. Celle-ci s'occupe aussi de la restauration des objets et de leur tri. Un travail de titan!

Le 1er septembre, le château sera donc ouvert au public, pour une saison courte, mais intense. Un concert y est d'ores et déjà prévu dans le cadre du festival des châteaux neuchâtelois. Le 2 novembre, tout comme le jour de la réouverture, des artisans viendront animer le parvis recouvert de gravier pour cacher le béton des nouvelles constructions. Les dentellières reprendront leur activité habituelle, et deux expositions temporaires seront visibles au cellier. Le château de Valangin n'est vraiment pas mort! Ph. C.

## Conseil général de Valangin

### Autorités constituées

Le Conseil général de Valangin a tenu sa séance de constitution lundi soir au collège, sous la présidence provisoire de son doyen d'âge, Werner Gerber.

Pour l'année qui s'annonce, son bureau sera présidé par Gérard Margueron (PL-PPN). Ce dernier sera secondé par Romain Douard (PS), comme vice-président, par Sylvie Charrière

(PRD), comme secrétaire, par Philippe Wälti (PRD), comme secrétaire-adjoint, ainsi que par Vincent Challandes (PRD) et Lise Widmer (PL-PPN), comme questeurs.

L'élection du Conseil communal n'a pas causé de problème, cinq candidats s'étant présentés pour les cinq postes à repourvoir. Les élus ont tout de même voté, attribuant 15 voix à

Werner Gerber, 14 à Eddy Baumann et 15 à Albert Simonet, tous trois radicaux. Ce dernier remplacera Jean-Pierre Hügli qui n'a pas souhaité continuer son mandat.

L'exécutif est complet avec l'élection d'Anne-Marie Bonjour (PS) et d'Etienne Balmer (PL-PPN), qui ont obtenu respectivement 10 et 9 suffrages. (am)

# Canton de Berne: mesures d'assainissement 1000 emplois supprimés d'ici à 1999

Le Conseil exécutif bernois a arrêté hier une décision importante dans le processus visant à assainir les finances cantonales d'ici à 1999. Les suppressions et optimisations qu'il a choisies, en matière de tâches publiques, impliqueront la disparition d'environ mille emplois. Si toutes les mesures sont réalisées, le compte d'Etat s'améliorera dans le même temps de quelque 300 millions de francs.

Ainsi, sauf quelques rares exceptions, le gouvernement a chargé l'administration cantonale de

mettre en route l'application des mesures proposées en mars dernier.

Parmi les mesures répertoriées voici deux mois, l'Exécutif a précisément renoncé, pour l'instant, au réexamen de la taille des communes, à l'examen du regroupement de deux offices juridiques, à l'assujettissement de l'extraction de gravier à la régle des mines et, enfin, au réexamen de la subordination de la caisse de compensation du personnel de l'Etat.

Par ailleurs, s'agissant du nouveau financement des services ambulatoires dans le domaine social, le gouvernement a décidé qu'il devra être abordé dans le cadre du réexamen glo-

bal des tâches incombant à la prévoyance sociale.

## AU PAS DE CHARGE

Quant à diverses mesures portant sur le personnel, le Conseil exécutif n'a pas encore arrêté ses positions. Il se prononcera, à ce sujet, lorsqu'il devra prendre une série de mesures interdirectionnelles.

Qu'on ne s'y trompe pas pourtant, la suite des opérations ne trahira pas. Ainsi, avec les décisions prises hier, les Directions et la Chancellerie d'Etat sont chargées de prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre des suppressions et optimisations de tâches publiques. Elles doivent parallèlement en tenir compte dans l'élaboration du budget 1997, ainsi que dans le réajustement du plan financier 1998-2000.

De manière à pouvoir atteindre l'objectif visé concernant l'assainissement des finances cantonales, le Conseil exécutif se prononcera dès avant les vacances d'été sur les mesures interdirectionnelles. Au même moment, il informera le public

de l'avancement de ses travaux en la matière.

## DIMINUTION DES EMPLOIS: DE LOIN PAS FINI...

Pour ce qui est des incidences sur le personnel, le gouvernement s'est fondé sur une première estimation globale. Les éléments décisionnels détaillés, obtenus dans l'intervalle, indiquent que les suppressions et optimisations des tâches publiques conduiront, d'ici à 1999, à la suppression de 1000 emplois environ. Des emplois qui disparaîtront parmi le personnel cantonal, celui des entreprises subventionnées et le corps enseignant.

De plus, il faudra compter avec de nouvelles suppressions de postes ces prochaines années encore, dans le cadre de la réorganisation des structures hospitalières du canton.

A condition, bien sûr, que tous les objectifs fixés par les mesures soient réalisés selon l'ampleur des estimations articulées, les répercussions financières des décisions prises hier se

chiffreraient, d'ici à 1999, à quelque 300 millions de francs

## LA DIRECTION DE LA SANTE TAXÉE DE 130 MILLIONS

Le gouvernement a établi la liste exacte des mesures décidées hier, ainsi que l'évaluation de leur impact direct sur l'équilibre budgétaire en 1999. On découvre ainsi que 130 millions de francs devraient être «économisés» par la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, tandis que celle de l'instruction publique devrait diminuer encore sa facture de 65 millions de francs.

Pour les autres directions cantonales, l'impact sur l'équilibre budgétaire est estimé comme suit: économie publique: 15 millions de francs; justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques: 25 millions; police et affaires militaires: 20 millions; finances: 40 millions; travaux publics, transports et énergie: 15 millions.

La Chancellerie d'Etat, enfin, devrait rabattre ses coûts d'un million de francs. (oid-de)

**Rédaction du JURA BERNOIS**  
Dominique EGGLE  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07  
Nicolas CHIESA  
Tél/fax: 039/41 22 22

## BRÈVES

### Sonvilier

#### Château d'Erguël: malheureux oubli

Dans une récente édition, nous nous arrêtons au projet de restauration de la Tour d'Erguël et donnons la composition de la commission formée dans ce but par les autorités de Sonvilier. Or cette composition était tronquée, puisqu'il y manquait le nom d'une cheville ouvrière engagée d'entrée de cause dans cette affaire. En effet, Jean-Pierre Juillard, secrétaire de la Bourgeoisie de Sonvilier, appartient bien évidemment à cette commission, lui qui a déjà travaillé sur ce dossier avec un sérieux et un enthousiasme exemplaires. Avec nos excuses pour ce malencontreux oubli!

(de)

### Moutier

#### Traditionnelle bourse aux timbres

L'Amicale régionale de philatélie, qui regroupe des clubs et sociétés du Jura, du Jura bernois et de Bienne, organise sa traditionnelle bourse de printemps, ce samedi 8 juin de 13 à 17 h, à Moutier (Hôtel Suisse). Seront offertes sur place des possibilités de vente, d'achat et d'échange de timbres-poste et de documents philatéliques. Une visite n'engage à rien, et les responsables des sociétés régionales se tiendront à la disposition de chacun et de chacun, pour tout renseignement concernant cette passionnante activité de loisirs. (sp)

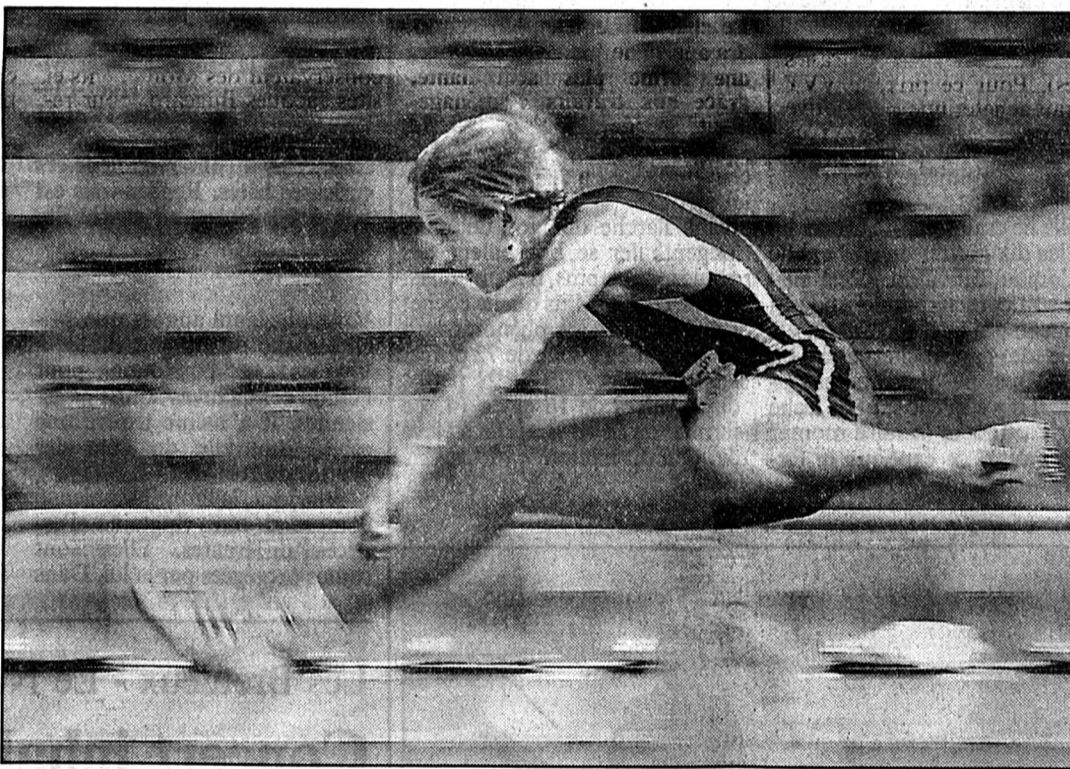
**Radio Jura bernois**

6.00 Flash. 6.10 Amorces. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 7.45 Tél. du jour. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 9.00 Flash. 9.03 Barolage. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Météo musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 18.00 Journal. 18.30 Flash. 18.30 Magique Boulevard. 19.00 Flash. 19.00 100% musique.

## Manif à Berne

Sous le slogan «pas d'autres licenciements - pas de baisse des salaires», 3000 fonctionnaires bernois ont manifesté hier soir contre le programme d'économies du gouvernement. La suppression prévue de 1000 places de travail d'ici à 1999 doit être évitée, ont réclamé les manifestants. (ats)

## Sonceboz: une municipalité derrière son champion Une enveloppe pour Atlanta



### Raphaël Monachon

Pour l'habitant de Sonceboz, la route du 110 mètres haies olympique passe par l'amélioration de son record personnel.

Raphaël Monachon affiche une décontraction propre aux coureurs de 110 mètres haies. Il ne fait pas de sa participation aux Jeux Olympiques d'Atlanta une priorité absolue. Reste qu'il va tout faire pour se qualifier. La Municipalité de Sonceboz apprécie la détermination de son concitoyen vedette. Le chèque de 3000 francs, remis par son exécutif à ce sportif d'élite, en témoigne.

Raphaël Monachon n'est pas un ingrat. Il apprécie les dons pouvant faciliter sa carrière de sportif d'élite, quel que soit leur montant et quelle que soit leur provenance. Et il ne se fait pas faute, chaque fois qu'il en a l'occasion de témoigner sa reconnaissance.

### UNE MARGE DE PROGRESSION

La Municipalité de Sonceboz est sensible à cette gratitude. Le savoir-vivre de l'athlète est à l'origine du second don attribué, dont le montant, par rapport au

geste initial, a été revu à la hausse. En remettant le chèque, Fred-Henri Schnegg, le maire de Sonceboz, a félicité le sportif de parcours déjà réalisé avant de lui souhaiter des satisfactions plus grandes encore. Une qualification pour les Jeux Olympiques d'Atlanta constituerait une première consécration.

Avant de la savourer, le coureur de haies devra sauter l'obstacle des critères de sélection. Les exigences sont élevées, même si le comité chargé d'arrêter la liste définitive des athlètes retenus a déjà fait savoir qu'il tiendrait compte du jeune âge de l'athlète de Sonceboz.

Les spécialistes s'accordent à dire qu'un coureur de 110 mètres haies atteint son apogée sportive à 26 ans. Cela laisse trois pleines années de progression au sociétaire du club athlétique de Courtelary (CAC).

### DES CENTIÈMES À EFFACER

Le comité de soutien qui l'épaula en est conscient, puis-

que dans son action, il met autant l'accent sur les Championnats du monde d'Athènes 1997 que sur le prochain rendez-vous olympique. Sans en faire une obsession, Raphaël Monachon a toutefois fixé, comme objectif prioritaire de sa saison, la participation aux joutes d'Atlanta. Le prochain mois de compétition, émaillée de trois meetings internationaux et des championnats suisses, sera déterminant.

Le sociétaire du CAC l'aborde en relevant d'une blessure à la cheville contractée il y a un mois et demi. Il voit dans ce handicap un signe du destin. «Ma meilleure performance personnelle établie à 13'93", je l'ai signée dans des conditions semblables» se rassure-t-il.

Confiant dans le programme de préparation arrêté par son entraîneur brésilien Igor Rodrigues, l'athlète de Sonceboz se sait capable de gagner les quelques quinze centièmes de seconde nécessaires à sa qualification américaine. (nic)

## Bâle-Ville: éoliennes du Mont-Crosin Un crédit d'un million

Le parlement de Bâle-Ville a accepté hier sans opposition un crédit d'un million de francs pour le projet de centrale éolienne du Mont-Crosin, dans le Jura bernois. Cette installation, la plus grande de Suisse, doit entrer en fonction avant la fin de l'année.

La centrale du Mont-Crosin doit produire 1,8 million de kWh si les conditions sont bonnes. Selon les experts, elle pourrait fournir l'électricité répondant aux besoins annuels

de près de 600 ménages. Le projet est géré par la société Juvent S.A. dont le capital-actions est contrôlé à 60% par la société bernoise FMB.Energie S.A. Les Services industriels de Bâle-Ville (IWB) possèdent 25% du capital.

Les autorisations de construire la centrale éolienne ont été délivrées au début du mois de mai par la commune de Villeret et le canton de Berne. La demande de crédit n'a pas été combattue devant le parlement de Bâle-Ville. (ats)

## Motocross hors de la voie publique C'est interdit

Comme chaque année au début de la belle saison, et tout spécialement ces derniers temps, la police cantonale bernoise a enregistré dans le Jura bernois plusieurs plaintes concernant la pratique du motocross, hors des chemins ouverts à la circulation.

Dès lors, les responsables de la police rappellent à la population que la législation fédérale interdit la circulation dans la forêt, sur les chemins forestiers et les

pâturages notamment. Seule la gestion forestière fait exception à cette règle.

En outre, l'ordonnance cantonale d'application interdit formellement l'utilisation de véhicules à moteur en dehors de la voie publique. Cette législation est également valable pour la pratique sauvage du motocross.

La police cantonale procédera à des contrôles et dénoncera les contrevenants, qu'on se le dise! (pcb)

## Courtelary: toutes et tous invités

## Le Home fête le printemps

La traditionnelle Fête du printemps, mise sur pied par le Home d'enfants (Centre éducatif et pédagogique de Courtelary), se déroulera cette fin de semaine.

A cette occasion, la direction et les pensionnaires de l'établissement invitent chaleureusement la population du chef-lieu et des environs à se rendre au Crêt du Saplot, pour prendre part à la petite manifestation que les enfants préparent depuis plusieurs semaines.

Cette Fête du printemps 1996 sera l'occasion non seulement de passer quelques instants chaleureux avec les pensionnaires et le personnel du home, mais également de faire plus ample connaissance avec le poète

contemporain Jacques Prévert (1900-1977). Un auteur dont on pourra découvrir une pièce de théâtre, des poèmes et deux chants dont il fut le parolier.

De surcroît, la vie et l'œuvre de ce poète célèbre seront évoquées sous la forme d'un tableau synoptique, intitulé «Jacques Prévert... qui es-tu?».

### OBJETS RARES

Par ailleurs, les enfants se feront un plaisir de présenter les travaux qu'ils ont exécutés dans les divers ateliers du centre, tandis que les amateurs d'objets rares et insolites chineront tout à loisir au marché aux puces. (sp)

● Vendredi 7 juin, dès 18 h 30. Home d'enfants. Invitation cordiale à chacun.

## Nouveau miracle à Glovelier

## Camion fou dans le toboggan

Il est une heure moins vingt hier quand Claude Renaud quitte la table familiale pour rejoindre le boulot. Il est prêt à ouvrir la porte d'entrée quand il entend un immense fracas devant la maison. Un camion-remorque couché et en travers vient de finir sa course devant son domicile, crépissant la façade de tourbe. Dans la foulée, il a écrasé les deux voitures en stationnement. Il s'en est fallu de quelques secondes... Le toboggan de Glovelier a encore frappé. Et les voisins de pousser un nouveau cri d'alarme. «Ce n'est plus un problème communal, c'est une affaire cantonale» lance cette voisine.

Il ne se passe pas une année sans qu'un camion fou, qui vient des Franches-Montagnes, ne connaisse un problème dans la longue rampe qui précède Glo-



Ce qui reste du semi-remorque

Il aura embouti deux voitures en stationnement.

velier. Et les mastodontes de venir s'abîmer devant les premières maisons du village.

Par miracle, cette succession d'accidents n'a pas fait de victimes. En 1993, un camion aux abois a traversé le jardin de la famille Claude pour s'encastrer dans la ferme voisine. Quelques mois plus tard, un autre gros cube versait un peu plus bas dans le dernier virage. Par

chance, aucun enfant ne se rendait à l'école à cette heure-là...

Hier vers une heure moins le quart, c'est un semi-remorque de Schaffhouse rempli de tourbe qui a pris le mors aux dents au-dessus du passage à niveau. En raison d'une défectuosité technique sans doute. Le camion a pris de la vitesse au point que le copilote a sauté, le camion en

marche peu avant la ligne de chemin de fer.

Le bahut fou a emporté les feux et la barrière droite du passage à niveau avant de faire le grand plongeon dans la rue en pente. Il s'est abîmé devant la maison Claude, crépissant la façade de tourbe. Deux voitures en stationnement ont été embouties. Par chance, il ne venait rien en face.

(Lachat)

La remorque s'est littéralement encastrée sous le véhicule. L'habitacle est complètement aplati mais le pilote s'en sort indemne.

Quelques minutes après l'accident, il appelait déjà sa maison par natel...! La route a été bloquée et le trafic détourné plusieurs heures pour permettre à un camion-grue de relever le tout.

## ET DEMAIN?

Sur place, les commentaires des voisins fusaient. Et de demander que l'autorité réagisse enfin avant qu'il n'y ait un véritable drame. En mars dernier, plus de 100 citoyens de Glovelier avaient signé une pétition pour que les camions qui puisent de la roche dans la carrière de la Petite Morée, juste en dessus du village pour quelque 80 passages quotidiens, évitent cette rampe et passent par un chemin de contournement.

La requête a été repoussée en assemblée, les intérêts financiers prenant le dessus sur la sécurité. Quand il y aura une victime sur ce tronçon, il sera trop tard...

Mgo

## Rédaction

## JURA

Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85  
Michel GOGNIAT

## BRÈVES

## Jazz et monuments

## Subventions allouées

L'Exécutif jurassien vient d'allouer une série de subventions. Ainsi 5000 francs vont à la mise sous protection des trois autels du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'église de Saignelégier, 5000 francs à l'église de Miécourt, 50.000 francs pour la toiture très particulière du château de Fontenais et 25.000 francs à la réfection intérieure de l'église de Corban. Enfin, une subvention de 5000 francs va au Festival de jazz mis sur pied par la ville de Porrentruy et son comité «Altkirch tradition» les 28 et 29 juin. (mgo)

## Lajoux

## Directeur désigné

le home médicalisé de Lajoux aura un nouveau directeur en la personne d'Antoine Laupré-Maître. Il s'agit d'un Genevois de 35 ans qui travaillait auparavant dans un cabinet de soins infirmiers. Il prendra ses fonctions cet automne. (mgo)

## AGENDA

## Jazz au Soleil

## Noisy Minority

Jazz au Café du Soleil à Saignelégier samedi 8 juin à 21 heures. Sur scène, «Noisy Minority», formé de trois musiciens. On y trouve le bassiste Jan Schlegel de Lucerne, Omri Ziegele, un fou de saxo alto et soprano et enfin le batteur zurichois Dieter Ulrich. Ces musiciens avaient accompagné le regretté Urs Blöchlinger, compositeur et collaborateur de plusieurs groupes de jazz suisses. (mgo)

## J'ÉCOUTE 1008

FREQUENCE JURA

5.58 Ephéméride. 6.00 Infos F.J. 6.08 Le journal du matin. 7.00 Infos J.F. 7.05 Le journal du matin. 7.15 Les commérages ou les délires de ristretto. 8.00 Infos F.J. 8.05 Le journal du matin. 9.05 Transparence. 10.05 Pronostic PMU. 10.07 Transparence. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info Plus. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné! 11.30 Pronostic PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Infos titres. 12.15 Jura Midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Ruban de rêve. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-Box. 16.03 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Les faubourgs de la chanson. 19.31 Rappel des titres. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

## Curiosité du côté de Saint-Brais

## Chèvre croisée à un chamois!

Aux confins des Franches-Montagnes, «des boucs» de Scent répondent «aux chèvres» de Saint-Brais. C'est du moins les sobriquets dont sont affublés les habitants de ces villages. Et, pour ne pas faire mentir la tradition, Kurt Siegenthaler possède dans son étable un bien étrange animal. Si la bête tient de la chèvre, certains traits physiques (quatre trayons, corps allongé) et de caractère l'assimile au chamois. Et pour cause, la mère de ce caprin au caractère impulsif s'en est allé froter ses cornes contre le prince des crêtes alors que le berger de Saint-Brais se trouvait en estivation sur les hauts de la Robella...

Kurt Siegenthaler a en effet vécu trois saisons (de 1990 à 1993) en-dessus de Buttes dans le Val-de-Travers. Il gardait là-haut un troupeau de génisses pour la saison. Il avait avec lui une vache et... ses chèvres qui vivaient en toute liberté.

## COMME UN GOSSE

L'une d'elles, solitaire, a mis bas le 16 février 1992 un petit tout à fait particulier. «Elle pleurait comme un gosse. C'était une vraie chèvre sauvage» explique le berger. Elle devait perdre sa mère à trois semaines mais elle s'est très bien débrouillée...

A une année, il était impossible de la garder dans un parc. Sans élan, elle était capable de sauter une barre de 1,5 mètre. Elle est partie sept semaines avant de revenir en fin de saison...».

On sait que les chromosomes

chèvre-chamois sont quasi identiques et la gestation (150 jours) est de même durée. La croisée de Saint-Brais a un corps plus allongé que normal, elle présente quatre trayons (au lieu de deux) et est dotée d'une détente remarquable (elle saute et se tient en équilibre sur une planche de quelques centimètres de large).

Elle ne craint pas de foncer en bas les dix mètres de rochers de la Combe Tabeillon. C'est surtout son caractère indépendant, farouche qui la caractérise... «Inutile de l'approcher avec un lien. Vous ne l'attraperez jamais. Il n'y a que le saut de léché pour l'attirer et la faire monter dans l'auto...» explique le fermier.



A Saint-Brais

Kurt Siegenthaler et ses animaux croisés.

(Impar-Gogniat)

Autre signe qui dénote son lien de parenté sauvage: les cornes de son fils tirent sur le chamois. Un témoin enfin: Georges Petitpierre de Môtiers a aperçu les deux animaux ensemble à l'époque sur les pâturages...

## COCHE PROLIFIQUE

Dans l'arche de Noé de Kurt Siegenthaler se bousculent des poules, des lapins, des pigeons... et une coche. Mais quelle coche! En deux ans, ce phénomène a mis bas la bagatelle de 72 porcelets! Deux portées de 21 petits, deux autres de 16 et de 14. Le fermier de Saint-Brais en a élevé 61. Qui dit mieux?

Mgo

## Recherches aux Franches-Montagnes

## Chauves-souris protégées

Un inventaire des chauves-souris de la chaîne jurassienne se poursuit cette année, avec un accent particulier dans la région des Franches-Montagnes. Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, les naturalistes du Haut-Plateau mettent sur pied les 19 et 21 juin prochains deux soirées consacrées à l'observation de ces curieuses bêtes. Rendez-vous est pris à 20 heures au centre des Cerlatez.

Voilà plusieurs années que Michel Blanc du bureau Biotec à Vicques se passionne pour l'étude des chauves-souris jurassiennes. Il a même trouvé une espèce nouvelle du côté des grottes de Réclère.

A ce jour, la faune jurassienne comprend une vingtaine d'espèces différentes. Elles sont toutes protégées par la loi. Dans

les Franches-Montagnes, onze d'entre elles ont été observées mais il semble qu'une seule, moins frileuse, s'y reproduise. Il s'agit de la Sérotine boréale qui niche volontiers entre les tuiles et les lambris de nos toits.

## REPÉRAGE

Comme d'autres espèces sont certainement présentes dans la région, une opération «repérage» est lancée. Le public est invité à y participer. En été, les femmes se regroupent volontiers dans certains gîtes ou colonies appelées nurseries.

Chaque femelle élève un seul petit. Ce sont surtout ces colonies qui sont recherchées pour en déterminer les espèces. Tout renseignement à ce sujet peut être donné à Michel Blanc à Vicques (066) 35 66 66 ou à Yves Leuzinger aux Reussiles (032) 97 55 14. Mgo

## Les Breuleux - Le Noirmont

## Concert inhabituel

Les 15 et 16 juin, les fanfares du Noirmont et des Breuleux participeront à la Fête fédérale d'Interlaken. Le même week-end, les chorales des deux villages prennent part à la Fête de l'Union des chanteurs jurassiens à Bienne. Pour affiner les accords respectifs, ces quatre sociétés donneront un concert inhabituel le dimanche 9 juin à 19 h 30 à la Halle des Fêtes du Noirmont. Entrée libre.

Cette manifestation permet d'atteindre deux buts. Faire connaître aux amis des diverses

sociétés les morceaux choisis et imposés lors de ces concours. Jouer ensuite devant un public avant d'affronter un jury. On notera que la Fanfare du Noirmont se présente en première catégorie tandis que celle des Breuleux concourt en seconde catégorie.

Dimanche, elles vont interpréter des morceaux de choix, imposés et les marches. Même programme pour les deux chorales à la différence du chant d'ensemble. Un galop d'essai auquel les mélomanes ne manqueront pas d'assister. Mgo

## Glovelier en fête

## Obispo et Crazy Horse!

Les 50 ans du FC Glovelier et les 10 ans du Groupe sportif Tabeillon sont l'occasion d'une grande fête dans ce village de la Haute-Sorne en cette fin de semaine.

Le comité d'organisation n'a pas eu froid aux yeux en mettant sur pied un programme audacieux pour un budget dépassant les 100.000 francs! En vedette:

Pascal Obispo et le Crazy Horse de Paris!

Le coup d'envoi sera donné vendredi soir avec Pascal Obispo le romantique, surnommé aussi le «nouveau Polnareff». Fort de ses trois CD, c'est le chanteur qui monte. Il vient de faire un tabac aux «francomaniens» de Bulle.

Place aux plumes et aux pail-

lettes le samedi soir avec le célèbre «Crazy Horse» de Paris. La troupe forte d'une vingtaine de danseuses et danseurs présentera sa revue «Paradis en fête», deux heures de scène sur un rythme endiablé, du french cancan à Starmania. Ouverture de la soirée avec Kathy Leander qui a représenté la Suisse à l'Eurovision à Oslo. Mgo

## Orientation professionnelle

## Départ en retraite

La ministre Anita Rion a pris officiellement congé de Louis-Paul Poirier, directeur du centre d'orientation scolaire et professionnelle, qui a fait valoir ses droits à la retraite après plus 30 ans d'activités dans le Jura.

La ministre a souligné les

qualités du fonctionnaire partant. Pour l'heure, ce poste n'est pas pourvu en raison de la réforme administrative.

Mais la ministre a confirmé sa volonté de maintenir le Centre d'orientation scolaire et professionnelle. (mgo)

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES

Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds  
Le oui de la raison

Le 9 juin prochain, le peuple et les cantons devront se prononcer sur l'article constitutionnel sur l'agriculture.

L'article 31 octies de la Constitution qui nous est soumis définit les tâches de l'agriculture dans sa multifonctionnalité.

a) L'approvisionnement de la population,

b) le maintien des bases naturelles de l'existence et l'entretien du paysage rural,

c) l'occupation décentralisée du territoire,

un autre élément important, la Confédération encourage les exploitations paysannes cultivant le sol.

Le nouvel article est un article consensuel reprenant les critiques faites lors de la précédente votation du 12 mars 1995.

Une agriculture encore plus écologique et plus proche du marché avec trois nouveautés:

l'octroi des paiements directs doit être lié à la preuve que des prestations écologiques ont été fournies. Les denrées alimentaires doivent être soumises à une déclaration de provenance, qualité, méthode de production et de transformation. L'environnement doit être protégé contre l'utilisation abusive d'engrais.

Le nouvel article a été adopté par 163 voix contre 14 au Conseil National et à l'unanimité au Conseil des Etats.

Cet article ne fonde pas une règle juridique directement applicable, mais il donne, au Parlement et au Conseil fédéral, les instruments qui leur permettront d'organiser la politique agricole à l'échelon des lois et des ordonnances. Il remet le Parlement devant ses responsa-

bilités face aux paiements directs, pour autant qu'il n'aille pas trop loin dans l'élaboration des lois et des ordonnances, plus il alourdira les réglementations, plus la charge financière sera élevée.

Les opposants craignent les dérapages, ils estiment que l'octroi des paiements directs est un chantage bureaucratique et écologiquement inadmissible. Malheureusement, ils sont incapables de fournir une alternative crédible pour sortir l'agriculture des difficultés qu'elle traverse.

Article 32 prévoit que ces dispositions ne pourront être établies que sous formes de loi ou d'arrêtés soumis au référendum facultatif.

Le comité de la société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds estime que l'agriculture a besoin d'une base de dialogue et recommande d'accepter cet article... Cet article constitutionnel y répond, bien qu'il ne soit pas en tous points satisfaisants, toutefois les aspects positifs l'emportent sur les aspects négatifs.

En acceptant cet article, nous espérons mettre un terme à cette spirale vertigineuse que connaît l'agriculture pour que les agriculteurs de ce pays puissent à nouveau investir judicieusement avec des critères sûrs.

En résumé  
Chacun s'accorde à dire qu'une réforme s'impose

Le nouvel article crée une base pour une politique agricole.

Les nouvelles dispositions garantissent les paiements directs en les liant à des prestations écologiques.

Le nouvel article exige la transparence sur la provenance des produits.

Le nouvel article donne des lignes directrices pour la réforme agricole et les négociations internationales.

Les nouvelles dispositions semblent réunir un large consensus au sein de la population.

Le nouvel article s'il est accepté évitera tout état d'âmes pour le refus de l'initiative du VKMB «petits et moyens paysans» qui précipiterait l'agriculture encore plus bas.

A chaque fois que le peuple a refusé un objet agricole, l'état s'est resserré sur l'agriculture.

En lui donnant une base constitutionnelle, l'agriculture aura un élément qui lui redonnera un peu de confiance, tout en sachant pertinemment que cet article ne règle pas tous les problèmes, la grande bataille est sur le front du marché et dans la cohérence du consommateur contribuable.

Le comité se prononce également favorablement sur la réforme du gouvernement fédéral. Il soutient le crédit cantonal pour le musée d'archéologie qui permettra de mettre en valeur les découvertes archéologiques importantes faites lors des travaux de la N5 et ajouter un atout touristique au canton de Neuchâtel.

Affaiblir un secteur de notre tissu économique, culturel ou social revient à affaiblir l'ensemble des capacités d'adaptation aux défis de demain.

Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds  
Michel Barben

Une agriculture tournée vers l'avenir?...

Dans notre pays, au cours des dernières années, pratiquement aucun groupe économique n'a été sollicité autant que la paysannerie. Les changements et les bouleversements intervenus tant dans notre pays qu'à l'étranger ont demandé et demandent encore dans une large mesure de l'esprit de sacrifice, de la souplesse et des capacités d'adaptation. Mais, pour faire face à des défis toujours plus nombreux, l'agriculture doit aussi disposer d'une marge de manœuvre économique.

A l'heure actuelle, il est logique et important d'adapter la base constitutionnelle sur la-

quelle repose la politique agricole aux besoins nouveaux et aux convictions actuelles. D'autre part, l'importance des tâches très diverses qu'assume l'agriculture doit être reconnue à l'échelon constitutionnel, il en va aussi de l'entretien du paysage et, par là, de la bonne qualité de vie pour tous.

Le projet soumis au vote du peuple le 9 juin est un compromis acceptable, qui tient compte des vœux de l'agriculture, tout comme des impératifs de la protection de l'environnement et des souhaits des consommateurs. La déclaration obligatoire de la provenance, de la qualité,

des méthodes de production et de transformation des denrées alimentaires, représentera, pour le consommateur, la possibilité d'acheter des produits en fonction de ce qu'il recherche plus particulièrement et, pour le producteur, elle permettra une meilleure approche du consommateur.

En disant oui au nouvel article constitutionnel, le Comité directeur du Cercle agricole du Jura bernois pense que son approbation par le peuple est un pas dans la bonne direction, permettant de poser les fondations de l'agriculture de demain.

(comm)

Evitons l'autogoal

Un projet d'une nouvelle loi sur l'agriculture, baptisé «Politique agricole 2002» se met en place, aidé par les incidences des accords internationaux ainsi que par le rapprochement souhaitable de l'Union européenne, ce projet attend (pour ne pas dire exige) du paysan suisse moderne: qu'il se rapproche du marché, qu'il s'organise pour vendre ses produits, qu'il fasse preuve de souplesse et qu'il devienne un véritable chef d'entreprise.

Hors, dans le chapitre des contradictions, un nouvel article constitutionnel sur l'agriculture

sera soumis au peuple le 9 juin prochain. Défini par le Parlement en guise de contre-projet à l'initiative «Paysans-Consommateurs», ce texte de loi se veut être «l'idéal helvétique de la manière de produire» il sera applicable sans détour à tous les paysans et handicapera fortement la production indigène, avec des contraintes telles que taxe sur les engrais, prestations écologiques obligatoires ou encore protection des animaux plus pointues que celle que nous connaissons (actuellement les plus sévères au monde), l'espoir pour le producteur, de reconquérir un consommateur qui s'approvisionne de

plus en plus à l'étranger, s'enverra.

Notre agriculture verra ses coûts de production augmenter, alors qu'il y a une nécessité vitale de les réduire pour améliorer sa compétitivité.

En votant non à l'article constitutionnel agricole du 9 juin, il ne s'agit pas de rejeter l'écologie, mais bien un dirigisme rigide et inadapté. Car ça n'est pas l'Etat, mais le consommateur qui doit pouvoir diriger et orienter le marché selon son choix par ses achats.

Raymond Béguin, agriculteur La Sagne

La CNAV favorable au nouvel article constitutionnel sur l'agriculture

Les électrices et les électeurs se prononceront les 8 et 9 juin prochains une nouvelle fois sur un objet agricole. Il s'agit en effet de confirmer ou de rejeter les intentions du Conseil fédéral et du Parlement d'inscrire dans la Constitution un article précisant le rôle et les tâches de l'agriculture. Le texte proposé est le fruit d'un large compromis qui prend en compte les intérêts des groupes les plus divers.

La Chambre neuchâtoise d'agriculture et de viticulture, par son comité unanime, recommande de voter oui, rejoignant ainsi la grande majorité des avis exprimés par les organisations agricoles et économiques du pays. Certes, on peut avoir des réserves sur le caractère trop écologique de certaines dispositions de l'article constitutionnel, comme la liaison faite entre les paiements directs et l'obligation de fournir des prestations écologiques. L'agriculture et la viticulture neuchâtoise n'ont cependant pas à craindre cette

évolution dans la mesure où, en 1996, déjà plus de 75% des exploitations du canton suivent un programme écologique, comme la production intégrée ou l'agriculture biologique. Ce nombre est d'ailleurs en constante augmentation et notre agriculture doit évoluer sans toutefois être soumise à des contraintes trop sévères.

Pour le consommateur, l'article constitutionnel proposé offre une garantie nouvelle avec l'introduction de dispositions sévères en matière de déclaration sur les denrées alimentaires. Les producteurs indigènes ont tout avantage aussi à ce que leurs produits soient facilement identifiables.

Le nouvel article offre une large possibilité d'interprétation, qui va conduire à de nouvelles discussions pour la mise en œuvre des moyens prévus. Ici, la CNAV souhaite qu'un équilibre judicieux entre la fonction économique et la fonction écologique de l'agriculture

puisse être trouvée. En aucun cas, elle ne saurait admettre une «écologisation» excessive de l'agriculture suisse, ainsi pénalisée par rapport aux produits de masse étrangers bradés à bas prix sur le marché indigène. Le principal point positif du texte soumis au vote réside dans la sécurité apportée au monde agricole en confirmant au niveau constitutionnel les fonctions de production, d'entretien du paysage et d'occupation décentralisée du territoire. L'inscription des paiements directs comme élément rémunérateur lié à la baisse de prix est également positif.

Enfin, après avoir subi plusieurs revers devant le peuple, il est temps pour l'agriculture et pour le citoyen de se retrouver autour d'un texte que l'on peut qualifier sans arrière-pensée de compromis acceptable, d'où le oui de la Chambre neuchâtoise d'agriculture et de viticulture.

CNAV

VOTATION COMMUNALE À SAINT-IMIER

Nouveau règlement des sapeurs-pompiers à Saint-Imier

La Commission se doit de préciser!

Par la mise en application de la nouvelle loi sur les Services de défense (LPFSD du 20.1.94) et de l'ordonnance des Services de défense (OPFSD du 11.5.94), dont l'application entraine en vigueur au 1er janvier 1995, chaque service de défense de notre canton s'est vu dans l'obligation de modifier son règlement municipal. Aussi, la Commission du SD (Service de défense) de notre localité a étudié de façon méticuleuse l'application d'un nouveau règlement.

Le Conseil général dans sa séance du 21 mars 1996 a approuvé le règlement proposé. La Commission regrette qu'il ait été fait usage de la presse pour diffuser des informations inexactes.

- Le point de vue opposé d'AJU quant à l'application pour les taxes et les devoirs reste infondé par rapport à la Constitution fédérale et la Loi cantonale.

- Il est faux d'informer que la taxe doublera pour chaque contribuable. La nouvelle réglementation limite la taxe d'exemption à un pourcentage maximum de 10% de l'impôt cantonal et fixe le maximum de la taxe possible à 400 fr. Le pourcentage est fixé par le Conseil général, ceci d'année en année, lors de l'établissement du budget en fonction des besoins réels du Service de défense. D'autre part, le couple marié ne payera qu'une seule taxe.

- Si la limite d'âge est aug-

mentée, c'est par rapport à l'âge de servir de la Protection civile. Par ailleurs, il en résulte justement un avantage social dans le sens qu'il y aura une réduction des taxes à payer par citoyen. Encore une fois, il est prévu que la commune ne prélève que les sommes nécessaires et pas plus!

- Quant à la constitution de la Commission du SD, cette dernière a été acceptée par une votation communale, en date du 25 juin 1991, et que dès cette date elle fonctionne ainsi.

- En conclusion, si chacun reconnaît l'efficacité, le dévouement et la confiance au SD de notre localité, le bon sens devrait alors l'emporter par l'acceptation de son nouveau règlement. (comm)

«Sapeuses-pompières»???

Sous prétexte d'égalité, le nouveau règlement de défense (pompiers) de Saint-Imier veut astreindre les femmes à servir ou à payer une taxe d'exemption.

Mais peut-on vraiment parler d'égalité lorsque l'on sait que l'on demande aux femmes les mêmes devoirs qu'aux hommes, alors que statistiquement les femmes, pour le même travail, ont un salaire de 30% inférieur à celui des hommes? Peut-on parler d'un règlement social quand on

sait que les autorités ont prévu de limiter la taxe d'exemption à 10% de l'impôt cantonal, et fixent le maximum de la taxe possible à 400 fr? Faites le calcul! Qui d'entre nous ne paiera pas ce maximum?

Que dire, aussi, des invalides qui seront taxés au prorata de leur degré d'invalidité???

Peut-on parler d'un règlement démocratique quand on sait que, dans la commission de surveillance du service du feu, trois

membres sur sept sont eux-mêmes des pompiers???

quand on sait que cette commission se réserve le droit d'accepter ou non de nouveaux sapeurs (sapeuses...)???

On veut nos sous, pas nos bras!!

Non au nouveau règlement de défense de Saint-Imier!!

N'oubliez pas d'aller voter les 7, 8 et 9 juin!!!

Un groupe de femmes, Saint-Imier

Position de PDC de Jura-Sud

Le Comité exécutif du PDC du Jura-Sud recommande à ses membres, sympathisants et amis d'aller voter le 9 juin et d'accepter les deux objets soumis en votation fédérale.

● Contre-projet relatif à l'initiative populaire «Paysans et consommateurs-pour une agriculture en accord avec la nature». L'initiative dite des paysans et des consommateurs a été retirée une fois le contre-projet élaboré par le Parlement fédéral. Le texte proposé dote la future politique agricole fédérale de bases constitutionnelles qui faisaient jusqu'ici défaut. Le nouvel article fixe à l'agriculture le mandat d'approvisionner le pays, de maintenir les bases na-

tuelles de l'existence, d'entretenir le paysage et de garantir l'occupation décentralisée du territoire. Le nouvel article lie en outre l'octroi des paiements directs à l'agriculture à la preuve que des «prestations écologiques» ont été fournies. Par ailleurs, les denrées alimentaires devront être soumises à la déclaration (provenance, qualité, méthode de production et procédé de transformation). Enfin, l'environnement devra être protégé contre l'utilisation abusive d'engrais ou autres produits chimiques.

● Loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration. L'organisation actuelle du Conseil fédéral relève d'une

époque révolue. Il s'agit de donner davantage de souplesse à l'exécutif fédéral, lui permettant notamment d'adapter les structures de l'administration sans passer devant le Parlement ou encore d'introduire de nouvelles méthodes de gestion. Enfin, elle autorise le Conseil fédéral à recourir, si besoin, à dix secrétaires d'Etat, appelés à le seconder et à le décharger. Outre le fait qu'à terme, cette réorganisation devrait se traduire par de substantielles économies, elle déchargera les membres de l'exécutif fédéral de fastidieuses tâches administratives, leur permettant de se consacrer à l'essentiel de leur mandat: la politique. PDC du Jura-Sud

La position d'Alliance Jurassienne

Les citoyens de Saint-Imier sont appelés à voter ce nouveau règlement le 8 juin prochain. Alliance Jurassienne, déjà opposée à ce règlement lors du dernier Conseil Général, propose de le rejeter.

Ce règlement introduit en effet l'obligation pour les femmes de servir, ou pour être plus exact de payer la taxe. Alliance Jurassienne est contre l'application de l'égalité par les taxes et les devoirs.

La taxe elle-même double, en passant de 200 à 400 fr par an. Ce système de taxe, au demeu-

rant antisocial, va plus lourdement grever les petits revenus que les gros. La limite d'âge est augmentée à cinquante-deux ans pour l'obligation de servir (et de payer!). Les bénéficiaires de rentes AI devront payer au prorata de leur invalidité.

En fait, à part une petite centaine au maximum de pompiers, qui se dévouent et font du bon travail, tous les autres citoyens et citoyennes de 21 à 52 ans devront payer, et pour la plupart le double de maintenant.

Et comme cerise sur le gâteau,

la commission de surveillance des pompiers sera constituée de trois pompiers (commandant, sous commandant et fourrier), de trois conseillers généraux et d'un conseiller municipal. Les pompiers se surveilleront eux-mêmes, situation paradoxale dans un état de droit.

C'est pourquoi Alliance Jurassienne en appelle à votre bon sens et vous invite à refuser ce règlement en votant non.

Alliance Jurassienne S. Dalla Piazza

**Suisse romande**

7.00 Euronews 9.00 Top models (R) 9.25 Voyage au soleil de minuit 9.50 Foire aux mégères 10.00 Tabou (R) 10.35 Tell quel Nés trop tôt 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Mademoiselle 12.15 Karine et Ari 12.45 TJ-midi 13.00 Une maman formidable 13.25 La loi est la loi. Règlement de comptes 14.10 Le père Dowling. La malédiction de la momie 14.55 China Beach. Radio pirate 15.40 Docteur Quinn. C'est quoi l'amour 16.30 Les contes de la Rue Broca 16.45 Les Babibouchettes et le Kangourou 16.50 Nils Holgersson 17.20 Fais-moi peur 17.45 Pacific Beach 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres/Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.15 Tout sport 19.20 Z'animaux 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo

**20.05 SIDACTION**

Enquêtes, interviews, témoignages, espoirs

Avec notamment la participation de Valérie Bouvard (photo)

La TSR se mobilise! Avec une édition spéciale du TJ-soir qui reviendra sur la prévention en Suisse et à l'étranger grâce à ses correspondants. Puis, dès 20h50, la TSR retransmettra en direct la soirée diffusée par toutes les chaînes francophones européennes. En Suisse, l'argent sera récolté par la Chaîne du Bonheur en faveur des organisations non gouvernementales suisses qui luttent contre l'épidémie. Pour toutes les promesses de dons, il faut appeler le 157 07 07.



1.05 TJ-nuit  
1.15 Sexy zap  
1.40 Bulletin du télétexte

**Suisse 4**

6.00 Euronews. 15.30 Cyclisme: Tour d'Italie, 19e étape: Vicenza Marostica. 17.15 Euronews. 18.45 Genève région/Neuchâtel région. 19.30 Les femmes de sables. 20.00 La reine blanche. Film français de Jean-Loup Hubert (1991). Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer. 22.00 Place Fédérale. 22.30 CH Magazine. 23.00 Tennis: Internationaux de France. 23.30 Swing. 23.55 Euronews.

**Suisse alémanique**

7.30 Journal. 7.32 Nostalgia. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Film. 8.45 Effets divers. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp/monde. Carnet de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

**RADIOS**

**La Première**

8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Film. 8.45 Effets divers. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp/monde. Carnet de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

**Espace 2**

6.10 Matinales. 9.05 env. Messe et procession de la Fête-Dieu. 10.30 env. Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musique de chambre. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Disques en lice. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

**Suisse alémanique**

7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Treff. 10.00 Etcetera. 10.10 Mr(s). X. 11.10 Ratgeber: Kultur. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta: Von Mäusen, Hühnern und Höhlenbären. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 z.B.: Ich will der Nachwelt zeigen wie es war. Das Werk der Hanna Gerber. 21.00 Musik-Porträt. 22.00 Espresso Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

**France 1**

6.05 Intrigues 6.30 Passion 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 8.30 Télé shopping 9.05 Affaires étrangères 9.35 Une famille pas comme les autres 10.05 Le médecin de famille 11.05 Evelyne 11.35 L'avis des bébés 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal. Les trésors de la nature 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Dallas 15.25 Hawaï police d'Etat 16.30 Une famille en or 17.10 Rick Hunter, inspecteur choc 18.00 Sydney Police 19.05 L'or à l'appel.

20.00 Journal

20.40 Le résultat des courses

**20.45 Sidaction 96**

Avec notamment la participation de Tina Kieffer (photo).



1.20 TF1 nuit / météo  
1.30 Passion  
1.55 TF1 nuit  
2.05 Histoires naturelles  
3.00 TF1 nuit  
3.10 Méaventures  
3.40 TF1 nuit  
3.50 Histoires naturelles  
4.20 TF1 nuit  
4.30 Intrigues  
4.50 Musique  
5.05 Histoires naturelles

**France 2**

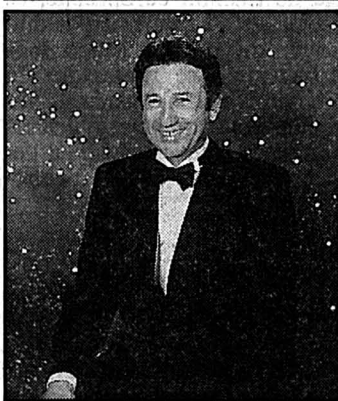
6.00 Dona Beija 6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours 12.10 Un livre, des livres 12.15 Pyramide 12.55 Rapport du loto 12.59 Journal 13.45 Derrick 14.40 Tiercé en direct d'Auteuil 14.55 Les Internationaux de France de Roland Garros 18.00 Un livre, des livres 18.05 Les bons génies 18.45 Qui est qui 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.40 Journal des courses

20.50 Point route

**20.55 Sidaction 96**

Avec notamment la participation de Michel Drucker (photo).



1.55 Expression directe: P.S.  
2.00 Côté court 2  
2.10 Roland Garros  
Résumé du jour  
2.40 Studio Gabriel (R)  
3.10 Bas les masques (R)  
4.30 Pyramide (R)  
5.05 Les Z'amours  
5.35 Légendes du monde (9/10)  
6.00 Dessin animé

**France 3**

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Insekters 8.20 Une maison de fous 8.50 Un jour en France 9.35 Les souvenirs de Sherlock Holmes 10.30 Les craquantes 10.55 Les allées de Roland Garros 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Les enquêtes de Remington Steele 14.00 Tennis: Int. de France, Roland Garros 1996 14.58 Questions au gouvernement 16.10 Je passe à la télé 16.45 Les Minikeums 17.50 C'est pas sorcier 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter

20.35 Tout le sport

20.38 Côté court

**20.55 Sidaction 96**

Avec notamment la participation de Jean-Marie Cavada.



1.40 Soir 3  
1.50 Musique graffiti

**La Cinquième**

14.00 Qui vive: La mère, l'enfant et le sida. 14.55 En direct du lycée Maurice-Eliot. 15.00 Le sens de l'histoire. 15.45 En direct du lycée Maurice-Eliot. 15.55 Attention santé. 16.00 Arrêt sur images. 16.50 En direct du lycée Maurice-Eliot. 16.55 Attention santé. 17.00 More time. Film de Issac Mabikwa. Zimbabwe. 18.20 En direct du lycée Maurice-Eliot. 18.35 L'espoir malgré tout, Mélanie enfant du sida.

**Arte**

19.00 Collection Hollywood 1950 19.30 7 1/2. L'info en direct.. Habitat II: humaniser la ville.

20.00 Un métier de l'ombre: Le doublage d'un film hollywoodien Documentaire

20.30 Journal

**20.45 Sidaction**



1.30 Musique (R)

**M6**

8.05 Matin express 8.30 M6 express 8.35 Matin express 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.20 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.30 Infoconso 10.35 Ecolo 6 10.45 M6 express 10.50 Pur-sang. Le défi de minuit 11.45 M6 express/météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. Poète malgré elle 12.25 La petite maison dans la prairie. Le dernier adieu (2) 13.25 Une femme pour cible. Téléfilm américain de Elliot Silverstein. Avec Billy Zane, Louis Gosset jr. 15.05 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.00 Indaba. Chasseur blanc 17.30 Studio sud. Chacun son tempo 18.00 Agence Acapulco. Les amazones 19.00 Le magicien. La danseuse 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille

Touche pas à ma voiture

**20.45 Sidaction 96**

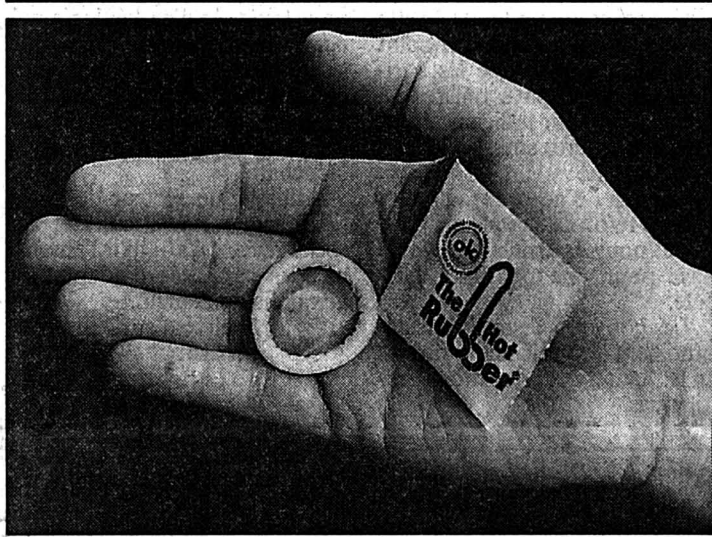
Les reportages:

- Vivre avec le Sida
- Vivre et se soigner
- Vivre et prévenir
- La collecte de fonds

Avec notamment la participation de Patrick De Carolis (photo).



1.30 Boulevard des clips  
2.45 E=M6  
3.15 Jazz 6  
4.10 Fréquentar  
5.05 Boulevard des clips



SIDACTION - Dans la lutte contre le sida, priorité à la prévention. TSR-20h50

**Canal +**

6.59 Pin-up. 7.00 CBS evening news. 7.20 Le journal de l'emploi. 7.25 Cyberflash. 7.35 Rocko and Co. 7.55 Surprises. 8.10 Les Simpson. 8.35 Le journal du cinéma. 9.00 Association de maladeurs. 10.40 Flash d'information. 10.45 Une épouse trop parfaite. 12.29 Pin-up. 12.30 La grande famille. 13.40 Le journal de l'emploi. 13.45 La vie de château. 15.10 Tueurs nés, présentation. 15.15 Tueurs nés. 17.10 Basket américain. 18.00 Le dessin animé, l'histoire sans fin. 18.25 Cyberflash. 18.32 La cocinelle de Gotlib. 18.35 Nulle part ailleurs. 20.45 Sidaction 96. 1.10 Cinéma paradiso.

**TV 5 Europe**

11.15 Bouillon de culture. 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières. 13.30 Bas les masques. 14.45 Viva. 15.30 Des dames de cœur. 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo. 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Journal télévisé de France 2. 20.30 Résultat du grand jeu de temps. 20.35 3000 scénarios contre un virus. 20.45 Sidaction. Soirée spéciale. 1.00 Journal. 1.30 Journal télévisé belge. 2.00 Visions d'Amérique. 2.15 Bas les masques. 3.15 Viva. 4.00 Les grands procès. 4.45 Bouillon de culture.

**tve Espagne**

6.00 Euronews. 7.30 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Abigail. 11.30 Noticias. 11.35 Pasa la vida. 14.00 Noticias. 14.30 La cocina de Karlos Arguinano. 15.00 Telediario. 15.45 Perla negra. 17.25 Se ha escrito un crimen. 18.25 Aquí jugamos todos. 19.00 Pasa la vida. 20.20 Gente. 21.00 Telediario. 21.45 Loteria Primitiva. 22.00 Hostal Royal Manzanares. 23.15 La revista. 1.30 Telediario. 2.00 Fuerzas ocultas (R). 3.00 Testigo directo (R). 4.00 Telediario. 4.30 Como lo veis? 5.30 Gente (R).

**TNT**

12.30 Goober + Ghost Chasers. 13.00 Popeye's treasure chest. 13.30 Bugs and Daffy Show. 14.00 Top Cat. 14.30 Flying machines. 15.00 Speed Buggy. 15.30 Thomas the tank engine. 15.45 Captain Caveman. 16.00 Auggie Doggie. 16.30 Little Dracula. 17.00 Bugs and Daffy Show. 17.15 2 stupid dogs. 17.30 The mask. 18.00 House of Doo. 18.30 The Jetsons. 19.00 Tom and Jerry. 19.30 The Flintstones. 20.00 Hero at large. Film directed by Martin Davidson. 22.00 Merry Andrew. Film directed by Michael Kidd. 0.00 Rich and famous. Film directed by George Cukor. 2.00 A very private affair. Film directed by Louis Malle. 3.40 Hero at large.

**RAIUNO Italie 1**

12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Business. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.10 Zan re della giungla. Film avventura. 15.45 Solletico. 17.30 Zorro. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.35 Luna park - La zingara. 20.50 Triangolare Ita/Fra/Ing - Calcio over 35. 22.35 Tg 1. 22.40 Riavegli d'Italia (1). 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. 0.30 Videosapere. 1.00 Sottovoce. 1.15 Ma la notte... percorsi nella memoria. Ruggentino. Film commedia. 3.00 Il capello sulle ventricle. 3.45 Quindici minuti con: Amalia Rodriguez. 4.00 D.O.C. Music Club. 4.30 Diplomi universitari a distanza.

**RAIDUE Italie 2**

13.00 Tg 2 - Giorno. 13.30 Salute. 13.50 Météo. 14.00 Bravo chi legge. 14.05 Quante storie flash. 14.40 Quando si ama. 15.10 Santa Barbara. 16.00 Tg 2 - Flash. 16.05 Catherine Courage (3). 17.00 Tg 2 - Flash. 17.45 Medicina 33 estate. 18.00 In viaggio con Sereno Variabile. 18.10 Bravo chi legge. 18.15 Météo. 18.20 Tg 2 - Flash. 18.25 Sportsera. 18.45 L'ispettore Tibbs. 19.35 Lo sport. 19.45 Tg 2 - Anteprima. 19.50 Go-Cart. 20.30 Tg 2. 20.50 Segreto di famiglia. Film di Gilbert Gates.. 22.30 Format: Top secret. 23.30 Tg 2 - Notte. 0.00 Neon - Musica. 0.05 Météo. 0.10 Oggi al Parlamento. 0.20 Tenera è la notte. 1.10 Appuntamento al cinema. 1.15 Grattacieli. Film di Guglielmo Giannini. 2.15 Ma la notte - percorsi nella memoria. Separé. 2.45 Diplomi universitari a distanza. 6.45 Speciale Orecchicchio.

**R.T.L.**

12.10 Les bonnes affaires. 12.20 Jeudi-midi. 12.45 Charles s'en charge. 13.10 Pacific beach. 13.35 Derrick. 14.35 Le renard. 15.30 L'enquêteur. 16.20 Chez Boogies. 16.45 Guillaume Tell. 17.05 Mission casse-cou. 18.00 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Pacific beach. 19.20 Popeye. 19.30 Happy days. 19.55 Charles s'en charge. 20.20 Jeu Téléstar. 20.30 Le pont de la rivière Kwaï. Film britannique. 23.15 Leader. 23.20 Coplan sauve sa peau. Film français. 1.10 Télé-achat. 1.25 Les godelureaux. Film franco-italien. 3.05 Classique.

**Eurosport**

8.30 Athlétisme. 10.00 Gymnastique rythmique + sportive. 11.00 Karting. 12.00 Moto. 12.30 Formule 1. 13.00 EuroFun. 13.30 Mountainbike. 14.00 En direct: Tennis: Roland Garros. 19.00 Boxe: Combat poids lourds de New York. 20.00 Athlétisme. 22.00 Tennis: Roland Garros. 23.00 Courses des Camions. 23.30 Formule 1. 0.00 Moto. 0.30 Tennis. 1.00 Sailing.

**Portugal**

14.15 Classicos RTP. 15.00 RTPi Africa. 16.00 Junior. 17.00 Olho Clínico. 17.30 Noticias. 17.45 Canal Aberto. 19.00 Noticias. 19.15 Roseira Brava. 20.00 Telegiornal. 20.30 Contra Informação. 20.40 Moedas de Troca. 20.45 Macau com Vivências. 21.00 Ligaç es Pengosas. 21.45 Desporto. 22.00 Financial Times. 22.15 O Grande Ira. 23.15 Acontece. 23.30 Jornal. 0.00 Artes e Letras - Carmen Miranda. 1.00 Cabaret. 2.00 24 Horas. 2.30 Pais Real. 2.45 Roseira Brava. 3.30 Desporto da 2. 3.40 Noticias dos Açores. 3.45 Financial Times. 3.55 Noticias da Madeira. 4.00 Canal Aberto. 5.00 Europeu Fut.

**CANAL ALPHA +**

8.00 -12.00. 19.00 Journal cantonal non-stop. 19.36 Neuchâtel région. 19.44 Sport+ (non-stop). 20.01 Expression: Stéphane Sieber reçoit Jean Cavadini. 20.30 Journal cantonal. 20.42 Neuchâtel région. 20.50 Journal cantonal. 21.00. Art et foi chrétienne: Groupe feux de joie. 21.30 Journal cantonal. 21.42 Neuchâtel région. Actualités régionales TSR. 21.50 Sport+ (non-stop). 22.00 Art et foi chrétienne: Turbulences. 22.30 Expression. 23.00 Art et foi chrétienne.

**Allemagne 1**

13.00 Tagesschau. 13.05 Ich bin ein Lindenstrassen-Junkie. 13.50 Sportschau live: Roland Garros. 16.00 ca. Tagesschau. 17.55 Ein Froschleben. 18.25 Der Weg ins Paradies. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 EM extra: Fussbal. 21.00 Kontraste. 21.45 Sportschau live: Fussball. 22.30 Tagesthemem. 23.00 Miriam Makeba - Mama Afrika. 23.45 In der Hitze der Nacht. 0.30 Nachtmagazin. 0.50 EM extra: Fussball. 2.40 Nachtmagazin. 3.00 Fliege. 4.00 Miriam Makeba. 4.45 Kontraste.

**ZDF**

14.38 Theos Geburtstagssecke. 14.40 1-2 oder 3. Rateshow für Kinder. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Das kommt davon, wenn man im Mai einen Hut trägt. Poln. Spielfilm. 16.35 Mit offenen Ohren fotografieren. 17.05 heute. Anschl.: Gewinnquoten «Lotto am Mittwoch». 17.10 Wir zwei. Drei Männergeschichten. 17.55 Immer wieder Sonntag. 18.45 Die Salzprozedion. 18.58 Guten Abend. 19.00 heute/Wetter. 19.15 Inge Meysel: Babuschka. 20.15 Ein Mann für meine Frau. Komödie. 21.45 heute-journal. 22.15 Tacheles. 23.15 Allein gegen die Mafia. 0.20 heute nacht. 0.25 ZDF Sport extra. 0.35 Strategie der Spinne. Ital. Spielfilm.

**SWF Allemagne 3**

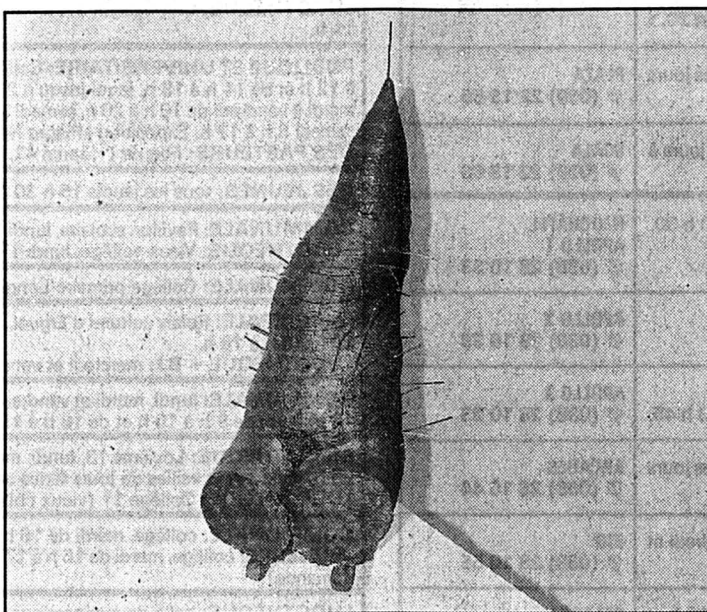
10.50 Tele-Gym 11.05 Physik (4/6) 11.35 Computertreff (6/12) 11.50 Keine Angst, glaube nur. Der Theologe und Philosoph Eugen Biser 12.35 Tschai-kowsky: Sinfonie Nr. 4, f-Moll, op. 36 13.25 Schubert auf Reisen 14.09 Heute abend in Südwest 3 14.10 Rembrandt. Deutscher Spielfilm (1942). Mit Ewald Balser, Hertha Feiler u.a. Regie: Hans Steinhoff 15.50 Reiseskizzen 17.05 Geh aus mein Herz und suche Freud 17.30 Blumen, Wehrauch, Kreuz und Fahnen 18.29 Heute abend in Südwest 3 18.30 50 Jahre Südwestfunk - Sternstunden der Unterhaltung 20.00 Tagesschau 20.15 Kein schöner Land 21.00 Schauspiel der Geschichte: Istanbul 22.00 Nachrichten 22.05 Gebt uns ein Kind: Nachwuchs aus der Klinik 23.05 Ein besonderer Tag. Ital.-kanad. Spielfilm (1977). Mit Sophia Loren, Marcello Mastroianni u.a. Regie: Ettore Scola 0.45 Schlussnachrichten 1.00 Non-Stop-Fernsehen.



Flaviano Salzani: tribulations à la Galerie Meier-Art-Cité

# La terre de la mémoire

En un parcours de terre cuite polychrome, de métal et de poils, la Galerie Meier-Art-Cité présente les tribulations de Flaviano Salzani, 39 ans, habitant du canton de Fribourg, comme son nom ne l'indique pas. Qu'importe, ces tribulations nous touchent: elles sont celles d'un homme qui s'exprime dans la matière façonnée à la main, face au mystère de la vie, de la terre nourricière, des civilisations anciennes qui s'y sont succédé, puis inscrites dans les strates de la mémoire collective et revues à la lumière d'aujourd'hui.



«Rite», raku, ht 54 cm  
Une boîte-buste, coiffée d'une capsule de fusée.  
(Impar-Leuenerger)

Beaux dans la sobriété et la simplicité de leurs formes et de leurs lignes, de leurs tons chauds et sourds, les objets sont réalisés selon la technique japonaise du raku, millénaire et qui demande un métier certain pour maîtriser parfaitement les chocs thermiques auxquels la terre est soumise. Pourquoi avoir choisi cette manière de faire? «Après avoir peint, puis sculpté le bronze et le bois, j'ai trouvé la terre, matière molle et dure à la fois. Bricoleur plutôt que céra-

miste, elle me permet de contrôler de A à Z la réalisation en cours, sauf lorsqu'elle est emprisonnée dans le four», précise Flaviano Salzani.

Etrangement, ces objets émaillés, rehaussés de peinture ou teintés aux végétaux, lustrés à la cire, s'ouvrent sur des espaces vides, à combler, un peu comme une boîte crânienne dont on pourrait examiner l'intérieur. Grand coffre éblouis-

sant de savoir-faire, sorte de fusée-temple ou fusée-nécropole prête au lancement, espaces contenus dans toutes sortes de formes juchées sur des roues quelquefois, carré chapeauté d'une pyramide, urnes, «pour moi, ce sont des maisons», commente l'artiste. Des maisons de mémoire sacrée sans doute, comme les monuments funéraires égyptiens peut-être. Mais la mise en boîte peut aussi exprimer

le silence, au même titre que la boîte condamnée figure le poison de l'interdit. Certaines œuvres sont des manifestes muets. Des associations très esthétiques de tôle et de terre ont des connotations d'icônes, un mythe Mars guerrier à la verte patine alliée à la terre fait resurgir des images mémorables et quasi rituelles. De même, une série de petites figurines animales entre autres, certaines jaillissant en gerbe d'un bouquet de tiges métalliques.

A l'évidence, Flaviano Salzani dialogue avec les maillons de la chaîne humaine qui l'ont précédé, et veut à son tour marquer son passage. Sans pourtant se prendre trop au sérieux, mais avec l'amour de la bienfaisance et un rien d'humour.

Et pour ceux qui se demandent pourquoi ces terres cuites sont piquées de trous, presque frénétiquement, desquels s'échappent parfois des touffes de poils, qu'ils regardent leur peau, leurs pores: c'est ainsi que Flaviano Salzani traite sa matière première, lui prêtant vie dans son immobilité, reliant ainsi l'homme à la terre, dans un cycle immuable.

Cette exposition rassemble des tribulations de terre, de cuire, des gravures et des dessins.

S. G.  
● La Chaux-de-Fonds, Galerie Meier-Art-Cité, jusqu'au 4 juillet.

Invasion ailée aux Etats-Unis

## Quand s'aiment les cigales...

L'Est des Etats-Unis, du Connecticut à la Caroline du Nord, est envahi par des millions de cigales noires aux ailes irisées, qui remontent à la surface pour la saison des amours après avoir vécu dix-sept ans sous terre. Leur dernière apparition remonte à 1979.

L'espèce, qui n'existe que dans cette région du monde, détient le record de longévité chez les insectes. Son cycle de reproduction est deux fois plus long que pour la cigale européenne, mais elle ne survit hors de terre que deux semaines et demie. «Il n'existe rien de pareil dans le monde entomologique», selon Charles Remington de l'Université de Yale.

Après leur éclosion en surface, les nymphes creusent des galeries pour s'enfoncer jusqu'à 2,5 mètres sous terre, où elles se nourrissent de la sève des racines d'arbre pendant 17 ans. Elles sortent ensuite à la lumière et colonisent arbres et arbustes où elles muent pour prendre leur forme adulte. Les insectes, qui mesurent 3,8 centimètres de long, ne mangent jamais pendant cette dernière partie de leur vie: ils sont trop occupés à s'accoupler.

Les mâles attirent les femelles en émettant un son si fort qu'il peut couvrir le bruit d'une tondeuse à gazon. Après l'accouplement, les femelles creusent des cavités dans des branches où elles déposent 400 à 600 œufs, qui éclosent en quelques semaines et tombent au sol. Tandis que les adultes meurent rapidement, les bébés s'enfouissent dans le sol pour entamer un nouveau cycle de dix-sept ans.

Quelque 2,5 millions de cigales seraient sorties de terre, une aubaine pour les rouge-gorges et d'autres oiseaux, ainsi que pour les Japonais qui raffolent de ces insectes, «des plus savoureux du monde», selon M. Remington.

L'entomologiste et ses collègues recommandent aux amateurs de les consommer frites peu après leur mue, pendant qu'ils sont encore tendres. Ils envisagent encore cette année d'organiser une «cigale partie» pour goûter à la recette spécialement mise au point par M. Remington.

(Brigitte Greenberg/ap)

Un paradis de la plongée asiatique victime de son succès

## Menaces sur Sipadan

Les eaux de Sipadan, dont les récifs sont parmi les plus beaux du monde, attirent un nombre croissant d'amateurs de plongée qui rêvent de nager au milieu des tortues de mer géantes, des bancs de barracudas et des myriades de poissons exotiques.

Mais cette petite île de quatre hectares que se disputent la Malaisie et l'Indonésie, dans le Sud-Est asiatique, et que le Commandant Cousteau décrivait il y a dix ans encore comme une «œuvre d'art intacte», est victime de son succès et le tourisme menace son écologie.

### GRÂCE AUX PIRATES

En 1985, une dizaine de visiteurs y campaient chaque mois. Aujourd'hui, cinq résidences accueillent chaque jour plus de trois cents touristes venus du monde entier pendant la haute saison, de mars à octobre. Jus-

qu'à huit bateaux de plongée sillonnent en même temps les eaux poissonneuses de Barracuda Point, ce qui rend les hélices plus dangereuses pour les plongeurs que les mâchoires des requins.

Les récifs, la faune marine et la forêt luxuriante de l'îlot souffrent inévitablement de cette invasion. Le corail est détruit par l'érosion du sable de la plage, les ancres des navires et l'activité des plongeurs, et l'on constate une raréfaction des tortues géantes que la présence humaine semble gêner.

Sipadan a été préservée pendant des années grâce à la présence de pirates dans ses eaux et à sa situation géographique relativement isolée: elle est située à 36 kilomètres au sud-est de la province malaise de Sabah. Une légende locale, selon laquelle une pieuvre géante sortirait périodiquement d'un cratère, dans le centre de l'île, pour dévorer des

hommes, a également longtemps dissuadé les curieux de s'y aventurer. La société des plongeurs de Bornéo, qui exploite l'île, tente de concilier tourisme et environnement. Elle a persuadé les pêcheurs locaux de cesser de jeter leurs filets dans une zone de huit kilomètres au large de l'île et de ramasser des œufs de tortue en échange d'une indemnité annuelle de 70.000 dollars malais (35.000 francs) à laquelle contribuent deux autres complexes touristiques de la région.

Les visiteurs sont priés de respecter l'environnement marin, et notamment de ne pas s'accrocher aux branches de corail et aux tortues de mer. Seul le savon bio-dégradable est autorisé et des mesures de protection ont été prises pour préserver la forêt de l'île.

Malgré ces précautions, le PDG des plongeurs de Bornéo, Clement Lee, reconnaît qu'une protection totale de l'environne-

ment n'est pas possible. Il estime qu'il ne devrait pas y avoir plus de cent plongeurs à la fois à Sipadan. «Franchement, je suis triste. Nous avons fait tant d'efforts pour faire les choses bien» dit-il.

Selon lui, le conflit territorial entre la Malaisie et l'Indonésie constitue le principal problème, car il empêche l'adoption d'une législation efficace.

Les plongeurs de Bornéo ont acquis une nouvelle concession exclusive à Sangalaki, et deux autres îles indonésiennes, où M. Lee espère créer un «complexe modèle de plongée respectueux de l'environnement». «Je veux m'assurer que l'histoire ne se répète pas», dit-il.

Un moniteur de plongée de la société, Matt Nuden, se montre sceptique: «Tout se passera bien au début, mais dans cinq ans, qui sait? Le monde devient trop petit».

(Denis Gray/ap)

### DESSIN DE PRESSE

#### Faizant sous la loupe

Le dessinateur de presse Jacques Faizant est l'hôte de la Bibliothèque nationale de France, à Paris, jusqu'au 31 juillet. Quarante de ses dessins humoristiques y sont présentés, dont ses célèbres vieilles dames aux jambes en forme de croches et à la drôlerie indémodable. Depuis un demi-siècle, Jacques Faizant a réalisé environ 50.000 dessins, publiés notamment dans les hebdomadaires «France Dimanche», «Jours de France», «Match» ou «Le Point». Des quotidiens, tels «Le Figaro», ont diffusé ses illustrations. Les œuvres exposées ont été choisies parmi celles éditées depuis les années soixante et donnent un aperçu des personnages et thèmes favoris de cet artiste, qui s'est aussi rendu célèbre par ses caricatures d'hommes politiques. (ats)

### PATRIMOINE

#### Jouets d'antan

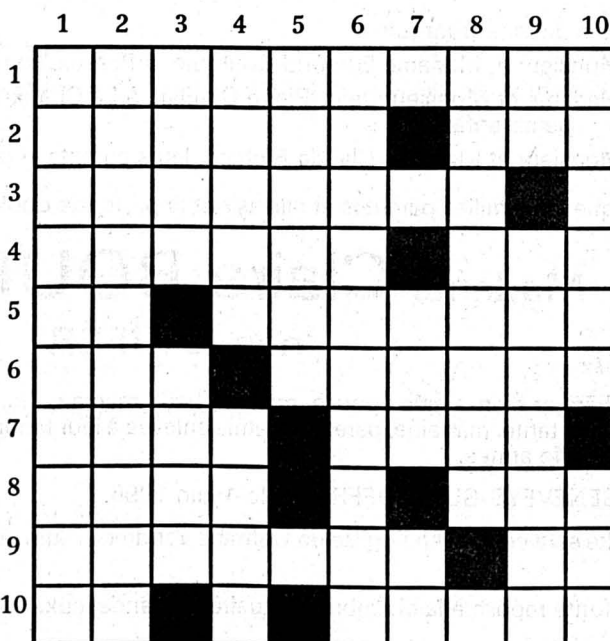
La Maison du blé et du pain à Echallens/VD expose des jouets d'autrefois. De l'ours en peluche au petit char de ferme, des vaches en bois taillé aux poupées de cire vêtues de costumes anciens, les aînés peuvent revoir jusqu'au 25 août les objets qui ont bercé leur enfance. Les plus jeunes découvriront la simplicité et la rusticité de ces jouets d'avant le plastique. Bois, tissu, métal étaient à la base de ces objets, qui faisaient davantage appel au bricolage et à l'imagination qu'au réalisme d'aujourd'hui, comme le rustique téléphone composé de deux boîtes de conserve reliées par une ficelle (ouvert tous les jours sauf le lundi, 9-18 h). (ats)

### SCÈNES

#### Journées de théâtre amateur

Le plus important festival de théâtre amateur de Suisse est prévu du 14 au 16 juin à Aarau. Ces 16es Journées théâtrales réuniront près de 200 comédiens et proposeront dix-sept spectacles. Un festival romand réunit des troupes de théâtre amateur en mars. (ats)

### MOTS-CROISÉS No 863



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 862:

**Horizontalement:** 1. Cafouillis. 2. Hile - Bile. 3. Aube. 4. Universels. 5. Ferrant - le. 6. Fi - Enée - Ne. 7. Ego - Rut. 8. Ré - Feintes. 9. lule - Ce - Ai. 10. Exerciseur. **Verticalement:** 1. Chaufferie. 2. Ai - Neigeux. 3. Flair - Le. 4. Ouvre - Fer. 5. Béante. 6. Erne - Ici. 7. Lb - Sternes. 8. Lime - Ut. 9. Il - Linteau. 10. Sensé-Sir.

ROC 658



### Lecture

## Européens - Amérindiens, quelle rencontre?

Journaliste, chercheuse dans le domaine controversé des relations entre Amérindiens et Européens depuis le XVe siècle, auteure de «Arts in Canada» et de «Canada's First Nations», études encore inédites en français, Olive P. Dickason se penche, dans «Le mythe du sauvage», sur les événements qui ont suivi la découverte de l'Amérique en 1493. De quel type furent les rencontres entre Européens et Amérindiens, par quels filtres deux systèmes de valeurs totalement différents ont-ils propagé les idées, alors que les uns voyaient dans le conquérant un dieu avide d'or et armé de bâtons crachant le feu, les autres dans le colonisé un sauvage cannibale, naïf et généreux? Selon l'auteur, le mythe du sauvage construit à partir d'éléments favorables aux Européens et em-

pruntés au monde gréco-romain, à la Bible, à l'univers médiéval, a puissamment conditionné cette rencontre à sens unique, dont l'Amérique centrale ne s'est jamais relevée, tandis que le Vieux Continent s'enrichissait sur la dépouille de la culture amérindienne et que disparaissaient les cités-Etats comme celles des Incas et des Mexicas. On est donc loin, dans cet ouvrage, de l'idée hélas encore trop souvent véhiculée d'une rencontre de la civilisation et de la sauvagerie, rencontre décisive tant pour les Européens que pour les Amérindiens, mais pas dans les mêmes perspectives. (sg)

● «Le mythe du sauvage», Olive Patricia Dickason, Editions Philippe Lebaud/Le Félin/Paris.

## CINÉMAS

KANSAS CITY (de R. Altman), 12 ans, vendredi, samedi, dimanche à 18 h et 20 h 45, dès lundi, tous les jours à 20 h 45.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
DIABOLIQUE (de J. Chechik avec I. Adjani, S. Stone), 16 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
UN HÉROS TRÈS DISCRET (de J. Audiard avec M. Kassovitz, A. Grinberg, S. Kiberlain), 12 ans, tous les jours à 18 h 15. BEAUTÉ VOLÉE (de B. Bertolucci avec J. Irons, L. Tyler), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
LE HUITIÈME JOUR (de J. van Dormael avec D. Auteuil, P. Duquenne), 12 ans, tous les jours à 15 h 15, 17 h 45 et 20 h 15.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
RIDICULE (de P. Leconte avec F. Ardant, Ch. Berling, B. Giraudeau), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 30.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
RIDICULE (de P. Leconte avec F. Ardant, B. Giraudeau), 12 ans, jeudi à 15 h, 18 h, 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
BEAUTÉ VOLÉE (de B. Bertolucci avec L. Tyler), 16 ans, jeudi à 15 h, 18 h, 20 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
TOY STORY (de J. Lasseter), pour tous, tous les jours à 15 h. PAR DELÀ LES NUAGES (de M. Antonioni avec F. Ardant), 16 ans, jeudi à 18 h et 20 h 45.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
LE HUITIÈME JOUR (de J. van Dormael avec D. Auteuil, P. Duquenne), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
GIRL 6 (de S. Lee avec T. Randle), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	BIO ☎ (038) 28 10 55
DIABOLIQUE (de J. Chechik avec I. Adjani, S. Stone), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
UN HÉROS TRÈS DISCRET (de J. Audiard), 12 ans, jeudi à 15 h, 18 h et 20 h 30.	REX ☎ (038) 28 10 77
PEUR PRIMALE (de G. Hoblit avec R. Gere, L. Linney), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RAISON ET SENTIMENTS (de A. Lee), 14 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. FLAMENCO (de C. Saura), 14 ans, jeudi à 20 h, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE	LES BREULEUX LUX

## AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-18 h; fermé mercredi matin. SPECTACLE: «Diagonale», Temple-Allemand, à 20 h 30. RÉCITAL: Eve-Anouk Jebajian, piano, Lyceum Club, à 19 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
--	-------------------

DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: jeudi, dès 22 h, karaoké, jusqu'à 4 h.	LE LOCLE
--	----------

## URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-santé, pharmacie Coop, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

## À LA LIGNE

HEURES DE TURBINAGE: 0-24 h, 4 turbines. (Sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELOT
---	-------------------

## BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. Exposition: «Histoire des machines parlantes», jusqu'au 28 mai. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vallant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi-jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. Exposition «Piaget Neuchâtelois», jusqu'au 5 octobre. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquol, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: lundi, mardi et vendredi de 9 h à 10 h; mercredi de 9 h à 10 h et de 16 h 30 à 18 h; jeudi de 9 h à 10 h et de 18 h à 19 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h; mardi et jeudi de 14 h à 20 h; samedi de 9 h à 12 h.	DELEMONT
<b>MUSÉES</b>	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique. Samedi à jeudi, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2.3.97. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «API... Bzzzzzz. L'abeille et l'apiculture en Suisse», jusqu'au 15.9. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. Armes anciennes du musée, jusqu'au 1.9.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Stasys Eidrigevicius, peinture, gravure, dessin, jusqu'au 23.6. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. 10-12 h et 13 h 30-17 h 30. Sur demande préalable pour groupe dès 15 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h.	NEUCHÂTEL

## AVIS MORTUAIRE

## LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

*Temps d'ombres, temps de lumières  
Merci pour les bonheurs que tu nous as donnés  
Veille sur nous, écoute les prières de nos cœurs éplorés.*

Monsieur André Bourquin

Monique et Philippe Ducommun-Bourquin et Marilyn, à Neuchâtel  
Simone et Alain Leuba-Bourquin, à Savagnier, Alexandre et Sylvianne, Michaël, Nicolas

Fabienne et Serge Albrici-Bourquin et Eloïse, à Neuchâtel

Monsieur et Madame Rudolf Laufer, à Klotten, leurs enfants et petits-enfants  
Madame Lisy Clausen, au Danemark, ses enfants et petits-enfants  
Madame et Monsieur Emil Schmid, à Klotten et leur fils  
Madame et Monsieur Marlise et Walter Laufer, à Klotten et leurs fils

Madame Jeanne Bourquin

Monsieur et Madame Edmond Bourquin, à Peseux, leurs enfants et petits-enfants  
Madame et Monsieur Jean-Pierre Gretillat, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants

Monsieur et Madame Claude Richard, leurs enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Claire BOURQUIN née LAUFER

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, marraine, parente et amie enlevée à leur tendre affection subitement mardi, dans sa 64e année.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 4 juin 1996.

Le culte sera célébré en l'Eglise de Coffrane vendredi 7 juin, à 14 heures, suivi de l'inhumation.

La défunte repose à la chambre mortuaire de Landeyeux.

Domicile de la famille: 1er-Mars 5  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser aux Soins à domicile du Val-de-Ruz, ccp 20-697-5 Cernier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

SAINT-BLAISE

*Bien-aimés, aimons-nous les uns les autres; car l'amour est de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu.*

*Je vous ai écrit ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.*

*I Jean 4: 7 et 13*

Madame Elisabeth Fer-Ulrich, à Saint-Blaise;  
Monsieur Pascal Fer, ses enfants Jonas et Isabelle et Madame Solange Auque, à Yverdon-les-Bains;  
Monsieur et Madame Bertrand et Janet Fer-Ang, leur fille Nadine, à Kuala Lumpur;  
Monsieur et Madame Jérôme et Sylvie Fer-Kramer, leurs enfants Lionel et Pauline, à La Chaux-de-Fonds;  
Madame Claudine Fer-Ducommun, à Neuchâtel;  
Madame Bettina Fer-Lehmann, à Hinterkappelen;  
Madame et Monsieur Marie-Claire et Daniel Deléderray-Jan, leurs enfants Joanie, Isaline et Romain, à Saint-Blaise;  
Madame et Monsieur Françoise et Didier Solliard-Jan, leurs enfants Vincent et Laetitia, à Lausanne;  
Madame Alice Ulrich-Mürset, à Neuchâtel, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Bernard FER

enlevé à leur tendre affection, dans sa 72e année, après une maladie supportée courageusement et dignement.

2072 SAINT-BLAISE, le 4 juin 1996.  
En Vuidegrange 7

*Que la paix soit avec toi!  
III Jean 15*

Selon le désir du défunt, l'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille.  
En sa mémoire, vous pouvez penser à la Paroisse protestante de Saint-Blaise, ccp 20-2982-3 ou à l'Hôpital de la Providence, ccp 20-1092-8.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

MEYRIEZ

*Après le verbe aimer, le verbe aider est le plus beau du monde.  
Le bonheur est la seule chose qu'on puisse donner sans l'avoir.  
On ne vit et on ne s'unit vraiment que dans le service des autres.*

Monsieur André Chatelain

Christine et Pierre Berset-Chatelain et leurs enfants David et Claire, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Jacqueline CHATELAIN née COURVOISIER

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, parente et amie enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 69e année, après une cruelle maladie.

*Tu as été belle, forte et généreuse,  
Merci.*

MEYRIEZ, le 4 juin 1996.

Le culte sera célébré en l'Eglise de Meyriez vendredi 7 juin, à 13 heures.

Domicile de la famille: M. André Chatelain  
Chemin du Village 27  
3280 Meyriez

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au home médicalisé du district du Lac à Meyriez, ccp 17-2609-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.

a la peine de faire part du décès de

## Madame Jacqueline CHATELAIN

maman de Madame Pierre Berset

LA SOCIÉTÉ D'AVICULTURE  
DU VAL-DE-RUZ

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Jules MÜLLER

père de Bernard et Marlyse,  
membres de la société.



LE LIONS CLUB  
LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir  
de faire part du décès de

Monsieur

## Bernard FER

son très cher ami et membre fondateur,  
dont il gardera le meilleur souvenir.

132-789840

FONTAINEMELON

*Quand je marche dans la  
vallée de l'ombre de la mort,  
Je ne crains aucun mal,  
car Tu es avec moi.*

Madame Levina Veillard;

Monsieur et Madame Robert Veillard;

Monsieur et Madame Eric Veillard, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Gilbert Veillard et leur fille;

Madame Natalia Zanetti et son fils,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Marcel VEILLARD

leur cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie supportée avec un grand courage et une grande dignité.

2052 FONTAINEMELON, le 4 juin 1996  
(Les Coeudriers 10)

Le service funèbre aura lieu vendredi 7 juin à 11 heures à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, suivi de l'incinération.

Le corps repose à son domicile: Les Coeudriers 10, 2052 Fontainemelon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément émus par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié ainsi que par les hommages rendus à

## Fritz GEISER

son épouse et ses enfants expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.

Une présence  
Un message

Une fleur  
Un don

Leur ont été d'un précieux réconfort.

LA CIBOURG, juin 1996

132-789834

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son deuil, la famille de

## Monsieur Maurice GOUMAZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS ET FROIDEVILLE, juin 1996

132-789789

LE LOCLE

La famille de

## Madame Edwige MEYLAN-MAIRE

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, message, envoi de fleurs ou don. Elle leur exprime ses sentiments de vive reconnaissance.

132-789809

SAIGNELÉGIER

*La bonté cachée du cœur, le charme  
d'un esprit doux et tranquille, voilà la  
vraie richesse devant Dieu.*

*Pierre 3:4*

Monsieur Robert Aeschbach, son époux;

Madame et Monsieur Frei-Aeschbach;

Ses neveux et nièces, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de vous faire part du décès de

## Madame Alice AESCHBACH-STEINER

enlevée à leur affection, dans sa 77e année.

SAIGNELÉGIER, le 4 juin 1996  
Jolimont 9

Le culte aura lieu au temple de Saignelégier, le vendredi 7 juin à 14 h 30, suivi de l'incinération.

Alice repose à la chambre mortuaire de l'hôpital.

En lieu et place de fleurs, vos dons seront pour l'enfance handicapée.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Réception  
des avis mortuaires:  
jusqu'à 22 heures

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont témoigné affection et amitié par les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ainsi que par l'hommage rendu à notre chère épouse et maman

## Madame Valentine BEAUSIRE née PIOT

Un merci tout particulier à la direction et au personnel des homes «La Gentilhommière» au Locle, «La Sombaille» à La Chaux-de-Fonds, au pasteur René Perret pour ses paroles réconfortantes, à M. Jean-François Guntert pour sa gentillesse, son tact dans l'exercice de sa fonction.

Monsieur Willy BEAUSIRE  
Gérald et Jocelyne BEAUSIRE-BEINER

132-789787

## Une histoire plus ou moins naturelle de la communication (II)

# Passé d'albatros, présent de manchot

Avec l'albatros, le «prince des nuées», comme avec les autres oiseaux de mer, l'homme n'a eu guère d'échanges que l'inspiration poétique – l'albatros, gracieux et libre... – ou, à l'opposé, l'exploitation, la chasse. Nous considérons que ces oiseaux fort grégaires ont le cri rien de plus que cacophonique, alors que leurs appels recèlent bien des subtilités<sup>1</sup>. Sommes-nous davantage touchés par les chorégraphies précises avec lesquelles ils règlent leur vie amoureuse ou sociale? Ce langage, quelques naturalistes ont tenté de le pratiquer. Rudiments, rudiments...

d'hydrocarbures. Les albatros paient, au large, un lourd tribut à des lignes de plus de 100 km hérissées de crochets, destinées aux seiches: 40.000 albatros embrochés par an dans le Pacifique.

Au siècle dernier, tandis que le grand pingouin s'éteignait dans l'hémisphère nord, aux Antipodes, les manchots souffraient d'abominables holocaustes: les phoquiens en usaient, à peine assommés, comme «bûches» sous les cuves où fondait la graisse de phoque. Puis on convoita leur graisse: l'île de Macquarie, au sud de la Tasmanie, a jadis été «louée à des marchands qui s'occupaient de retirer l'huile des pingouins (note: en fait, manchots, il n'y a pas de pingouins dans l'hémisphère sud) en faisant cuire les corps dans des récipients clos qui pouvaient contenir chacun 800 oiseaux»<sup>4</sup>...

ce soit ou non pour offrir un petit en-cas, on se touche beaucoup du bec chez les oiseaux, lorsque l'on courtise, et les passes d'escrimeurs des albatros en sont un exemple spectaculaire. Charmant tout autant, on a observé chez des goélands que la continuation des parades amoureuses par un couple qui a consommé son union est ressentie comme un pressant message alentour: les voisins se sentent encouragés à passer à leur tour à l'acte. Jolie euphorie collective, certes, mais cette synchronisation a un sens, biologiquement:

l'année, il l'a un peu enrournée. A l'arrivée au nid, pour convaincre le conjoint de céder sa place, nombre d'espèces, tels le fou de Bassan ou le cormoran aptère des Galapagos, recourent – encore... – au rituel du petit cadeau, même insignifiant, une algue par exemple.

### LE BON ŒIL

Ces quelques regards dans l'intimité d'oiseaux de mer suggèrent une douce harmonie conjugale et

l'homme dialogue peu avec les oiseaux de mer, mais ça ne l'empêche pas d'intervenir avec le peu qu'il sait dans des échanges qui ne lui sont pas destinés. Le naturaliste N.G. Smith a étudié quatre espèces de mouettes arctiques qui se ressemblent fort, à quelques variations près dans la couleur du bout des ailes. Même leurs parades nuptiales sont très semblables, pourtant, ces espèces se côtoient sans qu'il y ait croisements. La distinction se fait uniquement par le contraste entre la couleur de l'œil et celle de l'anneau qui

### NOTES

<sup>1</sup> Voir L'Impartial du mardi 28 mai, Ouvert sur... «Des cacophonies de bord de mer?»

<sup>2</sup> Voir aussi les «bonnes lectures» de jadis: ainsi Les Robinsons suisses du Pasteur Wyss (1819) découvrant une «quantité considérable d'oiseaux de mer qui poussaient des cris horribles»: «Nous nous approchâmes sans que notre arrivée effrayât ces oiseaux (...). Ernest assomma quelques mouettes avec la bague de son fusil, dispersa les autres et nous restâmes maîtres de la place (...). Les mouettes, lui dis-je, sont des oiseaux (...) si stupides qu'ils peuvent se prendre à la main, et leur avidité est telle qu'ils se laissent tuer plutôt que de lâcher leur proie».

<sup>3</sup> Ce massacre fut dénoncé lors de la première Conférence internationale sur la protection de la nature, tenue à Berne en 1913. L'industrie de la plume avait à cette occasion adressé aux organisateurs un mémoire défendant les intérêts de leurs 50.000 salariés. L'une des dernières occasions avant longtemps pour les industriels français d'applaudir (tout au moins ouvertement) un délégué allemand, un naturaliste qui intervint pour signifier que la tâche de toute future commission de conservation devrait être de «faire avancer les questions internationales de protection de la nature sans épier sur les intérêts économiques».

<sup>4</sup> Exploitation dénoncée en ces termes dans cette même conférence par le zoologue et pionnier écologiste Paul Sarsin.

<sup>5</sup> Huxley: «Le cours normal des choses consiste, pour cette brave mais comique créature, après avoir ramassé une pierre dans son bec, à venir se placer devant un autre (manchot) du sexe opposé et à la déposer à ses pieds avec une révérence maladroite».

<sup>6</sup> Dans les colonies de manchots royaux, les couples se re-forment chaque année: les partenaires se reconnaissent à la voix.

<sup>7</sup> Chaque espèce pratique ces signes d'apaisement d'une manière qui lui est propre: ce peut être détourner la tête de manière stable, ou alors à répétition, à des angles variables. Le goéland argenté le fait de manière moins évidente que d'autres espèces, et un observateur aussi exercé que Niko Tinbergen avait longtemps omis ce signal. Seuls les adultes savent user de ce message, mais chez la mouette tridactyle, qui fuit les prédateurs en nichant sur les falaises, les poussins maîtrisent très tôt ce détournement de la tête et du bec. Il leur faut en effet pouvoir apaiser d'éventuels intrus pour éviter que ceux-ci ne les harcèlent jusqu'à les précipiter dans le vide (toutes les espèces de falaise n'ont pas des jeunes si précoces à cet égard).

Par  
Jean-Luc RENCK

### UNE AMORCE DE DIALOGUE

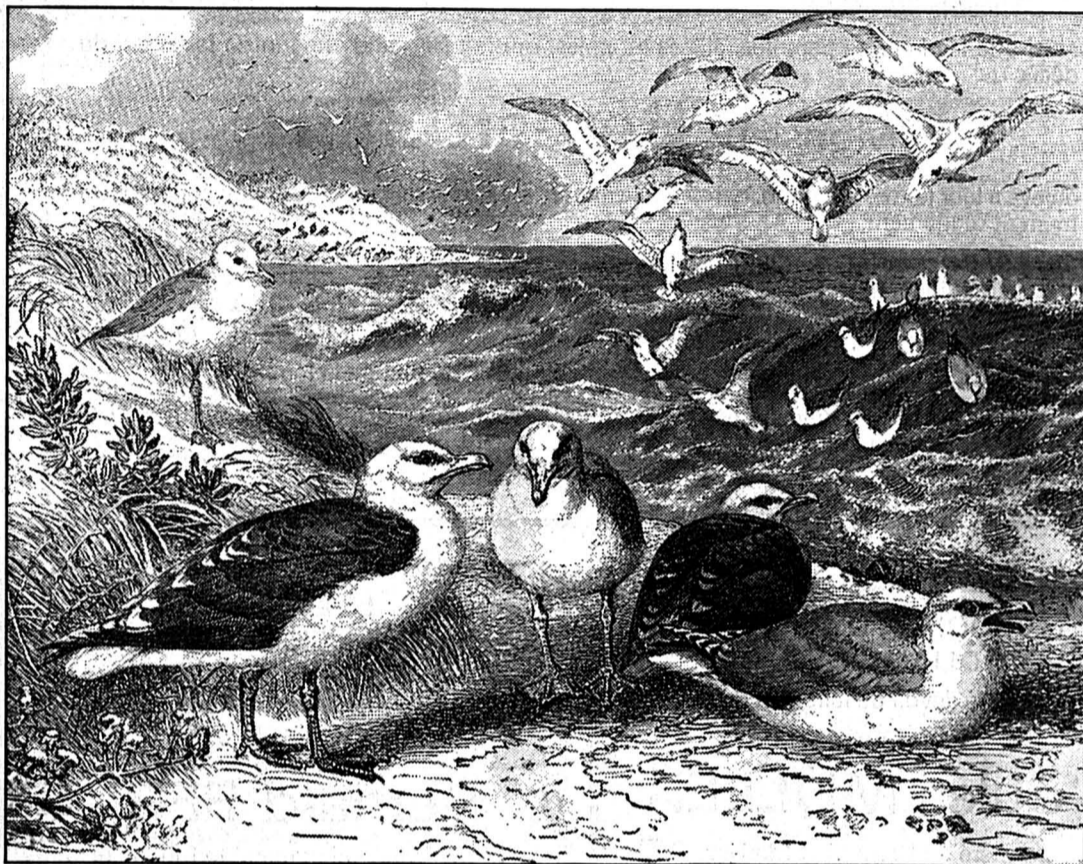
Bien piètres échanges, entre l'homme et l'oiseau, de fait un monologue de prédateur. Pourtant, quelques-uns parmi ces mêmes manchots, leur en eut-on laissé le temps, auraient pu faire un touchant premier pas que l'ornithologue Julian Huxley a évoqué: «Quand il y a des hommes au voisinage de leur colonie, les (manchots) s'approchent parfois d'eux en toute solennité avec (une pierre) qu'ils déposent aux pieds de l'humain, embarrassé ou amusé... Cette pierre, transportée par un mâle en quête d'une compagne, est la première d'un nid commun ardemment espéré<sup>5</sup>. Toutefois, une question demeure: comment, pour l'homme, poursuivre le dialogue avec un manchot lassé du célibat?

### SANGLANT INTÉRÊT

Il y a là, sans doute, la vérité de distractions piteuses<sup>2</sup>. Mais les albatros ont subi, et subissent encore, des affres à une échelle autrement plus conséquente. Pour exemple, au cours de l'été 1909, sur une petite île-réserve proche d'Hawaï, des braconniers ont tué 300.000 albatros, tranchant leurs ailes à vif. Il s'agissait là de satisfaire la mode des chapeaux à plumes<sup>3</sup>. Actuellement, des colonies entières d'oiseaux de mer pâtissent de nos pêches plus qu'excessives ou de nos marées

### PETITS RITUELS PLEINS DE CHARME

A l'image du manchot amoureux, le monde des oiseaux nous gratifie de moult scènes «charmantes» – quoique rigoureusement codifiées – et les oiseaux de mer ne font pas exception. Ainsi, chez les diverses espèces de mouettes, goélands, sternes..., l'offrande à l'oiselle d'un peu de nourriture est une étape obligée du rituel de cour. Un geste à l'évidence symbolique, car la quantité de nourriture ne correspond nullement aux besoins réels de la partenaire. Que



Chez les goélands comme chez bien d'autres animaux, et nombre de cultures humaines

Savoir détourner la tête fait partie des bonnes manières.

le futur oisillon ne sera jamais mieux protégé qu'au milieu de beaucoup d'autres du même âge. On s'attendra davantage de ces rituels qui président à la relève au nid pendant la couvaison: le partenaire envolé le temps de sa pause casse-croûte en mer signale à distance son retour et s'oriente sur les réponses de son partenaire, qu'il reconnaît parfaitement<sup>6</sup>. Le biologiste Colin Beer a même remarqué chez la mouette rieuse que le mâle a la voix «adoucie» à la saison des amours – le reste de

communautaire. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est là le fruit de négociations élaborées, qui ne vont pas sans éclats. Ainsi le manchot, avec sa suggestive «première pierre», peut-il être reçu avec indifférence: c'est que l'élue a déjà un compagnon. Si c'est avec des coups de bec, c'est que l'élue est un mâle.

L'indifférence d'une oiselle peut tenir à un détail à nos yeux infime, par exemple la couleur des lunettes... ou plus exactement du tour de l'œil. L'a-t-on dit assez,

l'entoure. Deux espèces ont un anneau clair (orange chez l'une, jaune chez l'autre, autour d'un œil jaune pâle). Les deux autres espèces ont le tour de l'œil rouge sombre, et l'œil de même chez une espèce, variable chez l'autre. Smith, en maquillant de diverses couleurs des mâles anesthésiés, a montré qu'ils perdent tout attrait aux yeux des femelles de leur espèce. Toutefois, chez les couples déjà formés, cette interférence est de peu de conséquences. C'est heureux...

## Détourner la face: pruderie, prudence?

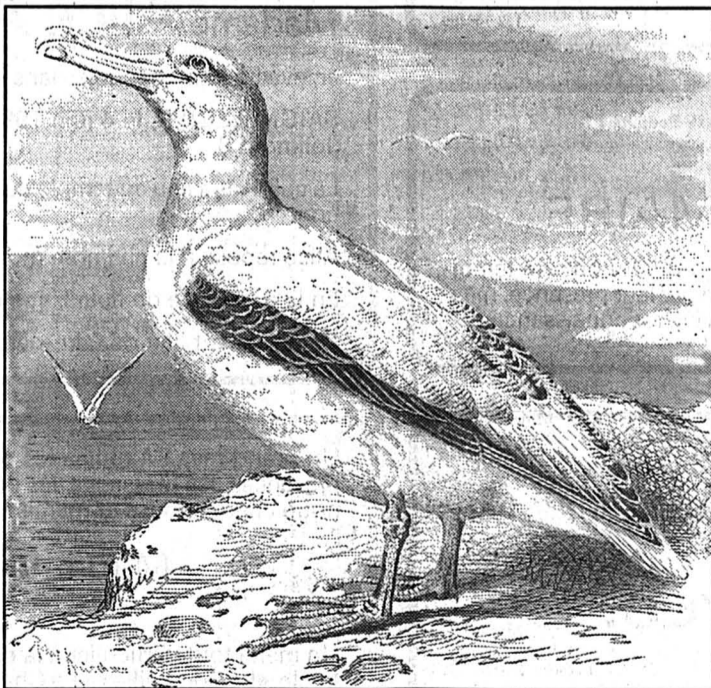
Chez les Laridés (goélands, mouettes...), les mâles semblent, dans les premiers temps de la formation du couple, affronter un mur d'indifférence. D'indifférence, il en est aussi question dans la saga de ce goéland fictif appelé Jonathan Livingstone, avec une belle contradiction entre péripétie romancée et réalité ethnologique. Bref rappel: les audaces subversives de Jonathan et de quelques autres leur ont valu d'être mis au ban de leur clan par les «Anciens», avec cet avertissement aux autres goélands: «Ignorez-les. Tout goéland qui parlera à un exclu sera exclu lui-même. Tout goéland qui regardera un exclu sera en infraction avec la loi du clan». L'écrivain ajoute: «Désormais, Jonathan ne vit plus que des dos gris tournés vers lui». Seulement, détourner la tête, tourner le dos pour un Laridé, ça indique clairement une volonté d'apaisement, voire de soumission. Nullement le mépris!

### UN MÂLE IRRASCIBLE

Chez les mouettes rieuses, dans les prémisses de la relation amoureuse, la femelle aborde le

mâle très prudemment. Celui-ci effectue des démonstrations de force, dont des vols enragés qu'il

a toutefois le bon goût de diriger vers des congénères lointains. Son humeur quelque peu tempé-



### Le sort d'une «créature de rêve»

L'albatros n'a pas stimulé des hommes que la verve poétique...

rée, le mâle laisse la femelle déambuler autour de lui et bientôt, il marche à ses côtés. Mais chacun des deux oiseaux garde, c'est important, la tête tournée dans la direction opposée au partenaire. Cette posture inhibe les velléités du mâle. Mais que la femelle regarde brièvement son compagnon et celui-ci peut reprendre aussitôt ses attaques.

Nulle indifférence donc dans la conduite de l'oiselle, mais un geste prudent, conciliant, qui dissimule son bec rouge et son masque noir, les signes forts d'agression. D'une manière générale chez les Laridés, apaisement et soumission s'expriment par le retrait du bec et la présentation de la nuque<sup>7</sup>.

En décryptage plus fin, chez les Laridés toujours, le bec est pointé vers le bas chez un individu redressé, clairement offensif; à l'horizontale vers l'adversaire chez un oiseau qui hésite; vers le haut chez un individu «aplati», impressionné et prêt à fuir. L'extension des pattes, le degré d'ébouriffement, les cris sont d'autres messages qui renforcent l'information.

### DES INTRUS STOÏQUES

A la fin des années 60, les éthologues J.F. Stout et M.E. Brass se sont essayés à ce code et ils ont introduit, sur le territoire de nidification de goélands, divers intrus bricolés, formes de bois grossières plus ou moins habillées de plumage, avec ou non une tête, et orientables d'avant en arrière pour mimer les postures. Stout et Brass ont pu constater par exemple qu'une tête bien reconnaissable rend le modèle plus stimulant que la seule présence d'ailes, et que les oiseaux dérangés ont surtout attaqué les modèles redressés signifiant «intrusion décidée». C'est la posture généralement adoptée par un intrus, d'ailleurs, et les postures penchées vers l'avant, postures d'animaux soumis, sont apparues de peu de sens pour les goélands testés.

Ces intrusions de naturalistes, pour des dialogues frustes encore, peuvent amuser ou exaspérer, selon les sensibilités. Mais elles sont loia, bien agréablement, d'autres intrusions sans aucune curiosité, toutes de cupidité, sur le territoire des oiseaux marins...